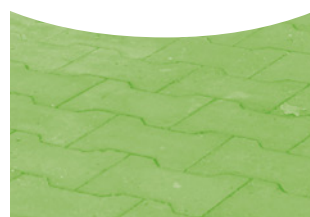
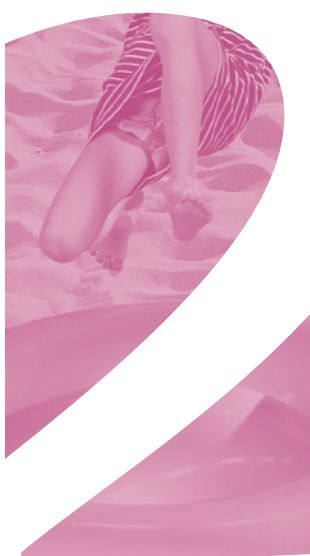
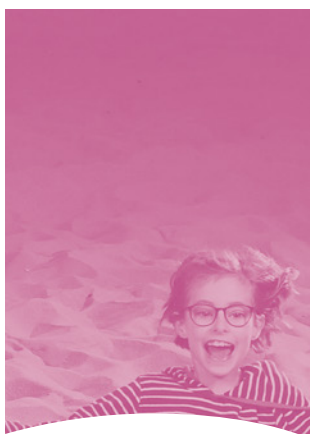


Rapport de gestion 2020



Chiffres clés des comptes annuels consolidés

en millions de CHF	2020	2019	Variation en %
Non-vie et vie			
Primes brutes	4 094,7	3 951,4	+3,6
Primes acquises pour compte propre	3 888,5	3 746,9	+3,8
Provisions techniques pour compte propre	11 374,3	11 280,1	+0,8
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	913,7	862,4	+6,0
Provisions techniques pour opérations de capitalisation	42,0	36,8	+14,3
Placements de capitaux	18 744,2	18 521,1	+1,2
Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	913,7	862,4	+6,0
Placements de capitaux résultant d'opérations de capitalisation	58,5	42,3	+38,2
Résultat technique	159,4	253,3	-37,1
Résultat financier	311,9	333,6	-6,5
Mesures structurelles en faveur des caisses de pension	0,0	-73,0	n. a.
Bénéfice annuel consolidé	437,8	488,6	-10,4
Fonds propres consolidés	5 623,2	5 569,1	+1,0
Rendement des fonds propres	7,8%	9,4%	
Non-vie			
Primes brutes	3 292,4	3 188,4	+3,3
Primes acquises pour compte propre	3 089,7	2 987,0	+3,4
Provisions techniques pour compte propre	5 529,1	5 616,3	-1,6
Résultat technique	267,8	337,9	-20,8
Résultat financier	170,6	204,3	-16,5
Résultat après impôts	408,6	449,0	-9,0
Charge de sinistres pour compte propre	60,9%	59,5%	
Taux de frais pour compte propre	28,8%	27,7%	
Taux autres frais techniques pour compte propre (y c. parts excédents versées aux preneurs d'assurance)	1,6%	1,5%	
Ratio combiné pour compte propre	91,3%	88,7%	
Vie			
Primes brutes	802,3	762,9	+5,2
Primes acquises pour compte propre	798,8	759,9	+5,1
Provisions techniques pour compte propre	5 845,1	5 663,8	+3,2
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	913,7	862,4	+6,0
Provisions techniques pour opérations de capitalisation	42,0	36,8	+14,3
Résultat technique	-108,3	-84,6	-28,1
Résultat financier	141,3	129,3	+9,3
Résultat après impôts	29,3	39,6	-26,1
Taux de frais pour compte propre	16,2%	16,1%	

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en pour-cent (%), effet positif sur le résultat (+), effet négatif sur le résultat (-), n.a. : non applicable

Les montants indiqués sont arrondis. De ce fait, le total peut s'écarter de la somme des différentes valeurs; des différences d'arrondi peuvent également se présenter dans les taux en pour-cent.

Table des matières

Avant-propos	4
Faits et chiffres	10
Notre année 2020	11
1. Stratégie et objectifs	13
2. Coopérative	37
3. Groupe Mobilière	59
4. Responsabilité sociétale et entrepreneuriale	95
5. Gouvernance d'entreprise	151
6. Rapport financier	180
7. Autres informations	215

Avant-propos

Urs Berger
Président du Conseil
d'administration



Madame, Monsieur,
Chère cliente, cher client,

L'année 2020 a été pour nous tous une année difficile, empreinte de profondes incertitudes. La pandémie de Covid-19 a tenu et tient encore le monde en haleine. Cette situation extraordinaire perdurant, il faudra du temps avant le retour à une vie normale et une reprise de l'activité économique. Mais les périodes difficiles sont aussi source d'opportunités, que nous avons su saisir durant l'exercice sous revue. La Mobilière a parfaitement fonctionné, même dans des conditions extrêmes, et clôt l'exercice 2020 sur un bilan très réjouissant. Le Groupe a poursuivi sa croissance et affiche un très bon résultat avec un bénéfice consolidé de 437,8 MCHF.

Michèle Rodoni
CEO



Affaires d'assurances

Le volume des primes a progressé de 3,3% dans les affaires non-vie, une croissance très réjouissante qui, bien que légèrement inférieure à celle de 2019 (3,8%), dépasse de nouveau la croissance du marché. Dans le segment des particuliers, la croissance du volume des primes des assurances ménage et protection juridique est supérieure à celle de 2019.

Concernant les affaires vie, nous continuons de mettre l'accent, en prévoyance privée, sur les affaires à primes périodiques. Notre croissance a progressé de 6,6%, dépassant une nouvelle fois celle du marché. Les assurances épargne évolutive ont essentiellement contribué à ce succès. Notre part de marché dans les nouvelles affaires d'assurances individuelles de capital à primes périodiques s'élève à 12,7%. Afin de renforcer notre positionnement sur le marché de la prévoyance professionnelle, nous avons encore élargi notre offre avec la création d'une fondation collective.

Opérations financières

L'exercice sous revue a été marqué par la pandémie de Covid-19 et par les mesures de politique sanitaire prises à travers le monde pour endiguer la propagation du virus. Il en a résulté le plus fort recul du produit intérieur brut depuis des décennies. Les marchés financiers ont eux aussi connu des hauts et des bas. Après un plongeon dramatique en mars sous l'effet de la crise sanitaire et du choc des prix du pétrole, ils s'étaient largement repris à la fin de l'année, si bien que 2020 a été pour les actions une année volatile, mais positive. Dans ce contexte, nous avons de nouveau enregistré un résultat financier réjouissant.



Charge des sinistres élevée

La Mobilière n'a pas été à l'abri de frais de sinistres élevés: sa charge des sinistres s'est établie à 60,9%, soit une hausse par rapport à 2019 (59,5%). Afin d'en atténuer l'impact sur le résultat, la Mobilière a dissous, pendant l'exercice sous revue, les réserves pour catastrophes constituées pendant les années à sinistralité favorable à hauteur de 200 millions de francs. Les dommages liés au Covid-19 ont généré des dépenses d'environ 530 MCHF. Dès le début de la crise, la Mobilière a adopté une position claire en refusant toute distinction entre épidémie et pandémie. Les pandémies n'étant toutefois limitées ni dans le temps ni dans l'espace, contrairement aux épidémies, plus aucun assureur ne sera en mesure de couvrir les sinistres dus à la pandémie en cas de nouveaux confinements. C'est pourquoi nous continuons de nous engager, au sein de l'Association Suisse d'Assurance, pour la création d'une solution qui permettrait, à l'avenir, de mieux amortir les conséquences économiques d'une pandémie ou d'un confinement décrété par les autorités.

Plus d'informations sur:Rapatriés et heureux

En 2020, la Mobilière a enregistré un nombre phénoménal de déclarations de sinistre, qui ont pu être traitées directement sur place par nos agences générales dans environ 90% des cas. Un soutien simple et rapide en cas de sinistre est particulièrement important dans les situations critiques. Ce soutien a été garanti à tout moment grâce au fort engagement de tous les collaborateurs des sinistres et à la collaboration exceptionnelle entre les sites de Direction et les agences générales. Entre mars et mai 2020, Mobi24 a enregistré plus de 600 demandes de rapatriement émanant de clients de la Mobilière bloqués à l'étranger, soit environ deux tiers du volume annuel moyen.

Préservation de l'activité grâce à des investissements à long terme

Les investissements ciblés réalisés ces dernières années dans les stations de travail, ainsi que dans l'environnement et la sécurité informatique nous ont permis de maintenir notre croissance en 2020. À la suite du semi-confinement ordonné en mars, seules quelques heures ont suffi pour faire passer notre activité en mode numérique, tant sur les sites de Direction que dans les agences générales. Environ 90% de nos collaborateurs ont été en télétravail. Nous avons pu compter sur des postes de travail mobiles, numériques et flexibles et sur des systèmes stables pour traiter intégralement, à tout moment, les demandes de notre clientèle, tout en protégeant au mieux la sécurité de nos collaborateurs et de leur famille.

Nous continuerons d'encourager et de soutenir la collaboration hybride, mélange de travail à distance et en présentiel. Par cette mesure, nous entendons contribuer à la satisfaction de nos collaborateurs, qui ont une nouvelle fois décerné de très bonnes notes à la Mobilière dans la dernière enquête interne. Cette satisfaction profite en retour à notre clientèle et se révèle payante pour notre entreprise. Selon le Most Trusted Brand Award 2020, la Mobilière est l'assureur qui inspire le plus confiance: 75% des personnes interrogées désignent la Mobilière comme l'assurance en laquelle elles ont le plus confiance et qu'elles recommanderaient à leurs amis ou à leur famille.

Plus d'informations sur:Chief Happiness Officer

Miser sur des modèles éprouvés et investir dans la nouveauté

Pour garantir durablement notre succès économique, nous mettons résolument en œuvre notre transformation numérique en nous concentrant sur deux axes: la modernisation de notre cœur de métier ainsi que la création et le développement d'écosystèmes par des investissements ciblés dans des partenariats stratégiques. Quelque 40 000 PME font déjà confiance aux prestations de notre filiale bexio, un éditeur de logiciels avec lequel nous avons posé les fondements de l'écosystème «Prestations de service pour PME». Le développement continu de notre écosystème «Location, achat, logement» vise à compléter les offres pour les locataires et les propriétaires. aroov, société spin-off de la Mobilière, forme le socle numérique de cet écosystème. Un premier pas a été franchi avec la candidature numérique, destinée à accompagner les locataires de l'emménagement à la remise du logement.

Le lancement opérationnel de notre partenariat stratégique avec le Groupe Raiffeisen a eu lieu le 1^{er} janvier 2021. Outre la transmission réciproque et exclusive de produits d'assurance, de prévoyance et bancaires, ce partenariat prévoit l'élaboration de produits et de services communs axés sur les jeunes, les familles et les PME. Durant l'exercice sous revue, la Mobilière a pris une participation de 25% dans Ringier SA, société de médias numérisée et diversifiée. Nous entendons tirer parti de la longue expérience de Ringier à l'international dans des plateformes numériques pour, d'une part, renforcer l'attrait et la fréquence de nos propres points de contacts clients numériques et, d'autre part, poursuivre le développement de nos compétences dans le

traitement du marché numérique ciblé. En outre, avec la création de Companjon, en Irlande, nous testons un modèle d'affaires original tourné vers l'avenir. Cette start-up insurtech basée à Dublin propose aux clients des produits annexes novateurs pour s'assurer simplement dans différents domaines du quotidien.

Plus d'informations sur:

«[Le plaisir d'innover](#)» et «[Des idées hautes en couleurs](#)»

Engagés pour la Suisse

En 2020, le monde de la culture, de l'événementiel et du sport a été lourdement touché par les mesures anti-Covid. Il a fallu faire preuve de solidarité et il continuera d'en être ainsi. En tant qu'entreprise opérant sur une base coopérative, nous assumons nos responsabilités même dans les périodes d'incertitude en soutenant les institutions sociales et culturelles. En témoigne la prolongation de quatre ans de notre engagement dans le sport de salle. Et même si nombre de manifestations et de programmes ont dû être différés ou annulés, nous avons cherché des solutions partenariales et apporté un soutien sans complication. Le Forum Mobilière, qui propose des ateliers d'innovation aux PME, a, par exemple, été converti au format numérique au dernier moment, tout comme d'autres événements. Nos agences générales ont quant à elles soutenu le commerce local et offert des petits cadeaux à leurs clients en guise de remerciement.

Depuis plusieurs années, nous nous engageons pour le développement durable. Notre stratégie climatique en est une preuve supplémentaire: afin de réduire sensiblement l'empreinte écologique de la Mobilière, nous investissons notamment dans des projets climatiques durables en Suisse. Nous misons aussi sur la sensibilisation en renforçant la prise de conscience pour le climat, l'avenir et le développement durable tant auprès du public que de nos collaborateurs.

Partager les fruits de notre succès

La Mobilière est depuis toujours synonyme de confiance, fiabilité, constance et proximité. Soucieux d'impliquer les clients dans notre réussite économique, nous partageons avec eux les fruits de notre succès. Dès le milieu de l'année 2021, 220 MCHF issus de notre Fonds d'excédents seront reversés aux clients pendant un an. Concrètement, tous les détenteurs d'une assurance ménage ou bâtiment bénéficieront d'une réduction de prime de 20%. Par ailleurs, afin de souligner tout spécialement notre attachement aux principes de la coopérative en ces temps particulièrement difficiles, nous rompons cette année avec le rythme bisannuel et offrons aux clients de l'assurance entreprise, pour la deuxième année de suite, une réduction de prime de 10%.

Plus d'informations sur:

À [propos du changement de CEO](#)

Changement au sein du Comité de direction

Au 1^{er} janvier 2021, le Conseil d'administration a nommé Michèle Rodoni nouvelle CEO et Patric Deflorin nouveau responsable Management du marché de la Mobilière. Au 1^{er} avril, Thomas Trachsler, ancien responsable Operations, a succédé à Patric Deflorin à la tête du secteur du Comité de direction Assurances. Andrea Kleiner a été nommée nouvelle responsable Operations. Nous nous réjouissons de cette future collaboration et adressons à toutes ces personnes nos remerciements pour l'engagement dont elles ont fait preuve à ce jour.

Merci!

À l'avenir, nous continuerons de mettre l'accent sur nos valeurs: humains, proches, responsables. Ces valeurs vécues au quotidien font de nous l'assureur suisse à visage humain. Nous les incarnons à travers notre proximité avec les clients, un service d'excellence et un accompagnement suivant les besoins, sur les canaux tant analogiques que numériques.

Nous sommes fiers d'affirmer que la Mobilière est apte à surmonter les crises et à assumer pleinement ses responsabilités, même dans les périodes difficiles. Nous sortons renforcés de l'année 2020 et exploiterons cette force pour nous développer sans cesse et nous préparer au mieux aux défis de demain.

C'est à vous, chère cliente, cher client, que nous devons les bons résultats de la Mobilière durant l'année écoulée. Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

A blue ink signature, appearing to be 'U. Berger', written in a cursive style.

Urs Berger
Président du Conseil
d'administration

A blue ink signature, appearing to be 'M. Rodoni', written in a cursive style.

Michèle Rodoni
CEO

URS BERGER, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

À propos du changement de CEO



Markus Hongler
CEO jusqu'au 31 décembre
2020



L'exercice 2020 a marqué la fin du mandat de Markus Hongler en tant que CEO de la Mobilière. Au cours des dix dernières années, Markus Hongler a dirigé la Mobilière avec une réussite éclatante. Avec énergie et dynamisme, il a assumé ses fonctions dans le souci constant du respect des clients et des collaborateurs. Markus Hongler a su développer les forces de la Mobilière tout en prenant grand soin de préserver son ADN. Notre collaboration personnelle a toujours reposé sur un dialogue franc et ouvert, une interaction de visions complémentaires et la conviction commune d'agir pour les succès futurs de la Mobilière. Par son esprit créatif doublé d'une curiosité pour la nouveauté et le numérique, Markus Hongler a aiguillé très tôt la Mobilière sur la bonne voie, ce qui nous a notamment permis de faire face à une année aussi exigeante que 2020. Je remercie Markus Hongler, en mon nom propre et au nom du Conseil d'administration, chaleureusement pour son formidable engagement.

Michèle Rodoni
CEO



Michèle Rodoni a repris le poste de CEO au 1^{er} janvier 2021. Fine connaisseuse de la Mobilière depuis plusieurs années, Michèle Rodoni a jusqu'à présent dirigé avec succès les secteurs Prévoyance et Management du marché. En tant que membre du Comité de direction, elle a en outre participé à la prise de décisions importantes et à leur réalisation. Michèle Rodoni s'attachera à la mise en place et au développement de la stratégie de la Mobilière sur fond de transformation numérique. Notre orientation mutualiste et nos valeurs continueront de former le fondement de nos activités. En marge de ce changement de CEO, nous nous pencherons sur la mise en œuvre des priorités stratégiques et l'organisation des sites de Direction dans le cadre du projet DIRection. J'adresse à Michèle Rodoni mes meilleurs vœux de réussite et me réjouis de collaborer avec elle.

Faits et chiffres



437,8

millions de CHF de
bénéfice

4,1

milliards de CHF de
volume de primes

N° 1

des assurances
ménage, protection
juridique,
entreprises, garantie
de loyer et vie risque

24/7

Assistance Mobilière
24 h sur 24

91,3%

ratio combiné



494%

quotient SST

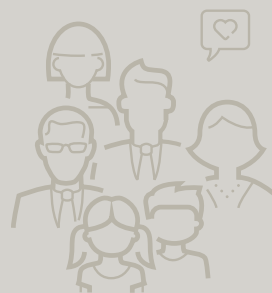
80

agences générales



160

sites

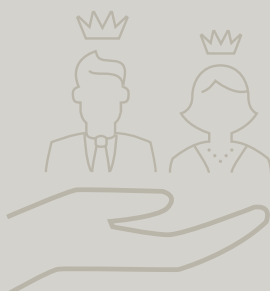


5856

collaboratrices et
collaborateurs

338

apprentis



2,2

millions de clientes
et de clients

Notre année 2020



Points forts 2020



Partenariat stratégique avec Raiffeisen

La première banque retail de Suisse et la Mobilière ont conclu un partenariat stratégique dans les domaines de la distribution, de l'analyse de données et des prestations de services. Ce partenariat prévoit la transmission réciproque de produits d'assurance, de prévoyance et de banque ainsi que l'élaboration commune de produits et de services dans le secteur d'affaires Propriété du logement, notamment dans les segments des jeunes clients, des familles et des PME.



Écosystème Location, achat, logement

La Mobilière investit dans le développement de son écosystème autour du thème de l'habitat tout au long du parcours client pour les locataires et les propriétaires. En 2020, plusieurs projets ont vu le jour: lancement de la candidature numérique par aroov, société spin-off de la Mobilière, collaboration avec la start-up romande PlanYourMove et acquisition de la plateforme Buildigo, qui propose des artisans à ses utilisateurs. De plus, avec Raiffeisen, notre nouveau partenaire, nous prévoyons de réaliser la plateforme numérique pour propriétaires de logement Liiva.



Écosystème Prestations de service pour PME

Notre solide position sur le marché des PME a été confirmée au cours de l'année sous revue avec la conclusion du 300 000^e contrat PME. Grâce à notre écosystème PME, nous renforçons cette position et développons des services numériques en misant notamment sur notre filiale bexio SA, qui fournit un logiciel de gestion basé sur le cloud pour tout l'administratif d'une PME.



Prise de participation dans Ringier SA

La Mobilière a pris une participation de 25% dans Ringier SA afin, notamment, d'accroître la fréquence de ses contacts clients numériques. Depuis, de premières initiatives, profitant aux deux entreprises, ont été élaborées au sein d'équipes transversales. Les travaux se focalisent sur cinq thèmes définis: parcours client, événements, données, PME et sport.



220 millions de francs pour nos clients

La Mobilière fait participer ses clients à la bonne marche de ses affaires. De juillet 2021 à juin 2022, les clients des assurances ménage et bâtiment bénéficieront d'une réduction de prime de 20%. Par ailleurs, afin de souligner notre attachement aux principes de la coopérative en ces temps difficiles, nous accorderons, pour la deuxième année de suite, une réduction de prime de 10% aux clients de l'assurance entreprise.



Nouveaux produits de prévoyance

La nouvelle assurance épargne prévoyante vient compléter l'offre des assurances épargne. Dans le cadre de ce nouveau produit, la Mobilière met à la disposition du fonds de l'assurance épargne un capital allant jusqu'à un milliard de francs et investit conjointement avec ses clients. La Mobilière a en outre lancé l'assurance vie Start, une assurance en ligne pouvant être souscrite en fonction des besoins, sans engagement à long terme.



La Mobilière, un employeur apprécié

En 2020, la deuxième édition du sondage mené auprès des employés par la «Handelszeitung», «Le Temps» et l'institut d'études de marché Statista a vu la Mobilière se classer 4^e meilleur employeur de Suisse, sur 250 entreprises au total. Le fait que nous figurions pour la première fois parmi les dix premiers du classement établi par les étudiants en informatique confirme en outre que nous sommes parvenus à nous positionner comme un employeur leader et tourné vers l'avenir, sur les plans aussi bien méthodologique que technologique.



Un partenaire sur qui compter – engagements sociétaux en ligne

L'année 2020, avec son lot de difficultés, a prouvé à quel point des partenaires fiables étaient précieux en période d'incertitude. L'Atelier du futur est un camp d'été qui vise à inciter les jeunes à prendre leur avenir en main. En 2020, au lieu de se dérouler pendant une semaine en Valais, l'Atelier a été organisé en ligne. Le festival du film documentaire Visions du Réel, dont la Mobilière est partenaire principal, s'est lui aussi déroulé dans un format entièrement numérique.



La Mobilière, marque préférée

Tant les clients que les non-clients expriment leur confiance en la Mobilière. Diverses études et analyses internes attribuent les meilleures notes à la marque Mobilière. Comme les années précédentes, la Mobilière est l'assureur suisse qui inspire le plus confiance, et ce, dans toutes les classes d'âge, selon le Most Trusted Brand Award 2020.



Triple distinction pour les MobiFonds

L'entreprise financière Refinitiv décerne les Lipper Fund Awards depuis plus de 30 ans et prime les meilleurs fonds de placement dans diverses catégories. Lors de l'année sous revue, le MobiFonds Select 90 sur trois et cinq ans ainsi que le MobiFonds Select 60 sur cinq ans ont été récompensés, pour la quatrième fois déjà en ce qui concerne le MobiFonds Select 90.



Companion – nouvelle start-up insurtech* en Irlande

En créant Companion, une assurance add-on à Dublin, nous accélérons le développement de nos activités dans le monde numérique. Les assurances add-on offrent aux clients la possibilité de s'assurer au quotidien, rapidement, simplement et à court terme. La gamme de produits comprend des solutions d'assurance entièrement numériques.

* Insurtech: de l'anglais *insure* (assurer) et *technology*. Entreprise fondée sur les technologies numériques offrant des prestations d'assurance orientées clients.

Stratégie et objectifs

Bases stratégiques	14
Philosophie	18
Evolution stratégique des affaires	22
Compte de valeur ajoutée	34

Bases stratégiques

En tant qu'assureur à visage humain, la Mobilière se distingue par des produits et services complets de première qualité. Nos valeurs guident autant notre action que notre attitude à l'égard de nos interlocuteurs.

Plus d'informations sur:

[Ristournes à bien plaie
financées par le Fonds
d'excédents](#)

La Mobilière, plus ancienne société d'assurances privée de Suisse, concentre ses activités sur ses marchés domestiques que sont la Suisse et la Principauté de Liechtenstein. Assureur toutes branches, nous proposons à nos clientes et clients une large palette de solutions d'assurance pour les particuliers et les entreprises dans les secteurs vie et non-vie. En Suisse, un ménage sur trois et une entreprise sur trois sont assurés à la Mobilière. Pas moins de 80 agences générales dotées de leur propre service des sinistres et présentes sur quelque 160 sites offrent un conseil personnalisé doublé d'un règlement des sinistres performant. Nous comptons quelque 2,2 millions de clients pour qui nous entendons être l'assureur à visage humain, quel que soit le canal de communication. Environ 5900 collaborateurs et 338 apprentis s'engagent au quotidien pour nos clients et la Suisse. Réaliser une croissance rentable et supérieure à celle du marché sur le long terme, tel est notre objectif. En tant qu'entreprise opérant sur une base coopérative, nous faisons profiter les clients de nos bons résultats sous la forme de ristournes à bien plaie financées par le Fonds d'excédents.

La Charte, fondement de notre culture d'entreprise

Véritable fil rouge pour les collaborateurs, la Charte de la Mobilière montre la voie à suivre pour assurer durablement notre succès. Les valeurs qui y sont inscrites se résument en trois mots: humains, proches et responsables. Vécues au quotidien, elles transparaissent dans notre attitude à l'égard de tous nos interlocuteurs. Notre réputation et la marque Mobilière sont essentielles à notre succès. C'est pourquoi nous investissons dans la communication avec nos clients, nos collaborateurs et le public.

Assureur à visage humain

La Mobilière se distingue par des services personnalisés de première qualité sur tous les canaux. La plupart des contacts clients sont établis personnellement et directement dans les agences générales ou par l'intermédiaire des collaborateurs de Mobi24, notre centrale d'assistance en cas d'urgence, qui répondent à toute demande 24 heures sur 24, 365 jours par an. En outre, le [portail en ligne](#) et l'app Mobilière offrent à tout moment aux assurés un accès sécurisé à la Mobilière, y compris à leurs données contractuelles et aux dossiers de sinistres.

Plus d'informations sur:

[Marque, publicité et sponsoring](#)

Les agences générales entrepreneuriales, un modèle performant

Depuis des années, nous affichons le meilleur taux de satisfaction clientèle et la plus forte propension à recommander de la branche. Notre croissance supérieure à celle du marché résulte de l'application systématique non seulement de notre modèle d'affaires intégré, avec ses agences générales entrepreneuriales, mais aussi du principe consistant à proposer à nos clients les mêmes offres aux mêmes prix sur tous les canaux et accès à leur disposition. Nos agences générales jouent à cet égard un rôle central, unique dans la branche des assurances. Les agents généraux décident eux-mêmes de l'organisation de leur agence ainsi que du recrutement et de la rémunération de leurs collaborateurs. Chaque agence dispose de vastes compétences en matière de conclusion de contrats et de règlement des sinistres. Notre volonté est de préserver ce qui fait notre force: conseil global, produits de grande qualité, contacts personnels et proximité locale avec les clients. Outre un emploi ciblé de nos possibilités de contact numériques, nous investissons dans des outils de conseil numériques et développons notre qualité de service dans l'optique d'une expérience client cohérente de bout en bout. La Mobilière a alloué un budget spécial pour la réalisation du projet «L'agence générale du futur». Il s'agit de financer les infrastructures de nouveaux services et la mise en place de nouveaux sites. Notre réseau qui comptait jusque-là 79 agences générales s'est ainsi enrichi de l'agence générale du Bas-Valais, opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2021. Cette agence a son siège principal à Monthey et dispose d'un autre site, à Martigny.

Le contact personnel, la proximité géographique et un conseil global sont nos caractéristiques distinctives.

Service de qualité personnalisé

La Mobilière est le seul prestataire à posséder la structure et les compétences nécessaires pour un traitement des sinistres sur place, dans tout le pays: plus de 90% des cas sont réglés en agence, rapidement et simplement. Les grands sinistres complexes et les cas de prestations d'assurance vie sont traités par les experts de la Direction. En matière de gestion des sinistres, la Mobilière dispose d'un savoir-faire unique, qui repose principalement sur les compétences de pointe de ses collaborateurs et la qualité de ses processus. Nous occupons en Suisse la plus haute marche du podium dans le traitement des sinistres, que ce soit pour notre propre compte ou pour celui de tiers. La Mobilière propose des solutions sur mesure aux moyennes et grandes entreprises. Soucieux d'entretenir des relations durables avec nos clients, nous les assistons dans un esprit de partenariat, les conseillons dans l'identification, l'évaluation et la limitation des risques, et couvrons également leurs besoins individuels par des offres déclinées en plusieurs variantes. Nous assumons les conséquences financières des sinistres et aidons les lésés rapidement, simplement et avec compétence, sur les plans tant matériel qu'émotionnel.

Initiative de formation 2025

La croissance persistante dans notre cœur de métier, supérieure à celle du marché, le changement de comportement des clients sous l'effet de la numérisation ainsi que l'étoffement de notre palette de produits et services sont autant de facteurs qui exigent une formation continue permanente des collaborateurs. Nos effectifs ne cessent de croître et, avec eux, les exigences quant aux aptitudes requises. Tout comme la constitution des ressources nécessaires au soutien de notre croissance, la formation des collaborateurs est un facteur clé pour répondre à l'évolution des besoins de la clientèle et garantir le succès de la distribution de nouveaux produits et services. Notre «initiative de formation 2025» vise à augmenter massivement l'investissement dans le développement des collaborateurs ces prochaines années. Nous pourrions ainsi exploiter les opportunités offertes par la numérisation, tout en permettant aux collaborateurs de rester proches des clients et d'utiliser judicieusement leurs compétences, même dans un contexte changeant.

Plus d'informations sur:

[SOBRADO](#)

Approche intégrée pour les affaires de courtiers

Dans les affaires vie et non-vie, nous gérons le marché des courtiers selon une approche intégrée, avec un succès non démenti depuis des années. Conformément à notre modèle d'affaires, les courtiers opérant à l'échelle nationale ou suprarégionale sont suivis par la Direction des affaires de courtiers de Zurich et de Nyon, ceux actifs localement le sont par l'agence générale locale. Nous ne collaborons qu'avec des courtiers fournissant des prestations de pointe.

Plus d'informations sur:

[Partenariats de distribution](#)

Partenariats de distribution

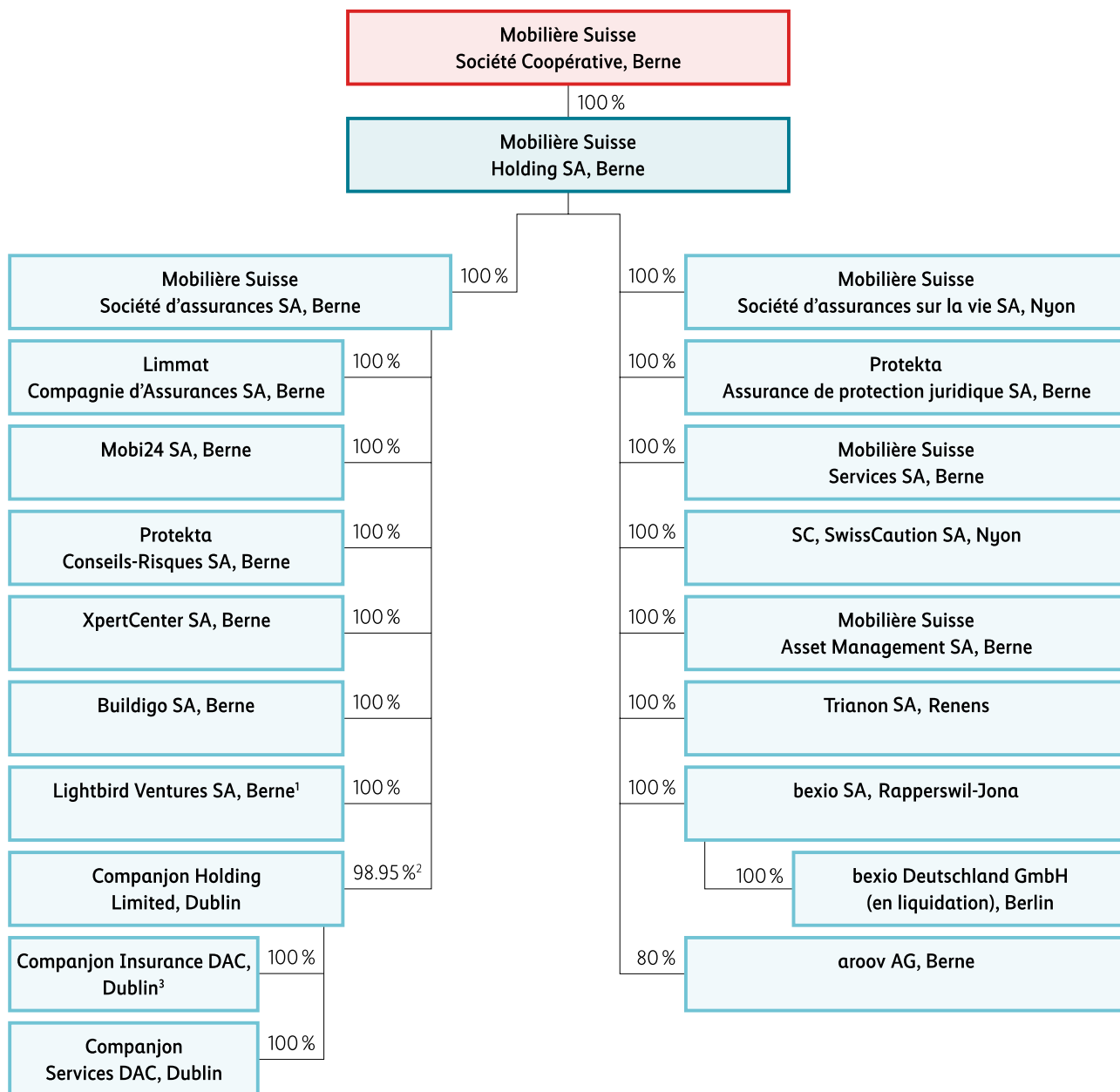
Notre offre est complétée par une collaboration avec des partenaires de distribution, notamment des assureurs maladie, des banques et des prestataires de solutions de prévoyance professionnelle.

Structure de l'entreprise

Détenue à 100% par la Mobilière Suisse Société Coopérative, la Mobilière Suisse Holding SA réunit les entreprises de la Mobilière sous une direction unique (Groupe Mobilière). L'organisation chapeautée par la Mobilière Suisse Holding SA inclut toutes les sociétés/filiales du Groupe, à l'exception de la Mobilière Suisse Asset Management SA, qui opère en tant que direction de fonds indépendante.

La Coopérative détermine la philosophie et la stratégie de l'entreprise, tandis que la Holding représente le centre de direction stratégique et opérationnelle du Groupe.

Structure de l'entreprise au 31 décembre 2020



¹ Mobilière Suisse Venture Capital SA (jusqu'au 31.12.2020)

² Le pourcentage des droits de vote est de 96,77 %.

³ Anavon DAC, Dublin (jusqu'au 8.1.2021)

Philosophie

Opérant sur une base coopérative, la Mobilière partage les fruits de son succès avec ses clientes et ses clients. Grâce à une stratégie axée sur le long terme et à une forte capitalisation, elle est en mesure d'assurer son développement continu par ses propres moyens.

Sous son organisation faîtière de coopérative, la Mobilière est une entreprise performante qui partage avec ses clients, et non des actionnaires, les fruits de sa réussite économique. Elle fait profiter ses clients du secteur non-vie d'une participation facultative aux excédents.

Un ancrage coopératif qui a de l'avenir

La Mobilière est la plus ancienne société d'assurances privée de Suisse. Depuis sa création en 1826, elle est organisée en coopérative. Fondée à l'origine comme communauté dans le but de supporter solidairement les risques et les conséquences de sinistres, la Mobilière est la preuve que la coopérative est un modèle et une forme juridique qui, aujourd'hui encore, ont de l'avenir. Cette réussite présuppose une capacité d'adaptation intrinsèque, puisqu'en l'absence d'actionnariat, l'entreprise ne peut compter que sur elle-même.



150

délégués provenant de tous les cantons et de la Principauté de Liechtenstein représentent les intérêts des clients.

Les **délégués** représentent les intérêts des sociétaires et, partant, des clients. Ils transmettent leurs desiderata à l'entreprise lors de séances régionales d'information et par le contact direct avec les agents généraux. Le Conseil d'administration de la Coopérative veille au respect de l'ancrage coopératif de la Mobilière et à la mise en œuvre de ses buts statutaires. Selon ses statuts, la Mobilière Suisse Société Coopérative a en effet pour but principal de promouvoir l'assurance directe sur une base coopérative. Le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA est chargé de la conduite stratégique et opérationnelle du Groupe.

Plus d'informations sur:

[Principaux investissements](#)

Partager les fruits de notre succès

La forme juridique de la coopérative permet de faire coïncider dans une large mesure les intérêts de l'entreprise et ceux des clients. Unique propriétaire du Groupe, la Coopérative perçoit un dividende relativement modeste depuis des années. Lorsque la situation du marché et les bénéfices le permettent, elle verse aux clients une participation facultative aux excédents. Le succès profite avant tout à nos clients. Néanmoins, nos collaborateurs y prennent part eux aussi sous la forme d'une participation au résultat. Des moyens considérables sont par ailleurs investis dans le développement de l'entreprise en vue d'assurer sa pérennité.

Participation aux excédents y compris dans les affaires non-vie

L'octroi d'une participation aux excédents est une pratique habituelle dans l'assurance vie. En revanche, faire aussi profiter largement les assurés du secteur non-vie de cet avantage est inhabituel.

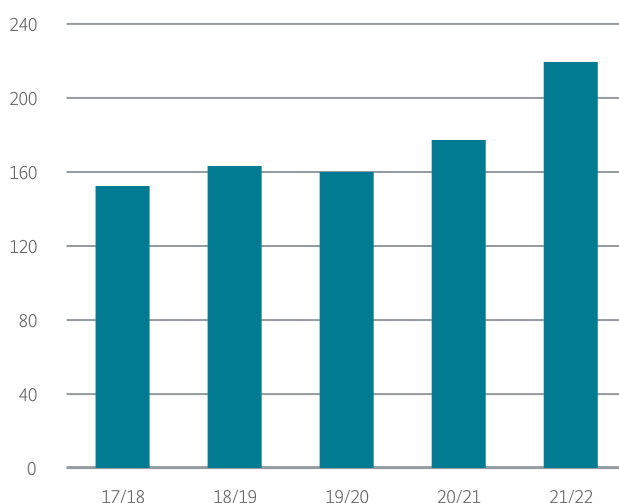
En 1939 déjà, alors qu'elle était exclusivement un assureur choses, la Mobilière inscrit dans ses statuts une règle encore en vigueur aujourd'hui: faire participer les assurés à la bonne marche des affaires à travers des versements de son Fonds d'excédents. Ces dix dernières années, nous leur avons reversé, en tout, près de 1,6 milliard de CHF. Les décisions concernant l'utilisation des excédents et l'octroi d'une ristourne aux clients sont prises par l'Assemblée générale de la Mobilière Suisse Société d'assurances SA.

Entre juillet 2020 et juin 2021, les détenteurs d'un véhicule à moteur ainsi que les PME ayant souscrit respectivement une assurance véhicules ou une assurance entreprise pour PME bénéficient d'une réduction de primes de 10%. En outre, pour la première fois, les clients titulaires d'une assurance voyages se verront accorder une réduction de prime de 20%. Quelque 175 MCHF au total seront ainsi redistribués aux assurés. À partir du milieu de l'année 2021, les clients des assurances ménage et bâtiment bénéficieront de réductions de primes de 20% pendant un an, pour un montant global de 220 MCHF. Par ailleurs, afin de souligner tout spécialement notre attachement aux principes de la coopérative en ces temps particulièrement difficiles, nous rompons cette année avec le rythme bisannuel et offrons aux clients de l'assurance entreprise, pour la deuxième année de suite, une réduction de prime de 10%.

Dans les affaires non-vie également, la Mobilière fait participer ses clientes et ses clients à son succès.

La Mobilière ne verse pas uniquement des participations aux excédents dans les affaires grand public. Pour les moyennes et grandes entreprises, il existe des plans de participation aux excédents basés sur des dispositions contractuelles et sur la sinistralité individuelle.

Ristournes aux clients dans les affaires non-vie
y compris les mesures d'accompagnement, en MCHF



Participation aux excédents dans les affaires vie

Les primes d'assurances vie comprennent différents suppléments visant à prendre en considération la durée du contrat, les fluctuations des charges de sinistres, les garanties accordées et, notamment dans l'assurance vie individuelle, le caractère immuable de la prime. Si l'évolution effective du produit financier, de la sinistralité ou des coûts s'avère plus favorable que ce qui a été prévu dans la prime, il en résulte des excédents autorisant le versement d'une participation.

Assurances vie individuelles

En vie individuelle, nous proposons des contrats assortis de primes nettes sans participation aux excédents et des polices assorties de primes brutes avec participation aux excédents. Les excédents sont répartis entre excédents d'épargne, de risque et de frais. En général, les excédents d'épargne, crédités et porteurs d'intérêts de façon individuelle pour chaque contrat, sont versés en sus à l'échéance, en cas de décès ou de rachat. Les excédents de risque sont, quant à eux, déduits le plus souvent des primes échues comme excédent anticipé. Dans le cas des produits d'épargne de dernière génération, les excédents d'épargne sont fixés selon un mécanisme transparent basé sur les rendements annuels des placements de capitaux des affaires vie individuelles.

Assurances vie collectives

En vie collective, on distingue les contrats avec un décompte individuel du bénéfice de ceux avec une participation collective au bénéfice. Les décomptes individuels de bénéfices sont réglemés par un contrat individuel, et la participation aux excédents dépend de l'évolution effective du risque individuel. Les contrats avec participation collective au bénéfice sont soumis à une quote-part minimale fixée par la loi, qui oblige la Mobilière à verser au moins 90% des revenus déterminants aux assurés. Les risques et les excédents sont compensés entre eux au sein de la communauté de solidarité. En 2020, 95% des revenus ont été reversés aux institutions de prévoyance sous forme de rentes, prestations en capital, attributions d'excédents et provisions. Nos clients ont ainsi reçu plus que la part de revenus prévue par la loi.

Participation aux excédents dans les affaires collectives soumises à la quote-part légale

en %



Participation des collaborateurs au résultat

Notre Charte prévoit que les collaborateurs soient eux aussi associés à la réussite de l'entreprise. Dans la mesure où elle crée de la valeur, et selon son résultat opérationnel global, la Mobilière décide chaque année d'une éventuelle participation au résultat qu'elle accorde à ses collaborateurs, en plus de leur salaire. Fin 2019, le système de rémunération des cadres a été modifié en une participation facultative au résultat. Les bonus ont été versés pour la dernière fois au printemps 2020. Durant l'exercice sous revue, la Mobilière a de nouveau enregistré une croissance supérieure à la moyenne du marché. En récompense, le Comité de direction et le Conseil d'administration ont décidé d'octroyer aux collaborateurs, au printemps 2021, une participation au résultat équivalant à 60% d'un salaire mensuel. Les apprentis, quelle que soit leur année d'apprentissage, reçoivent au minimum CHF 720. Au total, un montant d'environ 27,7 MCHF a été consacré aux participations au résultat 2020. Le Comité de direction et le Conseil d'administration remercient ainsi les collaborateurs de leur fort engagement, ces dernières années, en faveur du succès constant et de l'évolution remarquable et durable du Groupe Mobilière.



Quotient SST

494%

Le quotient SST est un indicateur du pourcentage de l'exigence minimale de fonds propres définie dans l'ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance privées qui est couvert par les fonds propres pouvant être pris en compte. Cette exigence minimale est de 100%.

Une solide dotation en fonds propres

La philosophie qui sous-tend le statut de coopérative se traduit également dans la gestion de l'entreprise, inscrite dans la durée. La Mobilière cherche non pas à maximiser son profit, comme l'exigeraient des actionnaires, mais à réaliser un profit optimal à répartir entre les parties prenantes. Ses bénéfices doivent permettre au Groupe de s'autofinancer et d'assurer son développement, ainsi que de verser des dividendes à la Coopérative et des participations aux excédents aux assurés.

Notre domaine d'activités est axé sur le long terme, le volume de sinistres pouvant varier sensiblement sur des années, voire des décennies. Pour absorber des variations de cette ampleur mais aussi faire face aux évolutions défavorables des marchés financiers, le Groupe Mobilière, à défaut d'accès au marché des capitaux, doit disposer d'importants fonds propres. Répondre à cet impératif d'autofinancement durable exige des stratégies visionnaires. Les risques pris dans les affaires d'assurance et dans les placements de capitaux sont proportionnés aux fonds propres. À noter qu'avec un quotient **SST** de 494%, le Groupe Mobilière est l'un des assureurs suisses les mieux dotés en fonds propres.

Évolution stratégique des affaires

Dans un monde de plus en plus axé sur la technologie, nous continuons à privilégier le facteur humain. Nous investissons donc dans notre transformation numérique et développons notre offre, afin de rester l'assureur suisse à visage humain.

En associant intelligemment l'être humain et la machine, le physique et le numérique, nous offrons à nos clients une valeur ajoutée qui nous distingue de nos concurrents. Nous développons nos plateformes numériques et nos fonctionnalités en ligne en permanence et les interconnectons. Nous pouvons ainsi associer nos propres processus et produits avec ceux de tiers et les proposer à nos clients et à d'autres acteurs externes, ce qui nous permet d'élargir notre offre de prestations au-delà de notre cœur de métier et nous ouvre de nouvelles sources de revenus.

Innovation

Nous vivons et travaillons à une époque où le changement est permanent, si bien qu'il faut sans cesse se préparer à de nouveaux lendemains. Offrant un environnement propice à l'innovation, la Mobilière mène dans ce domaine une politique systématique et opportunément ciblée. Grâce à notre plateforme d'observation des nouvelles tendances, nous sommes à même d'analyser notre environnement et d'identifier les enjeux liés à son évolution.

La Mobilière offre un environnement propice à l'innovation, domaine dans lequel elle mène une politique cohérente et ciblée.

En 2020, nous avons élargi le champ de cette observation permanente de notre environnement. Nous appuyant sur la recherche prospective, nous suivons de près l'évolution de la société, de l'économie, de la politique et de la technologie, puis nous synthétisons nos observations dans de possibles scénarios d'avenir et évaluons les chances et les risques qu'ils présentent. Sur cette base et conjointement avec les secteurs du Comité de direction, nous définissons ensuite les mesures à prendre, de manière méthodique et systématique. La Mobilière gagne ainsi continuellement en compétences, peut tester des nouveautés et maintenir sa compétitivité. Nous fondant sur notre vision client, nous avons identifié les opportunités de demain et défini cinq priorités pour notre politique d'innovation 2021.

Données	 Protection (pro-)active des données Sécurité et protection préventive contre l'accès non autorisé aux données et informations numériques et analogiques.
Prévention	 Protection contre les pannes système et les risques associés Sinistres majeurs dus aux catastrophes naturelles, pannes de courant ou pandémies menaçant personnes et entreprises.
Nouveaux modèles de travail	 Évolution permanente de la formation Repenser la formation et l'adapter aux nouveaux profils professionnels et compétences. Pour l'individu et l'entreprise.
Solidarité	 Renforcement des réseaux de solidarité Créer et soutenir (technologiquement) des réseaux de solidarité pour lutter contre le recul de la solidarité sociale.
Durabilité	 Économie durable Conciliation des impératifs sociaux, écologiques et économiques de nos activités dans un monde toujours plus numérique.

Priorités en matière d'innovation

Plus d'informations sur:

[Kickstart Innovation](#) et [Fusion Partners](#)

Pour identifier et tester de nouvelles idées commerciales et technologies, nous collaborons avec des start-up. Partenaire des programmes Kickstart Innovation et Fusion Partners, la Mobilière épaula de jeunes entreprises travaillant à des questions qu'elle juge prioritaires, testant ainsi l'utilisation de nouvelles technologies et l'application de concepts novateurs.

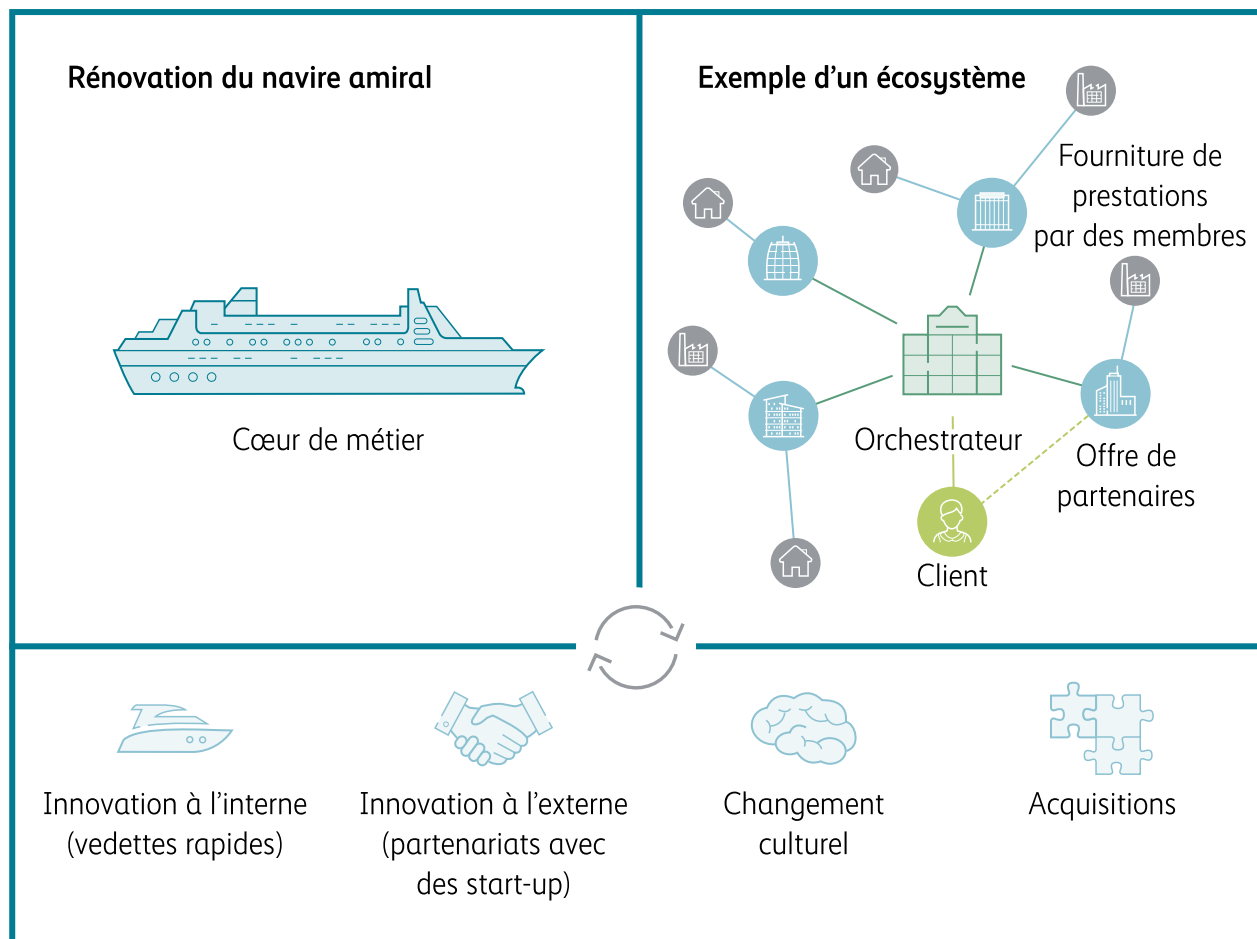
Transformation numérique

Les progrès technologiques transforment le marché toujours plus rapidement. Ils influencent le comportement des clients et, partant, leurs attentes. Nos clients veulent des offres simples et conviviales et pour les satisfaire, nous avons besoin de produits, de processus et de systèmes informatiques flexibles et compétitifs. Notre transformation numérique a donc deux objectifs prioritaires: moderniser notre cœur de métier et créer et développer des écosystèmes. Pour atteindre ces objectifs, nous investissons des sommes considérables et recrutons 150 nouveaux spécialistes, à la faveur d'un programme d'accélération adopté à cet effet. Ce programme court de 2018 à 2025 et s'ajoute à notre portefeuille de projets ordinaire.

Moderniser notre cœur de métier

L'essentiel des sommes investies dans notre portefeuille de projets profitent à notre cœur de métier, autrement dit à ce que nous appelons notre navire amiral. Tenant bien son cap depuis des décennies, ce dernier est performant, bien entretenu et de plus en plus numérisé. Nous armons en outre des speedboats très maniables, qui croisent sur le marché pour y tester de nouvelles idées commerciales et y saisir de nouvelles chances. En cas de succès, nous intégrons les speedboats au navire amiral ou en faisons des entreprises indépendantes, le but étant de couvrir entièrement les besoins de nos clients, de les fidéliser et d'en séduire de nouveaux. Si au contraire les attentes ne sont

pas remplies ou si le produit ne répond plus à nos exigences, nous cherchons une solution relais, sous la forme par exemple d'une externalisation, ou mettons fin à l'initiative. Les speedboats naviguent dans les eaux de nos écosystèmes «Location, achat, logement» et «Prestations de service pour PME», ou selon les orientations stratégiques des différents secteurs du Comité de direction.



Transformation numérique

Plus d'informations sur:

[tooyoo](#)

Succès du speedboat tooyoo

Lancé dans le domaine de la prévoyance, le speedboat tooyoo est une offre de services numériques dédiés à la thématique de la fin de vie. Cette plateforme permet de consigner ses dernières volontés et de faciliter les démarches organisationnelles et administratives incombant aux survivants après un décès. Elle propose aussi des aides et des outils facilitant l'établissement de documents juridiques, tels que mandats pour cause d'incapacité, testaments ou directives anticipées, et permet de les faire directement authentifier par acte notarié. En 2020, tooyoo a lancé plusieurs projets pilotes avec des banques, des études d'avocats et des fondations s'occupant des seniors.

Accès clients en ligne

En 2020, nous avons continué à investir dans nos accès clients en ligne. Nous répondons ainsi à un besoin en rapide croissance de nos clients actuels et potentiels, qui veulent avoir la possibilité d'interagir avec la Mobilière par voie numérique également, sans contraintes de lieu ni d'horaire. Atteindre les gens en ligne via nos accès électroniques fait donc aussi partie de nos objectifs.

Créer et développer des écosystèmes

Les prestations sont de plus en plus souvent proposées à une échelle transsectorielle. Différents produits et services sont regroupés selon une approche thématique pour former des écosystèmes d'une grande simplicité et commodité pour les clients. Ceux-ci trouvent tous les services en lien avec un thème donné à un seul et même endroit et ne doivent plus péniblement rassembler des offres dispersées. La Mobilière se concentre sur le développement de son offre dans les écosystèmes «Location, achat, logement» et «Prestations de service pour PME». Nous voulons ainsi consolider nos points forts dans notre cœur de métier. Sont prioritaires en l'occurrence les thématiques pouvant bénéficier de notre intelligence décentralisée et de notre vaste réseau d'agences générales.

Plus d'informations sur:

[Chief Happiness Officer](#)

Écosystème «Prestations de service pour PME»

Dans cet écosystème, nous renforçons notre solide position sur le marché des PME et complétons notre offre par des prestations de service numériques. À cette fin, nous misons en particulier sur notre filiale bexio SA, acquise en 2018. bexio propose aux petites entreprises, aux indépendants et aux start-up suisses des logiciels de gestion basés sur le cloud dans les domaines de la comptabilité et de la facturation. Grâce à des solutions tout-en-un, elle couvre tous les besoins administratifs d'une PME: établissement d'offres, processus automatisés de facturation et de rappel, e-banking intégré, services de gestion des produits et du stock, comptabilité en ligne avec accès direct pour la société fiduciaire, etc. Ayant encore consolidé sa position sur le marché, bexio est en voie de devenir leader du secteur. Son logiciel de gestion a déjà séduit près de 40 000 PME. Comme premier projet commun avec bexio, nous avons lancé le check-up assurances, qui permet aux PME de vérifier en quelques clics quelles assurances sont obligatoires et lesquelles sont simplement usuelles dans la branche ou recommandées. Le service Smart Insurance est par ailleurs opérationnel depuis juin 2020: si des changements ayant une incidence sur les assurances se produisent chez un client commun de bexio et de la Mobilière, ces changements sont directement transmis à la Mobilière – pour autant que le client ait autorisé l'échange de données entre les deux entreprises. Toute modification par exemple de l'inventaire, de la masse salariale ou du chiffre d'affaires déclenche ainsi une vérification de la couverture d'assurance. Le risque de sous-assurance est dès lors écarté.



Écosystème «Location, achat, logement»

Le développement continu de notre écosystème «Location, achat, logement» nous permet de compléter les offres le long du parcours client des locataires et des propriétaires. En 2020, nous avons franchi plusieurs étapes importantes.

- [aeroov](#) est une société spin-off de la Mobilière qui propose une plateforme numérique pour locataires et bailleurs. En lançant le dossier de candidature numérique, elle a fait le premier pas vers une offre d'accompagnement des locataires d'un bout à l'autre du processus de location, de la candidature à la résiliation du bail.
- Les services de nos participations [Scout24 Suisse](#) et [Credit Exchange](#) et ceux de notre filiale [SC, SwissCaution](#) complètent l'offre de l'écosystème de manière optimale.
- Avec notre nouveau partenaire Raiffeisen, nous lançons la plateforme commune pour propriétaires de logement Liiva, qui vise à couvrir tous les besoins en lien avec la propriété du logement, de l'achat à la vente, en passant par l'entretien.
- Depuis juin 2020, la Mobilière collabore avec la start-up romande PlanYourMove, qui propose un assistant numérique allégeant la corvée du déménagement. L'app aide à ne rien oublier grâce à des listes de contrôle, met à disposition des lettres types et donne des conseils ciblés.
- Lancée début 2021, la plateforme d'artisans Buildigo propose aux propriétaires et aux locataires des artisans régionaux à même de répondre à leurs besoins. Grâce à la technologie de Buildigo, la Mobilière entend regrouper son réseau d'artisans locaux sur cette plateforme en ligne, continuer à le développer et le rendre accessible à quiconque a besoin d'un artisan. Les agences générales, qui assurent le support client personnel, choisissent les artisans actifs sur la plateforme. Buildigo offre une valeur ajoutée aussi bien aux particuliers, en leur proposant des artisans qualifiés et en réduisant leur charge administrative, qu'aux PME.

Méthodes de travail agiles

Pour faire face aux défis de la numérisation, nous nous sommes progressivement convertis aux méthodes de travail agiles, si bien que notre portefeuille de projets est désormais intégralement géré selon la méthode Scaled Agile Framework (SAFe). À la faveur de mesures ciblées, nous allons poursuivre l'instauration du mode de pensée agile dans toute l'entreprise et le mettre encore davantage en pratique.

Gestion des données

Les compétences en matière d'analyse de données sont décisives pour exploiter pleinement le potentiel de la numérisation et créer de la valeur ajoutée. Durant l'exercice sous revue, nous avons intégré des éléments d'intelligence artificielle dans notre application Sinistres et établi des lignes directrices garantissant un traitement responsable des données dans un monde de plus en plus numérisé. La Mobilière entend ainsi assurer sa croissance rentable à long terme, rester innovante et offrir toujours plus de valeur ajoutée à ses clients. Pour y parvenir, nous devons exploiter le potentiel des données de manière optimale, notamment aux fins du traitement du marché, mais également au bénéfice de nos clients, par exemple en améliorant l'expérience client ainsi que l'efficacité de nos processus. La Mobilière accorde la plus haute priorité à la protection des données et à la confiance de ses clients. Nous gérons donc leurs données avec diligence et de manière responsable, y compris en matière d'évaluation et d'application des principes éthiques. Le domaine des données et celui de l'intelligence artificielle sont régis par des règles et des principes appropriés, qui permettent d'assurer la traçabilité des évaluations, de sensibiliser les collaborateurs et de répondre aux demandes de manière uniforme.

Plus d'informations sur:

[Companjon](#), [Buildigo](#), [aroov](#),
[Lightbird Ventures](#)

Acquisitions et participations

Nos acquisitions, prises de participation, créations d'entreprises et partenariats visent à renforcer notre navire amiral ou nos écosystèmes.

Ringier SA

Durant l'exercice sous revue, la Mobilière a pris une participation de 25% dans [Ringier SA](#). Ce partenariat stratégique se concentre sur l'économie de plateforme et un traitement du marché numérique ciblé au moyen de différents instruments. Les premières initiatives transversales étudiées dans l'intérêt des deux sociétés relèvent de cinq domaines thématiques: parcours client, événements, données, PME et sport. Les premiers projets ont reçu le feu vert du comité de pilotage – réunissant les CEO des deux entreprises – en automne.

Companjon Holding Ltd

Nous avons créé [Companjon](#), une assurance add-on domiciliée à Dublin, en Irlande, pour accélérer le développement de nos activités dans le monde numérique. Les assurances add-on offrent aux clients la possibilité de s'assurer au quotidien, rapidement, simplement et à court terme. Sur une plateforme de voyages, par exemple, le client ajoute l'assurance add-on à sa réservation et, en cas de retard de son vol, se voit directement créditer la somme d'assurance. Companjon nous permet de tester sur le marché de l'Union européenne, autrement dit sur un marché au volume suffisant, un modèle d'affaires original et tourné vers l'avenir, reposant sur toute une palette de solutions d'assurance exclusivement numériques.

Buildigo SA

Acquise en juillet 2020, la plateforme d'artisans [Buildigo](#) propose aux propriétaires et aux locataires des artisans régionaux pour des travaux dans un appartement, une maison ou un jardin.

aroov AG

[aroov](#) est une plateforme numérique qui accompagne les locataires pendant tout le cycle de location et met à la disposition des régies immobilières un outil de communication et de gestion simple et efficace, couvrant toute la durée du processus locatif. À l'avenir, les locataires pourront y déposer leur dossier de candidature, signer le contrat de bail, organiser leur déménagement, annoncer d'éventuels dommages et commander des services complémentaires, tels que des produits d'assurance en lien avec le logement, des conseils juridiques ou encore une garantie locative sans dépôt bancaire de SC, SwissCaution SA. Quant aux régies immobilières, aroov leur permet de numériser leurs tâches administratives ainsi que la communication avec les locataires et d'économiser ainsi du temps et de l'argent. Un projet pilote a été réalisé avec succès.

Scout24 Suisse SA

Durant l'exercice sous revue, nous avons en outre identifié et mis à profit de nouvelles synergies avec [Scout24 Suisse](#), dont nous détenons 50% des parts depuis 2016. Les échanges avec cette plateforme nous livrent de précieuses indications sur comment concevoir la transformation numérique de notre cœur de métier. En plus de l'assurance auto, FinanceScout24 compare depuis l'automne 2020 les assurances ménage de différents fournisseurs. Ce comparateur se caractérise par le fait que ses analyses ne se limitent pas aux prix, mais portent également sur les prestations des acteurs concernés, et par la possibilité de conclure une assurance en ligne. En tant que copropriétaire de Scout24 Suisse, la Mobilière soutient le développement stratégique de l'entreprise et, partant, la nouvelle plateforme de produits financiers et d'assurance.

Credit Exchange SA

[Credit Exchange](#) est une bourse B2B pour crédits hypothécaires créée en 2018. Avec Swisscom, le groupe Vaudoise Assurances et Bank Avera (anciennement Clientis Zürcher Regionalbank), la Mobilière compte au nombre à la fois des propriétaires et des clients de cette plateforme. Credit Exchange permet aux conseillers de comparer les offres de crédits hypothécaires et de trouver le meilleur taux pour leurs clients. Depuis l'été 2020, toutes nos agences générales opèrent sur le marché des hypothèques et sont à même de conseiller les clients avec compétence sur les questions financières. La Mobilière peut ainsi proposer des solutions globales dans le domaine de la propriété du logement, selon le principe du guichet unique, ce qui ouvre une nouvelle source de revenus au Groupe.

SOBRADO Software AG

La Mobilière détient une participation dans [SOBRADO](#) depuis 2019, aux côtés d'autres partenaires. En tant qu'actionnaire de référence, elle participe à la conception de l'offre de cette plateforme en ligne, qui met en relation courtiers et assureurs et facilite leur collaboration. SOBRADO a pour objectif de numériser les processus à la fois d'appel d'offres et d'offre et d'établir un standard en la matière sur le marché suisse. En 2020, d'autres partenaires ont rejoint SOBRADO.

Carvolution AG

La Mobilière est partenaire stratégique de [Carvolution](#) AG, une start-up créée il y a deux ans à Bannwil (BE). Carvolution propose des voitures en abonnement comme alternative à l'achat ou au leasing. Le client choisit un véhicule en ligne et paie ensuite un prix mensuel fixe, qui couvre tous les frais, hormis le carburant. Outre l'assurance de tous les véhicules par la Mobilière, le partenariat avec Carvolution comprend une

équipe interdisciplinaire formée de collaborateurs des deux entreprises et ayant pour mission d'identifier et d'exploiter de nouvelles synergies. En 2020, la Mobilière a accordé à Carvolution un crédit-cadre de 50 MCHF destiné à l'agrandissement de la flotte de véhicules; ce crédit doit lui être versé en plusieurs tranches.

Lightbird Ventures SA

Le capital-risque connaît un rapide essor en Suisse: rien qu'en 2020, près de 2,1 milliards de CHF ont été investis dans de jeunes entreprises. La Mobilière a créé la société Lightbird Ventures AG, domiciliée à Berne, et suit, avec sa nouvelle stratégie de capital-risque, une approche consistant à investir systématiquement dans des start-up d'importance stratégique. Même s'il s'agit aussi d'obtenir un rendement, ce ne sont pas des investissements purement financiers: l'idée est de prendre des participations minoritaires permettant d'identifier précocement les tendances susceptibles d'avoir un effet disruptif sur nos secteurs d'affaires stratégiques. De plus, nous établissons ainsi des contacts avec des start-up qui ont beaucoup à nous apprendre, surtout dans des domaines que nous ne voulons ou ne devons pas impérativement explorer nous-mêmes. La Mobilière collaborera avec un gestionnaire d'investissements externe, chargé d'observer activement le marché et d'entamer les négociations en vue d'éventuelles prises de participation dans ces start-up.

Cargo sous terrain

La Mobilière s'engage pour le développement durable de notre pays. Assumant ses responsabilités d'investisseur institutionnel, elle soutient des projets d'infrastructures durables. C'est ainsi que dans une perspective de décongestion des réseaux de transport, elle est un des grands investisseurs suisses soutenant la phase d'autorisation de construire du premier tronçon de Cargo sous terrain, qui doit relier la région de Härkingen-Niederbipp à Zurich à partir de 2031. Cargo sous terrain est un système logistique complet automatisé pour le transport souterrain flexible de marchandises de petite taille. Des tunnels relieront des sites de production et des sites logistiques aux centres-villes. En surface, Cargo sous terrain distribuera les marchandises dans des véhicules écologiques et contribuera ainsi à réduire les émissions nocives dans les agglomérations. Le système servira aussi bien à l'approvisionnement qu'à l'élimination (déchets, recyclage). Enfin, l'énergie nécessaire à son exploitation proviendra de sources renouvelables.

Une condition essentielle de la réalisation de Cargo sous terrain est l'adoption d'une loi régissant ce nouveau mode de transport de marchandises. Le 28 octobre 2020, le Conseil fédéral a adopté le message concernant la loi fédérale sur le transport souterrain de marchandises (LTSM), à l'intention des Chambres fédérales. Un grand pas en avant a ainsi été accompli vers la réalisation de Cargo sous terrain.

Partenaires de distribution et plateformes comparatives

Notre croissance supérieure à celle du marché, nous la devons aussi à nos partenaires de distribution. Bien rodée et fructueuse, notre collaboration avec les caisses maladie Concordia et Sanitas se poursuit, de même qu'avec les comparateurs en ligne Comparis et FinanceScout24. En prévoyance professionnelle, nous coopérons depuis des années avec Swiss Life et PAX (solutions d'assurance complète), ainsi qu'avec diverses fondations collectives. De plus, notre partenariat de distribution avec la Poste visant les particuliers et les PME connaît toujours un franc succès. À la faveur de divers projets pilotes, nous testons régulièrement de nouvelles possibilités de renforcer cette

coopération. Enfin, la Mobilière étudie des partenariats d'un genre nouveau visant à augmenter encore le volume de ses contacts clients. La transformation numérique offre en effet aux entreprises partenaires de nouvelles possibilités de se présenter sur le marché et d'y séduire des clients avec des prestations de services, des plateformes et des produits communs.

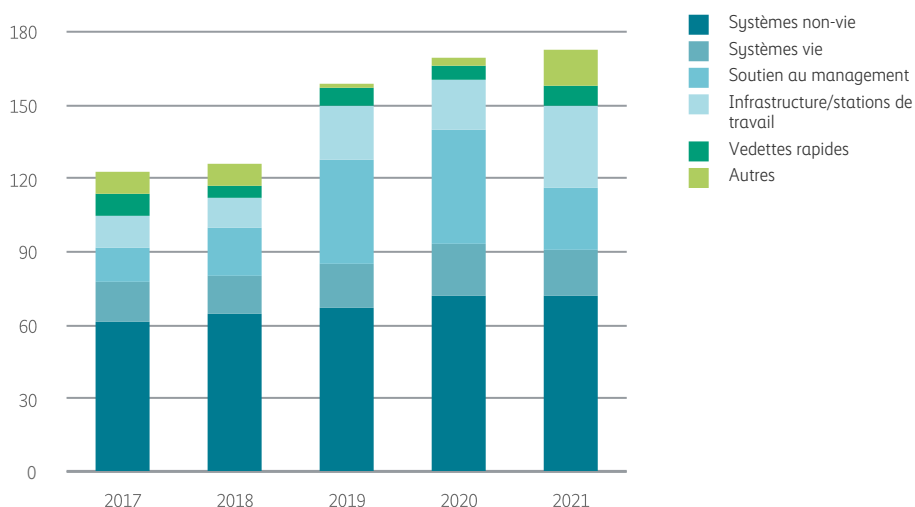
Partenariat stratégique avec Raiffeisen

Le Groupe Raiffeisen – première banque retail de Suisse – et la Mobilière ont conclu un partenariat stratégique. Les deux entreprises ont plusieurs points communs: elles jouissent d'une excellente réputation, se concentrent sur le marché suisse, sont très bien implantées régionalement et ont une base coopérative. Outre la transmission réciproque de produits d'assurance, de prévoyance et de banque en exclusivité, le partenariat prévoit l'élaboration de produits et de services communs axés sur les jeunes clients, les familles et les PME. De plus, la plateforme commune Liiva doit couvrir tous les besoins des propriétaires de logement. Grâce à ce partenariat, les clients profitent de compétences accrues et d'un large assortiment de produits coordonnés entre eux. Cette coopération en matière de distribution est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2021.

Principaux investissements

Nous continuons à beaucoup investir dans des projets, avec pour objectifs d'augmenter les avantages client, de simplifier les processus et d'en accroître l'efficacité ainsi que d'augmenter la satisfaction des collaborateurs. En 2020, les investissements opérés dans tous les secteurs de l'entreprise ont atteint environ 170 MCHF. Comme en 2019, ce montant inclut les fonds provenant du programme d'investissement supplémentaire destiné à accélérer la transformation numérique.

Répartition et évolution des investissements en MCHF



Y compris frais de personnel interne, frais de prestataires externes ainsi que frais des immobilisations corporelles et incorporelles. Chiffres 2021 basés sur valeurs planifiées.

Renouvellement des systèmes informatiques

En 2020, comme lors de l'exercice précédent, nous avons mis la priorité sur la poursuite du renouvellement complet de nos systèmes informatiques. Grâce à l'utilisation généralisée de technologies modernes, nous sommes à même de garantir une satisfaction élevée de nos clients dans le monde numérique également. Nous renouvelons nos systèmes par étapes, en nous concentrant sur la numérisation des secteurs aussi bien vie que non-vie. Durant l'exercice sous revue, nous avons posé un jalon important: l'assurance de protection juridique peut désormais être conclue intégralement en ligne. La police est ainsi disponible immédiatement après la conclusion, également sur le portail clients et dans l'application Mobilière. Avec cette étape majeure, nous avons jeté les bases de la modernisation future de tous les autres produits d'assurance et des processus clés dans le secteur non-vie. Après l'assurance de protection juridique, la numérisation se poursuivra avec les assurances pour PME.

Nous nous sommes donc encore rapprochés de notre objectif, qui est de traiter tous les sinistres de toutes les branches sur notre plateforme de sinistres de pointe Mobiliar Claims System. Après l'intégration de l'assurance de protection juridique, nous allons encore en étendre l'infrastructure. De nouvelles étapes ont aussi été franchies vers la numérisation du traitement des sinistres des assurances de personnes.

Nous renouvelons en outre le système central de la prévoyance privée. Les nouvelles affaires sont traitées directement dans le nouveau système depuis 2019 et la migration de toutes les polices conclues auparavant s'est achevée en 2020. Nous avons ainsi pu lancer un produit de prévoyance de conception entièrement nouvelle: [l'assurance épargne prévoyante](#).

Enfin, durant l'exercice sous revue, nous avons développé le système de gestion des prestations de la prévoyance professionnelle, avec notamment la mise en service de l'échange numérique d'informations avec les fondations collectives.

Gestion numérique des leads et des campagnes

Nous investissons dans un système moderne de gestion numérique des leads et des campagnes. Le but est de mieux connaître nos clients potentiels et de multiplier les contacts clients dans le monde numérique également. C'est une condition importante du maintien de notre croissance supérieure à celle du marché.

Quatrième génération du logiciel SAP

Nous avons commencé à déployer la quatrième génération du logiciel SAP en 2018. Ce projet implique de profondes modifications de nos processus dans plusieurs domaines: finances, controlling, encaissement/décaissement et logistique. Le nouveau système est mis en œuvre dans sa version standard, de manière à pouvoir en étendre les fonctions sans difficultés et modifier le logiciel simplement, rapidement et sans grands risques. En 2020, nous avons assuré avec succès la migration de la comptabilité de nos filiales bexio SA et Trianon SA sur la nouvelle plateforme SAP S/4HANA. Protekta Assurance de protection juridique SA a suivi le mouvement avec effet au 1^{er} janvier 2021. Toutes les autres sociétés du Groupe seront migrées sur la nouvelle plateforme d'ici au 1^{er} janvier 2022.

Affaires hypothécaires

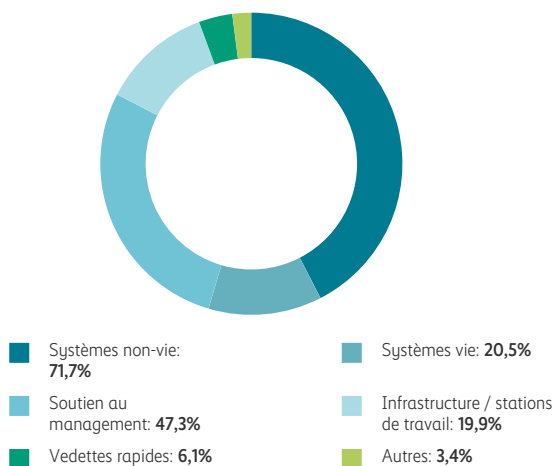
En matière d'affaires hypothécaires, nous entendons consolider notre position dans le segment des particuliers. C'est pourquoi nous investissons dans le développement de ces affaires. Nous avons déjà jeté les bases de la distribution d'hypothèques par nos agences générales et conclu les premiers contrats. L'étape suivante se concentre sur l'augmentation du degré d'automatisation et sur la connexion avec les interfaces de nos partenaires. Avec les hypothèques Mobilière, nous nous assurons une nouvelle source de revenus, renforçons durablement notre cœur de métier, défendons nos interfaces clients et augmentons notre présence sur le marché.

Valeur ajoutée pour les clients et efficacité accrue grâce à la numérisation

Nous investissons continuellement dans des domaines qui apportent une valeur ajoutée directe à nos clients, par exemple dans l'optimisation du système de feed-back après un sinistre ou un entretien de conseil ou dans la nouvelle fonction «live chat» de Mobi24. C'est ainsi qu'au téléphone et à l'e-mail s'ajoute désormais la possibilité de joindre Mobi24 et d'obtenir de l'aide par messagerie instantanée. En 2020, nous avons également investi dans des projets visant des gains d'efficacité, tels que le négoce électronique de titres ou un nouvel outil simplifiant la gestion des assurances de flottes de véhicules.

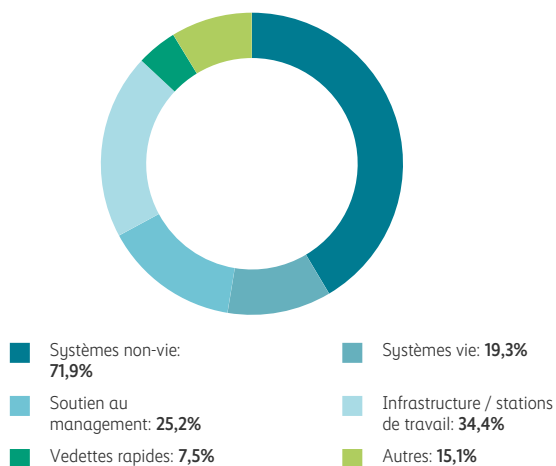
Répartition des investissements dans des projets en 2020

Répartition du volume d'investissements



Répartition des investissements dans des projets en 2021

Répartition du volume d'investissements



Plus d'informations sur:

[Collaborateurs et univers de travail](#)

Relevons enfin que nous investissons des sommes considérables non seulement dans des technologies et des projets, mais également dans la carrière, la santé et la satisfaction de nos collaborateurs.

Objectifs

Déterminés à maintenir notre croissance rentable supérieure à celle du marché, nous entendons conserver notre position de leader des assurances ménage, entreprise, protection juridique et garantie locative, ainsi que de l'assurance vie risque pour particuliers. Pour atteindre ces objectifs, nous avons systématiquement poursuivi nos initiatives de croissance ainsi que la mise en œuvre de notre stratégie de transformation numérique, tout au long de l'exercice sous revue. Nous étoffons en outre continuellement l'effectif des agences générales depuis plusieurs années, afin de maîtriser le surcroît de travail de suivi des clients et de gestion des sinistres qui en résulte. Dans le même temps, nous avons nettement gagné en efficacité, grâce au recours à des technologies modernes.

Plus d'informations sur:

[Non-vie et vie](#)

Dans les affaires non-vie, nous avons régulièrement réexaminé nos produits et services en cours d'exercice, les développant en fonction de l'évolution des besoins des clients.

Dans les affaires vie, nous inspirons une grande confiance, grâce à notre forte capitalisation, mais aussi à notre base coopérative, qui nous permet de suivre une stratégie durable, sans conflits entre les intérêts du propriétaire et ceux des clients. Nous continuons à viser une croissance rentable dans les trois segments des particuliers, des PME et des institutions de prévoyance. Pour assurer cette croissance, nous proposons des solutions innovantes sur divers canaux de distribution et cherchons à mieux exploiter le potentiel de vente croisée disponible. Nous voulons par exemple profiter de notre vaste portefeuille non-vie pour croître dans le secteur de l'assurance vie individuelle grand public. En prévoyance privée, nous entendons également maintenir notre croissance supérieure à celle du marché. Nous avons aussi pour objectif de consolider notre bonne position sur le marché de l'assurance risque. Enfin, en prévoyance professionnelle, nous voulons renforcer notre position dans le peloton de tête des fournisseurs de solutions de réassurance d'institutions de prévoyance.

Objectifs en matière de bénéfice et de rendement

La Mobilière est une entreprise entièrement autofinancée, non tributaire du marché des capitaux, et dont les objectifs de rendement sont axés sur le long terme. Ces objectifs sont fixés et leur réalisation est mesurée selon des critères orientés profits et pertes, ainsi que selon les principes régissant la gestion de la valeur économique (economic value management). Ces deux approches distinctes sont à la base du calcul des objectifs de rendement. Ceux-ci sont définis de manière à garantir le financement de la croissance du volume d'affaires, le respect des exigences en matière de capital-risque, le paiement du dividende à la Mobilière Suisse Société Coopérative et le versement à bien plaisir de participations aux excédents aux assurés non-vie.

Compte de valeur ajoutée

Le compte de valeur ajoutée présente la valeur créée dans les affaires d'assurance et les opérations financières, ainsi que son utilisation en faveur des différentes parties prenantes.

Quelque 2,2 millions de clients comptent sur nous pour être non seulement conseillés avec compétence, mais encore indemnisés rapidement et simplement en cas de sinistre. Les assurances permettent notamment à chacun de se déplacer en toute quiétude, sans risquer de devoir supporter des prétentions en responsabilité civile ou les conséquences financières d'un accident. De même, certains engagements, tels que l'achat d'une maison, ne peuvent souvent être souscrits que parce que le risque décès est couvert par une assurance.

La Mobilière redistribue près de 2,6 milliards de CHF, soit une part de 60%, de sa valeur ajoutée à ses clientes et à ses clients.

Enfin, l'activité économique des entreprises est tributaire de la certitude que les assurances les indemniseront en cas de besoin. Fidèle aux principes de la coopérative, la Mobilière prend en outre des engagements particuliers, qui vont au-delà des aspects évoqués ci-dessus. C'est ainsi que nos objectifs d'entreprise sont systématiquement axés sur une création de valeur durable. Pour nous, la réussite économique est le moyen qui nous permet d'être à la hauteur de nos responsabilités envers nos clients, nos collaborateurs et la société.

Origine de la valeur ajoutée

Notre compte de valeur ajoutée affiche une création de valeur de 4,248 milliards de CHF (2019: 4,113 milliards). Les prestations de la Mobilière Suisse Société Coopérative – unique propriétaire du Groupe Mobilière – ne figurent pas dans ce compte. Par rapport à l'exercice précédent, la contribution des affaires d'assurance à ce résultat a augmenté, en raison de l'évolution positive des volumes de primes tant en non-vie qu'en vie, alors que la contribution globale des affaires financières a légèrement baissé. Les mesures décrétées partout dans le monde pour endiguer la propagation du coronavirus ont provoqué la plus forte chute du produit intérieur brut que nous ayons connue depuis des décennies. Les marchés financiers, eux aussi, ont vu leurs cours s'effondrer, pour se reprendre vers la fin de l'année. Les «autres affaires» englobent les services de conseil, d'expertise et de centre d'appel ainsi que ceux de gestion administrative d'institutions de prévoyance et de ressources humaines, auxquels s'ajoutent des services de comptabilité et de facturation pour PME. La prestation globale est présentée déduction faite des prestations préalables relevant des affaires d'assurances et de placement de capitaux, ainsi que d'autres prestations préalables. Durant l'exercice sous revue, la Mobilière a généré une valeur ajoutée d'environ CHF 818 000 par poste à temps plein, un montant élevé qui s'inscrit dans la norme pour un prestataire de services financiers.

Place du secteur financier dans l'économie suisse

Les assurances et les banques revêtent toujours une grande importance pour l'économie suisse, et contribuent à peu près dans les mêmes proportions à la création de valeur du secteur financier. Selon une étude de l'institut de recherche BAK Economics AG, en 2019, 10% de la valeur ajoutée ont été générés directement par le secteur financier. Ce dernier emploie une personne active sur vingt dans notre pays.

Un actionnaire frugal

Unique propriétaire, la Coopérative a pour but statuaire de promouvoir l'assurance directe selon les principes de la coopérative, si bien qu'il n'y a pas de conflit entre ses intérêts et ceux des clients. Depuis des années, elle se contente d'un dividende relativement modeste. Comme le montrent les graphiques et le compte ci-après, la plus grande partie de la valeur ajoutée – soit près de 2,6 milliards de CHF ou 60% – est utilisée au profit des clients.

En non-vie, les frais de sinistres se sont accrus, en raison de la pandémie de Covid-19. Dans le secteur vie, les dépenses ont également augmenté, tant en vie individuelle qu'en vie collective, par suite de l'augmentation des prestations d'assurance. Quant aux participations contractuelles aux excédents, elles sont en légère hausse par rapport à 2019. Comme les années précédentes, les collaborateurs des agences générales et des Directions ont bénéficié de la deuxième part la plus importante de la valeur ajoutée, soit environ 1 milliard de CHF. Les impôts sur le bénéfice et sur le capital ont augmenté par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par le fait que le montant comptabilisé en 2019 comportait des effets uniques au niveau des impôts différés en raison de baisses d'impôts pour entreprises.

La Mobilière utilise environ 24% de sa valeur ajoutée au profit des collaborateurs de ses agences générales et des sites de Direction.

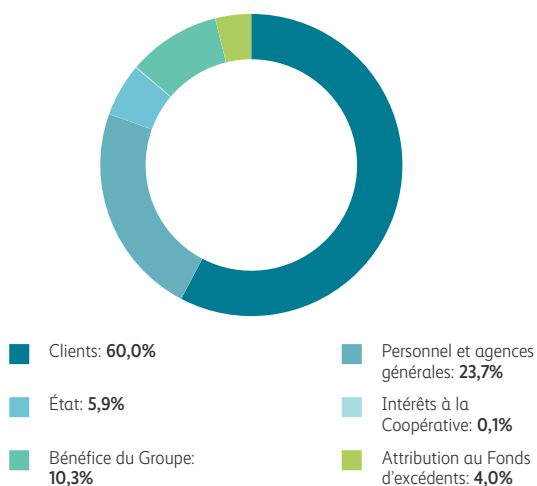
Nos prestations à l'État comportent également – regroupés sous «Autres impôts et taxes» – les droits de timbre et la taxe sur la valeur ajoutée, ainsi que les contributions au service du feu, à la prévention des accidents et à la sécurité routière. La forte croissance persistante des affaires non-vie s'est traduite par une augmentation en particulier des montants payés au titre des droits de timbre. Nos prestations à la Coopérative comprennent les intérêts sur son prêt et sur le compte courant, ainsi qu'un dividende.

La rétention de bénéfice sert à garantir le développement et la pérennité de l'entreprise. Le bénéfice du Groupe est net de l'attribution de 200 millions de CHF au Fonds d'excédents. Correspondant à environ la moitié du résultat des affaires non-vie, ce montant est destiné à de futurs versements, à bien plaisir, de participations aux excédents à nos clients.

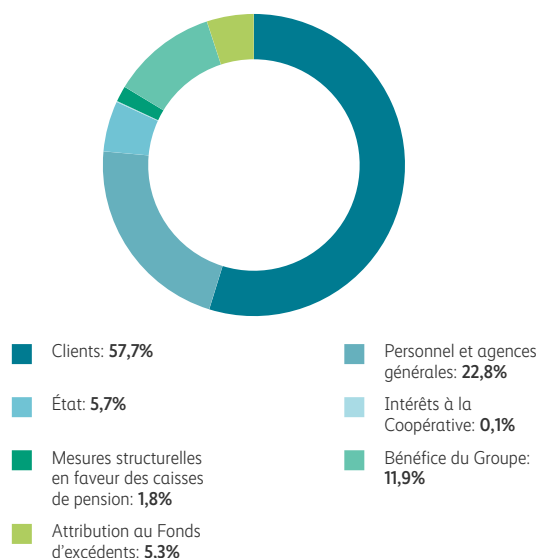
Compte de valeur ajoutée

en millions de CHF	2020	2019
Origine		
Prestation globale résultant des affaires d'assurances	4 234,1	4 093,5
Prestation globale résultant des opérations financières	373,6	397,8
Prestation globale résultant des autres affaires	139,5	136,2
Prestation globale	4 747,2	4 627,6
Prestations préalables perçues	-465,6	-480,6
Amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	-33,9	-33,5
Valeur ajoutée	4 247,7	4 113,4
Utilisation		
Participations contractuelles aux excédents	66,7	63,6
Frais de sinistres non-vie	1 785,3	1 656,7
Prestations d'assurance vie	698,5	652,7
Prestations aux clients	2 550,5	2 373,0
Prestations au personnel et aux agences générales	1 006,2	942,4
Impôts sur le bénéfice et le capital	33,5	25,3
Autres impôts et taxes	219,7	211,2
Prestations à l'État	253,2	236,5
Mesures structurelles en faveur des caisses de pension	0,0	73,0
Rétention du bénéfice	207,8	238,6
Dividende à la Coopérative	30,0	30,0
Attribution au fonds d'excédents des assurés	200,0	220,0
Bénéfice du Groupe	437,8	488,6
Valeur ajoutée	4 247,7	4 113,4

Utilisation de la valeur ajoutée 2020



Utilisation de la valeur ajoutée 2019



Coopérative

Rapport de la Coopérative	38
Rapport annuel de la Coopérative	41
Délégués	44
Conseil d'administration	46
Comptes annuels	48
Annexe aux comptes annuels	51
Rapport de l'organe de révision	57

Rapport de la Coopérative

Le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative détermine la philosophie et la stratégie du Groupe Mobilière. Il définit également son positionnement auprès du grand public.

Assemblée des délégués

Conformément à l'ordonnance 2 COVID-19 édictée par le Conseil fédéral, l'Assemblée ordinaire des délégués 2020 s'est tenue par voie écrite. À cette occasion, les délégués ont approuvé le rapport de gestion de la Coopérative, les comptes annuels 2019 et le rapport de situation de la Coopérative. Ils ont également pris acte des états financiers établis selon une norme comptable reconnue conformément aux recommandations Swiss GAAP RPC. Les délégués ont en outre décidé de la répartition du bénéfice résultant du bilan et donné décharge au Conseil d'administration.

Plus d'informations sur:

[Délégués de la Mobilière Suisse Société Coopérative](#)

L'Assemblée des délégués a élu au Conseil d'administration Gina Domanig, Heinz Herren, Irene Kaufmann, Yvonne Lang Ketterer, Stefan Mäder, Tobias Pfeiffer, Rolf G. Schmid et Nicola Thibaudeau pour un mandat de trois ans, et réélu Christian Krüger pour un mandat de deux ans. Rudolf Stämpfli (jusqu'à la vice-président du Conseil d'administration), Fritz Schiesser et Pascale Bruderer ont quitté le Conseil d'administration. Aymo Brunetti (Biel-Benken) et Anja Wyden Guelpa (Genève) ont été nouvellement élus pour un mandat de trois ans. La société KPMG SA, Zurich, a été reconduite dans son mandat d'organe de révision pour l'exercice 2020. Les délégués ont en outre désigné la commission de contrôle électoral en vue du prochain renouvellement partiel de l'Assemblée des délégués.

Un livestream destiné aux délégués s'est tenu le 15 mai 2020, à des fins d'information. Il s'agissait pour le président du Conseil d'administration et le CEO de présenter les points essentiels du dernier exercice ainsi que la situation de la Mobilière dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

Des séances d'information supplémentaires ont été organisées à l'automne dans quatre régions de Suisse à l'intention des délégués, afin de favoriser le dialogue en cercle plus restreint.

Conseil d'administration

En 2020, le Conseil d'administration a tenu trois séances ordinaires.

Plus d'informations sur:

[Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative](#)

Séance de printemps

Lors de sa séance de printemps, le Conseil d'administration a préparé l'Assemblée des délégués et pris acte du rapport d'activités du Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA ainsi que du rapport du Comité de direction pour l'exercice 2019. En outre, il a élu tous les membres du Comité de positionnement de la Coopérative pour un mandat d'un an. Irene Kaufmann (Zurich) et Yvonne Lang Ketterer (Wädenswil) ont été nouvellement élues au Comité de gouvernance en vue de remplacer les membres sortants Rudolf Stämpfli et Fritz Schiesser. Les autres membres ont été réélus. Les tâches du Comité de gouvernance sont expliquées au chapitre [Gouvernement d'entreprise](#). Le Conseil d'administration a par ailleurs réélu, pour un mandat de trois ans, Markus Hongler et Dorothea Strauss au Conseil de fondation de la Fondation du Jubilé de la Coopérative. Le 15 mai 2020, Irene Kaufmann (Zurich) a été élue vice-présidente du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration a approuvé le rapport semestriel sur les activités de positionnement. Il a de plus approuvé l'octroi d'un soutien unique pour des travaux d'extension dans le cadre du projet «Papiliorama 2030».

Lors de l'assemblée générale de la Mobilière Suisse Holding SA qui a suivi sa séance, le Conseil d'administration a exercé les droits attachés à la Mobilière Suisse Société Coopérative en tant qu'actionnaire unique. Bruno Dallo, Elgar Fleisch, Irene Kaufmann, Stefan Mäder et Tobias Pfeiffer ont été réélus pour siéger au sein du Conseil d'administration, pour un mandat de trois ans. Heinz Herren (Bolligen) a été nouvellement élu pour la même période. La société KPMG SA, Zurich, a été reconduite dans son mandat d'organe de révision pour l'exercice 2020. L'Assemblée générale a approuvé les comptes consolidés 2019 du Groupe, de même que les comptes annuels 2019 de la Mobilière Suisse Holding SA et l'utilisation de son bénéfice. Enfin, conformément à l'annexe 1 du «Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise», l'Assemblée générale a pris acte du rapport sur la rémunération ainsi que des montants perçus par les membres du Conseil d'administration de la Holding, le CEO et les membres du Comité de direction.

Plus d'informations sur:



[La stratégie climatique de la Mobilière](#)

Séance de septembre

Lors de sa séance d'automne, le Comité de direction a informé le Conseil d'administration de l'évolution des affaires au deuxième trimestre ainsi que du résultat semestriel. Le Conseil d'administration a approuvé les propositions de vote pour l'élection des délégués 2021 à l'attention de l'ensemble des membres de la Coopérative dans les cantons concernés. Il a élu Daniel Eduard Nerlich (Freienstein) pour un mandat de trois ans au Conseil de fondation de la Fondation du Jubilé de la Coopérative en vue de remplacer Madeleine Schuppli, qui a remis son mandat. Le Conseil d'administration a également approuvé le rapport semestriel sur les activités de positionnement et le budget 2021. Il s'est aussi penché sur la stratégie climatique de la Mobilière et sur le soutien de projets en faveur de la protection du climat. Diverses propositions de financement en lien avec le positionnement ont en outre été approuvées: développement de l'Atelier du Futur (projet axé sur la promotion de la jeunesse), prolongation des partenariats de recherche avec l'EPFL et l'EPFZ, partenariat avec le Fotomuseum Winterthur, partenariat avec le camp fédéral 2022 du Mouvement Scout de Suisse et extension du partenariat avec la fondation Risiko-Dialog.

Plus d'informations sur:

[Notre engagement en faveur des sports de salle](#)

Séance de novembre

Lors de sa séance de novembre, le Conseil d'administration s'est livré, comme de coutume, à une analyse approfondie de divers thèmes de positionnement, l'accent étant mis cette fois-ci sur le soutien de projets de protection du climat en Suisse. En complément aux mesures publiques visant à atténuer les conséquences du Covid-19, la Mobilière apportera également son soutien au secteur du sport. Le Conseil d'administration a décidé de prendre en charge les garanties liées à un prêt de la Confédération et de se porter caution pour les clubs de sport. Sont concernés les clubs des plus hautes ligues de handball, de volley-ball, de basket-ball et d'unihockey, soit les quatre sports de salle avec lesquels la Mobilière a développé un étroit partenariat depuis plusieurs années.

Comité de positionnement de la Coopérative

En 2020, le Comité de positionnement de la Coopérative a tenu quatre séances, qui visaient à préparer les points à l'ordre du jour des séances du Conseil d'administration.

Plus d'informations sur:

[Comptes annuels, compte de profits et pertes, bilan, annexe aux comptes annuels](#)

Comptes annuels

Les comptes annuels de la Mobilière Suisse Société Coopérative présentent un bénéfice de 27,5 MCHF (exercice précédent: 22,5 MCHF). Le compte de profits et pertes comprend les produits des participations provenant du dividende de 30,0 MCHF (exercice précédent: 25,0 MCHF), les produits d'intérêts du prêt accordé à la Mobilière Suisse Holding SA, soit 1,1 MCHF (comme l'exercice précédent), et ceux des créances en compte courant, soit 1,2 MCHF (comme l'exercice précédent), ainsi que les charges et les impôts, soit 4,8 MCHF (comme l'exercice précédent).

La fortune investie se compose essentiellement de la participation dans la Mobilière Suisse Holding SA et du prêt accordé à cette dernière. Les actifs circulants se montent à 164,8 MCHF (exercice précédent: 157,9 MCHF). Le Fonds d'excédents, qui fait partie des fonds étrangers, s'élève à 107,2 MCHF (2019: 103,2 MCHF). De ce montant, 18,2 MCHF sont réservés au financement de projets de prévention, 6,0 MCHF à la recherche fondamentale et 25,7 MCHF à d'autres thèmes. Les fonds propres (avant utilisation du bénéfice) ont légèrement diminué de CHF 53 000, passant à 960,7 MCHF.

Utilisation du bénéfice

La proposition relative à l'utilisation du bénéfice résultant du bilan, qui se monte à 87,7 MCHF, est présentée dans l'annexe aux comptes annuels de la Coopérative. Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée des délégués, qui se tiendra le 19 mai 2021, de l'approuver. Cette proposition prévoit notamment d'attribuer 22,0 MCHF au Fonds d'excédents, comme l'exercice précédent.

Rapport annuel de la Coopérative

But statutaire

Selon ses statuts, la Mobilière Suisse Société Coopérative a pour but de promouvoir l'assurance directe sur une base coopérative. Conformément à la stratégie du propriétaire adoptée par le Conseil d'administration, la Coopérative assure la mise en œuvre de son but statutaire principalement par une participation directe dans la Mobilière Suisse Holding SA et accessoirement par le renforcement du positionnement de la Mobilière comme coopérative auprès du public suisse.

Contexte légal et réglementaire

Aucun changement légal ou réglementaire de nature à affecter spécialement la Mobilière Suisse Société Coopérative n'a été relevé pendant l'exercice sous revue.

Notre engagement

Nous nous engageons depuis des décennies en faveur de projets culturels, écologiques et sociaux dans toute la Suisse. Le soutien de la capacité d'innovation est aussi un facteur toujours plus important de notre engagement. Nos actions sont possibles grâce à l'ancrage coopératif de la Mobilière et à la constance de ses bons résultats.

Plus d'informations sur:



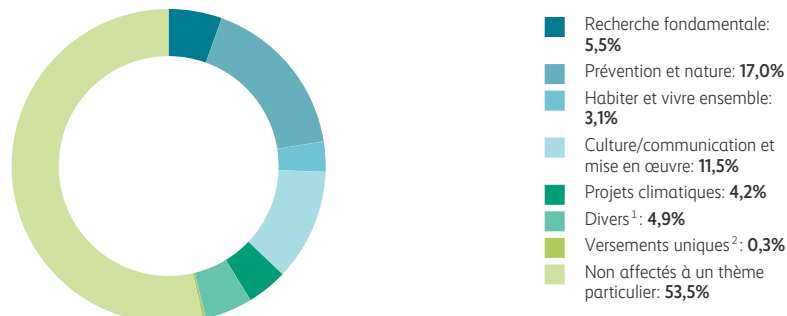
[La stratégie climatique de la Mobilière](#)

En 2020, malgré les défis particuliers posés par la situation sanitaire, nous avons su assumer nos responsabilités. Tous les partenariats en cours ont continué de bénéficier de notre soutien, même sous d'autres conditions. Nous sommes convaincus que notre action dans le domaine de la recherche, du développement durable et de la créativité contribue au développement d'une culture de l'innovation à la fois responsable et inspirée. La Mobilière Suisse Société Coopérative soutient des projets de recherche à l'Université de Berne et aux EPF de Zurich et de Lausanne. Nous créons en Suisse de nouvelles plateformes dédiées aux échanges entre culture, science et société, encourageons les projets de prévention des dangers naturels dans tout le pays et aidons les PME et ONG suisses à développer leur capacité d'innovation. Depuis 2018 et le lancement de l'Atelier du Futur, nous incitons activement les jeunes à prendre leur avenir en main et à le construire de manière positive. La Coopérative soutient d'autres thématiques et projets culturels, sociaux ou d'utilité publique en versant une part de son bénéfice à la Fondation du Jubilé et au Fonds de donations. La stratégie climatique, mise en place en 2020, est une autre contribution essentielle de la Mobilière à un avenir positif.

Conviction, indépendance et solidité financière, telles sont les bases de notre fort engagement. La Mobilière Suisse Société Coopérative est largement dotée en fonds propres. Ses fonds étrangers sont constitués pour l'essentiel du Fonds d'excédents, qui est mis à contribution, par exemple, pour soutenir des projets de prévention, financer des chaires universitaires ou promouvoir l'innovation. 46,5% des ressources du Fonds d'excédents sont affectés à des thématiques concrètes.

Fonds d'excédents

État au 31.12.2020



¹ Idée coopérative Genossenschaft, garantie du prêt Covid-19 aux fédérations de sport de salle

² Digital Dialog, Swissbike Park, Learning Center HSG, Papiliorama, Fotomuseum Winterthur

Financement des investissements

En 2020, la Mobilière Suisse Société Coopérative a perçu de sa filiale, la Mobilière Suisse Société Holding SA, un dividende de 30,0 MCHF, qui lui permet d'investir dans des tableaux et autres objets d'art. Durant l'exercice sous revue, elle a consacré à ces acquisitions un montant de CHF 628 511. Aucun autre investissement n'a été réalisé. La Coopérative s'engage par ailleurs en faveur de thématiques sociales et sociétales.

Évaluation des risques

Sauf dispositions contraires inscrites dans la loi, les statuts ou le règlement d'organisation de la Coopérative, la gestion de la Coopérative est déléguée à la Mobilière Suisse Holding SA. Ainsi, les décisions stratégiques sur les questions de positionnement appartiennent certes au Conseil d'administration de la Coopérative, mais la conduite et la mise en œuvre opérationnelle des activités qui en découlent sont déléguées à la Holding. Les tâches de conduite du Groupe, autrement dit des sociétés chapeautées par la Holding, y compris le positionnement de la Mobilière en tant que groupe d'assurance, sont aussi assumées par la Holding. De plus, la mise en œuvre du système de contrôle interne de la Coopérative est du ressort du Conseil d'administration de la Holding.

La Coopérative est exposée à un risque stratégique, dans la mesure où le Conseil d'administration de la Holding pourrait en assurer la gestion de façon non conforme au but statutaire. Pour parer à une telle éventualité, le Conseil d'administration de la Coopérative – auquel il appartient d'exercer les droits d'actionnaire de la Coopérative lors de l'assemblée générale de la Holding – doit choisir les membres du Conseil d'administration de la Holding avec toute la diligence requise, leur donner les instructions nécessaires et remplir ses obligations de contrôle et de surveillance. Pour préparer ses décisions d'élection, le Conseil d'administration de la Coopérative est assisté par le [Comité de gouvernance](#). La Coopérative est également exposée à des risques de marché, autrement dit de perte de valeur de sa participation dans la Holding et de son prêt à cette dernière. C'est pourquoi le Conseil d'administration de la Coopérative est régulièrement tenu informé de la marche des affaires du groupe d'assurance.

Le Conseil d'administration de la Coopérative vérifie en outre, lors de l'approbation des comptes consolidés de la Holding, que les coopérateurs – en leur qualité de preneurs d'assurance de la Mobilière Suisse Société d'assurances SA – bénéficient d'une participation appropriée au résultat.

Enfin, la Coopérative est exposée à des risques stratégiques et de réputation découlant de son positionnement auprès du public suisse. Pour se prémunir contre ces risques, le Comité de positionnement effectue une analyse approfondie des thématiques de positionnement retenues, prépare en conséquence les décisions stratégiques de fond du Conseil d'administration et surveille la mise en œuvre des mesures de positionnement adoptées. Le Comité de positionnement et le Conseil d'administration de la Coopérative sont informés des activités de positionnement par la voie de rapports semestriels.

Changements dans la conduite

La gestion de la Coopérative tout comme les tâches de conduite du Groupe étant déléguées à la Mobilière Suisse Holding SA, il n'existe, au niveau de la Coopérative, ni comité de direction ni cadres dirigeants ou collaborateurs. Durant l'exercice sous revue, des changements sont intervenus au sein du Conseil d'administration avec le départ de Rudolf Stämpfli, Fritz Schiesser et Pascale Bruderer. Le 15 mai 2020, Aymo Brunetti (Biel-Benken) et Anja Wyden Guelpa (Genève) ont été nouvellement élus au Conseil d'administration pour un mandat de trois ans.

Plus d'informations sur:

[Notre responsabilité sociétale et entrepreneuriale](#)

Activités de recherche et développement

Le savoir est essentiel pour faire bouger les lignes. En cela, la transmission du savoir joue un rôle déterminant. C'est pourquoi la Coopérative veille à rendre le savoir accessible au plus grand nombre et n'hésite pas à investir dans une recherche et une science d'excellence. En témoignent les partenariats de recherche majeurs conclus avec l'Université de Berne et les EPF de Zurich et de Lausanne.

Événements exceptionnels

Aucun événement exceptionnel n'a eu lieu durant l'exercice sous revue.

Plus d'informations sur:

[Vers la Coopérative ainsi que le contenu et l'état d'avancement des activités de positionnement](#)

Perspectives

La Mobilière Suisse Société Coopérative est la propriétaire unique de la Mobilière Suisse Holding SA. Ses actifs sont constitués pour l'essentiel de sa participation dans la Holding et de son prêt de 150 MCHF à cette dernière. Aucun changement n'est envisagé. Comme indiqué dans [le rapport de la Coopérative](#), le dividende annuel s'élève à 30,0 MCHF. Ce dividende sert notamment à garantir le financement des activités de positionnement. Dans le cadre de l'utilisation du bénéfice résultant du bilan 2020, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée des délégués 2021 d'affecter à nouveau 22,0 MCHF au Fonds d'excédents. Le succès des activités de la Holding est une condition indispensable pour garantir la vitalité et l'évolution positive et durable de la Coopérative.

Délégués

État au 1^{er} janvier 2021

Région Ouest

Canton de Berne	Walter Althaus, Aarwangen Thomas Baumann, Berne Bernhard Bischoff, Thoune Andreas Blank, Aarberg Beat Bräm, Anet Daniel Dünner, Moutier Robert Elsässer, Berthoud Barbara Hayoz, Berne Danielle Hess, Berne Hans Hiltebrand, Herzogenbuchsee Pia Hirschi, Thoune Jörg Huggenberger, Rüti bei Riggisberg Thomas Hurni, Sutz Hans Jordi, Oberhofen	Tobias Leuenberger, Lüscherz René-François Maeder, Kandersteg Lienhard Marschall, Neuenegg Andreas Michel, Meiringen Hans Schär, Schönried Markus Scheidegger, Gümligen Pierre Schneider, St-Imier Jürg Schürch, Huttwil Rudolf Trachsel, Mühlethurnen Nicole von Graffenried, Berne Hans Rudolf von Känel, Oberwangen Bruno Wägli, Aarberg Andreas Wälti, Worb Heinz Witschi, Meiringen
Canton de Fribourg	Ulrike Aebersold, Morat Fernand Andrey, St-Sylvestre Michel Beaud, Pâquier-Montbarry Pierre-Yves Binz, Morlon	Patrick Perseghini, Estavayer-le-Lac Jacques Renevey, Bourguillon Jean-François Rime, Bulle
Canton de Genève	Bernard Jeanneret, Confignon Anne Reiser, Genève	Olivier Sandoz, Bellevue Lucien Zanella, Confignon
Canton du Jura	Gérard Donzé, Le Cerneux-Veusil	Nicole Mamie, Porrentruy
Canton de Neuchâtel	Pierre Feller, Le Locle Daniel Kuntzer, Fontainemelon	Henri Schaller, Colombier Marc von Bergen, La Chaux-de-Fonds
Canton de Valais	Andreas Biner, Zermatt Renato Kronig, Glis Laurent Multone, Monthey	Jean-Daniel Papilloud, St-Séverin Pierre Schaer, Conthey
Canton de Vaud	Sandro de Pari, Pully Arnaldo Fedrigo, Jouxten-Mézery	Christian Rovero, Bettens Benjamin Zumstein, Nyon

Région Centre

Canton d'Argovie	Daniel Appert, Geltwil Marco Emmenegger, Hettenschwil Thomas Erb, Bözen Thomas Forrer, Birrwil Philip Funk, Wettingen Stephan Gurini, Lenzburg	Dieter Lämmli, Aarau René Leuenberger-Zöllner, Laufenburg Tobias Maurer, Aarau Matthias Mühlheim, Rheinfelden Dorothee Schwarz, Oberrohrdorf Birgitta Setz, Zofingen
Cantons de Bâle-Campagne et Bâle-Ville	Gabriel Barell, Binningen Katharina Barmettler-Sutter, Muttenz Christina Bertram, Oberwil Christoph Buser, Füllinsdorf	Thomas Friedlin, Therwil Tobias Lutz, Bottmingen Peter Müller, Reinach Rudolf Schaffner, Sissach
Canton de Glaris	Hans-Jörg Marti, Nidfurn	
Canton de Lucerne	Daniel Gloor, Sursee Paul Philipp Hug, Lucerne Stefan Muff, Kastanienbaum Peter Pfister, Lucerne	Luitgardis Sonderegger-Müller, Sursee Matthias Tobler-Kaiser, Meggen Franz Wüest, Ettiswil
Cantons d'Obwald et de Nidwald	Giusi Windlin, Sachseln	

Région Centre (suite)

Canton de Schwyz	Moritz Betschart, Brunnen Sibylle Ochsner, Galgenen	Bernadette Reichlin-Durrer, Küsnacht am Rigi
Canton de Soleure	Roger Borer, Erschwil Reinhold Gustav Dörfliger, Egerkingen Markus Grütter, Biberist Felix Leuenberger, Bellach	Beat Loosli, Starrkirch-Wil Raoul Stampfli, Soleure Marc Thommen, Hägendorf
Canton du Tessin	Iris Fabbri, Lugano Marco Huber, Lugano Daniele Lotti, Bellinzona	Elia Ponti, Novazzano Mattia Tonella, Manno
Canton d'Uri	Urs Janett, Altdorf	
Canton de Zoug	Peter Hegglin-Hürlimann, Edlibach	Christoph Müller, Baar

Région Est

Cantons d'Appenzell Rhodes-Extérieures et Rhodes-Intérieures	Urs Koch, Appenzell	Katrin Nägeli, Appenzell
Canton des Grisons	Yvonne Brigger-Vogel, Zizers Christian Cavegn, Jenins	Marco Engel, Coire Marc E. Wieser, Zuoz
Canton de St-Gall	Dominique Bäscher, Zuzwil Peter Bruhin, Niederwil Paul Edelmann, Rorschacherberg Urs Gantenbein, Wildhaus Christoph Gautschi, St. Margrethen	Otto Hofstetter, Uznach Daniel Steiger, Rebstein Steffen Tolle, St-Gall Martin Zuber, Lütisburg Station Josef Zweifel, Mörschwil
Canton de Schaffhouse	Barbara Buchser, Beringen	
Canton de Thurgovie	Monika Brunner, Wallenwil Max Gimmel, Arbon Raphael Herzog, Weinfelden	Christian Jäger-Huber, Hüttwilen Peter Schütz, Wigoltingen Suzanne Thür Brechbühl, Weinfelden
Canton de Zurich	Dorothee Auwärter, Rikon im Tösstal Matthias Baumberger, Winterthur Didier Brägger, Illnau Elisabeth Brand, Dürnten Daniel Broglie, Eglisau Peter Brunner, Hombrechtikon Valérie de Montmollin, Zurich Andreas Dürst, Seegräben Roland Erb, Kloten Märk Fankhauser, Thalwil Vito Fortunato, Zurich Eric Goessler, Uitikon Waldegg	Martin Haab, Mettmenstetten Celine Hartmann-Aecherli, Watt Michael G. Imholz, Zurich Konrad Kaufmann, Dietikon Stefan Krebs, Pfäffikon Patrick Kyburz, Dielsdorf Peter Neufeld, Kilchberg Manuel Rickenbach, Zurich René Schneider, Meilen Donato Trivisano, Winterthur Bruno Walliser, Volketswil
Principauté de Liechtenstein	Violanda Lanter, Ruggell	

Conseil d'administration

État au 1^{er} janvier 2021

		Membre depuis	Fin du mandat
Président d'honneur	Otto Saxer docteur en droit, avocat, Berne		
Président	Urs Berger Therwil	2011	2022
Vice-présidente	Irene Kaufmann docteur en économie publique, vice-présidente du conseil d'administration de Coop Société Coopérative, Zurich	2013	2023
Membres	Dora Andres anc. membre du Conseil-exécutif bernois, entrepreneure, Schüpfen	2008	2022
	Beat Brechbühl docteur en droit, LL. M., copropriétaire et Managing Partner de Kellerhals Carrard, Wabern	2018	2021
	Aymo Brunetti docteur ès sciences économiques et sociales, professeur au sein du Département d'économie de l'Université de Berne, Bienne-Benken	2020	2023
	Thierry Carrel professeur en médecine et docteur honoris causa, clinique de chirurgie cardiaque, hôpital universitaire de Zurich, Vitznau	2014	2022
	Bruno Dallo docteur en droit, avocat, Riehen	2014	2022
	Gina Domanig Managing Partner d'Emerald Technology Ventures, Uetikon am See	2013	2023
	Gabriele Eick propriétaire de Executive Communications, société spécialisée dans la communication d'entreprise synchronisée et le marketing, Francfort-sur-le-Main	2018	2021
	Michela Ferrari-Testa licenciée en droit, avocate et notaire, Tesserete	2019	2022
	Elgar Fleisch docteur ès sciences économiques et sociales, profes- seur de gestion de l'information et de technologie à l'Université de St-Gall et à l'EPF de Zurich, St-Gall	2003	2022
	Heinz Herren président du conseil d'administration et CEO de hc herren-consulting GmbH, Bolligen	2017	2023
	Carole Hubscher présidente du conseil d'administration de Caran d'Ache SA, Thônex	2016	2022

	Membre depuis	Fin du mandat
Christian Krüger propriétaire et membre du conseil d'administration de Krüger & Co. SA, Staad	2009	2022
Yvonne Lang Ketterer licenciée en économie publique, Wädenswil	2017	2023
Stefan Mäder doctorat en économie publique, Zurich	2013	2023
Martin Michel docteur en droit, avocat, Lachen	2007	2021
Tobias Pfeiffer économiste d'entreprise ESCEA, expert-comptable diplômé, Reinach	2015	2023
Barbara Rigassi docteur ès sciences économiques, HES St-Gall, managing partner de BHP – Brugger und Partner AG, Muri b. Bern	2008	2022
Laura Sadis licenciée ès sciences économiques, experte fiscale avec diplôme fédéral, Lugano	2016	2022
Rolf G. Schmid licencié ès sciences économiques, HES St-Gall, et administrateur professionnel, Lenzburg	2017	2023
Carole Seppey licenciée en droit, avocate, Vex	2019	2022
Jürg Stöckli entrepreneur et administrateur indépendant, Lanzenhäusern	2018	2021
Nicola Thibaudeau CEO et administratrice déléguée de MPS Micro Precision Systems SA, Neuchâtel	2014	2023
Anja Wyden Guelpa entrepreneure, chargée de cours, Genève	2020	2023

Tous les membres du Conseil d'administration sont citoyens suisses, à l'exception de Gabriele Eick, qui est de nationalité allemande. Gina Domanig possède en sus la double nationalité américaine et française, Elgar Fleisch la nationalité autrichienne et Nicola Thibaudeau la nationalité canadienne.

		depuis	au
Secrétaire du Conseil d'administration	Beat Haudenschild, avocat, Boll		
Organe de révision	KPMG AG, Zurich	2010	2020
Chef réviseur	Oliver Windhör, Zurich	2017	

Compte de profits et pertes

en milliers de CHF	Annexe	2020	2019
Produit des participations		30 000	25 000
Produit du prêt		1 125	1 125
Autres produits financiers	1	1 189	1 163
Produits		32 314	27 288
Frais d'administration	2	-4 380	-4 510
Autres charges financières	3	-104	-106
Charges		-4 484	-4 616
Résultat avant impôts		27 830	22 672
Impôts directs		-282	-136
Bénéfice annuel		27 547	22 537

Bilan au 31 décembre

en milliers de CHF	Annexe	2020	2019
Actifs			
Liquidités		12 021	11 490
Créances sur des participations	4	152 096	146 194
Autres créances à court terme		364	251
Comptes de régularisation actifs		286	10
Actifs circulants		164 767	157 945
Placements financiers	5	150 000	150 000
Participation	6	758 000	758 000
Immobilisations corporelles	7	1 216	1 302
Actifs immobilisés		909 216	909 302
Total des actifs		1 073 983	1 067 248
Passifs			
Engagements envers des participations	8	4 729	2 214
Fonds de donations		365	24
Autres engagements à court terme		854	774
Comptes de régularisation passifs		167	295
Fonds étrangers à court terme		6 115	3 307
Fonds d'excédents	9	107 213	103 234
Fonds étrangers à long terme		107 213	103 234
Capitaux étrangers		113 328	106 541
Réserves légales issues du bénéfice		400 000	400 000
Réserves facultatives issues du bénéfice		473 000	473 000
Bénéfice au bilan		87 654	87 707
– Report de bénéfice		60 107	65 170
– Bénéfice annuel		27 547	22 537
Fonds propres		960 654	960 707
Total des passifs		1 073 983	1 067 248

Tableau de financement

en milliers de CHF	2020	2019
Bénéfice	27 547	22 537
Revalorisations (-) / Amortissements (+) de Immobilisations corporelles	715	663
Augmentation / Diminution de Créances sur des participations	-5 902	2 315
Autres créances à court terme	-113	-84
Comptes de régularisation actifs	0	741
Fonds d'excédents	-18 021	-19 484
Engagements envers des participations	2 515	1 330
Fonds de donations	-1 659	-2 001
Autres engagements à court terme	80	-649
Comptes de régularisation passifs	-404	-17
Attribution aux caisses de pension	-3 000	-3 000
Attribution à la Fondation du Jubilé	-600	-600
Flux financiers relatifs à l'exploitation	1 159	1 750
Achat (-) / Vente (+) de Immobilisations corporelles	-629	-582
Flux financiers relatifs aux activités d'investissement	-629	-582
Flux financiers relatifs aux activités de financement	0	0
Variation des liquidités	530	1 168
Total des liquidités exercice précédent	11 490	10 322
Variation des liquidités	530	1 168
Total des liquidités exercice sous revue	12 021	11 490

Annexe aux comptes annuels

La présentation des comptes est adaptée aux particularités de l'entreprise, dans le respect du contenu minimal prévu par la loi (art. 958c, al. 3, CO).

Indications complémentaires conformément au droit des obligations

La Mobilière Suisse Société Coopérative établit un tableau des flux de trésorerie (art. 961, al. 2, CO).

Principes d'évaluation

Immobilisations corporelles: Les immobilisations corporelles se composent de tableaux et d'autres objets d'art. Ceux-ci sont amortis linéairement sur cinq ans, sur la base de leur coût d'acquisition.

Transfert de l'obligation d'établir des comptes consolidés

La Mobilière Suisse Société Coopérative, ainsi que l'y autorise l'art. 963, al. 4, CO, transfère l'établissement de ses comptes consolidés à la Mobilière Suisse Holding SA, laquelle réunit toutes les participations du Groupe sous une direction unique.

Participations

	Quote-part de participation et pourcentage de vote en %		Capital-actions en milliers de CHF	
	2020	2019	2020	2019
Participation directe				
Mobilière Suisse Holding SA, Berne	100	100	200 000	200 000
Participations significatives indirectes				
Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Berne	100	100	148 000	148 000
Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA, Nyon	100	100	25 000	25 000
Protekta Assurance de protection juridique SA, Berne	100	100	3 000	3 000
Mobilière Suisse Asset Management SA, Berne	100	100	1 000	1 000
SC, SwissCaution SA, Nyon	100	100	3 000	3 000

Engagements conditionnels

La société fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mobilière et répond solidairement de ses engagements en matière de TVA envers l'administration fiscale.

Moyenne annuelle des emplois à plein temps

La Coopérative n'emploie pas de collaborateurs. La gestion de ses affaires ainsi que les tâches de conduite du Groupe sont déléguées à la Mobilière Suisse Holding SA.

Explications relatives au compte de profits et pertes

1 Autres produits financiers

en milliers de CHF	2020	2019
Produit des intérêts provenant de la rémunération des comptes courants envers les participations	1 188	1 163
Bénéfices de change réalisés	1	0
Total Autres produits financiers	1 189	1 163

2 Frais d'administration

en milliers de CHF	2020	2019
Frais d'administration	-4 380	-4 510
Dont amortissements d'immobilisations corporelles	-715	-663
Dont prestations de révision	-17	-17

La Coopérative n'emploie pas de collaborateurs. La gestion de ses affaires ainsi que les tâches de conduite du Groupe sont déléguées à la Mobilière Suisse Holding SA. Les frais d'administration n'incluent donc pas de charges de personnel.

3 Autres charges financières

Les autres charges financières de 104 kCHF (2019: 106 kCHF) comptabilisées en 2020 résultent des taux d'intérêt négatifs appliqués par les banques et des pertes de change réalisées.

Explications concernant le bilan

4 Créances sur des participations

en milliers de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Mobilière Suisse Holding SA (participation directe)	151 795	146 006
Protekta Assurance de protection juridique SA (participation indirecte)	4	0
SC, SwissCaution SA (participation indirecte)	117	0
Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA (participation indirecte)	180	187
Total des créances sur les participations	152 096	146 194

5 Placements financiers

Les placements financiers se composent du prêt à la Mobilière Suisse Holding SA.

6 Participation

en milliers de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Mobilière Suisse Holding SA (participation directe)	758 000	758 000

Concernant les participations indirectes, nous renvoyons au tableau des participations.

7 Immobilisations corporelles

en milliers de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Valeurs d'acquisition	6 588	5 995
Corrections de valeur cumulées	-5 372	-4 692
Valeur comptable nette	1 216	1 302

8 Engagements envers des participations

en milliers de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Mobilière Suisse Société d'assurances SA (participation indirecte)	4 729	2 214
Total des engagements envers des participations	4 729	2 214

9 Fonds d'excédents

	Recherche fonda- mentale	Prévention et nature	Habiter et vivre ensemble	Culture/ commu- nication, transfert et mise en œuvre	Projets climatiques	Divers ¹	Versements uniques ²	Non affectés à un thème particulier	Total
en milliers de CHF									
État au 01.01.2019	5 730	20 201	2 800	16 219	0	200	677	58 891	104 718
Constitution de réserves	4 244	2 450	3 328	8 371	0	0	2 000	-20 393	0
Attribution	0	0	0	0	0	0	0	18 000	18 000
Utilisation	-2 330	-3 835	-2 328	-10 495	0	-100	-396	0	-19 484
État au 31.12.2019	7 644	18 816	3 800	14 095	0	100	2 281	56 498	103 234
Constitution de réserves	494	2 450	129	6 483	4 500	5 225	1 850	-21 132	0
Attribution	0	0	0	0	0	0	0	22 000	22 000
Utilisation	-2 188	-3 020	-629	-8 259	0	-100	-3 825	0	-18 021
État au 31.12.2020	5 950	18 246	3 300	12 319	4 500	5 225	306	57 367	107 213 ³

¹ Idée coopérative Genossenschaft, garantie du prêt Covid-19 aux fédérations de sport de salle

² Digital Dialog, Swissbike Park, Learning Center HSG, Papiliorama, Fotomuseum Winterthur

³ Sur les 107 213 kCHF, il est prévu de verser environ 25 204 kCHF en 2021.

Utilisation du bénéfice

en milliers de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Bénéfice annuel	27 547	22 537
Report de bénéfice	60 107	65 170
Bénéfice au bilan	87 654	87 707

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée des délégués du 15 mai 2021 d'utiliser le bénéfice au bilan de la manière suivante:

Attributions

Fonds d'excédents	22 000	22 000
Caisses de pension	3 000	3 000
Fonds de donations	2 000	2 000
Fondation du Jubilé	600	600
Total Attributions	27 600	27 600
Report à compte nouveau	60 054	60 107

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée des délégués de la Mobilière Suisse
Société Coopérative, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Mobilière Suisse Société Coopérative comprenant le compte de profits et pertes, le bilan, le tableau de financement et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à émettre une opinion d'audit sur les comptes annuels. Nous avons réalisé notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728, CO, et art. 11, LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO, et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de l'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA



Oliver Windhör
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Philipp Rickert
Expert-réviseur agréé

Zurich, 30 mars 2021

Groupe Mobilière

Résultat global	60
Non-vie	63
Vie	70
Asset Management	76
Marque, publicité et sponsoring	83
Gestion des risques	89

Résultat global

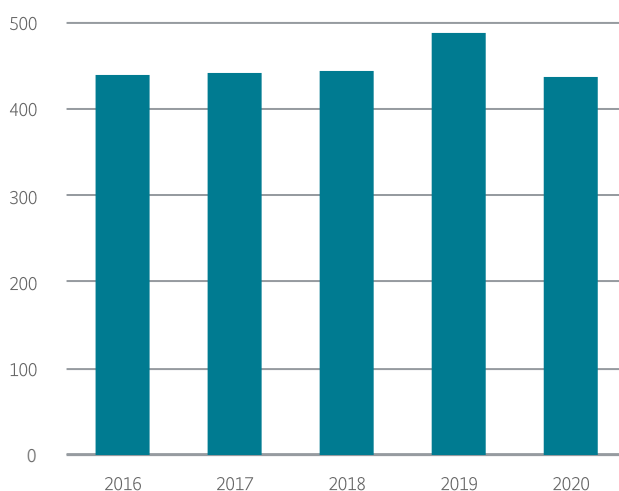
En 2020, le Groupe Mobilière a poursuivi sa croissance. Malgré une hausse de la charge de sinistres due à la pandémie de Covid-19, il affiche un très bon résultat.

Comme les années précédentes, les comptes 2020 ont été établis au niveau de la Mobilière Suisse Holding SA, filiale à 100% de la Mobilière Suisse Société Coopérative. Le commentaire ci-après porte sur les [chiffres clés](#) et sur les [comptes consolidés](#).

Résultat annuel

Pour l'exercice 2020, la Mobilière dégage un bénéfice consolidé de 437,8 MCHF (2019: 488,6 MCHF). Les affaires non-vie y ont contribué à hauteur de 408,6 MCHF (2019: 449,0 MCHF) et les affaires vie, à hauteur de 29,3 MCHF (2019: 39,6 MCHF).

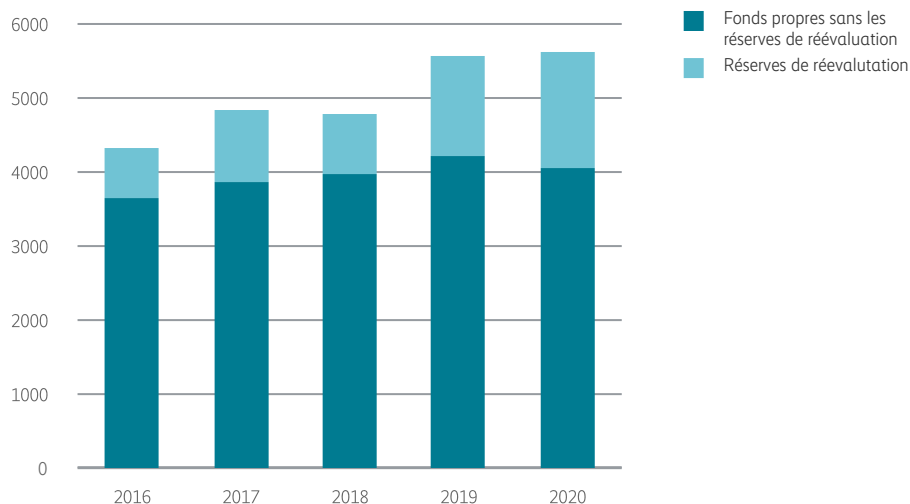
Résultat annuel consolidé en MCHF



Fonds propres et bilan

Les fonds propres consolidés ont augmenté de 1,0% par rapport à l'exercice précédent, passant à 5,623 milliards de CHF. Outre le bénéfice du Groupe, la variation des parts minoritaires (2,3 MCHF), l'augmentation des réserves de réévaluation (220,3 MCHF) ainsi que les gains de cours (0,2 MCHF) ont eu des effets positifs sur les fonds propres. Les fonds propres ont diminué en raison de l'utilisation du bénéfice de 250,0 MCHF (dont 30,0 MCHF sous forme de dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative et 220,0 MCHF attribués au Fonds d'excédents de la Mobilière Suisse Société d'assurances SA) et de la compensation du goodwill avec les fonds propres (356,4 MCHF).

Fonds propres consolidés au 31.12. en MCHF



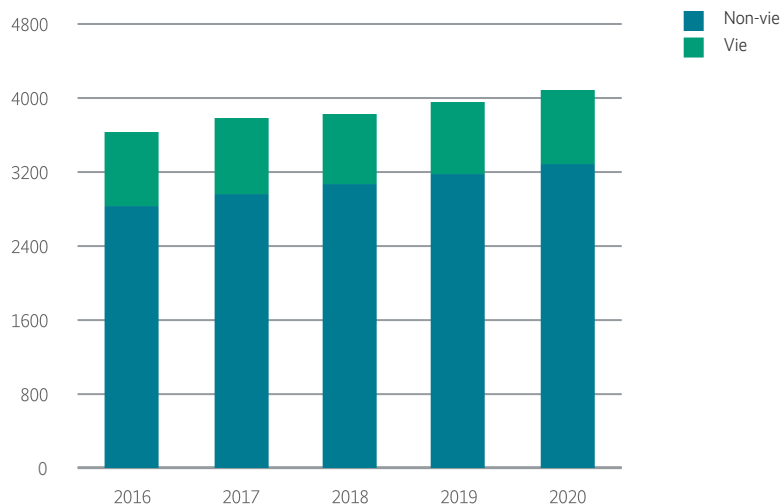
Le rendement des fonds propres a atteint 7,8% (2019: 9,4%). Pour toutes les sociétés d'assurances du Groupe, les fonds propres éligibles sont de loin supérieurs à ceux exigés. Calculé selon un modèle interne fondé sur les principes du Test suisse de solvabilité, le quotient pour le Groupe s'élève à 494%.

La somme du bilan s'est accrue à 20,616 milliards de CHF, contre 20,252 milliards de CHF au 31 décembre 2019. Les placements de capitaux représentent 95,6% des actifs du Groupe (2019: 95,9%). La majeure partie des placements de capitaux (18,744 milliards de CHF) est constituée de titres à revenu fixe, à hauteur de 6,374 milliards de CHF (2019: 7,303 milliards de CHF). Ces titres sont évalués au coût amorti. En cas de doutes fondés quant à la capacité de remboursement ou de paiement des intérêts de la part du débiteur, les titres à revenu fixe sont évalués à la valeur actuelle. Les provisions techniques ont, comme d'habitude, été évaluées avec prudence.

Affaires techniques non-vie

Dans les affaires non-vie, le volume des primes brutes a progressé à 3,292 milliards de CHF, contre 3,188 milliards de CHF l'exercice précédent. En hausse de 3,3%, la croissance est légèrement inférieure à celle de 2019 (3,8%). Dans les assurances ménage et protection juridique pour particuliers, nous avons enregistré une croissance des primes supérieure à celle de l'exercice précédent. Le résultat technique est passé de 337,9 MCHF à 267,8 MCHF. Ce recul s'explique notamment par la charge élevée de sinistres due à la pandémie de Covid-19. Grâce à la dissolution des réserves pour catastrophes à hauteur de 200 MCHF, le résultat technique a pu être renforcé. Ces réserves avaient été constituées pendant les années à faible sinistralité dans le but d'atténuer l'impact d'événements extraordinaires tels qu'une pandémie. La charge des sinistres s'établit à 60,9% (2019: 59,5%). Le taux de frais et le ratio combiné sont en hausse par rapport à l'exercice précédent, passant respectivement de 27,7% à 28,8% et de 88,7% à 91,3%.

Primes brutes en MCHF



Opérations financières non-vie

Par rapport à 2019, la contribution des opérations financières a baissé, passant de 204,3 MCHF à 170,6 MCHF. Cette baisse s'explique en particulier par la diminution des revalorisations et des pertes plus élevées provenant de la réalisation de placements. En outre, la chute des cours des devises et la hausse des frais de couverture pour les titres en monnaies étrangères ont eu des répercussions sur le résultat financier.

Affaires techniques vie

Dans les affaires vie, les primes brutes ont augmenté de 5,2% à 802,3 MCHF (exercice précédent: 762,9 MCHF). En prévoyance privée, les assurances épargne évolutives ont largement contribué à cette progression. En prévoyance professionnelle, le volume des affaires à primes périodiques annuelles a légèrement augmenté par rapport à l'exercice précédent. Le résultat technique a reculé, passant de -84,6 à -108,3 MCHF. Il inclut les parts aux excédents versées aux assurés à hauteur de 35,5 MCHF. Le taux de frais a progressé de 0,1% pour atteindre 16,2%.

Opérations financières vie

Dans les affaires vie, le résultat financier atteint 141,3 MCHF (2019: 129,3 MCHF). Alors que la diminution des revalorisations et des pertes élevées provenant de la réalisation des placements ont engendré un recul du résultat, les bénéfices d'aliénation nettement supérieurs à ceux de 2019 ont plus que compensé ce recul.

Non-vie

La Mobilière opère avec succès dans un environnement de marché pourtant difficile. En 2020, sa croissance globale a de nouveau dépassé celle du marché. La pandémie de Covid-19 a par ailleurs entraîné d'importants frais de sinistres.

L'année 2020 a été marquée par la crise du coronavirus et par les mesures de politique sanitaire appliquées dans le monde entier pour contrer la diffusion du virus. Il en est résulté le plus fort recul du produit intérieur brut depuis des décennies. Le semi-confinement ordonné mi-mars et la quasi-paralysie de l'économie et de la société qu'il a provoquée ont été lourds de conséquences. Les mesures sanitaires ont toutefois produit leurs effets, réduisant fortement le nombre de cas de Covid-19, ce qui a permis de progressivement assouplir les restrictions, dès fin avril. L'économie est alors entrée dans une phase de rattrapage rapide, qui a duré jusqu'à ce que le nombre d'infections reparte à la hausse, fin octobre. Face à cette recrudescence de la pandémie, les autorités ont de nouveau durci les mesures visant à réduire les contacts au sein de la population, ou même ordonné un reconfinement partiel dans certains cantons. La vigueur et le rythme de la reprise économique sont depuis lors tributaires de l'évolution de la pandémie en Suisse et à l'étranger.

Chiffres clés non-vie

	2020	2019	Variation en %
Primes brutes	3 292,4	3 188,4	+3,3
Primes acquises pour compte propre	3 089,7	2 987,0	+3,4
Charges de sinistres pour compte propre	-1 881,0	-1 777,5	-5,8
Provisions techniques pour compte propre	5 529,1	5 616,3	-1,6
– Dont provisions pour sinistres	4 356,5	4 193,5	+3,9
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	565,0	472,9	+19,5
Placements de capitaux	10 948,0	11 004,0	-0,5
Résultat technique	267,8	337,9	-20,8
Résultat financier	170,6	204,3	-16,5
Résultat après impôts	408,6	449,0	-9,0
Charge de sinistres pour compte propre	60,9%	59,5%	
Taux de frais pour compte propre	28,8%	27,7%	
Taux autres frais techniques (y c. parts excédents versées aux preneurs d'assurance) pour compte propre	1,6%	1,5%	
Ratio combiné pour compte propre	91,3%	88,7%	

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en pour-cent (%), effet positif sur le résultat (+), effet négatif sur le résultat (-)

Les montants indiqués sont arrondis. De ce fait, le total peut s'écarter de la somme des différentes valeurs; des différences d'arrondi peuvent également se présenter dans les taux en pour-cent.

Positionnement et parts de marché

Malgré un environnement de marché extrêmement difficile, la Mobilière est parvenue à consolider durablement la bonne position qu'elle occupait déjà. Nos postes de travail informatisés mobiles et flexibles ainsi que nos systèmes stables et performants nous ont permis de poursuivre nos activités pendant toute la durée du semi-confinement. Les conditions étaient difficiles, mais nous n'avons jamais cessé de traiter les demandes de nos clients de manière exhaustive et de mener des entretiens de vente et de conseil. Il est essentiel en effet, dans la situation extraordinaire que nous traversons, de pouvoir compter sur un partenaire fiable et digne de confiance. Grâce à nos produits de qualité et à notre forte capacité de distribution, nous avons encore consolidé notre position et gagné des parts de marché.

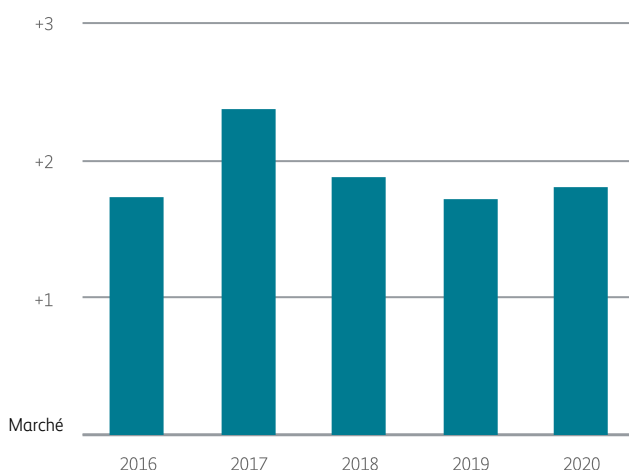
En 2020, le volume des primes a progressé de 3,3%, une croissance très réjouissante qui, si elle est légèrement inférieure à celle de 2019 (3,8%), n'en dépasse pas moins de nouveau celle du marché. Après correction d'un effet spécial, le reporting des primes de l'Association Suisse d'Assurances (ASA) indique une croissance de 1,8%. Notre part de marché, d'environ 20%, a encore progressé. La progression du volume des primes s'explique principalement par la production de nouvelles affaires, qui a encore augmenté par rapport à l'exercice précédent. Le taux de sortie est resté stable.

Les gains de parts de marché les plus importants sont ceux des assurances responsabilité civile et protection juridique. Nous figurons dans le peloton de tête – avec des parts de marché nettement supérieures à 10% – dans tous les autres secteurs, hormis les branches accessoires (bateaux, aéronefs et transport).

Croissance par rapport au marché

Affaires non-vie

(différence en points de pourcentage)



Marché (base: reporting des primes ASA; adapté pour l'année 2020)

Les raisons de notre succès

Opérant sur une base coopérative, la Mobilière est depuis toujours synonyme de confiance, fiabilité, constance et proximité. Ces valeurs, qui sont à l'origine de la croissance continue du volume des primes et de notre excellente position sur le marché, sont d'autant plus importantes dans les situations de crise, comme celle due à la pandémie de Covid-19. Proches des clients, nos 80 agences générales se distinguent

par leurs vastes compétences en matière de conclusion de contrats et de règlement des sinistres. Leurs collaborateurs bien formés et motivés assurent un suivi complet et personnalisé des clients sur quelque 160 sites. Et c'est ce qui nous vaut d'obtenir les meilleures notes de satisfaction clientèle: publiés au milieu de 2020, les résultats de l'enquête de satisfaction de comparis.ch montrent que la Mobilière est en tête de classement – comme en 2019 – tant pour l'assurance auto que pour les assurances inventaire du ménage et responsabilité civile privée. L'enquête a été réalisée par l'institut d'études de marché Intervista auprès de 3500 personnes dans toute la Suisse.

Nous avons également à cœur de continuellement développer nos produits et services, afin de répondre du mieux possible aux attentes des clients et de leur garantir un rapport prix-prestations optimal. Nos systèmes performants de développement de produits, de tarification et de gestion des contrats, qui nous permettent d'adapter nos couvertures et nos tarifs à l'évolution des conditions du marché rapidement, jouent à cet égard un rôle déterminant.

Plus d'informations sur:

[Philosophie](#)

Ristournes du Fonds d'excédents

Même en pleine pandémie de Covid-19, la Mobilière fait participer ses clients à son succès. Entre juillet 2020 et juin 2021, ce sont les clients des assurances véhicules et entreprise qui bénéficient d'une réduction de primes de 10%, mais aussi, pour la première fois, ceux de l'assurance voyages, avec un rabais de 20%. Ces ristournes s'élèvent à 175 MCHF au total.

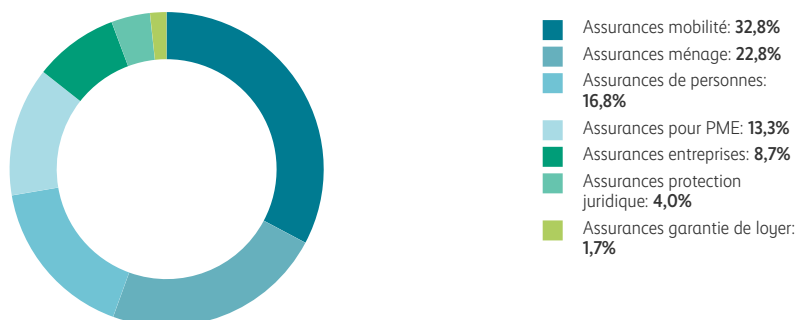
Secteurs d'affaires et produits

Les mesures de lutte contre la diffusion du coronavirus ordonnées par les autorités ont impacté nos chiffres de production durant le semi-confinement de mars et avril. Les fermetures d'entreprises, la distanciation sociale, la chute du nombre de contacts clients et l'évolution incertaine de l'économie se sont en effet traduites par un recul temporaire de la production. Celle-ci a cependant rapidement repris dès que les restrictions ont été assouplies fin avril, grâce aussi à notre solide organisation de distribution. Quant aux nouvelles restrictions ordonnées suite à la recrudescence des cas de Covid-19 fin octobre, elles ont certes légèrement freiné cette reprise, mais n'ont pas eu d'effet important sur les chiffres de production de l'exercice.

Dans le segment des particuliers, la croissance du volume des primes a dépassé celle de l'exercice précédent pour les assurances ménage et protection juridique, tandis qu'elle a ralenti pour les assurances mobilité. Il faut toutefois souligner que, sur un marché des assurances véhicules en constant recul, le volume des primes s'est accru grâce à des mesures ciblées touchant aux produits et aux tarifs.

Dans le segment des entreprises, ce sont de nouveau les assurances de personnes qui ont le plus contribué à la croissance. Reposant sur des directives de souscription sélectives inchangées, leur contribution a même augmenté par rapport à l'exercice précédent. Ce secteur d'affaires est celui qui a été le moins impacté par la pandémie de Covid-19, car l'essentiel de la production annuelle est assuré en début d'année. Dans le secteur des moyennes et grandes entreprises et dans celui des PME, les taux de croissance sont certes inférieurs à ceux de l'exercice précédent, mais sont restés solides.

Portefeuille par secteur d'affaires



Innovations et optimisation des processus

Nous sommes fidèles à notre politique consistant à proposer à nos clients des produits et des services de premier ordre et offrant un bon rapport prix-prestations. Les assurances ne sont pas des produits physiques, mais consistent en une promesse de prestations. Nous fondant sur les besoins des clients, nous remanions et développons nos produits et services en permanence. Des comparatifs de marché nous permettent en outre de régulièrement en vérifier le positionnement et, si nécessaire, d'en adapter la conception et le tarif.

Plus d'informations:

[Évolution stratégique des affaires, transformation numérique](#)

Nous investissons des sommes considérables dans la transformation numérique de la Mobilière. Nos priorités sont de redéfinir nos processus clés et de revoir la conception de nos produits non-vie. En 2020, nous avons travaillé en particulier à la modernisation des produits pour particuliers de Protekta Assurance de protection juridique et procédé, au troisième trimestre, à un premier déploiement réussi dans le cadre d'un projet pilote de vente en ligne. Parallèlement, nous avons accéléré la migration des assurances de personnes sur notre plateforme de sinistres Mobiliar Claims System. La première étape a été franchie en novembre, nous rapprochant ainsi du but: assurer le traitement numérique des sinistres dans ce secteur également. Elle incluait notamment le dossier numérique et a créé les conditions nécessaires à la suite des travaux.

Lancées en 2017, nos assurances cyberprotection pour particuliers et entreprises continuent de susciter un grand intérêt. Dans ce domaine très dynamique, il est essentiel de proposer des produits et des services de prévention efficaces, toujours à la pointe de la technique, et de les développer en permanence. Durant l'exercice sous revue, ayant à cœur de couvrir les besoins de nos clients de manière optimale, nous avons simplifié le produit pour PME et lui avons ajouté la couverture complémentaire «Escroquerie sur Internet». Nous proposons en outre, depuis octobre 2020, des cybersolutions pour les assurances véhicules à moteur et voyages. Désormais, le vol d'un véhicule par piratage de son système keyless ainsi que les frais engagés pour prouver le dommage et réinitialiser le système sont aussi assurés. Dans l'assurance voyages, sont couverts à titre complémentaire notamment les cas dans lesquels des clients ayant réservé ou payé en ligne ont été victimes d'une fraude et se retrouvent dans l'impossibilité de poursuivre leur voyage ou de rentrer chez eux.

Avec notre assurance entreprise pour PME, dont le succès ne se dément pas, nous sommes leader auprès des artisans et des professions libérales. Ce leadership, nous voulons le consolider. Outre les compléments et les améliorations que nous apportons régulièrement à nos produits, nous étendons notre offre d'assurance responsabilité

civile des dommages économiques à de nouvelles professions. En 2018, nous l'avions fait pour les fiduciaires et les experts-comptables. En avril 2020, nous avons lancé de nouvelles offres destinées aux avocats et aux conseillers d'entreprises.

Lancé au milieu de 2018, le produit d'assurance automobile CleverDrive a déjà séduit quelque 21 000 clients. En juillet, nous avons étendu cette offre réservée jusqu'alors au groupe cible des «Jeunes jusqu'à 26 ans» aux clients jusqu'à 30 ans. CleverDrive inclut un dispositif télématique d'enregistrement des données de conduite et d'assistance en cas de panne, à brancher sur la prise 12 V du véhicule. L'utilisateur reçoit alors un feedback sur son comportement de conduite, via l'application Mobilière. Les assurés ayant un bon comportement bénéficient d'un rabais de prime pouvant atteindre 25%.

Conjointement avec [CIFI](#), une filiale de Scout24 Suisse, nous avons développé une application originale permettant d'estimer la valeur de biens immobiliers – et donc leur valeur d'assurance – à l'aide d'une méthode d'évaluation hédoniste basée sur les données. Convenant en particulier pour les maisons individuelles, cette méthode repose sur la saisie de quelques variables par le conseiller en assurances et le client. L'application complète ensuite ces variables par des facteurs de localisation et effectue un contrôle de plausibilité basé sur des algorithmes. Le processus d'estimation des immeubles est ainsi nettement simplifié et accéléré, en particulier dans les cantons sans établissement cantonal d'assurance immobilière. Le but est de réaliser directement une grande partie des estimations que la Mobilière confie aujourd'hui à des mandataires. Le déploiement dans les agences générales a débuté en novembre 2020.

Évolution des sinistres

En 2020, les frais de sinistres ont atteint un niveau exceptionnellement élevé, en raison de la pandémie de Covid-19. S'élevant à 60,9%, la sinistralité est nettement supérieure à celle de l'exercice précédent (59,5%) ainsi qu'à la moyenne des dix dernières années. Afin d'en atténuer l'impact sur le résultat de l'exercice, la Mobilière a dissous à hauteur de 200 MCHF les réserves pour catastrophes constituées pendant les années à faible sinistralité.

Les frais de sinistres bruts dus à la pandémie de Covid-19 ont atteint environ 500 MCHF pour l'assurance épidémie et 30 MCHF pour l'assurance voyages. L'importance des indemnités versées au titre de l'assurance épidémie s'explique par le fait que nous avons fourni à nos clients sinistrés une aide rapide et complète, sans complications. Soulignons qu'une épidémie ne sévit que localement et pendant un temps limité, alors qu'une pandémie affecte de nombreux pays, voire plusieurs continents, simultanément. En cas de reconfinements, plus aucun assureur ne sera en mesure de couvrir les sinistres dus à la pandémie. La Mobilière a donc informé toutes les entreprises concernées que la couverture de leur assurance épidémie a été ramenée à son but originel, à savoir celui d'une assurance hygiène. C'est pourquoi nous continuons de nous engager, au sein de l'Association Suisse d'Assurance, pour la création d'une solution qui permettrait, à l'avenir, de mieux amortir les conséquences économiques d'une pandémie ou d'un confinement décrété par les autorités.

En 2020, abstraction faite de la pandémie de Covid-19, la sinistralité était globalement favorable, sans événements naturels graves ni autres sinistres importants.

Filiales

aroov AG

aroov est une société spin-off de la Mobilière créée en 2019 sous la forme d'une plateforme numérique pour locataires. aroov accompagne les locataires pendant tout le cycle de location, tout en mettant à la disposition des régies immobilières un outil de communication et de gestion simple et efficace couvrant toute la durée du processus locatif.

bexio SA

Acquise en 2018, bexio propose aux petites entreprises, aux indépendants et aux start-up suisses des logiciels de gestion basés sur le cloud dans les domaines de la comptabilité et de la facturation.

Mobi24 SA

Mobi24 fournit des prestations d'assistance et de centre de contact et se tient à la disposition des clients de la Mobilière et de clients tiers 24 h sur 24, 365 jours par an. Que ce soit en cas de panne de voiture, de problème médical lors d'un voyage ou d'urgence à domicile, elle intervient rapidement, simplement et avec compétence, apportant une aide personnalisée. Mobi24 permet en outre de répondre aux demandes des clients et de les traiter rapidement même en dehors des heures d'ouverture des agences générales. Durant l'année sous revue et en particulier pendant le semi-confinement, cette joignabilité s'est avérée très précieuse. De mars à mai 2020, Mobi24 a enregistré plus de 600 demandes de rapatriement émanant de clients de la Mobilière bloqués à l'étranger. Cela équivaut aux deux tiers environ des cas de ce genre normalement traités en une année. Les charges accrues résultant du règlement de ces sinistres ont été compensées par la diminution temporaire des activités d'assistance due à la quasi-impossibilité de voyager. L'assistance véhicules en Suisse a toutefois retrouvé le niveau de l'année précédente dès le mois de juillet. Quant à l'assistance véhicules et à l'assistance aux personnes à l'étranger, elles ont globalement reculé d'environ 10% par rapport à l'année précédente.

Leo, l'assistant numérique de Mobi24, a été mis en service au milieu du mois de mai. Il s'agit d'un agent conversationnel qui permet aux clients d'annoncer une panne de véhicule en Suisse ou au Liechtenstein et de faire appel à un service de dépannage sans intervention humaine. Autre étape importante franchie par Mobi24: le lancement en août d'un service de messagerie instantanée (live chat). Ce service est proposé sur la page de connexion du portail clients et permet d'accéder directement à notre support clientèle en cas de questions sur le login ou de problèmes techniques.

Protekta Assurance de protection juridique SA

En 2020, malgré la pandémie de Covid-19, Protekta Assurance de protection juridique a de nouveau enregistré une progression réjouissante de 6,9% de son volume de primes (2019: 7,1%). Cette croissance supérieure à celle du marché, qui la place désormais en position de leader sur le marché suisse de l'assurance de protection juridique, l'entreprise la doit à une offre de produits adaptée à la demande, avec notamment la prestation complémentaire de conseil personnel reposant sur JurLine et sur le guide juridique numérique.

Protekta Conseils-Risques SA

Protekta Conseils-Risques fournit des services de conseil en matière de gestion des risques, de sécurité et de prévention, aussi bien à la Mobilière qu'à des clients tiers. Elle vise les sociétés industrielles, commerciales et de services suisses opérant à l'échelle nationale et internationale.

SC, SwissCaution SA

Fondée en 1991, SC, SwissCaution est la première société d'assurances à s'être spécialisée dans la garantie de loyer sans dépôt bancaire pour particuliers et entreprises. Elle est leader du marché suisse de la garantie locative.

XpertCenter SA

XpertCenter fournit à la Mobilière ainsi qu'à des clients tiers des prestations dans les domaines suivants: expertises automobiles, commerce d'épaves, recours (actifs et passifs), lutte contre la fraude à l'assurance et règlement des sinistres avec lien d'extranéité. Elle propose également des services de case management, autrement dit de réintégration de collaborateurs malades ou accidentés, ainsi que de gestion de la santé en entreprise. XpertCenter fournit en outre des prestations traditionnelles de règlement de sinistres à des clients tiers. Enfin, la nouvelle XpertAcademy propose à ses clients une offre de formation et de perfectionnement techniques.

Nouvelles acquisitions et participations

La Mobilière investit dans son développement et sa croissance par des acquisitions et des prises de participation durables. Durant l'exercice sous revue, nous avons racheté ou créé les filiales ci-dessous.

Buildigo SA

En juillet 2020, la Mobilière a fait l'acquisition de la plateforme d'artisans [Buildigo](#). Ce portail numérique facilite aux propriétaires et aux locataires la recherche d'artisans opérant dans leur région.

Companjon Holding Ltd

Avec [Companjon](#), la Mobilière a créé une start-up insurtech indépendante, domiciliée à Dublin (Irlande). Cette nouvelle filiale a pour but de proposer des assurances «add-on» numériques pour les entreprises partenaires et leurs produits dans toute l'Union européenne.

Lightbird Ventures SA

Avec la création de la société [Lightbird Ventures SA](#) et sa nouvelle stratégie de capital-risque, la Mobilière suit une approche consistant à investir systématiquement dans des start-up d'importance stratégique.

Vie

En 2020, nous sommes parvenus à augmenter le volume des primes dans les affaires vie malgré les conditions de marché difficiles dues à la pandémie de Covid-19. Au niveau des prestations, les charges ont dépassé celles de l'année précédente.

Les taux d'intérêt en Suisse sont toujours négatifs et stagnent à des niveaux historiquement bas. La Banque nationale suisse a maintenu son cap et poursuivi sa politique monétaire expansionniste. Dans un contexte de faiblesse persistante des taux d'intérêt, les assureurs vie restent confrontés à des défis majeurs.

Chiffres clés vie

en millions de CHF	2020	2019	Variation en %
Primes brutes	802,3	762,9	+5,2
– Dont primes périodiques (annuelles)	679,5	647,8	+4,9
– Dont primes uniques	122,8	115,1	+6,7
Primes acquises pour compte propre	798,8	759,9	+5,1
Prestations d'assurance payées pour compte propre	-530,9	-541,2	+1,9
Charges de participation des assurés aux excédents	-35,5	-37,0	+4,3
Provisions techniques pour compte propre	5 845,1	5 663,8	+3,2
– Dont provisions pour sinistres	1 684,9	1 684,7	+0,0
– Dont réserve mathématique	4 103,6	3 923,1	+4,6
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	313,4	288,3	+8,7
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	913,7	862,4	+6,0
Provisions techniques pour opérations de capitalisation	42,0	36,8	+14,3
Placements de capitaux	7 796,2	7 517,1	+3,7
Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	913,7	862,4	+6,0
Placements de capitaux résultant d'opérations de capitalisation	58,5	42,3	+38,2
Résultat technique	-108,3	-84,6	-28,1
Résultat financier	141,3	129,3	+9,3
Résultat après impôts	29,3	39,6	-26,1
Taux de frais pour compte propre	16,2%	16,1%	

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en pour-cent (%), effet positif sur le résultat (+), effet négatif sur le résultat (-)

Les montants indiqués sont arrondis. De ce fait, le total peut s'écarter de la somme des différentes valeurs; des différences d'arrondi peuvent également se présenter dans les taux en pour-cent.

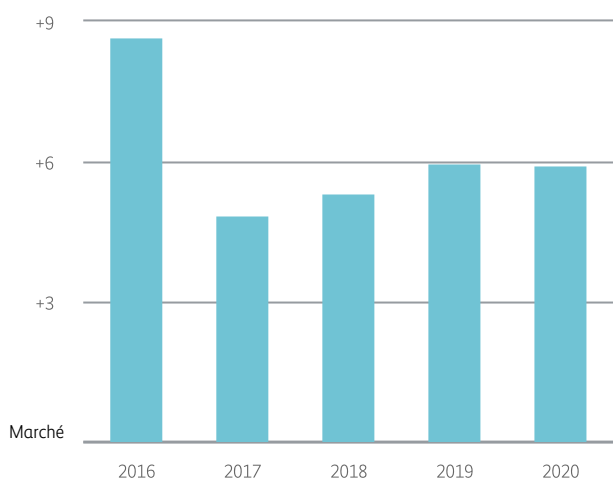
Positionnement et parts de marché

Dans le domaine de la prévoyance privée, nous continuons à mettre l'accent sur les affaires à primes périodiques. Afin de renforcer notre position dominante sur le marché de l'assurance risque, nous avons adapté les tarifs des assurances risque décès en août 2020 et lancé une nouvelle couverture décès entièrement numérique.

Dans les affaires d'épargne à primes périodiques, la Mobilière connaît une croissance supérieure à celle du marché. Nous sommes ainsi parvenus à accroître à nouveau notre part de marché, qui s'élève désormais à 7,3%.

Croissance par rapport au marché

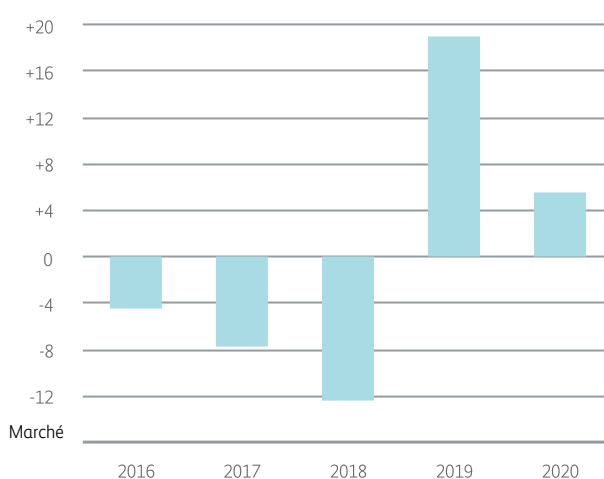
Affaires vie, primes individuelles périodiques
(différence en points de pourcentage)



Marché (base: reporting des primes ASA)

Croissance par rapport au marché

Affaires vie, primes collectives périodiques¹
(différence en points de pourcentage)



Marché (base: reporting des primes ASA)

¹ Évolution influencée par le retrait d'AXA de l'assurance complète

Dans le secteur de la prévoyance professionnelle, nous souhaitons renforcer notre position sur le marché. En collaboration avec Mobilière Asset Management et Trianon, nous avons encore élargi notre offre en lançant une nouvelle fondation collective. «MobiPension – la fondation de prévoyance de la Mobilière» est une nouvelle fondation de prévoyance pour les petites et moyennes entreprises qui sera opérationnelle dès 2021. En raison de notre orientation stratégique qui prévoit de mettre l'accent sur les plans de prévoyance pour les PME, le portefeuille d'assurés de la Caisse Commune LPP Mobilière sera également transféré à la fondation de prévoyance de la Mobilière.

Les raisons du succès

Nos produits destinés aux particuliers séduisent par leur côté novateur et leur simplicité, et nous permettent de proposer des solutions d'assurance sur mesure pour toutes les tranches d'âge. La Mobilière jouit d'une excellente réputation et peut se targuer d'un solide ancrage sur le marché grâce à son organisation décentralisée. Son vaste portefeuille de clients non-vie présente en outre un important potentiel de ventes croisées. Enfin, dans la réassurance d'institutions de prévoyance, nous nous distinguons

depuis des années par une participation aux excédents supérieure à la moyenne dans les affaires collectives, que ce soit par rapport à la quote-part minimale prescrite par la loi ou à nos concurrents.

Des excédents pour nos clients

Le résultat technique est net des participations aux excédents destinées aux assurés qui s'élèvent à 35,5 MCHF. Dans les affaires collectives soumises à la quote-part légale, 95,0% des revenus ont été reversés aux institutions de prévoyance sous forme de rentes, de prestations en capital, d'attributions d'excédents et de provisions.

Prévoyance privée

Dans les affaires à primes périodiques, nous avons enregistré une croissance de 6,6%, de nouveau largement supérieure à celle du marché. Les assurances épargne évolutives ont largement contribué à cette évolution.

Dans la distribution d'assurances vie individuelles, les entretiens de conseil personnalisés jouent un rôle beaucoup plus important que dans les autres branches d'assurance. À la suite de la pandémie de Covid-19, les conclusions de nouvelles affaires ont diminué de 5% dans les domaines de l'assurance incapacité de gain et de l'assurance épargne. En dépit d'un contexte difficile, les ventes d'assurances décès ont légèrement augmenté et la part de marché de nos assurances individuelles de capital à primes périodiques a ainsi progressé pour atteindre 12,7% du volume des nouvelles affaires.

L'assurance épargne évolutive, qui allie épargne flexible, possibilités de placement et perspectives de rendement attrayantes, continue de jouir d'une grande popularité. La gamme a été complétée en mars 2020 par notre nouvelle assurance épargne prévoyante. Dans le cadre de ce nouveau produit, la Mobilière met à la disposition du fonds de l'assurance épargne un capital allant jusqu'à un milliard de francs et investit conjointement avec ses clients, lesquels profitent ainsi de possibilités de placement attrayantes. Leurs avoirs sont en effet placés dans les mêmes classes d'actifs que ceux des investisseurs professionnels, les caisses de pension notamment. Fidèle aux valeurs de la coopérative, la Mobilière assume en outre une partie du risque de placement pour ses clients, contribuant à minimiser leurs pertes en cas d'évolution défavorable des Bourses. Nous sommes convaincus que la demande de solutions de prévoyance pour le troisième pilier continuera à augmenter, en raison du recul attendu des futures prestations des premier et deuxième piliers.

L'année sous revue a été marquée par le lancement de l'offre de prêts hypothécaires dans les agences générales, ce qui a également eu un effet positif sur la vente des produits de prévoyance. En effet, ceux-ci sont principalement souscrits lors de la conclusion de nouvelles hypothèques dans le but de couvrir les prêts en cas de décès, d'invalidité ou de départ à la retraite.

Le plan de versement avec une prime unique, que nous avons retiré de notre offre durant l'été 2019, est de nouveau disponible depuis juillet 2020.

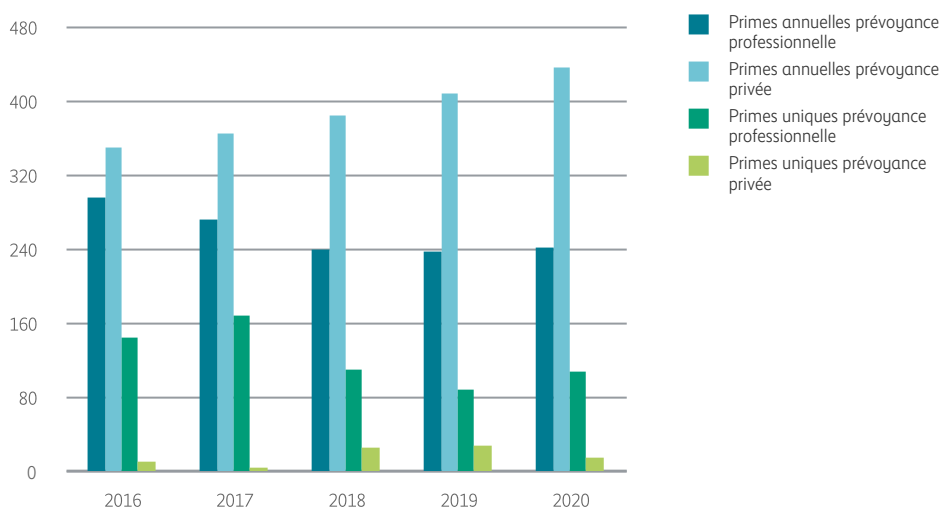
Primes brutes en prévoyance privée en MCHF



Prévoyance professionnelle

Le volume des affaires à primes périodiques annuelles a légèrement augmenté par rapport à l'exercice précédent. Les affaires à prime unique ont enregistré également une hausse d'une année à l'autre. Cette évolution est principalement due à l'apport d'avoirs de vieillesse destinés à financer les rentes de survivants pour les nouveaux cas de prestations. Nous avons dans l'ensemble enregistré une croissance des primes de 7,5%. Le marché de la prévoyance professionnelle est pratiquement saturé et donc très disputé. Les nouvelles conclusions ont diminué par rapport à l'année précédente, tout comme d'ailleurs les résiliations.

Primes brutes en prévoyance privée et en prévoyance professionnelle en MCHF



Canaux de distribution

En prévoyance privée, nos agences générales ont conclu un nombre réjouissant de nouvelles affaires et ont, comme les années précédentes, fourni la plus forte contribution à la croissance du volume des contrats à primes périodiques. La collaboration entamée en 2017 avec plusieurs banques cantonales a été étendue à neuf banques et connaît un franc succès. Cette offre regroupe des couvertures des risques biométriques en lien avec des prêts hypothécaires. À l'avenir, nos produits seront également commercialisés en coopération avec le groupe bancaire de détail Raiffeisen.

Produits et innovations

Afin de consolider notre position dominante sur le marché de l'assurance vie risque, nous avons entièrement révisé les tarifs de nos assurances risque décès au cours de l'année écoulée. Nous avons par ailleurs élargi notre gamme d'assurances risque avec deux nouvelles offres: premièrement, une nouvelle assurance décès entièrement numérique couvrant de petites sommes d'assurance. Ce produit permet de conclure une assurance en ligne de manière simple et rapide. Les assurés bénéficient en outre d'une prime attrayante. La deuxième offre porte sur une assurance risque personnalisée pour les personnes atteintes de diabète assortie d'une application lifestyle conviviale.

Plus d'informations sur:

[Coopération stratégique avec Raiffeisen](#)

Le partenariat avec Raiffeisen a donné un nouvel élan au développement de la gamme de produits d'épargne. Une assurance à prime unique (produit à tranches) assortie d'une prestation à l'échéance attrayante sera lancée en 2021. Cette assurance liée à des fonds de placement d'une durée de dix ans offre à nos clients une protection partielle du capital investi au moment de l'échéance ainsi que la perspective d'un revenu supplémentaire grâce à une participation à l'évolution des marchés financiers.

Nous investissons dans des solutions numériques afin de fournir des services modernes et de haute qualité à notre clientèle. Outre l'assurance vie numérique déjà mentionnée, nous avons introduit notre nouvel outil «Mobilière 360» au cours de l'année sous revue. Celui-ci nous permet d'offrir un conseil complet dans les domaines de la prévoyance privée et des hypothèques et d'assurer le déroulement numérique du processus de conseil lors des échanges avec le client.

Nous développons également des solutions innovantes dans le domaine de la réassurance des institutions de prévoyance, notamment sous la forme d'un nouveau portail numérique destiné aux fondations collectives et élaboré en collaboration avec nos clients. Les fondations collectives peuvent désormais déclarer des cas de prestations en ligne et nous transmettre directement les documents requis. Ainsi, nos clients disposeront en permanence d'informations actuelles et exhaustives sur l'état des cas de prestations. Le développement du portail est par ailleurs en cours.

Prestations

Dans le segment des particuliers, les prestations pour décès ont été inférieures au niveau de l'année précédente, tandis que les prestations pour invalidité ont fortement augmenté. Dans les affaires collectives, les charges de sinistres décès ont sensiblement diminué alors que les prestations pour invalidité ont été nettement supérieures au bon niveau enregistré l'année précédente. Globalement, les charges de prestations ont augmenté par rapport à l'exercice précédent.

Trianon

Trianon a enregistré une croissance constante au cours des dernières années. En 2020, l'entreprise a néanmoins connu une évolution des affaires inférieure à l'année précédente. Le lancement de la fondation de prévoyance de la Mobilière le 1^{er} janvier 2021 devrait favoriser le retour à une croissance plus soutenue. Le portefeuille d'assurés de la Caisse Commune LPP Mobilière sera transféré à la nouvelle fondation de prévoyance de la Mobilière. La Caisse Commune LPP avait été lancée il y a plus de trois ans en tant qu'institution de prévoyance distincte au sein de la Fondation collective Trianon (FCT). Afin de faire face à la croissance future de cette offre, nous avons adapté et optimisé les processus et les outils de travail de Trianon. Notre filiale a par ailleurs opéré une migration réussie vers un nouveau système de gestion durant la période sous revue. Trianon a également mené à bien deux projets visant à améliorer les performances de ses systèmes informatiques et à automatiser les processus.

Asset Management

L'exercice sous revue a été marqué par la pandémie et l'extrême volatilité des marchés. Néanmoins, grâce à des mesures fiscales et de politique monétaire, 2020 a été une bonne année pour les placements.

Environnement de placement

L'année 2020 avait bien commencé et à mi-février, les marchés d'actions atteignaient de nouveaux niveaux record. Ensuite, les événements imprévus se sont succédé: après l'échec des pourparlers de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) sur la réduction de la production de pétrole en réponse au recul de la demande, l'Arabie saoudite et la Russie se sont lancées dans une guerre des prix, entraînant une chute historique des prix de l'or noir. Au même moment se dessinaient un peu partout dans le monde de premières mesures draconiennes de lutte contre la pandémie de Covid-19. Ces mesures destinées à protéger la population ont entraîné une paralysie complète de l'économie, amenant subitement le monde au bord d'une récession globale. Dans ce contexte, les marchés financiers ont traversé de violentes turbulences, les actions perdant jusqu'à 35% de leur valeur. Cette situation a aussi pesé sur le prix du pétrole qui, en avril, est même tombé un moment en terrain négatif.

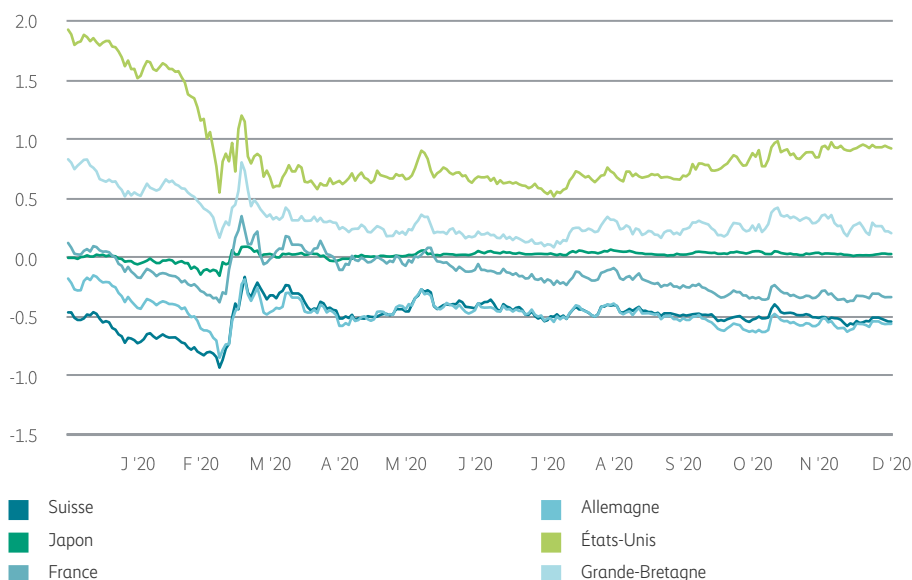
Malgré la forte volatilité des marchés, 2020 aura été une bonne année de placement.

En réaction à ces turbulences des marchés, les banques centrales ont immédiatement mis en place divers incitatifs sous forme de baisses de taux d'intérêt et de programmes de rachat d'emprunts, ainsi que d'autres mesures, en partie non conventionnelles. Les rachats d'emprunts d'État et d'entreprises ont permis d'absorber de nouvelles dettes publiques, de resserrer les écarts de crédit, en forte hausse sous l'effet des craintes de faillites, et de ramener le calme sur les marchés. En conséquence, la taille du bilan des banques centrales s'est massivement accrue.

Les mesures radicales prises par les gouvernements ayant un impact direct sur l'économie, les réactions ont été extraordinairement rapides également en matière de politique budgétaire, plusieurs pays ficelant des paquets fiscaux d'une ampleur inédite. Ces dépenses supplémentaires et l'effondrement simultané du produit intérieur brut ont entraîné une nouvelle augmentation substantielle de la dette publique.

Néanmoins, les mesures de politique monétaire et budgétaire ont permis d'éviter, du moins provisoirement, une vague de faillites et, en particulier en Europe, une explosion des chiffres du chômage comme celle qu'ont connue les États-Unis.

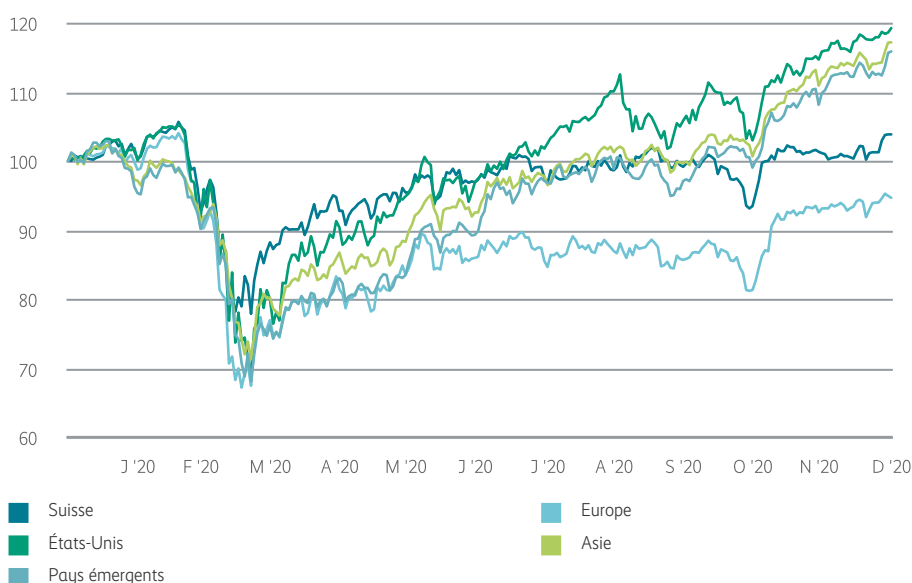
Au début de l'été, l'économie entamait une lente remontée. Il s'en est suivi, de fin mars à la fin de l'année, un rallye boursier fortement soutenu par les valeurs technologiques. Fin octobre, les incertitudes quant aux élections américaines et l'émergence de la deuxième vague de la pandémie, en particulier en Europe, ont brièvement entraîné des baisses de cours. Mais après le déroulement, dans un calme relatif, des élections américaines et les annonces faites peu après concernant l'efficacité de plusieurs



En mars, la propagation de la pandémie et le choc des prix du pétrole ont provoqué une chute dramatique des marchés mondiaux d'actions. Les banques centrales et les gouvernements ont soutenu l'économie et les marchés financiers en particulier avec une force et une détermination hors du commun, leur permettant de se redresser rapidement. L'injection de liquidités dans le système financier et l'apport simple et rapide d'aides aux ménages privés ont déclenché sur les marchés d'actions un rallye que personne ne tenait pour possible, portant en particulier les valeurs technologiques à de nouveaux sommets. La deuxième vague observée à l'automne a de nouveau brièvement accru la nervosité des marchés. Immédiatement après l'élection présidentielle américaine de novembre, l'annonce de plusieurs vaccins anti-Covid-19 a offert un ballon d'oxygène aux marchés, déclenchant sur les marchés une violente rotation de styles. En l'espace d'un mois, les titres des secteurs restés à la traîne (p. ex. énergie et banques) ainsi que ceux des entreprises fortement endettées et à faible bilan ont compensé en grande partie leur performance négative, si bien que 2020 a été pour les actions une année très volatile, marquée par la pandémie de Covid-19, mais finalement positive.

Évolution du cours des actions en 2020

en monnaie locale, performance indexée



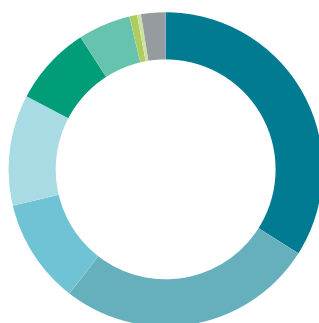
Durant cette année de placement hors norme, nous avons réalisé un résultat financier de 311,9 MCHF, lequel, en dépit d'une volatilité très marquée et d'innombrables incertitudes, n'est que légèrement inférieur à celui de 333,6 MCHF du robuste exercice précédent. Les produits des placements ont atteint 574,7 MCHF (2019: 492,7 MCHF), pour des charges de placements de 210,4 MCHF (2019: 107,5 MCHF), auxquelles s'ajoutent les charges relevant des autres résultats financiers à hauteur de 52,4 MCHF (2019: 51,6 MCHF). Ce bon résultat des placements s'explique principalement par des plus-values sur des ventes de placements, pour un montant de 317,0 MCHF (2019: 170,1 MCHF), auxquelles toutefois font face des pertes sur ventes pour 111,7 MCHF (2019: 22,9 MCHF). Ces réalisations, auxquelles nous avons procédé dans pratiquement toutes les catégories de placement, proviennent, d'une part, de transferts dans de nouvelles structures de fonds et, d'autre part, de décisions stratégiques prises dans le cadre de la gestion active du portefeuille ainsi que de mesures destinées à assurer le résultat pendant la période d'évolution négative qu'ont traversée les marchés

financiers par suite de la pandémie de Covid-19 au printemps 2020. Le produit des placements immobiliers (84,1 MCHF) et le produit des titres (126,0 MCHF) ont eux aussi fourni une contribution positive au résultat financier, malgré un recul, par rapport à l'exercice précédent (140,9 MCHF), du produit des titres imputable aussi bien aux titres à revenu fixe qu'aux titres à dividendes, en raison, respectivement, de la faiblesse des taux bas et de la pandémie de Covid-19. À 10,5 MCHF, les revalorisations ont elles aussi baissé par rapport à l'exercice précédent (51,1 MCHF). Cette diminution s'explique par le fait qu'en 2019, nous avons largement profité de la reprise des marchés d'actions après l'effondrement des cours et des amortissements qui en avaient résulté fin 2018. À côté des pertes sur ventes évoquées ci-dessus, les amortissements ont légèrement augmenté, à 28,4 MCHF (2019: 25,9 MCHF), en raison des pertes de cours en Bourse au printemps 2020. En outre, les amortissements sur entreprises associées ont eux aussi augmenté, à 19,4 MCHF (2019: 5,7 MCHF). Les charges pour la gestion du capital ont quelque peu augmenté, à 29,1 MCHF (2019: 27,4 MCHF), en raison des coûts de transaction plus élevés pour les réalisations effectuées. En revanche, à 20,1 MCHF (2019: 24,5 MCHF), les charges des placements immobiliers ont diminué, principalement par suite d'une baisse des charges de construction. Les autres charges et produits financiers ont été impactés par des couvertures tactiques et stratégiques du risque de change de titres en monnaies étrangères, mais le solde s'est maintenu au niveau de l'exercice précédent.

Basé sur une valeur comptable moyenne de 18,633 milliards de CHF, le rendement des placements a atteint 1,7% (2019: 1,9%). La performance s'est élevée à 3,7% (2019: 6,9%), reflétant l'évolution globalement favorable des valeurs réelles, en particulier des valeurs immobilières, en dépit de la forte volatilité des marchés et des pertes qui en ont résulté. En outre, les valeurs nominales ont cependant aussi profité des baisses des taux d'intérêt.

Répartition du portefeuille au 31.12.2019

Entre parenthèses: valeurs de l'exercice précédent



Obligations: 34,0% (39,4%)
Actions et parts de fonds, y c. fonds immobiliers: 26,5% (24,5%)
Placements alternatifs y c. or: 10,8% (8,4%)
Placements immobiliers: 11,4% (11,2%)
Prêts hypothécaires: 8,2% (7,9%)
Prêts: 5,4% (6,2%)
Organisations associées: 0,8% (0,5%)
Participations non consolidées: 0,4% (0,4%)
Autres placements de capitaux: 2,5% (1,4%)

Plus d'informations sur:

Complexe résidentiel et d'affaires «Trio»

Immobilier

Pendant l'exercice sous revue, notre portefeuille de placements immobiliers directs s'est étoffé, principalement en raison de projets de construction. Actuellement, quelque 210 appartements ainsi que 4000 m² de surfaces administratives et commerciales sont en cours de construction ou de planification, pour un volume total d'investissement d'environ 100 MCHF. Les travaux de rénovation d'immeubles existants avancent également bon train. Le nouvel immeuble à la Route de Divonne à Nyon a été achevé à l'automne 2020 et ses 24 appartements ont été mis en exploitation. La construction du complexe résidentiel et d'affaires «Trio», que nous détenons en copropriété dans la zone de développement de Berne Wankdorf, est elle aussi terminée. Dès le printemps, les logements pour étudiants étaient prêts à accueillir leurs occupants, et depuis le mois de juin, les appartements et les surfaces commerciales sont mis en location. Enfin, l'hôtel, dernier élément du projet, a ouvert ses portes. Le portefeuille immobilier présentant une part prépondérante de biens à usage résidentiel, la pandémie de Covid-19 n'a que faiblement impacté son rendement au terme de l'exercice sous revue. La valeur de marché du portefeuille immobilier s'est accrue à 2,135 milliards de CHF (2019: 2,079 milliards). Le cash-flow s'établit à 67,1 MCHF, une augmentation par rapport à l'exercice précédent (60,2 MCHF) due à la baisse des coûts de rénovation et à la réduction des surfaces vacantes. Compte tenu également de la variation de valeur positive de 2,4% (2019: 1,5%), nous avons réalisé une bonne performance de 5,6% (2019: 4,4%). Les parts substantielles détenues dans MobiFonds Swiss Property constituent l'essentiel des placements immobiliers du Groupe Mobilière.

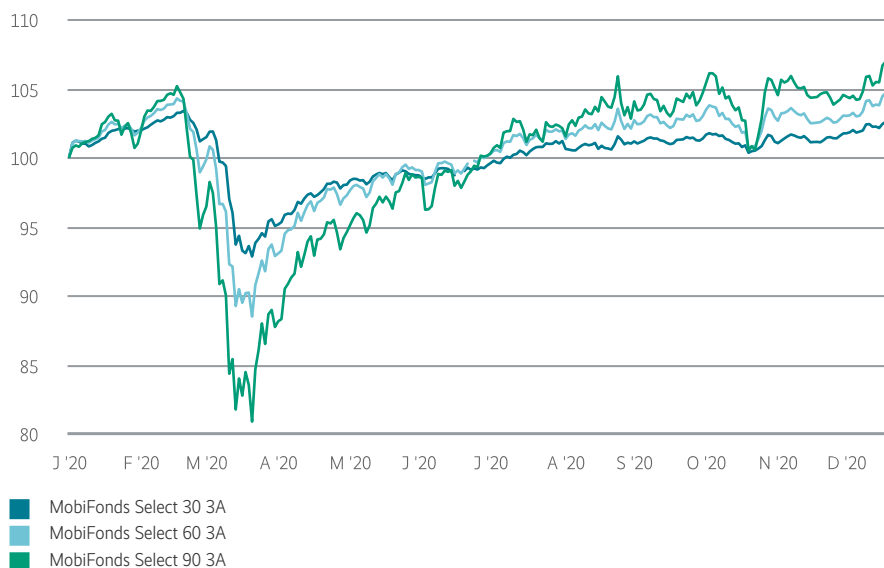
Les MobiFonds, les fonds de placement de la Mobilière

Les fonds de Mobilière Suisse Asset Management SA, la société de direction de fonds de la Mobilière, reflètent la philosophie de placement de la Mobilière: gestion active, sécurité avant le rendement et accent sur la qualité. Cette philosophie a pour principe fondamental: Qui dit marque Mobilière, dit contenu Mobilière. La fortune du fonds est ainsi gérée selon les mêmes principes et avec la même diligence que la fortune du Groupe Mobilière et de ses caisses de pension. La gamme des fonds proposés aux particuliers comprend actuellement les MobiFonds Select 30, 60 et 90, qui peuvent être utilisés aussi bien pour la prévoyance liée que pour la prévoyance libre. Le chiffre indiqué dans le nom du fonds correspond à la part des valeurs réelles de la stratégie de placement.

Nos fonds investissent tous dans les mêmes catégories de placement, mais avec des pondérations stratégiques différentes. Durant le premier semestre, les MobiFonds Select n'ont pas pu se soustraire aux violentes turbulences qui ont secoué les marchés. Au cours du deuxième semestre, tous les MobiFonds Select ont cependant compensé ces revers et terminaient l'année sur une performance positive.

MobiFonds Select pour la prévoyance liée

Performance indexée



Évolution de la valeur des MobiFonds Select

	Prévoyance liée			Prévoyance libre		
	Select30.3A	Select60.3A	Select90.3A	Select30.B	Select60.B	Select90.B
VNI au 31.12.2019 (CHF)	135,73	131,49	167,4	135,73	131,49	167,4
VNI au 31.12.2020 (CHF)	139,34	137,75	179,08	139,3	137,71	178,77
Performance 2020	2,66%	4,76%	6,98%	2,65%	4,76%	6,98%
Performance sur 3 ans	7,95%	13,94%				20,03%
Performance sur 5 ans	12,51%	25,09%				39,80%

Source: Mobilière Suisse Asset Management SA. Les données de performance ne constituent pas un indicateur de la performance actuelle ou future et ne tiennent pas compte des commissions et des frais prélevés lors de l'émission ou du rachat des parts.

Plus d'informations sur:



[Les MobiFonds reçoivent
plusieurs récompenses](#)

Début 2020, Mobilière Suisse Asset Management a été à nouveau récompensée par trois Lipper Fund Awards de Refinitiv. Le MobiFonds Select 90 a une nouvelle fois reçu le prix très convoité du meilleur fonds suisse sur trois et cinq ans dans la catégorie des «fonds mixtes agressifs» en francs suisses. Le MobiFonds Select 60 figurait également parmi les gagnants dans la catégorie des «fonds mixtes équilibrés» en francs suisses sur cinq ans.

Marque, publicité et sponsoring

En Suisse, la Mobilière compte parmi les entreprises jouissant de la meilleure réputation. Malgré la situation sanitaire, nous sommes restés en 2020 un partenaire fiable et avons été en mesure d'assumer l'ensemble de nos responsabilités.

La Mobilière est la marque préférée des consommatrices et consommateurs. Aucune autre assurance ne bénéficie autant de leur confiance. Depuis des années, nous nous positionnons avec succès comme l'assureur suisse à visage humain. Cette ambition nous guide aussi bien dans le monde analogique que sur les canaux numériques. Nos publicités véhiculent avec justesse la philosophie positive, la raison d'être de la Mobilière: «Profitez de la vie. Nous sommes à vos côtés.» Avec le temps, nos célèbres croquis de sinistre ou l'accroche «Chère Mobilière...» sont devenus notre marque de fabrique. À travers notre promesse de marque «humains, proches, responsables», nous garantissons aux clients une expérience cohérente à tous les points de contact, typiquement Mobilière, et nous distinguons ainsi de la concurrence.



Une marque faîtière forte avec un ancrage régional

La Mobilière est la marque faîtière sous laquelle nous nous présentons avec cohérence dans les quatre langues nationales. Ce plurilinguisme traduit notre ancrage régional. La plupart des contacts clients sont établis directement dans les agences générales ou par l'intermédiaire des collaborateurs de Mobi24 Call-Service-Center, joignables 24 h sur 24, 365 jours par an.

La marque faîtière englobe la Mobilière Suisse Holding SA ainsi que la Mobilière Suisse Société d'assurances SA, la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA et la Mobilière Suisse Asset Management SA. Les autres filiales opèrent sous leur propre nom de marque.

Systématique de la marque

Marque ombrelle

die Mobiliar *la Mobilière* *la Mobiliare* *la Mobiliar*

Marques séparées

Mobi(24)

Protekta

Protekta
Conseil en risque

swisscaution

»»»XPERTCENTER

|||TRIANON

aroov

bexio

toeyoo

buildigo

companion



Trusted Brand Award

Étude réalisée par l'institut de recherche Dialogo sur mandat du Reader's Digest.

Depuis 2001, cette étude mesure la confiance des consommateurs dans les marques. Sa particularité est de poser des questions ouvertes, autrement dit de ne pas aider le consommateur en citant des noms d'entreprise.

Une excellence attestée par différentes études

Les assurés tout comme les non-clients font confiance à la Mobilière et lui décernent les meilleures notes dans diverses études et enquêtes internes.

Selon le Most Trusted Brand Award 2020, la Mobilière est l'assureur suisse qui inspire le plus confiance, et ce, dans toutes les classes d'âge. Les trois quarts des personnes interrogées désignent la Mobilière comme leur marque d'assurance préférée, soulignant notamment des attributs tels que sympathique, proche et simple. La Mobilière se distingue également en tant que marque de grande qualité.



GfK Business Reflector

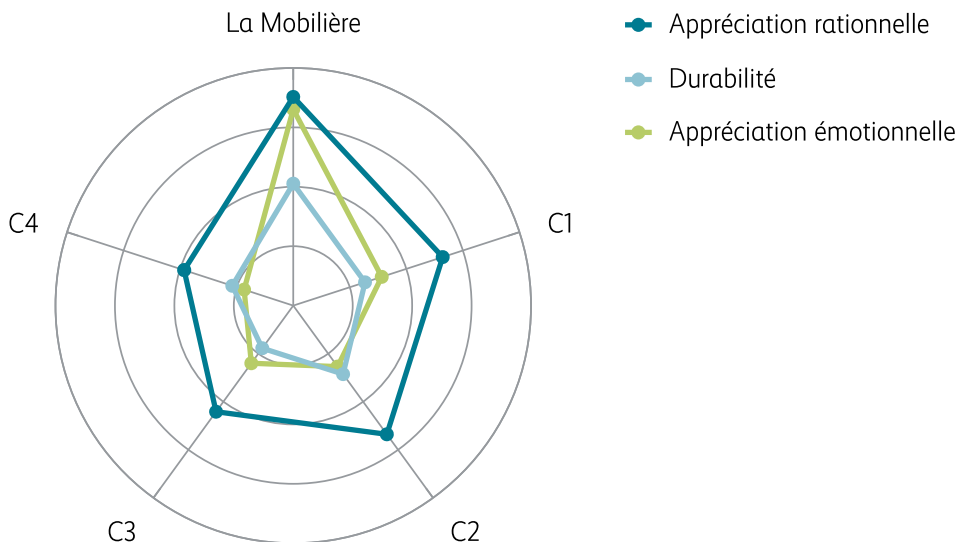
Détermine les entreprises et les organisations à but non lucratif les plus renommées de Suisse.

Selon l'étude GfK Business Reflector, la Mobilière jouit d'une très solide réputation.

Comparés à l'ensemble des marques du secteur des finances, nous occupons la deuxième marche du podium dans ce domaine et décrochons une très bonne douzième place dans une comparaison toutes branches confondues, ce qui fait de la Mobilière l'une des marques suisses bénéficiant de la meilleure réputation.

Réputation par rapport à la concurrence

GfK Business Reflector 2020 (C1 à C4: concurrents)



En ce qui concerne les assurances, au moins 366 personnes ont été interrogées par entreprise.



Mobilier Insurance Cockpit

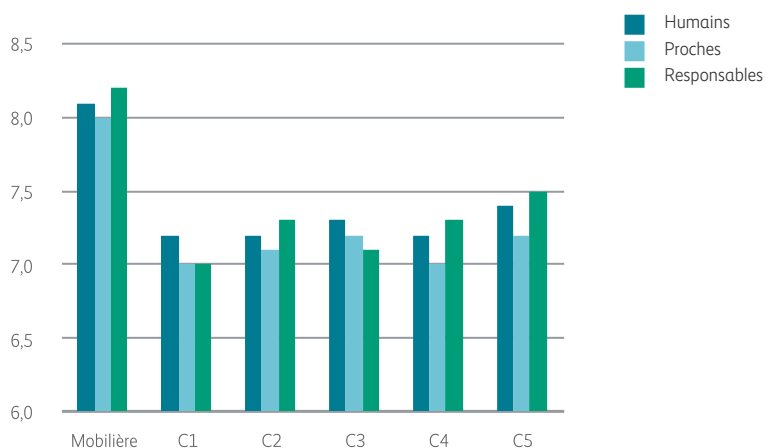
Enquêtes internes réalisées au premier semestre 2020

En Suisse, la Mobilière figure depuis longtemps dans le trio de tête des marques d'assurance nationales les plus connues. Au premier trimestre 2020, elle a même décroché pour la première fois la meilleure position en matière de notoriété Top of Mind (première marque citée spontanément).

Nos valeurs sont inscrites dans notre ADN. D'après les résultats de l'image tracking de la Mobilière, par rapport à l'exercice précédent, nous avons progressé sur les trois dimensions d'évaluation de l'image (valeurs de marque). La Mobilière a également obtenu les meilleures notes dans les dimensions «Servabilité» et «Compréhension concernant une situation individuelle». Notre publicité, elle aussi, a obtenu les faveurs des personnes interrogées, qui la jugent positive et apprécient de la revoir.

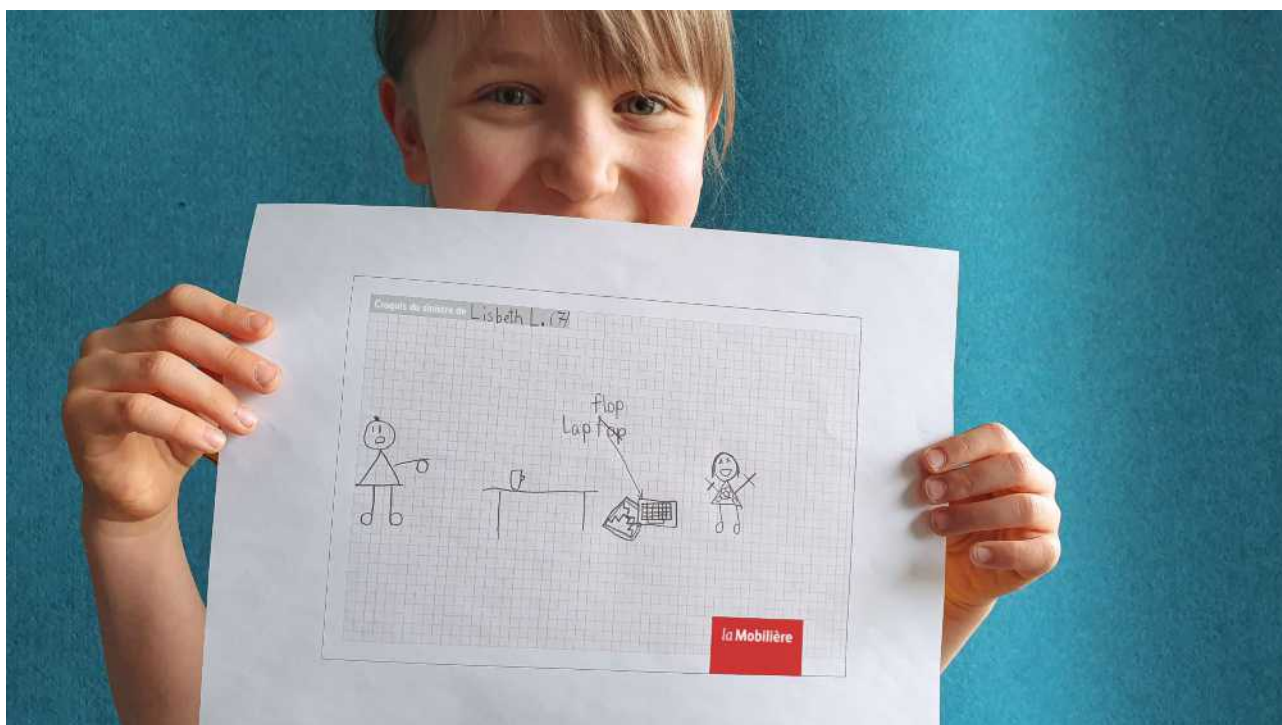
Mobilier Image Tracking

Intervista SA (C1–C5: concurrents)



Croquis de sinistre maison sur fond de télétravail ou d'école à distance

À la suite du semi-confinement ordonné mi-mars par le Conseil fédéral, la Mobilière a lancé fin mars un concours de croquis de sinistre «faits maison», destiné à toutes les personnes contraintes de rester à leur domicile. Cette campagne a rencontré un vif succès: plus de 600 croquis de sinistre nous sont parvenus. Munis d'un crayon et d'une feuille à carreaux d'écolier, les nombreux participants de 7 à 77 ans se sont amusés à dessiner leurs idées, un jury récompensant ensuite les croquis les plus drôles parmi tous ceux envoyés. En guise de prix, les lauréats ont reçu des bons à faire valoir dans un magasin de proximité – une façon pour la Mobilière de soutenir avec eux le commerce local et de contribuer à la cohésion sociale en cette période difficile.



Durant la campagne #croquisdesinistremaison, petits et grands ont été nombreux à nous envoyer des croquis de sinistre.

Plus d'informations sur:

[Notre publicité](#)

Une campagne publicitaire pleine de tonus

Afin d'accompagner le lancement de la nouvelle [assurance épargne prévoyante](#), la Mobilière a opté pour une campagne publicitaire rafraîchissante. Certes, le côté plutôt réfléchi de l'assurance vie et de la prévoyance ne se prête pas à des sinistres mis en scène sur le mode de la célèbre campagne «Chère Mobilière...». Néanmoins, les spots publicitaires se devaient de garder un certain humour, tout en véhiculant une image sérieuse et en communiquant les principales informations sur le nouveau produit. Articulée autour du slogan «L'assurance épargne dans laquelle la Mobilière investit avec vous», la campagne se composait de spots publicitaires, de [vidéos explicatives](#) et d'un [outil de simulation](#). Elle a su toucher un large public, que ce soit par les affiches publicitaires ou le site Internet.

Un partenaire fiable pour le sponsoring et l'événementiel

Durant l'exercice sous revue, le secteur de l'événementiel a été particulièrement touché par la pandémie de Covid-19, environ trois quarts des manifestations ayant dû être annulées ou reportées. Un net recul des ventes a été enregistré sur la plateforme de fidélisation des clients Hospitality Circle, laquelle permet aux collaborateurs en contact avec la clientèle de réserver des offres comprenant plus de 40 séries d'événements différentes.

Dans le sport de salle, le point culminant de la saison a aussi fait les frais de la pandémie, avec l'annulation de tous les matchs de finale. La Mobilière s'est montrée solidaire des associations et clubs partenaires en versant l'intégralité des montants convenus dans les contrats de base pour la saison 2019/2020.

Plus d'informations sur:

[Engagement en faveur du zoo de Zurich](#)

Après une fermeture forcée de près de trois mois, le zoo de Zurich a rouvert ses portes le 6 juin 2020 et nous avons alors repris la vente de billets, grâce à laquelle nos clients bénéficient d'une réduction de 20% sur le prix d'entrée.

Plus d'informations sur:

[Fête fédérale de lutte](#)

Pour ce qui est de la lutte suisse, aucune des fêtes régionales sur la vingtaine prévues – incluant la participation des agences générales – n'a pu avoir lieu. Le calendrier 2021 promet donc d'être chargé. La fête organisée à Appenzell à l'occasion des 125 ans de l'Association fédérale de lutte suisse, reportée en 2020, est d'ores et déjà annoncée comme le rendez-vous phare de l'année.

Le Festival du film documentaire Visions du Réel, soutenu par la Mobilière à titre de partenaire principal, s'est tenu dans un format entièrement virtuel.

Plus d'informations sur:

[Locarno Filmfestival](#)

Sur les 50 foires et expositions, essentiellement artisanales, auxquelles les agences générales avaient prévu de participer, seules trois ont finalement vu le jour. Le reste a été reporté à 2021 et 2022. De même, l'édition 2020 du Paléo Festival, à Nyon, a été reportée à 2021. Quant au Locarno Film Festival, il s'est tenu dans un format spécial.

La difficulté à tenir le calendrier des manifestations 2020 a montré combien il est précieux d'avoir à ses côtés des partenaires fiables en période d'incertitude. Eu égard à ses engagements de sponsoring, la Mobilière a fait preuve de solidarité et trouvé pour tous les acteurs impliqués une solution arrangeante, dans un esprit de partenariat.

Plus d'informations sur:

[Notre engagement en faveur
des sports de salle](#)

Contrats de sports de salle prolongés de quatre ans

La Mobilière est partenaire principal de quatre sports de salle. Elle soutient depuis treize ans le unihockey et, depuis sept ans, le basket-ball, le handball et le volley-ball. En prolongeant de quatre ans notre engagement dans le sport de salle, nous continuons de donner des perspectives non seulement au sport d'élite et au sport de masse, mais aussi à la relève. Les topscorers Mobilière des quelque 80 clubs de ligue nationale A pourront ainsi poursuivre leur quête de points et de recettes pour leur club. La Mobilière verse plus de CHF 400 000 par an pour promouvoir la section relève des clubs des meilleurs joueurs. Cet engagement lui sied parfaitement, les 80 agences générales, à l'image des clubs de sports de salle, étant présentes dans toute la Suisse et dans toutes les régions linguistiques. Très actives dans le sport de masse, les agences soutiennent chacune en moyenne trois associations locales de sport de salle.



Gestion des risques

Nos processus de gestion des risques permettent d'identifier, d'évaluer, de surveiller et de piloter tous les risques essentiels, ainsi que d'en assurer le reporting. Nous ne prenons que des risques calculés, afin de saisir les opportunités qu'ils recèlent.

Politique de risque et stratégie de risque

Dans la politique de risque, le Conseil d'administration définit le rôle, les objectifs et les principes de la gestion des risques à l'échelle de l'entreprise (Enterprise Risk Management, ERM), ainsi que les compétences en la matière. La Mobilière a pour objectifs supérieurs:

- la protection de la base de fonds propres nécessaires pour satisfaire les prétentions des clients,
- l'identification des profils de risque et de rendement,
- la préservation de la réputation.

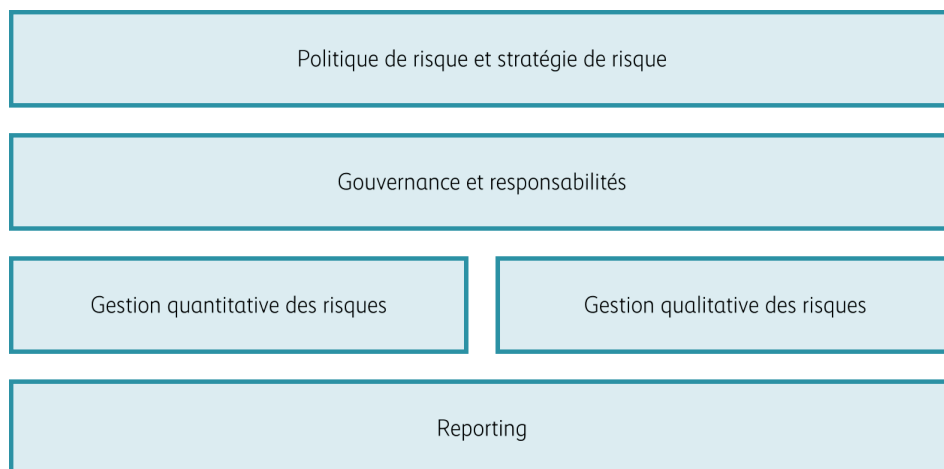
La stratégie de risque annuelle concrétise la politique de risque et soutient la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise. Elle définit la propension au risque de l'entreprise – dont dépendent ses besoins en capital-risque – ainsi que d'autres directives qualitatives et quantitatives de pilotage des risques principaux. Les risques auxquels la Mobilière est exposée se répartissent en **sept catégories**: risques d'assurance, de marché, de crédit, de liquidité, de réputation, ainsi que risques stratégique et opérationnel.

Gouvernance et responsabilités

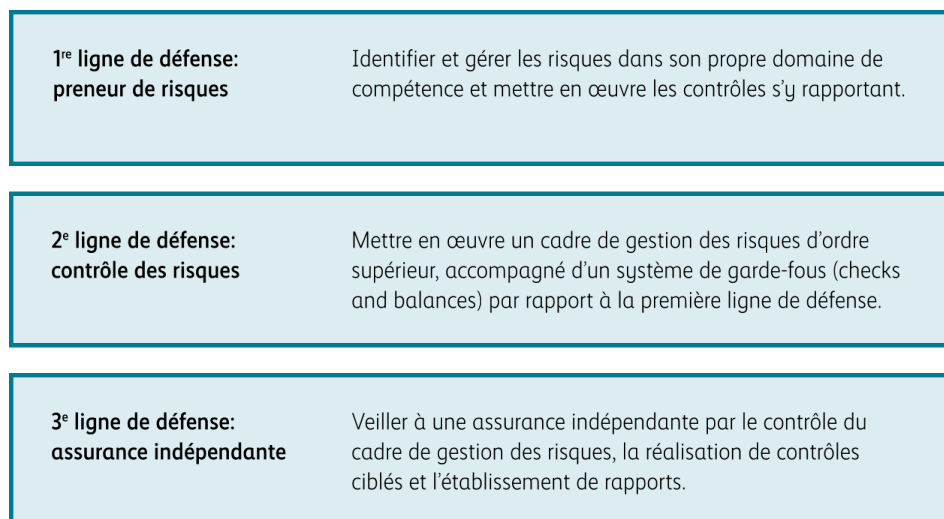
Par la mise en place, à l'échelle de l'entreprise, d'une gestion des risques, d'un système de contrôle interne et d'une fonction de compliance, le Conseil d'administration assume sa responsabilité d'organe suprême. Appuyé par le comité Placements/risques, le comité d'audit et le comité Transformation numérique, il adopte des directives d'ordre quantitatif et qualitatif accompagnées de leurs concepts d'application pour chaque catégorie de risque.

L'application des directives incombe ensuite au Comité de direction, qui est en cela assisté trimestriellement par deux commissions de gestion: la commission Stratégie ALM, qui pilote les risques d'assurance, de marché et de crédit à l'aide du processus Asset Liability Management, et la commission QLR (gestion qualitative des risques), qui s'occupe des risques opérationnel et de réputation. Le risque de liquidité est piloté directement par le comité Risques du Comité de direction. Le risque stratégique est traité par le Conseil d'administration, dans le cadre du processus de contrôle de la stratégie.

Cadre de gestion des risques



La gestion des risques du Groupe repose sur trois lignes de défense:



Les secteurs du Comité de direction et les fonctions de support sont responsables de la mise en œuvre des processus de gestion des risques (1^{re} ligne de défense). Opérant à l'échelle du Groupe en tant que fonctions centrales de contrôle des risques, l'unité Gestion des risques et le Compliance Office Groupe soutiennent le Conseil d'administration et le Comité de direction dans les questions de gestion des risques (2^e ligne de défense). Ils mettent à disposition les méthodes et instruments de gestion des risques concernés. Enfin, la révision interne et la révision externe, qui font partie intégrante du système de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise, soutiennent le Conseil d'administration et son comité d'audit dans l'exercice de leurs responsabilités en réalisant des contrôles indépendants (3^e ligne de défense).

Gestion quantitative et qualitative des risques

La gestion des risques consiste à identifier, évaluer et surveiller les risques puis, sur cette base, à les piloter et à en assurer le reporting. L'identification des risques fait appel à des méthodes appropriées et à des estimations d'experts. Les risques des différentes catégories sont évalués sur la base de méthodes aussi bien quantitatives que qualitatives. Les risques d'assurance, de marché et de crédit sont quantifiés à l'aide d'un modèle de risques interne, qui repose sur le Test suisse de solvabilité (SST) développé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Les besoins en capital-risque sont ainsi déterminés, en tenant compte de la propension au risque définie par le Conseil d'administration.

La gestion qualitative des risques garantit que toutes les catégories de risques sont couvertes par des processus appropriés, qui permettent de gérer les risques de façon systématique.

En complément à ces modèles et processus, l'unité Gestion des risques analyse les conséquences d'événements extrêmes au moyen de tests de résistance et d'analyses de scénarios, le but étant d'en tirer des enseignements sur notre stabilité dans des conditions critiques et de mieux comprendre l'exposition aux risques du Groupe Mobilière. Enfin, à l'aide de différents scénarios prospectifs, l'adéquation du capital est analysée par périodes de planification triennales.

Reporting

Les méthodes de surveillance et la forme de reporting sont définies dans le cadre des processus de gestion des risques. L'unité Gestion des risques et le Compliance Office Groupe surveillent le respect des prescriptions légales, stratégiques et de politique commerciale. Ils créent la transparence nécessaire en donnant au management toutes les informations pertinentes sur l'état des risques et du capital de la Mobilière et en lui proposant également des mesures de réduction des risques. De plus, ils produisent des rapports en temps utile et amènent le Comité de direction et le Conseil d'administration à se pencher régulièrement sur cette thématique avec leurs comités. Enfin, avec le rapport «Own Risk and Solvency Assessment (ORSA)», l'unité Gestion des risques informe la FINMA, sous une forme agrégée, de l'état des risques et des besoins en capital.

Catégories de risque

Risque d'assurance

Par risque d'assurance, on entend le risque de subir des pertes économiques lorsque les sinistres et les prestations assurés ne correspondent pas à nos prévisions en matière de survenance, de montant ou de période. À cet égard, nous opérons une distinction entre risque d'assurance non-vie et risque d'assurance vie.

Risques d'assurance, volume de primes par branche

Non-vie	en MCHF
Assurances mobilité	1 080
Assurances ménage	750
Assurances de personnes	552
Assurances pour PME	438
Assurances entreprises	286
Assurance de protection juridique	132
Assurances de garantie de loyer	55
Vie	en MCHF
Primes annuelles prévoyance professionnelle	243
Primes annuelles prévoyance privée	437
Primes uniques prévoyance professionnelle	108
Primes uniques prévoyance privée	15

Risques de marché et de crédit

Le risque de marché correspond au risque de pertes économiques résultant de variations des prix du marché (p. ex. actions, devises, spreads de crédit, matières premières ou biens immobiliers) ou des taux d'intérêt. Quant au risque de crédit, il désigne le risque de pertes économiques lié à la défaillance de contreparties, par exemple lorsqu'un débiteur n'est plus en mesure d'honorer ses engagements. Les risques de marché et de crédit résultent en particulier du placement des actifs.

Risque opérationnel

On entend par risque opérationnel le risque de pertes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des procédures, des personnes ou des systèmes internes ou encore à des événements extérieurs. Cette définition inclut les risques juridique et de compliance. La gestion systématique et centralisée de cette catégorie de risques garantit que des mesures et des contrôles appropriés sont appliqués pour limiter les risques dans les processus métier et empêcher les graves conséquences financières pouvant en découler. Les risques liés au reporting financier, à la compliance et à l'exploitation sont gérés dans un système aligné sur nos processus métier. Cette gestion prévoit une surveillance des risques opérationnels critiques par l'unité Gestion des risques et le Compliance Office Groupe.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne l'éventualité qu'en raison de risques liés aux activités commerciales, d'investissement ou de (re)financement, il ne soit pas possible d'honorer intégralement et dans les délais des engagements de paiement échus. Pour être à même de fournir à tout moment les prestations promises, nous gérons nos liquidités de façon active et ciblée. Le risque de liquidité est évalué sur la base d'une analyse de la situation intégrant nos processus stratégiques, de planification et de placement, ainsi qu'à l'aide de tests de résistance.

Risque stratégique

Par risque stratégique, on entend le risque découlant de la prise de décisions stratégiques opérationnelles erronées ou de l'incapacité à s'adapter aux changements touchant l'environnement de l'entreprise. La Mobilière applique un processus annuel de contrôle systématique de sa stratégie. La stratégie ainsi que les tendances et les événements sont analysés et évalués en vue de garantir la pérennité du Groupe par des mesures appropriées.

Risque de réputation

Le risque de réputation désigne le risque d'une perte d'image et, partant, d'une baisse de valeur de l'entreprise. Une telle situation peut résulter de décisions opérationnelles erronées, de comportements non professionnels, de conflits d'intérêts, de l'inobservation de lois et de règlements ou encore d'une culture de conduite et d'entreprise déficiente. Pour préserver l'excellente réputation de la Mobilière, nous agissons avec professionnalisme et en toute intégrité à tous les niveaux hiérarchiques. L'analyse des risques de réputation s'effectue essentiellement dans le cadre des processus de gestion des risques existants ainsi qu'au moyen d'indicateurs précoces régulièrement relevés (key performance indicators et key risk indicators).

Continuité des activités et gestion des crises

Avec son système de gestion de la continuité des activités et de gestion des crises, le Groupe Mobilière est préparé à poursuivre ses activités opérationnelles même dans des circonstances extraordinaires, et à limiter les conséquences de perturbations graves. Des exercices avec cellule de crise, interventions d'urgence et évacuations d'immeubles sont régulièrement organisés. Dans le contexte de crise lié au Covid-19, le Groupe Mobilière a pu compter sur son plan de pandémie pour réagir rapidement face à l'évolution de la situation et aux décisions administratives, et assurer la continuité des activités opérationnelles.

Regulatory Affairs

La fonction Regulatory Affairs fait office d'interlocuteur central pour les autorités de surveillance et de guichet interne pour les questions relevant de la surveillance prudentielle. Elle a pour tâches principales d'assurer la coordination de ces questions ainsi que le suivi et l'analyse des nouveautés en matière de réglementation. Cette fonction témoigne de l'importance que la Mobilière accorde à sa réputation auprès des autorités de surveillance.



Quotient SST

494%

[Informations qualitatives et quantitatives sur la situation financière du Groupe Mobilière](#)

Capital de solvabilité requis

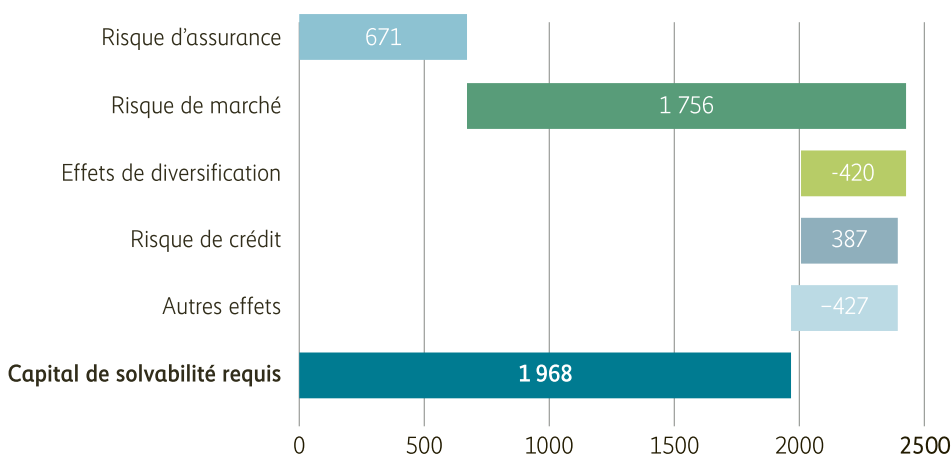
La Mobilière utilise à des fins de solvabilité un modèle de groupe consolidé approuvé par la FINMA, qui prend en compte la Mobilière Suisse Holding SA et toutes les participations qu'elle détient directement ou indirectement. Les participations minoritaires et les organisations associées sont prises en considération dans le SST de groupe consolidé en tant que risques de participation.

Le quotient SST, autrement dit le ratio entre la valeur d'actif net et le capital de solvabilité requis, est de 494%. La valeur d'actif net s'élève à 9 731 MCHF. Le risque de marché, qui se monte à 1 756 MCHF, est le principal générateur de risque du capital de solvabilité requis.

À l'aide d'un système prévoyant des seuils d'intervention, nous comparons périodiquement les besoins en capital et la dotation en fonds propres du Groupe et de chacune de ses sociétés. Nous pouvons ainsi agir précocement pour prévenir toute sous-couverture. Les composantes actuelles du capital de solvabilité requis du Groupe sont présentées dans le graphique.

Capital de solvabilité requis

au 1.1.2021, en MCHF



Instruments de couverture

En raison de notre exceptionnelle dotation en fonds propres, nous ne recourons pas prioritairement à des instruments destinés à se substituer au capital-risque. Nos mesures de couverture visent à contenir les effets d'événements extrêmes et, de cette façon, à réduire notamment la volatilité des rendements. Dans le concept de réassurance, par exemple, la protection contre les pertes éventuelles résultant de dommages causés par un tremblement de terre revêt une importance particulière. De plus, nous nous protégeons contre les pertes de change en couvrant stratégiquement le risque de change lié aux placements en valeurs nominales. Enfin, selon la situation, nous nous servons d'instruments financiers dérivés à des fins de couverture.

Responsabilité sociétale et entrepreneuriale

La Mobilière, engagée pour la Suisse	96
Clients, produits d'assurance et prestations de service	99
Collaborateurs et univers de travail	105
Investir de manière responsable	116
Gestion environnementale	119
Prévention et nature	124
Art et culture	128
Entreprises et emploi	133
Habiter et vivre ensemble	135
Exemples pratiques	139

La Mobilière, engagée pour la Suisse

Depuis sa fondation en 1826, la Mobilière opère sous la forme d'une coopérative. La responsabilité sociétale à l'égard de nos clients et collaborateurs ainsi que de la collectivité est ancrée dans notre culture d'entreprise.

Les périodes d'incertitude imposent de trouver de nouvelles solutions, à la fois flexibles et fiables. Dans notre société en rapide mutation, c'est un vrai défi. Pour le relever, stabilité et continuité sont indispensables, au même titre que le courage de sortir des sentiers battus. Nous sommes convaincus que seul celui qui franchit ce pas aujourd'hui pourra faire bouger les choses demain: par son engagement, ses initiatives, son courage, ses idées et surtout, son enthousiasme. Car l'enthousiasme est contagieux.

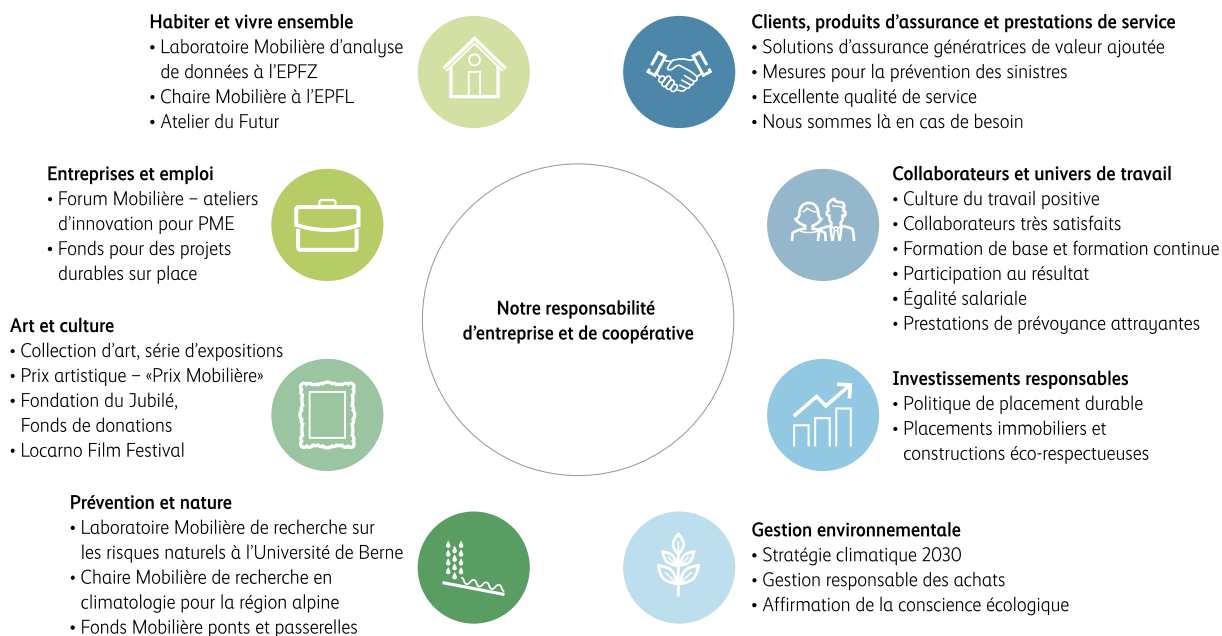
En accord avec les principes de la coopérative, la Mobilière défend les intérêts de toutes les parties prenantes, même en temps de crise.

Marquée par le Covid-19, l'année 2020 a clairement montré que les entreprises doivent assumer leurs responsabilités à l'égard de leurs collaborateurs, de leurs clients, de l'environnement et d'une société en mutation. Adossée à une coopérative, la Mobilière prend ses responsabilités au sérieux et les a assumées tout au long de cette année particulièrement difficile. Nous avons ajouté de nouvelles approches à celles déjà bien établies. Nous avons élargi le champ de nos projets et thématiques. Car la nouveauté ne peut jaillir que de la rencontre entre plusieurs disciplines et du dialogue entre individus aux compétences différentes. Seul un mode de pensée interconnecté permet de s'approprier un savoir en réseau profitable à toute la société.

Des initiatives en faveur d'un avenir positif

Pendant l'exercice sous revue, comme par le passé, nous avons fait appel à des experts externes dans tous les domaines de notre engagement, afin de développer des idées de transformation et des idées pour une Suisse tournée vers l'avenir. Parce que le changement ne doit pas être une fin en soi, nous privilégions les initiatives susceptibles de contribuer fortement au développement positif de l'avenir. À cet égard, la transmission du savoir joue un rôle décisif. Nous avons tous besoin de savoir pour faire bouger les choses en toute connaissance de cause. Aussi nous engageons-nous à rendre le savoir accessible au plus grand nombre, en investissant dans la science et la recherche d'excellence. Sur ce point, nos partenariats avec l'Université de Berne, les Écoles polytechniques fédérales de Zurich et de Lausanne revêtent une importance capitale. De plus, la force créatrice de l'art et de la culture fait partie intégrante de tout processus de construction de l'avenir. En ces temps si particuliers, nous avons donc continué à soutenir nos partenaires des milieux culturels et avons fait appel à eux pour créer ensemble de la nouveauté.

Engagements de la Mobilière



Plus d'informations sur:



La stratégie climatique de la Mobilière

Notre stratégie climatique

En 2020, nous avons franchi un cap important avec l'adoption de notre stratégie climatique. Solidement étayée, car développée en collaboration avec tous les secteurs de l'entreprise, cette stratégie doit permettre à la Mobilière de réduire ses émissions de CO₂. En outre, à travers elle, nous renforçons, auprès de nos parties prenantes, la sensibilisation au développement durable et investissons dans des projets suisses de protection du climat.

Analogique, numérique, hybride

Pour faire bouger les choses, différentes voies sont possibles. En raison du Covid-19, nous avons lancé de nouveaux projets dans plusieurs domaines de notre engagement. Ainsi est né, par exemple, le programme «MFTdigital», une extension numérique de l'offre que nous proposons aux PME et ONG dans le cadre du Forum Mobilière Thoune. «MFTdigital» a offert aux entreprises une aide pratique face aux changements de leur situation dus à la pandémie, un soutien constructif dans la résolution de questions urgentes en matière d'innovation et de formes de travail. En outre, nous avons pu ouvrir un second site pour notre atelier dédié à l'innovation pour PME et ONG avec le nouveau Forum Mobilière à Lausanne.

De même, nous entendons soutenir activement les jeunes et leurs idées pour le futur. Si, en 2020, nous avons dû annuler notre Atelier du Futur à Fiesch, un camp d'été très apprécié, nous en avons toutefois proposé une édition numérique. Depuis chez eux, les participants ont ainsi pu réfléchir, à travers des activités créatives et inspirantes, à des thèmes d'actualité, tels que la cybersécurité, les réseaux sociaux, la biodiversité ou encore leurs habitudes de consommation.

En plus de ces nouveautés numériques, pendant l'année sous revue, nous avons également accru la visibilité de notre partenariat avec Suisse Rando. Les premières structures ayant bénéficié du soutien du «Fonds Mobilière ponts et passerelles» nouvellement créé sont à présent praticables et invitent à redécouvrir des sentiers familiers ou à explorer à pied de nouvelles régions dans toute la Suisse.

Reporting

Notre responsabilité, en tant qu'entreprise adossée à une coopérative, s'étend à tous les niveaux de l'entreprise. C'est pourquoi le présent rapport sur le développement durable porte aussi bien sur la coopérative que sur le groupe d'assurance. Il est consacré non seulement aux quatre domaines de notre engagement sociétal (prévention et nature, art et culture, entreprises et emploi, habiter et vivre ensemble), mais aussi aux différents domaines liés à nos activités (clients, produits d'assurance et prestations de service, collaborateurs et univers de travail, placements responsables et gestion environnementale).

Lors de l'élaboration du rapport sur le développement durable, nous collaborons étroitement avec nos parties prenantes, et abordons leurs préoccupations et leurs suggestions au travers d'ateliers et d'entretiens individuels. Faisant partie intégrante du présent rapport, les études de cas présentent de manière plus approfondie un certain nombre de projets et leurs responsables, et donnent la parole à ces derniers.

Le présent rapport est conforme aux normes [GRI, option Kern](#), et décrit la manière dont nous concevons nos responsabilités et les assumons au quotidien.

Clients, produits d'assurance et prestations de service

Le développement durable poursuit son ancrage dans le cœur de métier de la Mobilière. Avec des produits complets, des processus allégés et des prestations de service innovantes, la Mobilière contribue efficacement à une utilisation respectueuse des ressources.

Forte de son ancrage coopératif, la Mobilière fait à ses clientes et clients, et donc à la société, la promesse d'assumer la responsabilité de son action. Cela implique notamment une approche crédible et transparente en matière de développement durable. Nous entendons ménager les ressources, d'une part, par notre comportement en interne et notre politique de placement et, d'autre part, au travers de nos affaires d'assurances en sensibilisant nos collaborateurs et nos clients et en les incitant à agir dans le respect de l'environnement. Nous créons ainsi un lien de confiance et contribuons de manière décisive à construire l'avenir de l'ensemble de la société.

L'idée fondamentale qui sous-tend notre modèle d'affaires est la protection de nos assurés contre les dommages économiques en cas de sinistre.

Guidés par notre charte, notre sens des responsabilités ainsi que le principe de durabilité, nous développons sans cesse nos produits, processus, systèmes et services. Nous gérons les dossiers de clients et de sinistres de façon électronique, à l'exception des assurances de personnes. Nous mettons en œuvre des solutions numériques pour les processus et la correspondance dans les cas qui s'y prêtent et si cela profite au client. Il en résulte pour nos assurés un service performant, doublé d'une réduction sensible non seulement de notre consommation de papier et de cartouches de toner, mais aussi des émissions générées par la mobilité. Nous proposons également aux clients PME un outil d'administration conçu par notre filiale bexio, idéal pour assurer un traitement numérique et peu gourmand en ressources des processus clés. Près de 40 000 clients utilisent déjà cet outil.

Par notre organisation décentralisée et l'implication de prestataires locaux pour la fourniture de prestations, nous soutenons le développement économique sur l'ensemble de nos marchés domestiques – Suisse et Liechtenstein –, y compris dans les régions périphériques.

Des solutions d'assurance génératrices de valeur ajoutée

En tant qu'assureur, notre cœur de métier est d'assumer les risques qui pèsent sur nos preneurs d'assurance. Nous les protégeons contre les conséquences économiques, sociales et écologiques de sinistres ou atténuons les répercussions de ceux-ci. Les prestations d'assurance jouent un rôle clé dans la pérennité de notre économie en empêchant les défaillances économiques ou en les diminuant. Depuis 1826, le modèle

d'affaires mutualiste de la Mobilière nous porte vers notre ambition: agir de façon durable pour nos clients, la société et l'environnement.



En 2020, la Mobilière a versé des prestations d'assurance pour près de

2,1

milliards de francs

En 2020, nous avons versé des prestations d'assurance à hauteur de 1,988 milliard de CHF dans l'assurance dommages et quelque 531 MCHF dans l'assurance vie. Pour la seule assurance dommages, 530 MCHF sont imputables à des dépenses pour des sinistres liés à la pandémie de Covid-19, en particulier les pertes d'exploitation et les annulations de voyages. La Mobilière s'est attachée à servir ces prestations de manière simple et rapide, bien que la pandémie soit un événement qui dépasse le cadre de l'assurabilité classique en raison du manque de diversification de la masse concernée.

Outre des solutions d'assurance pures, nos offres d'assurance complètes englobent depuis des années des services novateurs à valeur ajoutée: ouverture de porte en cas d'urgence, dépannage d'installations de chauffage, sanitaires et électriques défectueuses, conseil juridique – aussi bien numérique que personnel – dans le cadre de l'assurance ménage, assistance 24h/24 de l'assurance véhicules à moteur pour une aide immédiate, etc. Signalons aussi que notre guide juridique numérique «Guider», lancé en 2018, est désormais disponible en français.

Les technologies de l'information et les flux de données imprègnent toujours plus nos activités privées et professionnelles. La cybercriminalité progresse au même rythme. Notre parade: une cyberassurance aux prestations étendues qui couvre l'atteinte à la personnalité, la perte de données, la violation des droits d'auteur et, désormais, les conséquences de fraudes lors de paiements ou de transactions en ligne. Nous exploitons également un centre de compétences, Cyber Risk, destiné à renforcer l'utilisation responsable des données et la cybersécurité de chacun. Trois services visent en outre à assurer à titre préventif la protection de notre clientèle de particuliers: «ID Protect», «SecureSafe» (espace de stockage en ligne sécurisé) et le monitoring de données personnelles sur Internet et le Darknet. S'agissant de l'assurance entreprises, notre offre est complétée par les services «Évaluation rapide des cyberrisques» et «Sensibilisation aux cyberrisques».

Dans l'assurance agriculture aussi, nous suivons une voie tournée vers l'avenir. Parallèlement à l'assurance classique des exploitations agricoles, la Mobilière teste sur le terrain, depuis le printemps 2020, une offre basée sur les géodonnées. Le but visé est d'assurer les terres agricoles contre les conséquences accrues du changement climatique et de permettre ainsi aux agriculteurs de couvrir les risques météorologiques qui pèsent sur leurs cultures. Une démarche dont profite également le consommateur. Le règlement de leurs sinistres étant effectué directement, les agriculteurs peuvent en outre vite reprendre leur production, renforçant par là même leur fiabilité en tant que fournisseurs. Enfin, nos processus allégés tant pour la conclusion d'une assurance qu'en cas de sinistre leur garantissent une prime avantageuse, sans compter que nous récompensons les formes d'exploitation durables et les mesures de prévention efficaces.

Ces services et prestations complémentaires à valeur ajoutée s'inscrivent dans un produit d'assurance ciblé, au sein duquel ils interagissent avec une multitude d'autres facteurs, influant favorablement sur la sinistralité. Nous faisons profiter nos clients de cette évolution positive par l'intermédiaire de rabais individuels et/ou de primes attrayantes.

Plus d'informations sur:[Prévention et nature](#)

Prévention des sinistres et utilisation respectueuse des ressources

Par notre engagement coopératif en faveur de projets de prévention locaux et régionaux, nous œuvrons pour la protection contre les dangers naturels. En 2020, nous avons achevé la mise en place d'un réseau de mesure de la grêle unique en son genre, franchissant ainsi une étape décisive dans l'alerte aux épisodes de grêle, et donc dans la prévention des dommages dus à la grêle. Judicieux pour l'entretien de conseil, notre système d'information géographique MobiSIG nous permet de fournir aux clients des informations détaillées sur les risques naturels ainsi qu'en matière de prévention et de sécurité.

Sur le front de la prévention, les spécialistes de notre filiale [Protekta Conseils-Risques SA](#) conseillent les clients dans divers domaines: protection contre les incendies et les inondations, sécurité au travail, protection des personnes, sécurité informatique, protection contre les effractions et protection du patrimoine. Un conseil global sensibilise également les clients aux risques liés aux substances et produits nocifs pour l'environnement et les informe des possibilités de stockage écologique dans ce domaine ainsi que des solutions d'assurance couvrant les risques associés à ces substances et produits.

Dans nos produits d'assurance, nous encourageons aussi nos assurés à privilégier une utilisation économe et respectueuse des ressources: des solutions de franchise attrayantes dans les assurances choses et véhicules à moteur les incitent à choisir une réparation plutôt qu'un remplacement en cas de sinistre. Depuis 2018, les jeunes titulaires d'une assurance véhicules télématisée «[CleverDrive](#)» bénéficient d'un rabais sur la prime d'assurance en contrepartie d'une conduite douce. Cette offre a été étendue à d'autres groupes cibles en 2020. Dans l'assurance véhicules à moteur, nous participons financièrement aux stages de sécurité routière reconnus et aux cours de formation complémentaire pour jeunes conducteurs, mesure qui, en plus de favoriser une conduite responsable et douce, aide à renforcer la sécurité routière.

Afin d'encourager les initiatives écologiques de nos clients, nous proposons des tarifs attrayants pour les véhicules à propulsion alternative ainsi que des solutions d'assurance complètes pour les installations photovoltaïques, de la livraison à l'exploitation en passant par le montage et les éventuelles pertes de revenus. Moyennant un coût avantageux, la couverture travaux de construction, incluse dans la couverture de base de l'assurance ménage, protège les propriétaires lors de la réalisation d'ouvrages à efficacité énergétique, par exemple le remplacement de systèmes de chauffage ou l'isolation de façades.

Confiance et satisfaction de nos assurés même dans les périodes difficiles

La satisfaction et la confiance de nos clients sont essentielles à nos yeux. Notre qualité de service, premier facteur de satisfaction chez nos assurés, renforce la confiance envers la Mobilière. Les clients nous recommandent ensuite volontiers, ce qui améliore encore notre excellente image. Soucieux de maintenir ce moteur de croissance, nous mettons tout en œuvre pour damer le pion à la concurrence en matière de notoriété, de satisfaction clientèle et de recommandation. Les enseignements que nous tirons pour le développement de nos produits, processus et services s'appuient notamment sur les avis de clients. Ceux qui se sont inscrits sur notre portail clients peuvent être interrogés, en ligne ou personnellement, suivant le groupe cible visé.



Most Trusted Brand Award
2020:

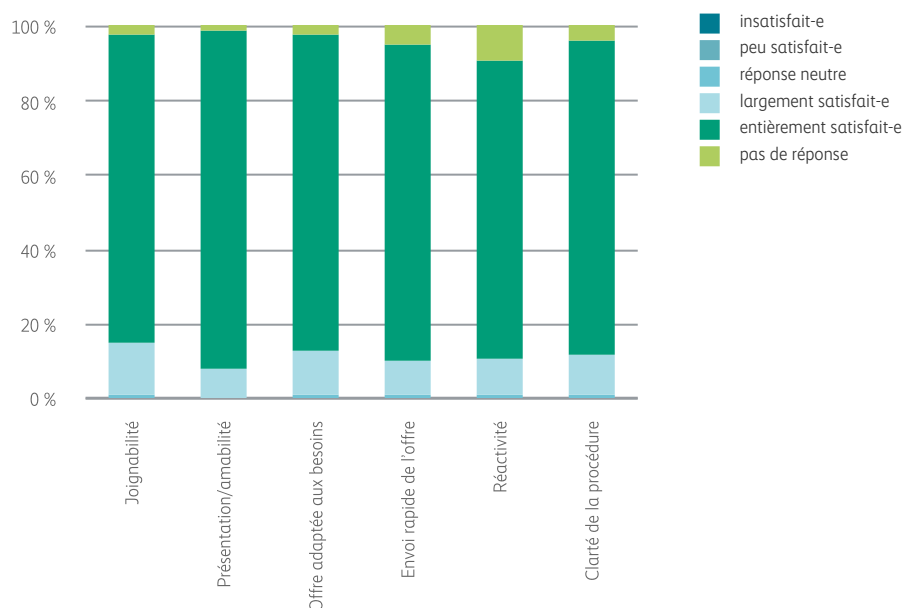
75%

des personnes interrogées désignent la Mobilière comme leur marque d'assurance préférée. Informations complémentaires sur la satisfaction clientèle.

La qualité de notre service est un facteur déterminant de notre croissance nettement supérieure à celle du marché. Nous veillons à ce que les clients puissent donner un avis franc et honnête sur leur interaction avec la Mobilière, par exemple sur les entretiens de conseil. La situation extraordinaire liée à la pandémie a réduit la fréquence des rendez-vous. Dans le même temps, les offres en ligne ont considérablement gagné en importance. Nos clients continuent de se sentir en confiance à la Mobilière: en 2020, 98,2% de ceux ayant conclu une assurance se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits du conseil reçu.

Qualité du service de la Mobilière dans la distribution

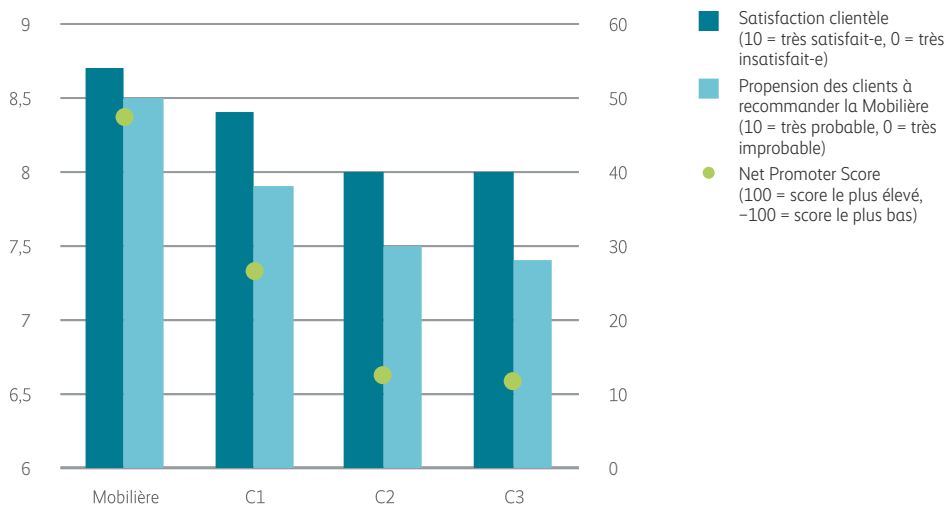
Étude réalisée en 2020 par la Mobilière auprès de 67 151 particuliers



Nous réalisons aussi des études de benchmark destinées à nous situer par rapport à la concurrence nationale. Il s'agit par exemple du Mobiliar Insurance Cockpit (MIC), dont les résultats attestent que les clients de la Mobilière sont les plus satisfaits et nous recommandent activement à leur entourage personnel. Ces résultats réjouissants nous confortent dans notre volonté de poursuivre résolument sur notre voie.

Satisfaction clientèle et propension des clients à recommander la Mobilière par rapport à la concurrence

MIC (Mobiliar Insurance Cockpit) AmPuls Market Research AG



(C1-C3: concurrents)

Ancrage régional: nous sommes là en cas de besoin

Avec 80 agences générales entrepreneuriales réparties sur quelque 160 sites, nous sommes présents dans toutes les régions de la Suisse et du Liechtenstein. Nos agents généraux mettent à profit leur liberté d'entrepreneurs pour prendre des décisions dans l'intérêt de leurs clients, du commerce local et de la société. Par un sponsoring et un engagement sociétal actif, ils soutiennent les manifestations, associations, clubs et projets durables de leur région. Ils jouent également un rôle décisif en tant qu'employeurs et organes de formation, comme en témoignent les 2623 collaborateurs employés à fin 2020 et les 264 apprentis actuellement en formation.

Responsabilité du présent et de l'avenir

Nous faisons une promesse forte à nos clients: «Profitez de la vie. Nous sommes à vos côtés.» Cette promesse, au cœur de nos affaires d'assurances, est à la base de chaque police. Nous l'honorons de différentes façons: lors d'un sinistre, moment majeur de la relation avec le client, nous soutenons nos assurés sur place, rapidement et simplement. Quel que soit le canal choisi par les clients pour nous contacter (guichet, téléphone, e-mail, site Internet, application mobile ou portail clients), nous misons sur un service de proximité. En dehors des heures de bureau, les assurés peuvent s'adresser à notre Mobi24 Call-Service-Center.

Une proximité aux nouvelles facettes en 2020

Lors du semi-confinement, toutes les agences générales de la Mobilière ont fermé leurs portes du 17 mars au 27 avril. Grâce aux investissements massifs réalisés ces dernières années dans la numérisation et les infrastructures, le suivi des clients a pu être assuré sans accroc, malgré le passage au télétravail. Les collaborateurs se sont fortement investis pour accomplir leur mission depuis leur domicile, qu'il s'agisse du règlement des sinistres, du conseil ou du suivi. Nous avons reçu quantité d'appels de patrons de PME inquiets en raison de problèmes de trésorerie ou d'assurés confrontés à des annulations de voyage. Notre aide a toujours été simple et rapide.

Par des grands comme par des petits gestes, la Mobilière sait se montrer solidaire notamment dans les moments difficiles. Durant le semi-confinement, les agences générales n'ont pas hésité à mener des opérations spéciales en faveur de la population dans leur région.

Nos clients apprécient de pouvoir compter sur un service de proximité et de qualité. Leur confiance et leur satisfaction sont au cœur de notre action, notamment dans les périodes difficiles.

Collaborateurs et univers de travail

La numérisation transforme la société et le monde du travail à un rythme sans précédent, mettant les entreprises sous pression: elles doivent continuellement s'adapter au changement et trouver de nouvelles solutions.

Plus d'informations sur:

[Emplois et carrière à la Mobilière](#)

La Mobilière réagit à la complexité sans cesse croissante de son environnement par le développement permanent de sa culture de l'organisation et investit notamment dans une organisation apprenante. Le printemps 2020 a durablement transformé notre travail quotidien. D'un jour à l'autre, nous avons dû passer presque exclusivement au télétravail. Même le recrutement se déroulait en ligne. Ces derniers mois ont ainsi montré qu'il existe des alternatives à la présence à plein temps au bureau.

Culture du travail

Une culture du travail positive et des relations fondées sur une estime réciproque améliorent indiscutablement le bien-être personnel et la motivation des collaborateurs. Ceux-ci sont de plus en plus nombreux à vouloir organiser eux-mêmes leur travail et remplir leurs tâches à distance, et non à leur poste de travail. Ils bénéficient ainsi de la flexibilité dont ils ont besoin dans leur vie quotidienne.

La Mobilière adapte en permanence la collaboration au sein de son organisation aux nouvelles exigences du monde du travail numérique et nomade.

Les expériences faites avec le télétravail généralisé lié à la pandémie, nous les intégrons dans le développement de notre culture du travail. La Mobilière encourage le travail à distance et se profile ainsi comme un employeur tourné vers l'avenir et proche du quotidien de ses collaborateurs. Grâce à des formes de travail flexibles, nous soutenons une mobilité durable et contribuons à réduire le trafic pendulaire et les émissions de CO₂.

Satisfaction des collaborateurs

La Mobilière attache une grande importance à la satisfaction de ses collaborateurs, et c'est pourquoi elle la mesure tous les deux ans à la faveur d'une enquête réalisée sur ses sites de Direction de Berne, Nyon et Zurich, en collaboration avec un institut d'études de marché externe. Les résultats de cette enquête permettent d'identifier les points à améliorer et de prendre les mesures appropriées, mais aussi de connaître des domaines dans lesquels la satisfaction est élevée. Au final, tout le monde en profite: les collaborateurs, les cadres, l'entreprise et les clients.

Pour l'enquête 2020, nous avons repris la méthode et le questionnaire de 2018, afin de garantir la comparabilité des résultats. Nous avons cependant complété l'enquête par des questions sur la collaboration hybride. Par collaboration hybride, nous entendons le fait que nos collaborateurs puissent travailler en tout lieu où ils estiment être à même de le faire adéquatement et efficacement. Il peut s'agir aussi bien de travailler en ligne,

notamment à domicile, que d'être présent physiquement en un lieu donné, par exemple pour un atelier créatif. Il existe cependant aussi des formats mixtes, tels que des réunions auxquelles certains participants prennent part en présentiel et d'autres par visioconférence. Le taux de réponse de l'enquête 2020 a atteint un réjouissant 85% et les résultats se sont améliorés dans tous les domaines par rapport à 2018. De plus, toutes les notes dépassent celles de l'indice de référence¹. Pour les nouvelles questions sur la collaboration hybride, nous n'avons pas pu nous référer à un benchmark externe, car il n'en existe pas encore.

¹ Benchmark Suisse, secteur des services financiers et d'assurance

Les meilleures notes ont été décernées aux catégories Conduite directe, Valeurs (attitude respectueuse et valeurs vécues concrètement) ainsi que Performance et développement. Les moins bonnes concernent les catégories Processus de travail, Apprentissage et changement ainsi que Équilibre vie privée / vie professionnelle. Pour ce qui est de la collaboration hybride, 86% des collaborateurs jugent qu'elle fonctionne bien et a des effets positifs perceptibles. Les résultats de l'enquête sont analysés jusqu'à l'échelon des équipes. Au besoin, des mesures d'amélioration sont définies et mises en œuvre par les équipes elles-mêmes. L'Employee Net Promoter® Score (eNPS®) affiche le très bon taux de 56% (2018: 42%). Cet indicateur sert à évaluer la disposition des collaborateurs à recommander leur employeur à leur entourage, sur une échelle de 0 à 10. On distingue trois catégories de collaborateurs suivant la note attribuée: les promoteurs (note de 9 ou 10), les passifs (7 ou 8) et les détracteurs (de 0 à 6). Le calcul de l'eNPS® résulte de l'écart entre les promoteurs et les détracteurs.



Expérience candidat

L'expérience candidat se définit comme l'ensemble des expériences et des ressentis vécus par le candidat tout au long du processus de recrutement, de la recherche d'emploi à l'onboarding, en passant par le processus de candidature et les entretiens.

Nouvelles embauches et fluctuation du personnel

Dès le début du semi-confinement, les processus de recrutement et d'onboarding (entrée en service) ont eu lieu uniquement en ligne. Nous avons reçu de très bonnes réactions de la part des candidats et des nouveaux collaborateurs. En particulier l'onboarding numérique a été très apprécié, car il facilite nettement la mise au courant en cette période compliquée. Nous fondant sur ces expériences positives, nous sommes très attentifs à l'«expérience candidat». Si le candidat doit par exemple effectuer un long trajet pour se présenter à l'entretien d'embauche, le premier entretien a lieu sur Skype et seul le second se déroule sur site.

Outre l'enquête auprès des collaborateurs, les données de recrutement et de fluctuation du personnel nous servent également d'indicateurs de la satisfaction du personnel et de l'attrait de la Mobilière en tant qu'employeur. Au 31 décembre 2020, le Groupe Mobilière comptait 5856 collaborateurs sous contrat de durée indéterminée (y compris les postes de relève et de développement), soit une hausse de 3,3% par rapport à l'année précédente. La fluctuation du personnel s'est élevée à 8,2% (année précédente: 10,0%).

Formation de base, formation continue et développement

Apprendre tout au long de la vie permet de bien se préparer aux défis d'aujourd'hui et de demain. Nous investissons donc de manière ciblée dans la formation de base, la formation continue et le développement de nos collaborateurs. Nos formations de base et formations continues reposent sur le modèle du blended learning (apprentissage mixte), qui combine l'enseignement traditionnel en présentiel ou en ligne avec des formes d'apprentissage innovantes. Celles-ci incluent aussi bien l'apprentissage social (p. ex. lean coffee, coaching et mentorat) que l'apprentissage informel ou expérimental (p. ex. action learning et journal réflexif). Nous incitons ainsi les personnes en formation à jouer un rôle

actif et encourageons des formes d'apprentissage adaptées aux besoins, bien intégrées dans le travail quotidien et favorisant les échanges.

Formation: chiffres clés concernant les apprentis et Young Insurance Professionals AFA

	2020		2019		2018	
	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %
Total	338		341		345	
Femmes	175	51,8	188	55,1	186	53,9
Hommes	163	48,2	153	44,9	159	46,1
Réussite à l'examen final		97,6		96,2		96,7
Engagement		58,9		66,7		80,2

Formation: stages académiques

	2020	2019	2018
Stage de haute école	21	28	20
Programme Trainee	10	10	9
Relève TI (depuis 2020)	10	n. d.	n. d.

La Mobilière est l'une des plus grosses entreprises formatrices de la branche de l'assurance. Nous investissons dans notre avenir en soutenant le développement personnel et professionnel des collaborateurs en formation. Nous nous efforçons en outre, dans la mesure du possible, d'offrir un emploi dans l'entreprise à nos apprentis fraîchement diplômés. En particulier dans la situation difficile que nous traversons en raison de la pandémie de Covid-19, nous restons fidèles à notre philosophie et proposons des solutions individuelles simples.

Le coronavirus a provoqué un boom de la numérisation des activités de formation. En un rien de temps, nous avons proposé plus d'un tiers de nos cours internes sous forme numérique, et non plus en présentiel, et cela fait plusieurs mois que nous développons continuellement cette offre numérique. Nous souhaitons cependant maintenir un rapport entre les cours en présentiel et ceux en ligne d'environ 60/40, car il est apparu que les premiers facilitent nettement les échanges entre participants. Dans le même temps, nous avons beaucoup investi dans la formation des responsables de cours numériques. Grâce à l'engagement de toutes les personnes concernées, nous sommes parvenus à maintenir nos activités de formation.

Nous avons par ailleurs utilisé les ressources libérées par la pandémie de Covid-19 pour réunir ou combiner différents modules de formation des cadres en une filière de développement cohérente. La structure modulaire de cette filière permet d'assurer des formations individuelles flexibles, y compris dans le temps, et adaptées aux besoins.

Formation de base et formation continue: séjours de travail ou d'étude à l'étranger

	2020	2019	2018
Collaborateurs de la Mobilière détachés dans des entreprises partenaires européennes (assurances) ¹	3	8	11
Collaborateurs d'entreprises partenaires (assurances) détachés à la Mobilière ¹	1	8	3
Participation des collaborateurs de la Mobilière à des programmes internationaux de formation continue en conduite et en management	7	19	16
Séjours d'étude ou de recherche à la Silicon Valley (Californie)	0	7	5

¹ Durée du séjour comprise entre une semaine et quatre mois

Nota: en raison de la pandémie de Covid-19, les chiffres 2020 sont nettement plus bas que ceux de 2019. Un grand nombre de séjours prévus en 2020 ont été reportés à 2021.

La Mobilière – un employeur responsable

Des conditions de travail équitables et tournées vers l'avenir sont garantes de la satisfaction élevée de nos collaborateurs. En particulier nos modèles de temps de travail flexibles jouent un rôle de premier plan à cet égard. La plupart de nos offres d'emploi sont par exemple ouvertes à la possibilité de travailler à temps partiel, car les obligations professionnelles ne doivent pas empiéter sur la vie de famille, les loisirs et les engagements personnels. De plus, aider à concilier travail et famille signifie aussi, à nos yeux, soutenir les parents dans la garde des enfants. C'est pourquoi nous disposons de notre propre crèche à Berne et d'une crèche en partenariat à Nyon, qui offrent 37 places au total. En outre, nous octroyons jusqu'à 20 semaines de congé maternité et 3 semaines de congé paternité. Enfin, notre succès profite aussi à nos collaborateurs: chaque année, la Mobilière décide du versement d'une participation au résultat et de son montant.

Congés de maternité et de paternité: chiffres clés¹

	2020	2019	2018
Total des femmes ayant bénéficié d'un congé de maternité	73	50	44
Total des hommes ayant bénéficié d'un congé de paternité	65	68	64
Taux de retour des femmes revenues dans l'entreprise au terme de leur congé de maternité	89,0%	90,0%	97,7%
Taux de rétention des femmes revenues dans l'entreprise au terme de leur congé de maternité et qui étaient encore employées 12 mois après leur retour	86,0%	86,4%	80,5%
Taux de rétention des hommes revenus dans l'entreprise au terme de leur congé de paternité	100,0%	94,1%	96,9%

¹ Uniquement pour les sites de Direction

La Mobilière – un employeur parmi les plus attrayants

Durant l'année sous revue, la Mobilière a de nouveau figuré dans le peloton de tête de plusieurs classements d'employeurs. Ces classements sont des indicateurs importants de l'évolution de l'attrait de notre entreprise auprès de ses groupes cibles et nous permettent de nous situer par rapport à nos concurrents.

Tableau des classements d'employeur

	Catégorie	Rang 2020	Rang 2019	Rang 2018
Meilleur employeur 2020 («Handelszeitung» / «Le Temps» et institut d'études de marché Statista)	Toutes catégories	4	2	n. a.
	Assurances et caisses maladie	1	n. a.	n. a.
Meilleurs employeurs romands 2020 («Bilan»)	Assurances	2	1	2
Employeurs les plus attrayants Universum Swiss Student Survey 2020	Sciences économiques	67	63	67
	Informatique	48	49	n. a.
	Droit	33	25	32
Employeurs les plus attrayants Universum Swiss Professional Ranking 2020	Business	34	49	47
	Informatique	10	28	n. a.
	Droit	6	6	4

Le fait que nous figurions pour la première fois parmi les dix premiers du classement établi par les étudiants en informatique nous confirme que nous sommes parvenus à nous profiler comme un employeur d'avenir leader sur les plans méthodologique et technologique. Ce succès repose sur divers facteurs: nous avons beaucoup investi dans les nouvelles technologies et dans le recrutement de nouveaux collaborateurs à la faveur de notre initiative visant à accélérer notre transformation numérique et nous sommes aujourd'hui pionniers dans plusieurs domaines de l'informatique. De plus, ces dernières années, nous avons progressivement axé notre organisation TI sur la méthode de travail agile Scale Agile Framework (SAFe).

Plus d'informations:

[Carrière](#)

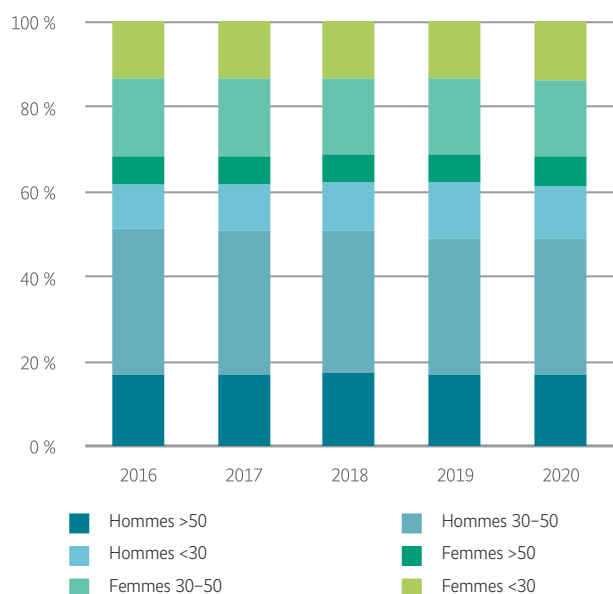
Nous avons aussi remanié notre programme de formation, afin d'assurer la promotion ciblée de la relève, triplant par exemple le nombre de places d'apprentissage en informatique. Nous offrons en outre aux étudiants et jeunes diplômés des hautes écoles, en étroite coordination avec ces dernières, la possibilité de faire leurs premiers pas dans le monde professionnel de l'informatique. Nous souhaitons en particulier engager des [informaticiennes de talent](#) qui puissent jouer le rôle de modèles et attirer davantage de jeunes femmes dans la profession.

Diversité

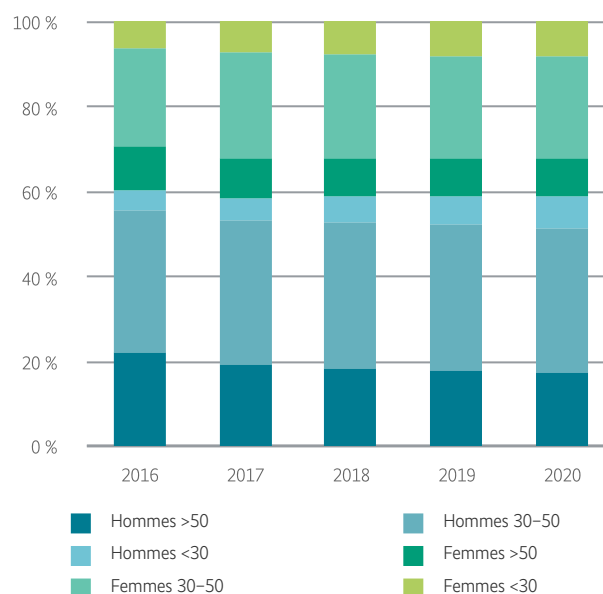
La diversité des équipes joue un rôle essentiel dans la collaboration agile. Des manières de penser différentes nous aident à mieux comprendre les besoins des clients et à développer des solutions optimales. Nous sommes sur la bonne voie en matière de gestion de la diversité, comme le confirment les résultats du sondage sur différents aspects de la diversité que le Financial Times a réalisé en 2020 auprès de 100 000 employés de 15 000 entreprises dans 16 pays. Avec son 24^e rang, la Mobilière y figure en très bonne place. Si l'on ne considère que les entreprises suisses, elle occupe même le 2^e rang.

Répartition de l'effectif selon l'âge et le sexe en 2020¹

Total collaborateurs agences générales: 2611

¹ Compte non tenu des postes de relève et de développement**Répartition de l'effectif selon l'âge et le sexe en 2020¹**

Total collaborateurs Direction: 3176

¹ Compte non tenu des postes de relève et de développement**La Mobilière s'engage en faveur de l'égalité salariale**

Afin d'éviter toute différence de salaires entre les femmes et les hommes mais aussi, plus généralement, toute inégalité injustifiée, nous confions chaque année à une société externe le soin de vérifier les salaires de nos collaborateurs. Cette analyse se fonde sur les définitions de fonctions, y compris les exigences et les compétences qui s'y rapportent. Grâce aux mesures de correction appliquées en 2020, nous avons encore réduit l'écart salarial entre les genres, qui est passé de 2,8% à 1,9%. À la Mobilière, les différences de salaires entre femmes et hommes occupant les mêmes fonctions sont en moyenne bien inférieures au seuil de tolérance de 5% fixé par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG).

Prestations de prévoyance attrayantes

Nos caisses de pension sont financièrement saines. Trois institutions de prévoyance propres à l'entreprise gèrent la prévoyance professionnelle vieillesse (LPP) des sites de Direction et des agences générales. Dans l'institution de prévoyance pour le personnel de la Direction et des agences générales, l'employeur prend en charge les cotisations d'épargne et de risque à hauteur de 60%.

Les caisses de pension de la Mobilière servent de généreuses prestations et proposent des modèles de retraite flexibles. À partir de 58 ans révolus et jusqu'à 65 ans révolus, les assurés peuvent solliciter un départ à la retraite pour la fin d'un mois, la demande devant parvenir au moins un an à l'avance. En accord avec l'employeur, il est possible de prolonger les rapports de travail jusqu'à 70 ans révolus. Autre option: une retraite partielle progressive à raison de cinq paliers au maximum de 20% chacun. La forme des prestations de vieillesse est flexible, le bénéficiaire pouvant choisir une rente viagère, un versement unique en capital ou une combinaison des deux. Toutes les institutions de prévoyance de la Mobilière portent leurs engagements en matière de rentes au bilan en appliquant des tables de génération et affichaient, au 31 décembre 2020, un taux de couverture compris entre 113,8% et 118,4%.

Les collaborateurs de la Mobilière en chiffres

Structure du personnel (HC, FTE)

État au 31.12.		Dir. AG	2020		2019		2018	
			HC	FTE	HC	FTE	HC	FTE
Collaborateurs sous contrat à durée indéterminée	• •		5 856	5 256,9	5 656	5 089,3	5 374	4 849,4
dont collaborateurs à des postes de relève et de développement	• •		69	61,0	53	48,1	118	114,7
Apprentis et assistants d'assurance AFA	• •		338	337,6	341	333,6	345	345,0
Collaborateurs sous contrat à durée déterminée	femmes •		43	33,8	50	30,8	62	35,1
	hommes •		37	25,5	53	32,1	63	39,4
Collaborateurs sous contrat à durée indéterminée, hormis les postes de relève et de développement (= effectif) ¹	• •		5 787	5 195,9	5 603	5 041,2	5 256	4 734,7

¹ Sauf indication contraire, ce chiffre sert de base de calcul.

Structure du personnel (HC, %)

État au 31.12.		Dir. AG	2020		2019		2018	
			HC	en %	HC	en %	HC	en %
Collaborateurs par site d'entreprise	sites de Direction (3)	•	3 176	54,9	3 036	54,2	2 811	53,5
	agences générales (79)	•	2 611	45,1	2 567	45,8	2 445	46,5
Répartition	femmes	• •	2 316	40,0	2 215	39,5	2 076	39,5
	hommes	• •	3 471	60,0	3 388	60,5	3 180	60,5
Temps partiel ¹	collaborateurs à temps partiel	• •	1 477	100,0	1 404	100,0	1 273	100,0
Occupation ¹	femmes à temps partiel	• •	1 063	72,0	1 009	71,9	930	73,1
	hommes à temps partiel	• •	414	28,0	395	28,1	343	26,9
Catégorie professionnelle	collaborateurs	•	1 765	55,6	1 723	56,8	1 616	57,5
	cadres	•	1 301	41,0	1 205	39,7	1 089	38,7
	Comité de direction / fonctions de support / Direction	•	110	3,5	108	3,6	106	3,8

¹ Temps partiel selon OFS = 1%-89%

Collaborateurs nouvellement engagés et fluctuation de personnel

				2020	2019		2018			
État au 31.12.				Dir. AG	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %
Entrée / entrées en pourcentage de l'effectif					612	10,7	759	13,6	591	11,2
Répartition	femmes / en % du nombre total d'entrées	•	•	274	44,8	329	43,3	257	43,5	
	hommes / en % du nombre total d'entrées	•	•	338	55,2	430	56,7	334	56,5	
Catégorie d'âge	personnes jusqu'à 30 ans / en % du nombre total d'entrées	•	•	246	40,2	326	43,0	251	42,5	
	personnes entre 30 et 50 ans / en % du nombre total d'entrées	•	•	322	52,6	393	51,8	302	51,1	
	personnes de plus de 50 ans / en % du nombre total d'entrées	•	•	44	7,2	40	5,3	38	6,4	
Sorties/fluctuation brute (en HC au lieu de FTE)					472	8,2	560	10,0	483	9,2
Répartition	femmes / en % du nombre total de sorties	•	•	202	42,8	257	45,9	236	48,9	
	hommes / en % du nombre total de sorties	•	•	270	57,2	303	54,1	247	51,1	
Catégorie d'âge	personnes jusqu'à 30 ans / en % du nombre total de sorties	•	•	133	28,2	187	33,4	143	29,6	
	personnes entre 30 et 50 ans / en % du nombre total de sorties	•	•	215	45,6	248	44,3	229	47,4	
	personnes jusqu'à 50 ans / en % du nombre total de sorties	•	•	124	26,3	125	22,3	111	23,0	

Diversité et égalité des chances

État au 31.12.			2020		2019		2018	
			Dir. AG	Nombre en %	Nombre	en %	Nombre	en %
Comité de direction (Direction, Holding)								
Nombre de membres au Comité de direction/ en % de l'effectif			•	9 0,2	9	0,2	9	0,2
Répartition	femmes	•		2 22,2	2	22,2	2	22,2
	hommes	•		7 77,8	7	77,8	7	77,8
Catégorie d'âge	jusqu'à 30 ans	•		0 0,0	0	0,0	0	0,0
	entre 30 et 50 ans	•		4 44,4	5	55,6	4	44,4
	plus de 50 ans	•		5 55,6	4	44,4	5	55,6
Fonctions de support / Direction								
Nombre de membres des fonctions de support et de la Direction/en % de l'effectif			•	101 1,7	99	1,8	97	1,8
Répartition	femmes	•		21 20,8	17	17,2	15	15,5
	hommes	•		80 79,2	82	82,8	82	84,5
Catégorie d'âge	jusqu'à 30 ans	•		0 0,0	0	0,0	0	0,0
	entre 30 et 50 ans	•		54 53,5	51	51,5	49	50,5
	plus de 50 ans	•		47 46,5	48	48,5	48	49,5
Cadres								
Nombre de cadres/en % de l'effectif			•	1 301 22,5	1 199	21,4	1 089	20,7
Répartition	femmes	•		350 26,9	309	25,8	272	25,0
	hommes	•		951 73,1	890	74,2	817	75,0
Catégorie d'âge	jusqu'à 30 ans	•		33 2,5	21	1,8	23	2,1
	entre 30 et 50 ans	•		868 66,7	800	66,7	724	66,5
	plus de 50 ans	•		400 30,7	378	31,5	342	31,4
Collaborateurs des sites de Direction								
Nombre de collaborateurs/en % de l'effectif			•	1 765 30,5	1 729	30,9	1 616	30,7
Répartition	femmes	•		934 52,9	915	52,9	867	53,7
	hommes	•		831 47,1	814	47,1	749	46,3
Catégorie d'âge	jusqu'à 30 ans	•		452 25,6	426	24,6	360	22,3
	entre 30 et 50 ans	•		917 52,0	917	53,0	876	54,2
	plus de 50 ans	•		396 22,4	386	22,3	380	23,5
Collaborateurs des agences générales								
Nombre de collaborateurs dans les agences générales/en % de l'effectif			•	2 611 45,1	2 567	45,8	2 445	46,5
Répartition	femmes	•		1 008 38,6	972	37,9	920	37,6
	hommes	•		1 603 61,4	1 595	62,1	1 525	62,4
Catégorie d'âge	jusqu'à 30 ans	•		675 25,9	681	26,5	592	24,2
	entre 30 et 50 ans	•		1 308 50,1	1 276	49,7	1 261	51,6
	plus de 50 ans	•		628 24,1	610	23,8	592	24,2

Formation de base et formation continue

		2020			2019		2018	
Formation de base et formation continue à l'interne. Collaborateurs sous contrat à durée indéterminée (y compris apprentis et collaborateurs de la relève, hormis les collaborateurs sous contrat à durée déterminée)								
		Dir. AG	Jours	en %	Jours	en %	Jours	en %
Journées de formation de base et de formation continue à l'interne		• •	13 595		13 463		12 967	
Répartition	femmes	• •	4 311	31,7	4 211	31,3	3 940	30,4
	hommes	• •	9 284	68,3	9 252	68,7	9 027	69,6
Nombre moyen de journées de formation de base et de formation continue à l'interne	par FTE	• •	2,4		2,5		2,5	
	par HC	• •	2,2		2,2		2,3	
Répartition	femmes	• •	2,4		2,3		2,2	
	hommes	• •	3,0		3,0		2,9	

Jours perdus par suite de maladie

		2020		2019		2018		
		Dir. AG	Jours	en %	Jours	en %	Jours	en %
Jours de maladie par poste à plein temps / variation, par rapport à l'année précédente		•	4,9	-4.8	5,2	-3.9	5,4	7,6

Prévoyance vieillesse

		2020	2019	2018
Fonds distinct destiné au financement des engagements de la prévoyance vieillesse		Oui	Oui	Oui
Volume estimé des engagements de prévoyance vieillesse qui peuvent être couverts par les placements effectués à cette fin		CHF 3 388 730 779	CHF 3 284 515 656	CHF 2 926 292 168
Base utilisée pour cette évaluation		Calcul actuariel de l'expert en caisses de pension	Calcul actuariel de l'expert en caisses de pension	Calcul actuariel de l'expert en caisses de pension
Quand l'évaluation a-t-elle été effectuée?		au 31.12.2020	au 31.12.2019	au 31.12.2018
Le fonds constitué offre-t-il une couverture intégrale des engagements de prévoyance vieillesse? ¹		Le fonds couvre intégralement les engagements. Mesures prévues si ce n'était pas le cas: • perception de cotisations d'assainissement • abaissement du taux de rémunération de l'avoir des assurés (dans le pire des cas jusqu'à 0%)	Le fonds couvre intégralement les engagements. Mesures prévues si ce n'était pas le cas: • perception de cotisations d'assainissement • abaissement du taux de rémunération de l'avoir des assurés (dans le pire des cas jusqu'à 0%)	Le fonds couvre intégralement les engagements. Mesures prévues si ce n'était pas le cas: • perception de cotisations d'assainissement • abaissement du taux de rémunération de l'avoir des assurés (dans le pire des cas jusqu'à 0%)
Pourcentage ² du salaire brut,	à la charge du travailleur	10,0%	9,4%	9,4%
	à la charge de l'employeur	15,0%	14,4%	14,4%
Taux de participation à des plans de prévoyance vieillesse (rapport de financement)	travailleur	40%	40%	40%
	employeur	60%	60%	60%

¹ La couverture intégrale doit être reconstituée dans un délai de sept ans au maximum.

² Ces pourcentages sont des valeurs moyennes pour l'ensemble de l'effectif.

Investir de manière responsable

La stratégie de placement de la Mobilière a pour objet de générer des revenus durables et de garantir la pérennité de l'entreprise. À travers elle, nous entendons assumer notre responsabilité envers la société et l'environnement.

Opérant sur une base coopérative, la Mobilière gère une fortune de plus de 20 milliards de CHF. Le Groupe d'assurance oriente son action sur le long terme et intègre dans le processus décisionnel en matière de placements des aspects environnementaux et sociétaux. L'action responsable que sous-tend notre approche joue aussi un rôle majeur dans la gestion de la fortune, et ce, qu'il s'agisse des valeurs patrimoniales de l'assurance, de nos clients, de nos collaborateurs – par le biais des caisses de pension Mobilière – ou des caisses de pension de tiers.



ESG

Le label ESG désigne les investissements qui prennent en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Politique de placement durable

Nous voulons influencer le comportement de différents acteurs et, ainsi, contribuer dans une large mesure à façonner un avenir de qualité. À cet égard, nous fondons nos décisions en matière de placements, d'une part, sur des critères ESG (questions environnementales, sociales et de gouvernance) et, de l'autre, sur une philosophie responsable globale appliquée à tous les secteurs de l'entreprise, dont les considérations portent sur la manière dont nous conduisons nos affaires et exerçons nos droits d'actionnaire, la question de savoir dans quelle mesure la gestion de nos investissements immobiliers pendant leur cycle de vie est écologiquement durable, et la recherche d'un dialogue avec des entreprises pour en modifier, le cas échéant, le comportement. Nos placements traditionnels et alternatifs également se font à l'aune de ces considérations.

La prise en compte des critères ESG fait partie intégrante de notre processus décisionnel en matière de placements.

S'agissant des placements traditionnels, nous intégrons tant des critères positifs que des critères négatifs dans notre processus de placement. Dans le processus d'investissement, nous avons inclus, au moyen de critères positifs, la durabilité des entreprises dans les catégories E (environnement), S (social) et G (gouvernance). Ces critères positifs nous permettent de donner, de manière ciblée, davantage de poids dans le portefeuille aux entreprises dont les pratiques sont plus durables que d'autres. Les critères négatifs servent à exclure celles dont les pratiques commerciales sont inacceptables ou qui affichent des manquements systématiques. Nos choix sont guidés par, entre autres, les recommandations d'exclusion de l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR). Une entreprise peut être exclue, d'une part, en raison des produits qu'elle fabrique – en particulier, les armes interdites par la loi fédérale sur le matériel de guerre, telles que les armes atomiques, biologiques et chimiques, ainsi que les armes à sous-munition et les mines antipersonnel –, mais aussi, d'autre part, lorsque en dépit de nos efforts de dialogue, elle n'a pas corrigé dans

la mesure souhaitée ses manquements par rapport aux critères normatifs en matière environnementale, sociale et économique. Pendant l'exercice sous revue, nous avons lancé un projet de collecte de données d'empreinte carbone et d'autres données de ce type, afin de pouvoir mesurer et piloter avec encore plus de précision les risques climatiques inhérents à nos portefeuilles, au niveau des titres individuels et du portefeuille dans son ensemble. Le choix de produits de placements alternatifs se fait lui aussi de plus en plus en fonction de critères ESG.

En outre, par l'exercice de notre droit de vote lors des assemblées générales de sociétés anonymes suisses et notre participation active au sein de l'ASIR, nous nous engageons en faveur de meilleures pratiques en économie, notamment d'efforts d'entreprises connues des secteurs technologique, agroalimentaire, pharmaceutique et minier en matière de droit du travail et de sécurité au travail, de dommages écologiques, des droits humains et de corruption. De plus, à travers l'ASIR, la Mobilière s'engage sur des problèmes systémiques dans le domaine industriel. Les risques liés au changement climatique dans les secteurs de l'acier et du ciment ont été l'un des principaux thèmes de la période sous revue. À ce sujet, nous avons mené avec les 20 entreprises leaders de ces secteurs un dialogue visant à ce qu'elles orientent leurs modèles d'affaires vers une réduction de leurs émissions de CO₂ par des mesures et des plans concrets. Par ailleurs, à travers l'ASIR également, la Mobilière est en dialogue avec sept grandes entreprises de négoce et de transformation sur les possibilités de lutte contre le travail des enfants dans les exploitations de cacao. La Mobilière participe en outre au groupe de travail consacré à l'investissement responsable de l'Association Suisse d'Assurances (ASA). Elle est l'un des membres fondateurs de Swiss Sustainable Finance (SSF) et s'implique activement dans le groupe de travail «Institutional Asset Owners».

Répartition des investissements responsables par classe d'actifs au 31.12.2020



Test de compatibilité climatique PACTA 2020

Signataire de l'Accord de Paris sur le climat, la Suisse s'est engagée à orienter les flux financiers dans le but de maintenir le réchauffement mondial bien en dessous de 2° C. Après une première participation en 2017, la Mobilière a pris part à la deuxième édition du test de compatibilité climatique PACTA 2020 (Paris Agreement Capital Transition Assessment) conduit par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Au total, 179 établissements du secteur financier ont effectué le test, soit plus du double par rapport à 2017. Le test de compatibilité climatique PACTA 2020 combine, pour la première fois, l'analyse quantitative de l'alignement du portefeuille avec une enquête qualitative sur les stratégies climatiques existantes.

En tout, 24 sociétés du secteur de l'assurance ont participé à cette étude. Les résultats montrent que celles ayant pris part à la fois à cette deuxième édition et à la première ont augmenté la part de leurs placements dans des technologies bas carbone dans les secteurs énergétique et automobile.

Il ressort des rapports d'analyse qu'en comparaison sectorielle, tant dans la catégorie des actions que dans celle des obligations d'entreprises, le portefeuille de la Mobilière a une exposition moindre aux technologies à forte émission de carbone. À l'avenir, le test PACTA sera également utilisé pour évaluer les effets des mesures que nous avons engagées.

Placements immobiliers et constructions écorespectueuses

Avec environ 190 immeubles et plus de 5000 locataires, le Groupe Mobilière figure parmi les principaux propriétaires privés d'immeubles et de biens-fonds de Suisse. Pendant l'exercice sous revue, la valeur de marché du portefeuille immobilier géré par Mobilière Asset Management SA avoisinait 3,547 milliards de CHF. Cela permet à la Mobilière d'avoir une influence sur des enjeux importants, comme l'utilisation des ressources naturelles, la densification du milieu bâti ou la disponibilité de logements abordables.

Pour les biens immobiliers, le cycle de vie des investissements est entièrement géré en interne. Lors de l'acquisition ou de la construction d'un immeuble, ainsi que durant son exploitation, nous tenons compte des questions sociétales, écologiques et économiques. Ces aspects pouvant toutefois varier d'un bien à l'autre, chaque immeuble fait l'objet d'une évaluation individuelle, pour son achat comme pour son entretien. Ce faisant, nous cherchons non pas à maximiser rapidement nos bénéfices, mais plutôt à obtenir des rendements durables et à répondre aux attentes des utilisateurs des immeubles.

Nous collaborons activement avec des associations professionnelles, assurons une veille technologique et mettons en pratique le savoir acquis dans la gestion des immeubles. Pour chaque bien exploité, un certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) officiel est délivré. Nous utilisons ces informations pour améliorer de manière ciblée l'efficacité énergétique de nos bâtiments, dans le cadre de la gestion de notre parc immobilier. Actuellement, la Mobilière met en œuvre ses propres directives de gestion immobilière durable.

Gestion environnementale

Dans sa politique d'achat, la Mobilière tient compte non seulement des aspects économiques, mais aussi, sciemment, des aspects sociaux, écologiques et éthiques. À travers sa stratégie climatique décidée en 2020, elle affirme sa volonté de poursuivre sur cette voie.

Avec sa stratégie climatique, la Mobilière s'est fixé un objectif clair. Dans un premier temps, nous voulons en particulier réduire notre empreinte écologique. En matière de gestion des achats, il convient de considérer les aspects aussi bien écologiques que sociaux dans les premières étapes de la chaîne de création de valeur.

La Mobilière approuve les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat, car pour les assurances aussi, il est très important de limiter les conséquences climatiques.

Stratégie climatique 2030

À l'automne 2020, la Mobilière a formulé et adopté sa stratégie climatique d'ici à 2030. En nous fondant sur les trois piliers «Réduire», «Investir» et «Sensibiliser» ainsi que sur neuf champs d'action, nous voulons diminuer notre empreinte écologique et, ainsi, contribuer à une société et à une économie climato-compatibles. Concrètement, nous nous engageons en faveur de la neutralité climatique d'ici à 2050 et avons décidé, dans une première étape, de réduire d'ici à 2030 nos émissions de CO₂ de 20% par rapport à 2018. À cet effet, des mesures concrètes ont été élaborées dans les trois grands champs d'action que sont la mobilité, l'énergie ainsi que le matériel et les déchets. Les mesures prévues permettent une réduction effective de l'empreinte écologique de la Mobilière, car elles sont mises en œuvre sans compensation par des certificats de CO₂. En outre, nous investissons chaque année dans des projets suisses de protection du climat et voulons renforcer la prise de conscience à ce sujet, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise, par une sensibilisation ciblée.



Notre stratégie climatique

Gestion des achats

Les premières étapes du processus de création de valeur concentrent la majeure partie de l'impact social et écologique des offres de produits et de services. La Mobilière veut agir de manière responsable en ce qui concerne les acquisitions également. Elle a ainsi défini des critères d'évaluation dans ses directives en matière d'achats, afin de réduire continuellement l'impact négatif de ses achats pour l'environnement et la société.

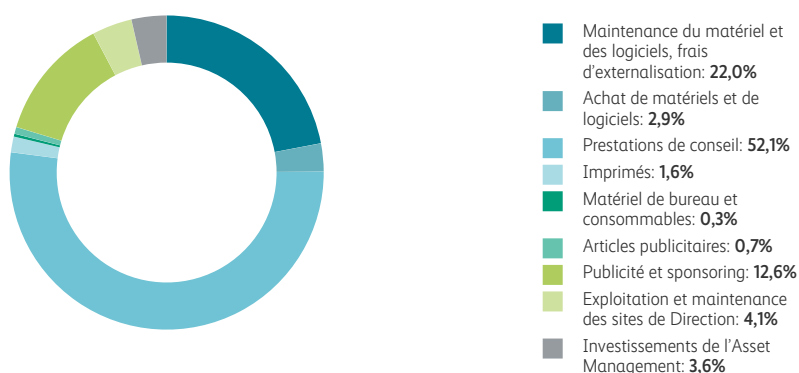
En 2020, les trois unités TI, Management du marché et Asset Management ont effectué des achats pour les sites de Direction de la Mobilière à Berne, Nyon et Zurich à hauteur de 227,8 MCHF au total.

Répartition du volume des achats des sites de Direction en 2020



L'unité Acquisitions TI est à l'origine de la plus grande part du volume d'achats global, avec un montant de 173,2 MCHF. Elle est suivie de l'unité Support marketing avec 34,9 MCHF et du Facility Management, qui est responsable de l'administration et de la gestion de nos propres immeubles et des infrastructures de bâtiments, avec 19,7 MCHF.

Répartition des achats des sites de Direction en 2020 par catégorie de biens ou de services



La gestion des achats des 80 agences générales de la Mobilière est décentralisée. Nos agences générales étant gérées par des entrepreneurs indépendants, elles décident elles-mêmes du volume de leurs achats.

La Mobilière octroie également des mandats de planification et de réalisation pour des [projets de construction et de transformation](#).

À l'instar de tous les autres secteurs de notre entreprise, le secteur des achats a aussi été fortement sollicité en raison de la pandémie de Covid-19. Afin de garantir une infrastructure fonctionnelle pour le bon déroulement de l'exploitation en télétravail, nous avons dû numériser nos processus en très peu de temps. Ainsi, nous avons acheté très rapidement, par exemple, des écrans et d'autres supports techniques afin de les mettre à la disposition des collaborateurs en télétravail.

Cette démarche a accéléré durablement la numérisation de l'entreprise. Le traitement des commandes et des contrats effectué, dans la mesure du possible, exclusivement par voie numérique a permis de diminuer la consommation de papier et, partant, de supprimer l'envoi de ces documents par la poste et les émissions de CO₂ en résultant. Forts de ces expériences, nous entendons poursuivre la numérisation entamée au sein des unités d'achats et mettre en œuvre également de nouvelles solutions.

Effectuer des achats durables en privilégiant les entreprises locales ou régionales est une pratique profondément ancrée dans la politique de la Mobilière. Ainsi, en 2020, nous avons attribué 90% des mandats de prestations de services et 100% des mandats d'impression à des entreprises opérant sur le marché suisse. Les achats de matériel informatique ou de logiciels sont effectués en grande partie par l'intermédiaire des succursales suisses des entreprises concernées.

Par l'introduction en 2017 de son Code social et éthique, lequel garantit notamment le respect des droits de l'homme, la Mobilière assume ses responsabilités sociales. Les normes fixées dans le Code doivent obligatoirement être respectées par tous les fournisseurs.

Agir de manière économiquement responsable implique d'entretenir des rapports responsables avec nos partenaires. Des relations de longue date, une planification des achats fiable et des processus de traitement des factures bien établis nous permettent de garantir à nos fournisseurs une sécurité de planification et le règlement dans les délais de leurs factures.

Affirmation de la conscience écologique

La Mobilière est consciente des conséquences qu'entraîne l'exploitation de ses propres sites sur l'environnement. Dans le cadre de notre gestion environnementale, nous encourageons la prise de conscience pour une utilisation responsable et respectueuse des ressources, à tous les niveaux de l'entreprise. L'impact environnemental lié à l'exploitation de nos sites de Direction résulte principalement de la consommation électrique et du chauffage ainsi que du volume de déchets produits. Nous sommes parvenus à réduire continuellement la consommation énergétique totale par collaborateur, bien que les bâtiments des sites de Direction soient modérément ventilés en été et que les effectifs aient sensiblement augmenté. Ces économies s'expliquent surtout par une gestion optimisée des surfaces et une concentration des postes de travail ainsi que par la modernisation régulière des bâtiments d'exploitation et des techniques du bâtiment. Le passage d'un système de postes attitrés à un partage des postes de travail (environnement de travail agile) s'est achevé fin 2020. Ce concept nous permet d'améliorer encore l'efficacité énergétique des surfaces et des bâtiments.

Sur les sites de Direction de Berne et de Zurich, le chauffage est intégralement fourni par une centrale à distance, une solution durable, notamment en raison de l'optimisation énergétique et de la diminution des rejets de CO₂ par le fournisseur d'énergie concerné. Le bâtiment de la Direction de Nyon est équipé de panneaux solaires pour la production d'eau chaude et d'un système de chauffage par pompe à chaleur avec sondes

géothermiques. Pour la couverture de la charge de base et la redondance, le bâtiment est également chauffé au gaz naturel, qui ne dégage ni suie ni particules fines et émet beaucoup moins de CO₂ que le chauffage traditionnel au mazout. Depuis 2018, tous les bâtiments des sites de Direction sont alimentés en énergies renouvelables. Il s'agit en majorité d'électricité d'origine hydraulique certifiée et produite en Suisse.

Le nombre de voitures électriques ne cesse de croître. Deux stations de charge pour véhicules électriques étaient déjà disponibles dans le parking public courte durée du siège principal de la Mobilière, à Berne. En prévision de la demande, quatorze stations de charge supplémentaires ont été installées dans le parking longue durée. Ces nouvelles stations ont été mises en service fin novembre 2020.

Plus d'informations sur:

[Programme de protection du climat «One Two We»](#)

À l'achat, mais également lors de leur transformation, les produits alimentaires recèlent eux aussi un gros potentiel de réduction de l'empreinte écologique. La Mobilière soutient dès lors le programme de protection du climat «One Two We», élaboré par le groupe SV, qui exploite nos restaurants du personnel, en collaboration avec le WWF Suisse, pour une alimentation plus respectueuse de l'environnement. Ainsi, les restaurants du personnel de Berne et de Nyon proposent davantage de produits régionaux et surtout de saison. En outre, l'offre de plats végétariens s'est peu à peu étendue, tout comme la part de viande, volaille, poisson, fruits de mer, produits laitiers et œufs issus d'élevages certifiés et particulièrement respectueux des animaux. Selon la catégorie, ces aliments représentent déjà 50 à 100% des mets servis. Depuis 2018, nos restaurants du personnel n'utilisent plus que du café bio et issu du commerce équitable, ainsi que des gobelets et couverts jetables fabriqués à partir de matières premières renouvelables. En hiver, nous limitons les marchandises livrées par avion aux herbes fraîches. Ainsi, nous renonçons très largement aux produits qui doivent être transportés par avion de leur région de culture jusqu'au consommateur.

L'utilisation de plastique, quant à elle, a pu être encore réduite grâce à la vente de boissons au verre et au remplacement des récipients en plastique à usage unique par des contenants en verre réutilisables. En outre, les points de collecte dans l'espace restauration sur les sites de Berne et de Nyon ont été complétés et permettent désormais de collecter séparément les cartons de boissons et l'aluminium.

Nous évaluons annuellement les flux de matières et d'énergie et documentons en permanence l'utilisation des ressources et l'évolution des émissions, afin d'évaluer les mesures d'optimisation décidées. En outre, des mesures organisationnelles telles que le tri du papier, du carton et des déchets, le recyclage du PET et des métaux, la collecte des piles, batteries, appareils électriques et dosettes de café ainsi que l'utilisation de véhicules de société à faible consommation nous aident à adopter un comportement respectueux des ressources. Enfin, nos sites de Direction jouissent d'une situation centrale et sont aisément accessibles par les transports publics. Nous encourageons donc nos collaborateurs à privilégier ces derniers pour leurs déplacements professionnels et pour se rendre au travail.

Indicateurs de gestion environnementale

Sur la base des trois sites de Direction

	2020	2019	2018	2017	2016
Nombre de collaborateurs ¹	2 428	2 372	2 169	1 987	1 997
Consommation d'électricité en kWh ²	5 166 734	5 913 658	6 273 117	5 841 228	5 720 867
Chauffage à distance en kWh	2 487 604	2 977 634	2 664 623	2 805 269	2 777 573
Gaz naturel en kWh	550 065	760 547	613 060	324 145	393 960
Pétrole en kWh ³	0	0	0	0	0
Consommation totale d'énergie en kWh	8 204 403	9 651 839	9 550 800	8 970 642	8 892 400
Consommation totale d'énergie en kWh par collaborateur	3 379	4 069	4 403	4 515	4 453
Consommation de papier en t ⁴	101	111	130	118	175
Volume de déchets, en t, dont ⁵	217	346	404	414	387
– déchets recyclés (papier, carton, documents détruits, PET, verre, piles et batteries, déchets électroniques, métaux, dosettes de café, etc.)	121	182	226	283	266
– déchets résiduels (incinération UIOM)	96	164	178	131	121
Émissions de gaz à effet de serre, en t eq CO ₂ (scope 1-3), dont ⁶	491	606	533	460	473
– Électricité	67	73	73	57	55
– Chauffage	424	533	460	403	418

¹ Y compris auxiliaires, stagiaires et apprentis

² Y compris centre de données, centre d'impression, garage, service de catering à Berne et à Nyon (jusqu'à fin 2015 / dès mars 2018)

³ Hormis la consommation de carburant de la flotte d'entreprise (16 voitures / véhicules utilitaires)

⁴ Y compris agences générales et agences

⁵ Y compris les déchets spéciaux (issus des travaux de modernisation des bâtiments de la Direction de Berne et de Nyon, mise en service du nouvel environnement de travail d'ici à fin 2020)

⁶ Valeurs de consommation selon indications des fournisseurs d'énergie. Calcul des émissions de CO₂ d'après les chiffres clés VfU (Verein für Umweltmanagement und Nachhaltigkeit in Finanzinstituten e.V.), standard de la branche

Prévention et nature

Depuis de nombreuses années, la Mobilière Suisse Société Coopérative soutient des projets de recherche sur les dangers naturels ainsi que des mesures de prévention de ces dangers. Nos projets «MoBees» et «Ponts et passerelles» font partie de notre engagement durable pour la nature.

La Suisse est souvent touchée par les inondations, la grêle et les tempêtes. S'il n'existe pas de protection absolue contre ces risques, nous pouvons toutefois en limiter les conséquences. Afin de définir et mettre en œuvre des mesures de protection fiables, il nous faut savoir où des dommages peuvent se produire, et quelle en serait la nature. C'est pourquoi la Mobilière s'engage pour la prévention des dangers naturels.



Prévention des dangers naturels

Depuis 2006, la Mobilière a cofinancé

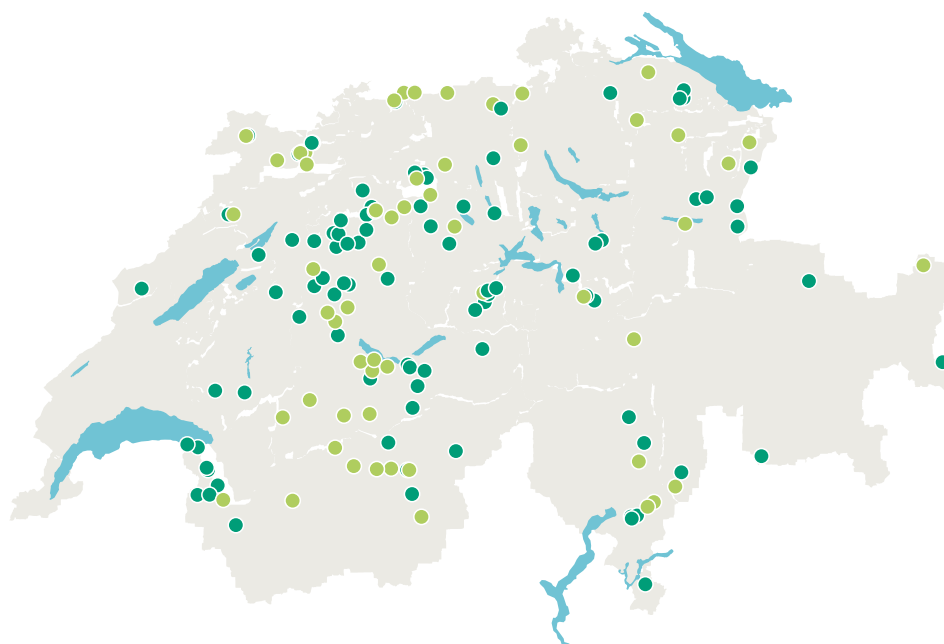
148

projets de prévention pour un total de plus de 38 MCHF.

Projets de prévention

Construire des ouvrages de protection est essentiel pour limiter ou empêcher les dommages dus aux événements naturels. Depuis 2006, la Mobilière a cofinancé 148 projets de prévention pour un budget de plus de 38 MCHF. Pendant l'année sous revue, nous avons soutenu huit nouveaux projets de prévention et versé à ce titre 1,4 MCHF. Ces projets ont permis de protéger quelque 2300 personnes dans près de 835 foyers, ainsi que près de 550 bâtiments et quelque 170 entreprises.

Engagement en faveur de projets de prévention



- Projets terminés (91)
- Projets en cours (56)

Il est prouvé que tous les projets soutenus permettent de réduire massivement les risques d'inondation, de coulées de boue et d'avalanche et, partant, la probabilité de sinistres. À Kandersteg, par exemple, de grandes masses rocheuses risquent de s'abattre sur le village en contrebas sous forme de laves torrentielles. La Mobilière soutient les mesures de protection urgentes et nécessaires: en peu de temps, un parapet et une digue ont ainsi pu être mis en place pour protéger le village.

Par son engagement, la Mobilière Suisse Société Coopérative contribue à anticiper les risques potentiels et à éviter les dommages.

La Mobilière s'engage aussi dans les régions urbaines. À Urdorf, les mesures mises en place ont non seulement renforcé la protection des habitants contre les crues, mais aussi revalorisé le site dans son ensemble. La protection contre les crues contribue ainsi sensiblement à l'amélioration de la qualité de vie dans cette agglomération.

Plus d'informations sur:

[Le réseau suisse de mesure de la grêle](#)

Le réseau suisse de mesure de la grêle

Chaque année, la grêle occasionne en Suisse d'importants dégâts aux véhicules, aux bâtiments et aux cultures agricoles. Afin de limiter ces dommages, nous devons mieux comprendre ce phénomène météorologique. C'est pourquoi la Mobilière finance un réseau de mesure de la grêle, fruit d'une coopération entre le Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels à l'Université de Berne, MétéoSuisse et la société inNET Monitoring AG. Pendant l'exercice sous revue, les quinze derniers capteurs dans le Jura ont complété ce réseau qui compte à présent 80 capteurs installés dans les zones sensibles que sont le Tessin, la région du Napf et le Jura. Quelques chutes de grêle ont ainsi déjà été enregistrées et analysées. Premier dispositif de ce genre au monde, ce réseau de grêle entièrement automatisé livre à la Suisse des données uniques.

Plus d'informations sur:

[Risques naturels et climatologie](#)

Recherche sur les risques climatiques et les dangers naturels

La collaboration intensive avec l'Université de Berne demeure l'un des principaux éléments de l'engagement de la Mobilière pour la prévention des dangers naturels. Les travaux du Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels et de la chaire Mobilière de recherche en climatologie de l'Université de Berne se concentrent sur l'étude des phénomènes météorologiques extrêmes, comme la grêle, les fortes précipitations et les crues, et des dommages qui peuvent en résulter.

L'«Initiative de recherche sur le risque de crues – de la compréhension à la gestion» permet d'estimer et de visualiser les conséquences des inondations. D'importants résultats issus de ces travaux ont été intégrés dans le [simulateur de dommages](#) lancé en juin 2020. Pour chaque commune suisse, le simulateur indique l'ampleur potentielle des dommages dans l'éventualité d'une crue. Il met également en évidence la façon dont cette ampleur pourrait évoluer à l'avenir. En ce sens, le simulateur de dommages constitue une aide à la décision importante pour les autorités, les planificateurs et les ingénieurs.

Plus d'informations sur:

Exemple d'application: dans le canton des Grisons, dans les [communes](#), sur les [mesures de protection des objets](#)

**Notre engagement pour un avenir positif:**

Sur environ 150 sites, nos près de

6 mios

de [MoBees](#) pollinisent plus de 2,3 milliards de fleurs par jour, apportant ainsi une contribution importante à l'abondance des récoltes et au maintien de la biodiversité.

Les travaux de recherche menés par le Laboratoire Mobilière sur la base du simulateur de dommages montrent que les dommages possibles dans les zones ne présentant qu'un faible danger de crue (zones jaunes sur la carte des dangers) sont massivement sous-estimés. Jusqu'à présent, ces zones ont d'ailleurs souvent été négligées dans les réflexions sur la réduction des risques.

À l'instar des outils de l'initiative de recherche développés au cours des années passées, le simulateur de dommages est disponible sur le site Internet [risquedecrues.ch](#). En 2020, ce dernier a également été remanié et enrichi d'exemples d'application tirés de la pratique. Des vidéos ainsi que de brefs reportages et interviews illustrent désormais les domaines d'application possibles des différents outils.

MoBees – les abeilles Mobilière, garantes de notre avenir

Les MoBees sont à l'œuvre depuis 2016. Elles sensibilisent la population de toute la Suisse à l'importance des abeilles pour la biodiversité et, partant, pour notre avenir. Les trois quarts environ des principales plantes cultivées ou sauvages sont tributaires de leur pollinisation par les abeilles et par d'autres insectes. Les MoBees contribuent donc à l'abondance des récoltes et à la durabilité écologique.

Les ruches Mobilière sont fabriquées par la Fondation Märtpplatz à Freienstein. Au printemps 2020, plus de 40 ruches peintes en rouge devaient être livrées par la poste aux agences générales dans toute la Suisse. Toutefois, peu avant cette livraison, le pays entier entrait en confinement. La nature, elle, ne s'est pas arrêtée. C'est pourquoi les ruches ont été envoyées aux apicultrices et apiculteurs directement, au lieu de leur être remises par l'agence générale concernée.

Depuis 2020, environ 6 millions de MoBees vivent sur près de 150 sites en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein. Elles y sont suivies dans les règles de l'art par des apiculteurs confirmés, tous clients ou collaborateurs de la Mobilière. Durant l'exercice sous revue, presque toutes les agences générales, 72 exactement, participaient à ce projet. Les abeilles de la Mobilière pollinisent près de 2,3 milliards de fleurs par jour.

La fête officielle dédiée à la Journée mondiale des abeilles du 20 mai s'est muée en dernière minute en un concours numérique sous la forme d'un quiz de sensibilisation au thème des abeilles sauvages et mellifères. Afin de soutenir la biodiversité, un total de 1200 sachets de graines de plantes ont été envoyés dans le cadre de ce concours. Au printemps prochain, ces graines laisseront la place à presque autant de mètres carrés de prairies mellifères dans toute la Suisse.

En outre, aux côtés de Swisscom et d'Abilium GmbH, la Mobilière a poursuivi le développement de l'application [BeeSmart](#), centrée sur la prise de conscience du grand public et sur la numérisation de l'apiculture. Elle permet aux apiculteurs de gérer leurs colonies d'abeilles en toute simplicité et dans le respect des prescriptions légales, tout en offrant au public de non-apiculteurs des informations intéressantes et des conseils utiles pour préserver la biodiversité végétale et entomologique.



Notre engagement en faveur de Suisse Rando

Près de

65 000

kilomètres, telle est la longueur du réseau suisse de randonnée pédestre, que la Mobilière soutient chaque année à hauteur de CHF 250 000 par le «Fonds Mobilière ponts et passerelles».

Fonds Mobilière ponts et passerelles

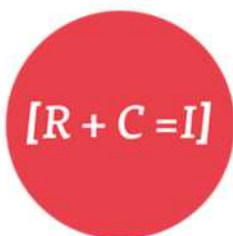
Dans le cadre de son partenariat avec Suisse Rando, la Mobilière a créé le «Fonds Mobilière ponts et passerelles» à l'automne 2019. Doté chaque année de CHF 250 000, ce fonds permet de soutenir financièrement la rénovation et le remplacement de ponts et de passerelles sur le réseau de chemins de randonnée pédestre. La Mobilière contribue ainsi au maintien de l'attrait et de la sécurité de près de 65 000 kilomètres de sentiers de randonnée pédestre suisses.

Lors du premier appel d'offres, plus de 40 demandes venant des quatre coins du pays ont été soumises. En raison de ce nombre élevé, nous avons décidé d'augmenter le montant du fonds. Le jury a ainsi accepté quinze demandes pour des projets répartis dans toute la Suisse, auxquels CHF 340 000 au total ont été versés. La Suisse a mille et un visages. Une diversité qui se reflète dans les projets de ponts et, en particulier, dans les histoires passionnantes sur lesquels ils reposent.

Art et culture

Fidèle à sa tradition coopérative, la Mobilière est porteuse de valeurs qu'elle perpétue selon une approche responsable et tournée vers l'avenir. Parmi ces valeurs figure depuis toujours la promotion de l'art et de la culture.

Responsabilité + Créativité
= Innovation



Persuadés que le développement durable et la construction de l'avenir nécessitent des espaces dédiés à l'innovation, nous misons sur les impulsions que donnent la créativité, l'art et la recherche.

La force créatrice de l'art donne de précieuses impulsions portant à inventer des processus d'avenir. Persuadés que la pensée transversale et la créativité sont indispensables pour mener des débats innovants, notamment sur le développement durable, nous collaborons de manière ciblée avec des artistes et des acteurs du monde de la culture.

La méthode Mobilière, vecteur d'innovation

Nous avons la conviction que l'art recèle une force créatrice unique en son genre. À la Mobilière, l'art et la culture ne sont donc pas seulement des sources d'inspiration. Nous nous en servons aussi comme moteurs de l'innovation, en intégrant systématiquement des artistes à notre réflexion sur le développement durable et sur l'innovation sociétale. Une approche résumée dans la formule «R + C = I»: selon notre expérience, Responsabilité et Créativité ouvrent un gros potentiel d'Innovation. D'autres moteurs de l'innovation sont la cocréation et la participation. Avec nos projets, nous créons des espaces dédiés à une pratique ciblée de l'innovation, dans lesquels nous étudions le changement permanent à l'œuvre dans la société, la technologie, l'économie, la culture et l'écologie et identifions les opportunités qu'il offre, selon une approche active, curieuse et engagée.

L'art à la Mobilière

La collection d'art de la Mobilière compte désormais quelque 2000 œuvres, dont une bonne moitié sont exposées dans les bureaux des sites de Direction de Berne, Zurich et Nyon. Dans le cadre du programme art@work@mobiliere, les collaborateurs se voient directement confrontés à l'art dans leur environnement de travail. Lors de la transformation du site de Direction de Berne, nous avons fait appel à des artistes dès le début du projet. Le 5^e étage du bâtiment de la Bundesgasse 35, où les travaux se sont achevés en 2020, a été conçu en étroite collaboration avec les artistes Kerim Seiler et Lang/Baumann. L'importance de l'art dans l'environnement de travail quotidien est apparue très clairement en 2020, durant le semi-confinement et même après, quand les activités culturelles ont pratiquement toutes cessé. En intégrant l'art dans le quotidien des collaborateurs, la Mobilière donne de véritables impulsions à la pensée et à l'action créatives.

Série d'expositions Art et développement durable

La Mobilière réalise deux fois par an des projets d'exposition de haute tenue pour les collaborateurs et le public externe. Ces expositions traitent du rapport entre l'art et le développement durable ainsi qu'entre l'art et la société. Elles soulèvent toujours une question urgente: par quels moyens, stratégies, approches et ajustements pouvons-nous construire un avenir positif et durable?

Notre engagement artistique

Intérêt pour l'art

	2020	2019	2018
Nombre de manifestations			
Expositions	1	2	2
Visites guidées	0	26	44
Exposés	0	1	0
Ateliers artistiques	0	0	3
Ateliers artistiques pour enfants	0	2	1
Concerts	0	1	0
Vernissages	0	3	2
Visites guidées	0	528	716
Exposés	0	35	0
Nuit des musées	0	1 100	1 200
Concerts	0	100	0
Vernissages	0	600	750
Ateliers artistiques	0	0	143
Ateliers artistiques pour enfants	0	50	50

Intitulée «Beat Streuli – Matrix», la 13^e exposition de la série Art et développement durable aurait dû ouvrir ses portes quelques jours avant le semi-confinement. Face à l'impossibilité de la visiter, nous l'avons prolongée jusqu'à fin mars 2021. À quel point cette exposition s'inscrivait dans l'air du temps ne nous est apparu qu'après son installation: alors que les images de lieux publics désertés emplissaient les médias du monde entier, notre exposition montrait précisément ce qu'il fallait éviter, à savoir des gens agglutinés attendant qu'un feu passe au vert ou se pressant dans un train aux heures de pointe.



Art et développement durable Vol. 13: Beat Streuli – Matrix, die Mobiliar: Beat Streuli, Rain God (Taipei Nov 18), 2019, Videos 24', Wallpaper: Rain God (Taipei Nov 18), 2018/2020. Photo: Stefan Altenburger Photography.

Plus d'informations sur:

[Prix Mobilière](#)

Promotion de l'art – Prix Mobilière

Le Prix Mobilière, remis pour la 25^e fois durant l'exercice sous revue, est le plus ancien prix d'encouragement décerné par une assurance suisse. Doté de CHF 30 000 depuis 2019, il jouit d'une haute estime dans les milieux artistiques. Il distingue de jeunes artistes dont le travail aborde des thèmes sociétaux et donne des pistes pour mieux comprendre notre époque.

Début 2020, le Prix Mobilière a été décerné au duo d'artistes Barbezat-Villetard. À l'aide de miroirs, d'installations monumentales et de changements de perspectives, ils décomposent l'espace en de multiples fragments pour créer de nouvelles réalités aux proportions décalées. Les œuvres du duo Barbezat-Villetard décontenancent le visiteur et montrent bien comment l'art peut modifier notre vision des choses.

Activer l'intelligence réseau

Chaque année, des experts en art issus des milieux de l'enseignement, de la recherche ou des expositions sont invités à proposer un jeune artiste pour le Prix Mobilière. Un jury professionnel composé de huit experts choisit le lauréat parmi les nominés. Les œuvres de tous les artistes nominés sont exposées au salon artgenève, une occasion pour eux de se faire connaître par un large public, mais aussi par un public d'experts pouvant jouer un rôle déterminant dans la suite de leur carrière.

Inaugurée en septembre 2019, l'exposition «Espace futur – d'aujourd'hui à demain» a marqué la 12^e édition de la série Art et développement durable. Son principe: inviter le spectateur à suivre un parcours iridescent explorant diverses thématiques (pouvoir, climat, ressources, développement durable, numérisation, temps) et présenter les différents domaines couverts par l'engagement sociétal de la Mobilière. Ce tour d'horizon original,

tourné vers le futur, a été développé en collaboration avec l'agence romande «atelier oï» et ses designers et scénographes de renommée mondiale. L'exposition réunissait les œuvres de 24 artistes – choisies dans la collection de la Mobilière – et cinq courts-métrages de la jeune cinéaste suisse Natascha Vavrina traitant du thème de l'entrepreneuriat et du développement durable. Elle s'est tenue jusqu'au 17 janvier 2020 à Berne, avant d'être présentée à un large public à artgenève.



Promotion des sciences, de la recherche et de l'art

En 2020, la Fondation du Jubilé a alloué

683 000

francs, en tout, à divers projets.

Fondation du Jubilé

Depuis sa création en 1976, la Fondation du Jubilé de la Mobilière Suisse Société Coopérative s'attache à soutenir les sciences, les arts et d'autres activités culturelles en Suisse. En soutenant la culture dans toutes les régions du pays, elle contribue largement à faire connaître l'engagement sociétal de la Mobilière.

Son financement est assuré, d'une part, par les revenus des titres détenus par le Fonds de la Fondation et, d'autre part, par un versement à bien plaisir prélevé sur le résultat de la Mobilière Suisse Société Coopérative. Chaque année, nous soutenons entre 30 et 50 projets. En 2020, sur 409 demandes, le Conseil de fondation a retenu 49 projets auxquels il a alloué des contributions de soutien pour un montant total de CHF 683 000. Les montants accordés varient entre CHF 5000 et CHF 40 000 par projet.

Promotion des sciences, de la recherche et de l'art

Dons de la Fondation du Jubilé en 2020



L'un des temps forts culturels de l'année 2020 a été l'inauguration de l'exposition «Raphael Hefti» à la Kunsthalle Basel. Il s'agissait de la plus grande exposition jamais consacrée à cet artiste suisse, né en 1978. Elle a permis de présenter toute la palette de ses méthodes et matériaux expérimentaux à un large public. À cette occasion, Raphael Hefti a créé de nouvelles œuvres spatialisées, dans lesquelles des expériences altérées jouent un rôle central. La Fondation du Jubilé a soutenu ce projet à hauteur de CHF 40 000.

Plus d'informations sur:

[Fonds de donations](#)

Fonds de donations

Créé au début des années 1970, le Fonds de donations est doté annuellement de 2 MCHF prélevés sur le bénéfice de la Mobilière Coopérative. La Mobilière soutient ainsi de nombreux projets d'utilité publique en lien avec la société, la culture, l'économie et la formation. Le nombre de demandes acceptées en 2020 s'est élevé à 170 sur environ 500.

Chaque année, le Fonds soutient également deux institutions sociales d'importance nationale par un don de CHF 100 000 chacune. En 2020 ce soutien est allé, d'une part, à la Fondation Kontiki, pour l'agrandissement de son foyer et de ses ateliers pour personnes handicapées physiquement ou mentalement, et, d'autre part, à la Fondation Humanushaus, une communauté de vie et de travail socio-thérapeutique qui œuvre de manière exemplaire à l'intégration de personnes handicapées dans la société.

La Mobilière a aussi soutenu, par une enveloppe globale de CHF 188 000, tous les partis politiques nationaux disposant d'un groupe parlementaire. Cette allocation se compose d'un montant de base et d'un montant supplémentaire, qui dépend du nombre de conseillers d'État. Pour les partis représentés au Conseil fédéral, le montant est en outre pondéré selon le nombre de sièges au Conseil des États et au Conseil national. En apportant ainsi un soutien transparent aux partis politiques, la Mobilière encourage la diversité politique ainsi que le travail de milice en Suisse. Par ailleurs, une qualité de vie élevée et le progrès économique ne vont pas de soi. Nous y travaillons donc chaque jour, conjointement avec nos parties prenantes des milieux économiques et politiques ainsi que du secteur public – une collaboration qui gagne en importance en temps de crise.

La pandémie de Covid-19 a durement frappé l'économie et la société et nous a tous mis face à d'immenses défis. En particulier les institutions sociales et culturelles sont fortement impactées par la pandémie. La Mobilière a donc là aussi pleinement assumé sa responsabilité sociétale. En collaboration avec les porteurs de projets, nous avons cherché les meilleures solutions partenariales possibles et soutenu les institutions généreusement et sans complications, même si nombre de manifestations et de programmes ont dû être différés ou annulés. Au total, 170 projets ont bénéficié du soutien du Fonds de donations durant l'exercice sous revue.

Avec cet engagement sociétal global, la Mobilière joue son rôle de force d'intégration dans la société et œuvre – en particulier durant cette période de crise – au bien-être de la collectivité.

Locarno Film Festival

En 2020, le Locarno Film Festival n'a pas pu se dérouler dans le cadre habituel. Des films n'ont été projetés que dans quatre cinémas, devant un nombre limité de spectateurs, et la Piazza Grande est restée orpheline de son grand écran. La plus grande partie du programme n'a été présentée qu'en ligne. Partenaire principal du festival pour la quatrième année consécutive, la Mobilière n'était exceptionnellement pas présente sur place, mais a lancé, conjointement avec le festival, une campagne de solidarité en faveur des cinémas suisses indépendants.

Sous la devise «Closer to Life», plus de 10 000 entrées gratuites, à faire valoir jusqu'à fin 2021 dans les 78 cinémas de toute la Suisse participant à l'opération, ont été distribuées aux cinéphiles intéressés. Au nom de la solidarité, quatorze personnalités des milieux du cinéma et de la culture, parmi lesquelles Stephan Eicher, Ella Rumpf, Sylvie Fleury et Marc Forster, ont proclamé leur amour du cinéma dans la campagne de communication sur l'opération.

Entreprises et emploi

La Mobilière propose aux PME suisses des ateliers d'innovation uniques en leur genre à Thoune et à Lausanne, mais aussi en ligne. En outre, nous mettons à la disposition de nos agences générales un fonds destiné à soutenir des projets durables dans leurs régions respectives.

Véritable moteur de l'économie suisse, l'innovation contribue à garantir et à créer des emplois. C'est pourquoi nous misons sur l'innovation en proposant aux PME et aux ONG une plateforme dédiée d'un genre inédit. Nous soutenons également les initiatives de moindre envergure à l'échelon local grâce à notre Fonds pour des projets durables dans les régions.

Promouvoir l'innovation au sein des PME suisses

Depuis 2014, avec le Forum Mobilière Thoune (FMT), la Mobilière soutient la capacité d'innovation des PME, ONG, associations, fondations et institutions culturelles suisses. Dans le cadre historique du château de Thoune, plus de 150 ateliers ont ainsi été organisés avec des équipes interdisciplinaires dans des locaux aménagés spécialement. À l'aide d'une méthode dédiée, reposant sur le principe du design thinking et du travail collaboratif, nous entendons contribuer, lors de ces ateliers, à maintenir et promouvoir la viabilité et la force novatrice des PME suisses. Cette offre a su trouver son public. Nous allons donc la proposer au moins jusqu'en 2022.

Depuis des années, la Mobilière promeut la force d'innovation des petites et moyennes entreprises dans le cadre de son engagement sociétal.

En raison de la situation sanitaire, nous avons été contraints d'annuler les ateliers en présentiel prévus en avril et mai 2020. Dans ces circonstances particulières, il a fallu repenser l'offre du Forum Mobilière Thoune. C'est ainsi qu'est né le «MFTdigital»: une aide immédiate sous forme numérique pour PME et ONG, composée de quatre modules axés sur les thèmes du management et de l'innovation en temps de crise, que nous avons élaborée en peu de temps avec notre équipe d'animateurs motivés. Lors de séances de travail en petits groupes d'une durée de deux à cinq heures, nous avons transmis aux participants des compétences leur permettant de maîtriser des situations exceptionnelles. De nouvelles applications collaboratives en ligne sont également venues se greffer sur l'offre existante, de manière à pouvoir réellement percevoir et tester le progrès numérique. En à peine trois mois, nous avons dispensé une cinquantaine de modules en ligne. À partir du second semestre et jusqu'à fin octobre, nous avons pu à nouveau organiser les ateliers en présentiel dans l'environnement inspirant du château de Thoune.

Plus d'informations sur:

[Forum Mobilière Thoune,](#)
[Forum Mobilière Lausanne et](#)
[«Le plaisir d'innover»](#)

**Engagement sociétal
des agences générales**

90

projets culturels, sociaux et
écologiques durables, en
Suisse, ont bénéficié du
soutien de la Mobilière.



En octobre 2020, avec le Forum Mobilière Lausanne, nous avons ouvert un second site physique. Celui-ci se trouve au Musée cantonal des Beaux-Arts dans le quartier des arts de la «Plateforme 10», près de la gare de Lausanne. Lors d'une première phase pilote, sous la conduite d'animateurs professionnels, le FML a permis d'élaborer en Suisse romande également des idées et des prototypes concrets, prêts à être mis en œuvre au sein de la structure concernée. L'innovation est la clé du développement d'une entreprise. La Mobilière ne peut certes pas assurer le manque d'innovation ou de créativité, mais, avec le Forum Mobilière de Thoune et celui de Lausanne, elle offre aux entreprises un cadre où développer des produits, des prestations de service ou encore des modèles d'affaires tournés vers l'avenir.

S'engager localement: des projets durables dans les régions des agences générales

Depuis 2015, les agences générales ont à leur disposition un fonds qui leur permet de soutenir financièrement des projets dans leur zone d'activité. Notre structure d'entreprise décentralisée nous offre l'opportunité unique de rendre notre engagement sociétal sur place visible et concret. Connaissant parfaitement leur région, nos agentes générales et nos agents généraux savent exactement comment contribuer à son développement de manière positive et durable.

90 projets réalisés

Depuis la création d'un fonds dédié, doté de CHF 500 000 par an, la Mobilière a soutenu 90 projets culturels, sociaux et écologiques durables dans toute la Suisse. En plus d'une contribution financière, nous tenons aussi à réunir, dans la mesure du possible, agences générales et initiateurs de projets dans une collaboration reposant sur un processus participatif et cocréatif, afin qu'ils travaillent ensemble à la mise en œuvre du projet.

La pandémie de Covid-19 n'a pas non plus épargné le Fonds pour des projets durables dans les régions. En raison des questions et des défis sociaux et économiques auxquels la population a été confrontée pendant la crise sanitaire, nous avons reçu un nombre de demandes de soutien nettement moins élevé que les années précédentes. Néanmoins, pendant l'année sous revue, le jury a examiné quinze projets et un montant total de CHF 423 000 a été octroyé. Ces projets sont la preuve que, même en temps de crise, nous honorons nos engagements. Et c'est toujours avec la même motivation que nous invitons les agences générales à chercher des projets intéressants dans leurs régions respectives.

Habiter et vivre ensemble

En collaboration avec les EPF de Zurich et de Lausanne, nous explorons des domaines tels que l'urbanisme de demain ou l'intelligence artificielle. Notre Atelier du Futur permet en outre aux jeunes de se confronter aux questions d'avenir.

La Mobilière s'engage de diverses façons dans les domaines de l'habitat et du vivre ensemble. Dès 2013, nous avons fondé le Laboratoire Mobilière d'analyse de données avec l'EPF de Zurich (EPFZ), suivi à l'automne 2015 de la chaire en écologie urbaine à l'EPF de Lausanne (EPFL).

Avec le soutien de la Mobilière, l'EPF s'engage pour améliorer le vivre ensemble, notamment grâce à l'intelligence artificielle.

En matière d'habitat et de vivre ensemble, la Mobilière dispose d'un vaste savoir-faire et d'une masse de données gigantesque. Ce capital est exploité dans l'intérêt de la population suisse, par le soutien de projets de recherche liés à des enjeux actuels qui nous concernent tous.

Plus d'informations:

[Laboratoire Mobilière d'analyse de données à l'EPFZ](#)

Laboratoire Mobilière d'analyse de données à l'EPFZ – pour des interactions numériques responsables

La numérisation de notre société s'accompagne d'un nombre croissant d'interactions numériques qui tendent à remplacer les contacts personnels. Ce phénomène s'est encore accentué avec la crise sanitaire.

Les travaux de recherche menés par le Laboratoire Mobilière d'analyse de données à l'EPFZ visent à améliorer les interactions numériques. S'appuyant notamment sur l'intelligence artificielle, le laboratoire étudie diverses thématiques, par exemple:

- Comment se servir de l'intelligence artificielle pour concevoir des agents conversationnels (chatbots) et des applications de réalité virtuelle plus «humains»?
- Qu'est-ce qui tend à favoriser ou à dégrader un climat de confiance lors d'une interaction numérique?
- Comment utiliser les interactions numériques au quotidien pour réduire le stress ou améliorer la sécurité routière?

Plus d'informations:

[Confiance et interactions numériques](#)

Lancé en 2020, le chatbot d'assistance Leo de Mobi24 est à présent étudié par des chercheurs du Laboratoire Mobilière en collaboration avec notre centre de contact Mobi24. Le but: tester l'efficacité de différentes interventions afin de concevoir des interactions numériques à dimension humaine. Les premiers résultats montrent à quel point le style de communication de Leo influe sur la confiance des utilisateurs. D'autres études sont en cours pour déterminer les facteurs qui favorisent ou sapent la confiance. Leurs conclusions revêtent une importance majeure, dans une société toujours plus numérique où la confiance a valeur de nouvelle référence.

Le Laboratoire Mobilière se consacre à un autre thème clé: le stress au travail. Un stress chronique peut engendrer un état d'épuisement et des coûts économiques considérables. Pour la première fois, une expérience a permis aux chercheurs de démontrer que des participants placés dans une simulation de bureau paysager réagissaient physiquement et psychologiquement au stress. Une interruption constante dans leur travail les amenait en outre à sécréter deux fois plus de cortisol, l'hormone du stress, alors que le stress ressenti subjectivement restait modéré. La publication de ces résultats a fait grand bruit, preuve, sans doute, que les interruptions durant le travail sont un sujet de préoccupation, surtout en ces temps de coronavirus et de télétravail.

Les chercheurs s'attachent aussi à développer un système de détection précoce du stress dans les environnements de bureaux. Après les résultats prometteurs des expériences réalisées auprès d'une centaine d'étudiants, l'applicabilité de ce système au quotidien sera évaluée dans un environnement de travail réel avec les collaborateurs de la Mobilière. Une intervention numérique faisant appel à la réalité virtuelle est également en cours d'élaboration. Son efficacité dans la réduction du stress est testée sur plus de 250 étudiants sur la base d'expériences poussées.

Un nouveau projet destiné à accroître la sécurité routière par des interactions numériques a aussi vu le jour en 2020. Les automobilistes étant enclins à surestimer leur propre capacité de conduire, le Laboratoire Mobilière s'est associé avec nos spécialistes en mobilité pour déterminer, à l'appui de l'application télématique [Clever Drive](#), si des interactions numériques pouvaient atténuer cette surestimation chez les jeunes conducteurs et contribuer ainsi à la prévention des accidents.

Plus d'informations:

[La Chaire Mobilière, EPF Lausanne](#)

La Chaire Mobilière à l'EPFL – recherche dans le domaine de l'urbanisme

La durabilité des systèmes urbains est une question fondamentale, aujourd'hui comme demain, y compris pour la Mobilière, grand propriétaire immobilier. Plus de la moitié de la population mondiale vit actuellement dans des villes, une part qui atteint même 80% en Suisse et devrait encore progresser. Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), la population helvétique comptera plus de 10 millions d'habitants à l'horizon 2050, dont la majorité vivra dans des villes. Cette situation fait naître de nouveaux enjeux sur le plan de l'évolution durable et du vivre ensemble. Bien qu'elles ne couvrent que 3% de la surface terrestre, les villes produisent 75% des émissions mondiales de CO₂, consomment environ 75% des ressources et génèrent la moitié des déchets de la planète.

Avec la pandémie de Covid-19, un autre facteur de taille est venu s'ajouter, en 2020, aux défis déjà connus. De nouvelles questions se posent, par exemple:

- Depuis l'apparition de la pandémie, appréciez-vous encore de vous rendre dans une grande ville?
- Comment vivez-vous le fait de faire la queue dans des magasins avec des inconnus, d'attendre au milieu d'autres piétons à un feu rouge, d'être assis au restaurant derrière une paroi en Plexiglas ou de vous rendre au travail en train?

Les réponses à ces questions posées dans un article de la «Neue Zürcher Zeitung», en juillet 2020, dépendent de la façon dont le coronavirus pourrait changer le visage de nos métropoles. D'où la nécessité de concevoir des outils qui permettent d'évaluer les stratégies et évolutions urbaines sous l'angle de la durabilité et, éventuellement, des risques liés à un virus tel que le Covid-19.

Sans nul doute, l'urbanisation offre aussi de nombreux leviers d'action. Nous identifions ainsi un fort potentiel de réduction de la consommation énergétique et des émissions de gaz à effet de serre. Les centres urbains sont appelés à jouer un rôle central dans l'évolution écologique et sociétale de notre avenir. C'est pourquoi la Mobilière se consacre depuis des années au développement économique et social des villes, dans le cadre à la fois de son cœur de métier et de son engagement sociétal. En tant que grand propriétaire immobilier, nous sommes par ailleurs conscients de notre responsabilité dans l'aménagement des villes suisses.

La Mobilière collabore avec l'EPFL au sein du «Shrinking Housing's Environmental Footprint» (SHEF), un projet qui étudie les cycles de vie des bâtiments et équipements, l'utilisation de ceux-ci par les individus ainsi que l'efficacité des ressources de l'habitat. Ce projet a pour objectif principal d'élaborer des mesures permettant de réduire l'empreinte écologique de l'habitat. Il accorde autant de poids à la réduction de la consommation des ressources qu'à l'impact des mesures étudiées sur le confort, les coûts et le rendement des immeubles. Sont donc pris en compte les aspects non seulement écologiques, mais également économiques et sociaux du développement durable. Le projet est financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) et réalisé avec le concours de l'EPFZ et du secteur Asset Management de la Mobilière.

Un autre projet de recherche, «Quality of Living Space» (QLS), mise sur l'intelligence artificielle afin d'obtenir des informations sur la qualité des espaces de vie. Des publications scientifiques sont déjà parues sur ce projet commun. L'une des pistes étudiées est l'économie circulaire, les chercheurs s'attachant en l'occurrence à déterminer la façon de mieux boucler les cycles de matériaux dans une ville, notamment en matière d'habitat et d'alimentation. Une coopération avec l'entreprise genevoise [SIG](#) a été lancée dans ce cadre.

La professeure Claudia Binder, titulaire de la chaire en écologie urbaine HERUS, et son équipe développent des modèles de transformation durable des systèmes urbains, qui permettent d'identifier des angles d'action à l'intention des milieux politiques et économiques. Partenaire de terrain de cette chaire, la Mobilière met ses données et connaissances à disposition, contribuant ainsi à l'application pratique des enseignements académiques.

Plus d'informations sur:



[Atelier du Futur](#)

Atelier du Futur – édition numérique du camp d'été

Mis en place il y a trois ans, l'Atelier du Futur est un camp d'été gratuit unique en son genre, qui vise à inciter la jeune génération à prendre son avenir en main. La participation est ouverte à tous les jeunes de 13 à 15 ans vivant en Suisse. Par une approche créative, nous les amenons à se confronter à des idées novatrices et à des thèmes tournés vers l'avenir. Quelque 420 jeunes venus de presque toutes les régions de Suisse ont déjà participé à cet atelier.

Durant l'exercice sous revue, le camp devait se dérouler en deux temps: une semaine pour les germanophones, une autre pour les francophones. Mais la crise sanitaire a fait peser des incertitudes et des risques trop élevés sur la tenue de la manifestation sur place, que ce soit pour les 400 jeunes, leurs parents ou encore les encadrants et les invités. Aussi avons-nous décidé de mener l'Atelier du Futur en ligne. Au total, 60 jeunes se sont laissé tenter par l'expérience. Le format numérique a certes impliqué de vivre la manifestation depuis la maison. Pour autant, les participants ont réfléchi comme de coutume à des questions de société actuelles, telles que la cybersécurité, l'alimentation, la biodiversité ou leur propre comportement en matière de consommation. Ils ont en outre été invités à partager leurs réflexions avec les autres membres en les exprimant sur un mode artistique: street art, peinture, musique, danse, etc.

Malgré la distance physique, les invités qui animaient les ateliers virtuels ont pu travailler en étroite collaboration avec les jeunes et ménager des espaces pour des échanges personnels. Ensemble, ils ont exploré de nouvelles voies et fait tomber les barrières. Même si les thématiques et contenus des ateliers aient dû être adaptés pour les besoins du numérique, le but de l'Atelier du Futur est resté le même: encourager les jeunes à s'engager avec passion et énergie pour la construction de leur propre avenir.

Exemples pratiques

Expositions Art et développement durable: un forum de brassage d'idées et d'échanges

La Mobilière a lancé la série d'expositions Art et développement durable en 2013, dans le but de créer sur ses sites de direction de Berne et de Nyon des espaces publics, propices à susciter la réflexion sur le thème du développement durable à travers l'art.

Accessibles tant aux collaboratrices et collaborateurs de la Mobilière qu'aux personnes de l'extérieur, ces expositions présentent les travaux d'artistes venus d'horizons les plus divers. Dans un périmètre délimité par la créativité, l'innovation et la durabilité, les œuvres exposées ont pour but d'encourager les échanges et de servir de source d'inspiration pour la transformation de l'entreprise. Composante permanente de l'engagement sociétal de la Mobilière, la série d'expositions Art et développement durable se veut une plateforme dédiée aux thèmes de l'avenir et du développement durable.



Intitulé «Matrix», son treizième volet réunit des œuvres de Beat Streuli (né en 1957 à Altdorf), un artiste suisse de renommée internationale vivant entre Zurich et Bruxelles. Ses photographies mettent en exergue un aspect fondamental du développement durable: l'artiste place en effet les individus au centre de l'image, soulignant par là la diversité de la société.

L'exposition Streuli était initialement prévue de mi-mars à fin août 2020, mais en raison de la pandémie de Covid-19, elle a dû être fermée temporairement et elle a été de ce fait prolongée jusqu'au 31 mars 2021.



Construire des ponts dans la nature et la société

Dans le cadre de son engagement sociétal, la Mobilière Suisse Société Coopérative soutient des travaux d'assainissement de ponts et de remise en état de passerelles de randonnée dans toute la Suisse. À cet effet, nous avons créé en 2019 le «Fonds Mobilière ponts et passerelles», doté de CHF 250 000 par an.

Parmi les projets que nous soutenons, nous avons choisi d'en présenter ici trois. Ces projets illustrent parfaitement la diversité de notre engagement pour la nature et la société ainsi que son impact dans toutes les régions de Suisse: de Broc en Gruyère au Val Medel dans la région grisonne de Survelva en passant par Ingenbohl au bord du lac des Quatre-Cantons dans le canton de Schwyz.



Pierre-Alain Morard
Président de l'Union
fribourgeoise du Tourisme
(UFT)



«Avec ses cascades et ses galeries creusées dans la roche, ce chemin de randonnée est l'une des activités touristiques incontournables de notre région. Grâce à l'assainissement de la passerelle, ce sentier aux caractéristiques géologiques uniques est à nouveau praticable en toute sécurité, et ce, pour un bon moment.»

Denis Rime
Conseiller communal à Broc et
initiateur du projet



«Ce projet de passerelle a réuni des compétences et des ressources de la région. Et cerise sur le gâteau: l'intégralité du bois de mélèze utilisé provient des forêts de Broc.»

Passerelle «Les Gorges de la Jogne» à Broc (FR)

Réalisation: printemps 2020

La passerelle «Les Gorges de la Jogne», une construction de bois et de métal de 54 mètres de long, compte 227 nouvelles lattes en bois de mélèze indigène. Située entre les communes de Broc et de Charmey, cette passerelle fait partie du Chemin du Gruyère menant au barrage du lac de Montsalvens.



Ponctué de galeries creusées dans la roche et de cascades, ce sentier le long de la Jogne est tout simplement spectaculaire. Cette région fait d'ailleurs partie des destinations de Suisse les plus prisées par les familles et les randonneurs. Ainsi, sur le plan touristique également, l'engagement de la Mobilière apporte une précieuse contribution en Suisse romande.



Marzell Camenzind
Holzbau Camenzind, Gersau



«C'est un beau travail d'équipe. Je suis fier que nous ayons pu fournir du bois indigène pour la réalisation de ce projet de pont dans la région.»

«Pont de Bärfalle/Fallenbach, Ingenbohl (SZ)»

Réalisation: été 2020

Le bois utilisé pour le pont de Fallenbach à Ingenbohl, long d'une quinzaine de mètres, provient de sapins de Douglas suisses. Il a été transformé et fourni par Marzell Camenzind, qui dirige l'entreprise familiale de construction «Holzbau Camenzind» dans la commune voisine de Gersau.



Stefan Gwerder
Directeur de l'association
schwyzoise de chemins
pédestres, Brunnen



«Grâce au soutien du Fonds Mobilière et de nombreux volontaires locaux, nous sommes parvenus à réaliser un projet vraiment magnifique. Je suis particulièrement heureux que le nouveau pont profite littéralement aux randonneurs.»



Corsin Flepp

Chasseur et garde forestier,
Curaglia



«Le Punt dal Mulins est en quelque sorte le petit frère du pont Mutschnengia construit en 2011 et mesurant une centaine de mètres. Les personnes impliquées à l'époque dans sa planification et sa construction connaissent parfaitement la région et son environnement. Bien entendu, nous avons collaboré exclusivement avec des entreprises et des artisans locaux.»

Lilian Frischknecht

Ingénieure spécialisée dans les
structures porteuses chez
Synaxis AG, Zurich



«La collaboration était simple et directe. On pouvait sentir l'enthousiasme, le professionnalisme et l'expérience des spécialistes de la construction sur place.» (photo: Vanessa Püntener)

«Punt dal Mulins», Val Medel, Curaglia (GR)**Réalisation: automne 2020**

Réalisation: automne 2020 Long de 47 mètres, le «Punt dal Mulins» à Curaglia dans les Grisons est un impressionnant pont suspendu en bois, flottant au-dessus des gorges dans la Surselva. Sa construction, qui suscite l'intérêt de bâtisseurs de ponts du Népal et du Tibet, a été rendue possible grâce au «Fonds Mobilière ponts et passerelles». Originaire de Medel et garde forestier depuis 40 ans dans la région, Corsin Flepp est responsable du projet.



Lilian Frischknecht, de l'entreprise Synaxis AG à Zurich, a également participé à ce projet en qualité d'ingénieure spécialisée dans les structures porteuses. Sa mission était de calculer la charge supportée par le pont suspendu. «Le calcul pour déterminer les mesures des éléments principaux devait être correct au millimètre près», explique Lilian Frischknecht. «Sinon, le tablier du pont se serait effondré.»



Atelier du Futur: un camp d'été pas comme les autres destiné aux jeunes

Créé en 2018, l'Atelier du Futur est une composante permanente de l'engagement sociétal de la Mobilière. Lors de ses deux premières éditions, ce camp d'été organisé à Fiesch, au Valais, a réuni plusieurs centaines de jeunes âgés de 13 à 15 ans. Pendant une semaine, ils ont participé à des ateliers et des activités sur le thème du développement durable. Encadrés par des artistes, des musiciens et des représentants d'organisations non gouvernementales, les jeunes ont traité des sujets divers et variés tels que l'alimentation, la créativité, la gestion des déchets et la consommation ou l'avenir. Un Atelier du Futur était également planifié pour 2020. Des jeunes de toute la Suisse – 150 francophones et 300 germanophones – étaient impatients de s'y retrouver, mais la pandémie en a décidé autrement.

C'était l'Atelier du Futur 2020 en format numérique:



«Notre fille a appris plein de nouvelles choses à l'Atelier du Futur, et son enthousiasme faisait plaisir à voir. Nous avons tout particulièrement apprécié l'estime qu'ont témoignée les responsables aux jeunes participants. Nous serions heureux que notre fille puisse participer à l'Atelier du Futur l'an prochain, en espérant qu'il aura lieu en présentiel», commente le père d'une jeune participante.



Photo: Simon Habegger

La responsabilité étant l'un des piliers des engagements sociétaux de la Mobilière, il fut décidé d'annuler l'édition 2020, afin de protéger les jeunes participants, leurs familles et nos invités. Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, l'équipe de projet a néanmoins mis sur pied en un temps record une édition numérique du camp d'été, qui fut un succès complet! Plus de 60 jeunes ont ainsi participé, en ligne, à douze ateliers différents sur trois jours.

«Il est important que les jeunes se préoccupent de l'avenir.»

Knackeboul

Rappeur, beatboxer et animateur



Photo: LnPixElle Photography

«Plus les jeunes apprennent tôt que les échanges entre eux sont importants, plus ils seront durables.»

Phanee de Pool
Musicienne

Confiance et interactions numériques

La numérisation s'accompagne d'un nombre croissant d'interactions numériques qui tendent à remplacer les contacts personnels. Ce phénomène s'est encore accentué avec la crise sanitaire. Les rencontres virtuelles sous forme de vidéoconférences, d'ateliers et même d'apéritifs en ligne sont devenues une réalité dans notre quotidien.



À l'ère du numérique, la confiance est essentielle

Lorsque nous rencontrons des personnes dans la vie réelle, nous percevons intuitivement, grâce à nos sens, si notre interlocuteur est digne de confiance. Dans le monde numérique, notre perception sensorielle est limitée. Or la confiance est particulièrement importante dans les échanges numériques, étant donné que nous dévoilons aussi des informations en ligne. Celles-ci doivent être conservées en lieu sûr et protégées contre les accès non autorisés. Nous attendons des entreprises, des autorités et autres organisations qu'elles gèrent de manière responsable les données qui leur sont confiées. Si la fiabilité technique joue un rôle à cet égard, des aspects moins tangibles tels que la crédibilité ou l'intégrité sont également décisifs.

Comment promouvoir la confiance?

Les recherches du Laboratoire Mobilière d'analyse de données de l'EPFZ portent sur le thème de la confiance dans les interactions numériques. La question centrale étant de savoir ce qui tend à favoriser un climat de confiance ou, au contraire, à le dégrader. Ces travaux sont menés non seulement en laboratoire avec des simulations, mais aussi en conditions réelles avec des collaborateurs et des clients de la Mobilière.

Leo

Chatbot au sein de Mobi24



En service depuis le printemps 2020 au sein de Mobi24, le chatbot «Leo» constitue l'un de ces sujets de recherche. En cas de panne de leur véhicule, les clients peuvent choisir de s'adresser à une personne ou de demander de l'aide depuis le chat. Le laboratoire analyse l'impact des différents styles de communication et de la liberté de choix des clients sur leur confiance. Ces analyses permettent de tirer des enseignements sur l'acceptation et l'utilisation des assistants numériques par les clients.

Un premier résultat montre que le recours aux émoticônes est accepté non seulement dans la sphère privée, mais aussi dans un chat avec l'entreprise. Les émoticônes inspirent confiance, car ils véhiculent, en plus du contenu formel, un message non verbal, contribuant à l'analyse et à l'interprétation de l'échange numérique. Ce phénomène est d'ailleurs fortement marqué chez les jeunes clients. Le laboratoire poursuit cette étude au moins jusqu'au milieu de l'année 2021.

La confiance à l'ère du numérique – une discussion entre Cornelia Diethelm et Erika Meins

Comment saisir les opportunités de la numérisation en tant que société et quelles limites fixer? Autant d'interrogations sur lesquelles travaille Cornelia Diethelm du Center for Digital Responsibility. Responsable du Laboratoire Mobilière d'analyse de données de l'EPF Zurich, Erika Meins étudie, avec son équipe, les interactions entre l'être humain et la machine. Découvrez en vidéo quelles réponses ces deux spécialistes apportent à ces questions importantes.

Erika Meins

Responsable du Laboratoire Mobilière d'analyse de données de l'EPF Zurich, Erika Meins est fascinée par l'impact des nouvelles technologies sur l'économie et la société. Avec son équipe, elle étudie comment exploiter les nouvelles applications numériques telles que les chatbots, la réalité virtuelle ou augmentée afin d'en retirer une valeur ajoutée pour la collectivité. À cet égard, les interactions numériques responsables sont essentielles.

Cornelia Diethelm est propriétaire de l'entreprise Shifting Society AG et fondatrice du Centre for Digital Responsibility, un think tank axé sur l'éthique numérique. Elle offre ainsi des conseils sur les questions liées à l'éthique dans l'espace numérique, participe à différents projets sur ce thème et dirige la filière CAS Digital Ethics ainsi que le séminaire Digital Ethics de la Hochschule für Wirtschaft Zürich HWZ (haute école spécialisée d'économie de Zurich).

Cornelia Diethelm



[https://www.youtube.com/
embed/q3vs_xmObxA](https://www.youtube.com/embed/q3vs_xmObxA)

La confiance à l'ère du numérique

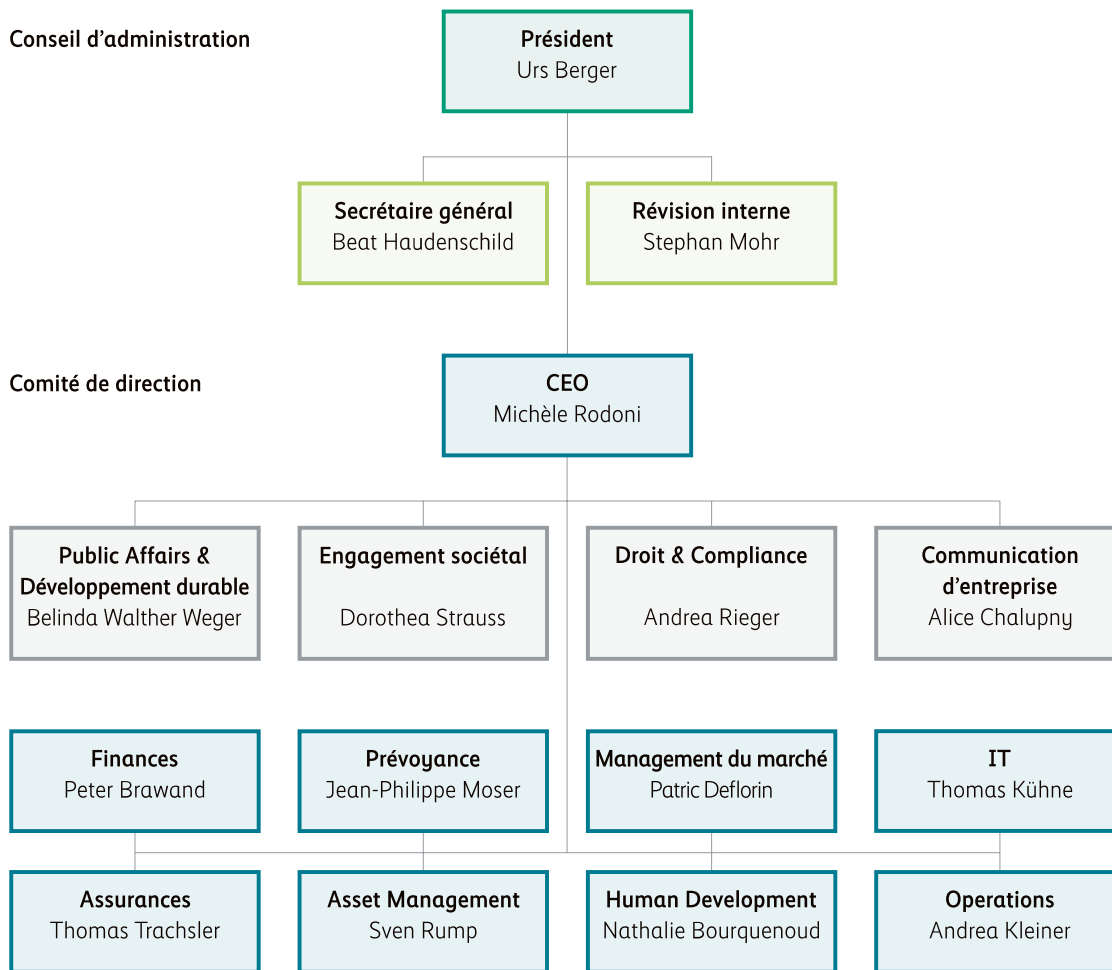
Une discussion entre Cornelia Diethelm, experte en matière d'éthique numérique, et Erika Meins, responsable du Laboratoire Mobilière d'analyse de données de l'EPF Zurich

Gouvernance d'entreprise

Structure de direction	152
Conseil d'administration de la Holding SA	153
Comité de direction	159
Direction	165
Gestion et contrôle de l'entreprise	166
Rémunérations	176

Structure de direction Mobilière Suisse Holding SA

État au 1^{er} avril 2021



- Président du Conseil d'administration
- Font rapport au président du Conseil d'administration
- Membres du Comité de direction
- Fonctions de support

Conseil d'administration de la Mobilière Holding SA¹

État au 1^{er} janvier 2021

		Année de naissance	Début du mandat	Fin du mandat
Président	Urs Berger, Therwil	1951	2011	2022
Vice-présidente	Irene Kaufmann, Zurich	1955	2014	2023
Membres	Bruno Dallo, Riehen	1957	2017	2023
	Elgar Fleisch, St-Gall	1968	2013	2023
	Heinz Herren, Bolligen	1962	2020	2023
	Stefan Mäder, Zurich	1963	2017	2023
	Tobias Pfeiffer, Reinach	1958	2017	2023
	Barbara Rigassi, Muri bei Bern	1960	2018	2021
	Nicola Thibaudeau, Neuchâtel	1960	2018	2021

¹ La composition des Conseils d'administration de la Mobilière Suisse Société d'assurances SA et de la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA est identique. Tous les membres du Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA sont citoyens suisses. Elgar Fleisch possède en outre la citoyenneté autrichienne et Nicola Thibaudeau la citoyenneté canadienne.

		Depuis	pour
Secrétaire du Conseil d'administration	Beat Haudenschild, avocat, Boll		
Révision interne	Stephan Mohr, Zurich		
Organe de révision	KPMG SA, Zurich	2010	2020
Chef réviseur	Oliver Windhör, Zurich	2017	

Urs Berger

Président du Conseil d'administration

**Formation**

Études d'économie avec spécialisation en assurance et gestion des risques, Université de St-Gall (HSG)

Parcours professionnel

1978 – 1980 Employé chez un courtier en assurances

1981 – 1993 Zurich Assurances, responsable du conseil aux entreprises industrielles

1993 – 1999 Bâloise Assurances, diverses fonctions

1999 – 2003 Bâloise Assurances, président de la direction de la Bâloise Suisse et membre de la direction du groupe

2003 – 2011 Groupe Mobilière, CEO

Mandats actuels

Membre du conseil de surveillance de Gothaer Versicherungsbank VVaG et de Gothaer Finanzholding AG, Cologne; membre du conseil de la Banque Cantonale de Bâle, membre du conseil d'administration de Ringier SA, d'Ammann Group Holding AG et de SensoPro AG, président de la Fondation Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante et de la Swiss Entrepreneurs Foundation

Mandats précédents

Président de l'Association Suisse d'Assurances (ASA), membre du comité directeur d'economiesuisse, membre du groupe d'experts du Conseil fédéral chargé du développement de la stratégie en matière de marchés financiers, président du conseil d'administration de Loeb Holding AG, membre du conseil d'administration de BernExpo Holding AG et d'Emch + Berger AG

Irene Kaufmann

Vice-présidente du Conseil d'administration

**Formation**

Doctorat en économie, Université de Zurich

Parcours professionnel

1985 – 2008 Nabholz Beratung, responsable de projets et de mandats pour des administrations et des entreprises publiques, notamment dans le secteur des finances et de l'organisation; de 1980 à 2002: Dr. Nabholz Treuhand AG, mandats de révision et de conseil pour des entreprises privées

Mandats actuels

Vice-présidente du conseil d'administration du Groupe Coop Société Coopérative, membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés du Groupe Coop, dont Dipl. Ing. Fust SA

Mandats précédents

Présidente de Groupe Coop Société Coopérative, vice-présidente du conseil d'administration de la Banque Coop SA (devenue Banque Cler SA)

Bruno Dallo

Membre du Conseil d'administration

**Formation**

Doctorat en droit, Université de Bâle; avocat

Parcours professionnel

1985/1986 Société de Banque Suisse, service juridique

1986 – 2001 Groupe Bâloise, General Counsel (responsable Droit et Fiscalité)

2001 – 2005 Groupe Bâloise, chef du Corporate Center et membre de la direction, responsable des services ressources humaines, développement de l'entreprise, service juridique, fiscalité et compliance

2006 – 2018 Scobag Privatbank AG, président du directoire

Mandats actuels

Vice-président du conseil d'administration de Scobag Privatbank AG, membre du conseil d'administration de l'Hôpital universitaire de Bâle, membre de plusieurs conseils de fondation, mandats pour des institutions à but non lucratif

Mandats précédents

Membre du conseil de fondation et vice-président de la caisse-maladie Sympany, membre du conseil de fondation et vice-président de la Fondation Bâle Place Financière

Elgar Fleisch

Membre du Conseil d'administration

**Formation**

Doctorat en sciences économiques et sociales, Université de Vienne; thèse sur l'intelligence artificielle; habilitation à l'Institut d'informatique de gestion de l'Université de St-Gall (HSG) sur le thème des réseaux d'entreprise

Parcours professionnel

2000 – 2002 Université de St-Gall (HSG), professeur assistant

Depuis 2002 Université de St-Gall (HSG), professeur titulaire et directeur de l'Institut de gestion de la technologie (ITEM-HSG)

Depuis 2004 Département Gestion, technologie et économie (D-MTEC) de l'EPFZ, professeur en gestion de l'information

Mandats actuels

Membre du conseil de surveillance de l'entreprise Robert Bosch GmbH, Stuttgart, et du conseil de surveillance d'UNIQA Insurance Group AG, Vienne; associé de Robert Bosch Industrietreuhand KG, Stuttgart; membre du conseil de fondation de Gebert Rűf Stiftung, Bâle

Mandats précédents

Cofondateur de plusieurs entreprises spin-off de la HSG et de l'EPFZ

Heinz Herren

Membre du Conseil d'administration

**Formation**

Ing. él. de l'ETS de Bienne

Parcours professionnel**1988 – 1991** XMIT SA, chef de produit**1991 – 1993** Ascom Telematic SA, directeur des ventes et du marketing**1994 – 1994** Bedag AG, Business Development Manager**1994 – 2000** 3COM Corporation GmbH, directeur général pour la Suisse et l'Autriche et directeur d'EMEA System Integrators**2001 – fin 2020** Swisscom SA, diverses fonctions, membre de la direction du groupe de 2010 à 2019, puis responsable des projets stratégiques**Mandats actuels**

Membre du comité et du comité directeur d'économiesuisse, vice-président du conseil d'administration de HC Holding Eta AG, membre du comité d'investissement de CS Entrepreneur Capital AG, membre du comité consultatif d'investissement de la Swiss Entrepreneurs Foundation, divers mandats de conseil en rapport avec des projets stratégiques

Mandats précédents

Divers mandats dans le cadre de son engagement à 60% en tant que responsable des projets stratégiques de Swisscom SA, dont président du conseil d'administration de Cablex SA, membre du conseil d'administration de Swisscom Broadcast SA, Fastweb S.p.A., Milan, BICS SA, Bruxelles et Tiko Energy Solutions AG, membre du conseil de fondation de Switzerland Innovation

Stefan Mäder

Membre du Conseil d'administration

**Formation**

Doctorat en économie, Université de Zurich

Parcours professionnel**1988 – 1994** Université de Zurich, collaborateur scientifique et chargé de cours**1994 – 1996** Banque nationale suisse, économiste**1996 – 2002** Zurich Financial Services (ZFS), diverses fonctions**2002 – 2004** Zurich Assurances Suisse, directeur des placements et membre de la direction**2004 – 2007** Zurich Assurances Suisse, directeur financier et membre de la direction**2007 – 2009** Zurich Europe General Insurance, directeur financier pour l'Europe et membre de la direction**2010 – 2017** SIX Group, directeur financier et membre de la direction du groupe**Mandats actuels**

Vice-président du conseil d'administration de Schroder & Co Banque SA, membre du conseil d'administration de Krüger + Co. AG et de compenswiss (Fonds de compensation AVS/AI/APG)

Mandats précédents

Président du comité Économie et finances de l'Association Suisse d'Assurances, divers mandats d'administrateur interne à Zurich et à SIX, membre du conseil d'administration de Nexxiot SA

Tobias Pfeiffer

Membre du Conseil d'administration

**Formation**

Économiste d'entreprise (Haute École d'économie et de gestion) et expert-comptable diplômé

Parcours professionnel

1983 – 2016 Deloitte, révision d'entreprises suisses et internationales de divers secteurs d'activité

1999 – 2015 Deloitte, associé

2006 – 2010 Deloitte, directeur du bureau de Bâle

2010 – 2015 Deloitte, directeur du secteur audit d'assurances

Mandats actuels

Membre d'EXPERTsuisse et enseignant dans cette institution

Barbara Rigassi

Membre du Conseil d'administration

**Formation**

Doctorat en économie, HSG

Parcours professionnel

1987 – 1993 Office fédéral des affaires économiques extérieures, cheffe de section

1994 – 1996 Collaboratrice personnelle du conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz

1996 – 1998 Société de Banque Suisse, secrétaire générale

1999 – 2002 Office fédéral de l'économie et du travail, directrice adjointe et membre de la direction du Secrétariat d'état à l'économie SECO avec rang d'ambassadrice

Depuis mai 2002 BHP – Brugger und Partner AG, directrice associée

Mandats actuels

Vice-présidente du conseil de la clinique psychiatrique universitaire de Zurich, membre du conseil d'administration d'ewb (Energie Wasser Bern)

Mandats précédents

Vice-présidente du conseil de fondation de la caisse-maladie Atupri, membre du conseil d'administration de compenswiss (Fonds de compensation AVS/AI/APG) et de SpitalNetz Bern AG

Nicola Thibaudeau

Membre du Conseil d'administration

**Formation**

Ingénieure en génie mécanique de l'École Polytechnique de Montréal

Parcours professionnel

1984 – 1989 IBM Canada, ingénieure

1990 – 1994 Cicorel S.A., La Chaux-de-Fonds, directrice technique

1994 – 2002 Mécanex, Nyon, directrice

2003 Divers mandats de conseil

Mandats actuels

CEO et administratrice déléguée de MPS Micro Precision Systems SA, Bienne, vice-présidente de la Banque Cantonale du Jura (BCJ), membre du conseil d'administration d'Innosuisse et des Transports Publics Neuchâtelois SA, La Chaux-de-Fonds

Comité de direction

État au 1^{er} avril 2021

		Année de naissance	Membre depuis
CEO	Michèle Rodoni, Bougy-Villars	1969	2012
Responsable Finances	Peter Brawand, Therwil	1965	2004
Responsable Operations	Andrea Kleiner, Zurich	1974	2021
Responsable Assurances	Thomas Trachsler, Kirchberg	1965	2010
Responsable Prévoyance	Jean-Philippe Moser, Baar	1972	2019
Responsable Asset Management	Sven Rump, Uetikon am See	1958	2014
Responsable Management du marché	Patric Deflorin, Kilchberg	1971	2015
Responsable Human Development	Nathalie Bourquenoud, Fribourg	1970	2014
Responsable TI	Thomas Kühne, Zurich	1970	2019

Tous les membres du Comité de direction sont citoyens suisses.

Michèle Rodoni
CEO



Formation

Actuaire ASA

Parcours professionnel

1991–2005 La Suisse, actuaire, membre de la direction (dès 2003)

2006–2009 Swiss Life, responsable du département Finances et Business Development de la division internationale

2009–2012 Aviva, directrice des programmes Solvency II pour l'Europe

2012–juin 2017 Groupe Mobilière, responsable Prévoyance et membre du Comité de direction

Juillet 2017–2020 Groupe Mobilière, responsable Management du marché et membre du Comité de direction

Depuis le 1^{er} janvier 2021 Groupe Mobilière, CEO

Mandats

Membre du comité de gfm Schweizerische Gesellschaft für Marketing, Zurich; présidente du Conseil de fondation de la Fondation pour les Arts et la Culture, Nyon

Peter Brawand
Responsable Finances



Formation

Lic. en sciences économiques HSG, expert-comptable diplômé

Parcours professionnel

1989 – 1994 Revisuisse Price Waterhouse SA, en dernier lieu chef mandataire en conseil et contrôle de gestion

1994 – 1996 Coop Compagnie d'Assurances, membre de la direction, responsable Finances et Administration

1997 – 2004 Bâloise Assurances, en dernier lieu responsable comptabilité et controlling, membre du comité de direction Suisse (dès 1998)

Depuis le 1^{er} juin 2004 Groupe Mobilière, responsable Finances

Andrea Kleiner
Responsable Operations



Formation

Diplôme en sciences naturelles de l'EPFZ et MBA de la Cornell University, États-Unis

Parcours professionnel

2000 – 2004 Accenture, Management Consultant

2004 – 2008 The Boston Consulting Group, responsable de projet

2008 – 2015 Swiss Life SA, responsable System Management Particuliers

2016 – 2020 Groupe Mobilière, responsable Assurances de personnes, secteur Assurances

2020 – 2021 Groupe Mobilière, responsable Particuliers, secteur Assurances

Depuis le 1^{er} avril 2021 Groupe Mobilière, responsable Operations

Thomas Trachsler
Responsable Assurances



Formation

Économiste d'entreprise, titulaire d'un diplôme HES et d'un EMBA de la HSG

Parcours professionnel

1986 – 1998 Groupe Mobilière, différentes fonctions au siège principal

1998 – 2009 Groupe Mobilière, agent général

2010 – juin 2017 Groupe Mobilière, responsable Management du marché et membre du Comité de direction

Juillet 2017 – Avril 2021 Groupe Mobilière, responsable Operations

Depuis le 1^{er} avril 2021 Groupe Mobilière, responsable Assurances

Mandats

Président de l'Association pour la formation professionnelle en assurance (AFA), membre du conseil de surveillance et d'administration de la Wirtschafts- und Kaderschule KV Bern (WKS KV Bildung), membre du comité de l'Union du commerce et de l'industrie du canton de Berne (Chambre de commerce bernoise) et de Verband der Arbeitgeber Region Bern

Patric Deflorin

Responsable Management du marché

**Formation**

Lic. en sciences économiques HSG et titulaire d'un executive MBA-FSI (Vlerick, HEC, HSG)

Parcours professionnel

1998/1999 Price Waterhouse Coopers, consultant pour le management

1999 – 2005 Zurich Suisse, en dernier lieu responsable du développement de l'organisation pour Global Corporate Suisse

2005/2006 Novelis Aluminium, Financial Controlling / Performance Management

2006 – 2012 Zurich Insurance Group, CFO Direct Europe et Zurich Suisse, membre du Comité directeur de Zurich Suisse

2012 – 2015 Groupe Mobilière, responsable Particuliers, secteur Assurances

2015 – 2020 Groupe Mobilière, responsable Assurances et membre du Comité de direction

Depuis le 1^{er} janvier 2021 Groupe Mobilière, responsable Management du marché et responsable Assurances a. i. jusqu'en avril 2021

Mandats

Membre du conseil d'administration de Garage Caflisch AG, Ilanz, et de KLARA Business AG, Lucerne

Jean-Philippe Moser

Responsable Prévoyance

**Formation**

Doctorat en économie publique, Université de Zurich; Advanced Management Program, Université de Harvard

Parcours professionnel

1998 – 2008 KPMG, BearingPoint, Roland Berger Strategy Consultants, prestations de conseil auprès d'assurances et de banques

2008 – 2012 Groupe Swiss Life, diverses fonctions dirigeantes et de gestion au sein du groupe, notamment dans le domaine des produits

2013 – 2016 Banques régionales suisses (RBA-Holding), CFO; Entris Banking, CEO

2017 – 2019 Tellco SA (prévoyance, banque, immobilier)

Depuis le 1^{er} septembre 2019 Groupe Mobilière, responsable Prévoyance

Mandats

Président du Mouvement Scout de Suisse

Sven Rump

Responsable Asset Management

**Formation**

Ingénieur en génie mécanique, EPF Zurich; UCLA Graduate School of Management, Los Angeles; CFA (Chartered Financial Analyst)

Parcours professionnel

1982 – 1985 ABB, ingénieur client spécialiste des turbines

1987 – 1990 JP. Morgan, marchés dérivés

1990 – 1999 Vontobel, responsable Titres à revenu fixe

1999 – 2014 DWS, CEO Suisse, responsable du portefeuille global de gestion des risques

Depuis le 1^{er} décembre 2014 Groupe Mobilière, responsable Asset Management

Mandats

Membre du Conseil de fondation de la Fondation humanitaire de la CRS, Berne

Nathalie Bourquenoud

Responsable Human Development

**Formation**

Diplôme fédéral de comptable; diplôme postgrade Integrated Management Executive MBA de la Haute École de Gestion, Fribourg et Berne; Advanced Executive Program du Swiss Finance Institute, Zurich

Parcours professionnel

1991 – 1994 Comptable dans diverses fiduciaires

1995 – 2002 Banque Raiffeisen, directrice

2002 – 2004 Raiffeisen Suisse, responsable des projets stratégiques

2005/2006 La Poste Suisse, responsable Finances & Controlling et membre de la direction de PosteColis

2006 – 2014 La Poste Suisse, responsable Monde du travail et membre de la direction de PostFinance SA

Depuis le 1^{er} octobre 2014 Groupe Mobilière, responsable Human Development

Mandats

Déléguée UNICEF de la circonscription de Suisse romande; membre du comité directeur d'UNICEF Suisse; membre du conseil d'administration des Chocolats Camille Bloch SA

Thomas Kühne
Responsable TI

**Formation**

Master en informatique, EPF Zurich; MBA, INSEAD, France/Singapour

Parcours professionnel

1998/1999 EPF Zurich, collaborateur scientifique

1999 – 2001 Mission des Nations Unies au Kosovo, responsable TI

2001 – 2004 Credit Suisse, vice-président

2006 – 2013 UBS, Executive Director

2014 – 2016 Zurich Assurances, Chief Operating Officer (COO) Vie Suisse, membre du Comité directeur

2017/2018 Zurich Gruppe Deutschland, Chief Information Officer (CIO)

Depuis le 1^{er} avril 2019 Groupe Mobilière, responsable Informatique

Mandats

Membre du Comité central du Club alpin suisse (CAS)

Direction

État au 1^{er} janvier 2021

Stefan Aebersold	Barbara Grütter	Bruno Länzlinger	Alex Sauber
Barbara Agoba	Benno Halter	Marco Liechti	Laszlo Scheda
Pascal Auderset	Anne Hari	Patrik Linder	Stephan Schmucki
Marco Bähler	Beat Haudenschild	Daniel Luder	Julia Schweizer
Karin Baltisberger	Claude Helfer	Silvia Lunzer	Jean-Michel Sciboz
Michel Berthold	Ramona Hess	Hans-Jörg Lustenberger	Barbara Stamm
Philippe Bonvin	Andreas Hölzli	Bernhard Maeder	Roger Stämpfli
Vania Bosshart	Urs Hübscher	Walter Minder	Dorothea Strauss
Enrico Briccola	Simon Hürlimann	Philipp Mischler	Beat Tröhler
Peter Bruder	Enea Ischi	Stephan Mohr	Christoph Tschumi
Andreas Brühlhart	André Iseli	Renato Morelli	Thomas van Ditzhuyzen
Odilo Bürgy	Gisela Jaeggi	Ulrich Moser	Roland Verdon
Alice Chalupny	Brigitte Jappert	Matthias Naumann	Belinda Walther Weger
Gerhard Däppen	Nicolas Jeanneret	Beat Odermatt	Rolf Wendelspiess
Olivier Desponds	Martin Jutzi	Patrick Oltramare	Michel Wiederkehr
Yves Duvanel	Michael Kämpf	Christoph Ott	Esther Wyss
Roger Etter	Andreas Keller	Christina Petry	Markus Wyss
Stefan Fröhlich	Thomas Keller	Thomas Peyer	Christian Zeller
Philippe Genoud	Andrea Kleiner	Sebastian Preil	Cédric Zermatten
Michel Gicot	Stefan Koch	Nadine Probst	Gudrun Ziermann
Claudia Giorgetti	Jérôme Koller	Andrea Rieger	Dirk Zitzmann
Samuel Grossenbacher	Christoph Kopp	Pascal Ruppen	Rico Zwahlen
Andreas Grütter	Christian Lambelet	Marc Sarbach	

Gestion et contrôle de l'entreprise

La Mobilière pratique un reporting clair et compréhensible et présente ses principes de gouvernance d'entreprise en toute transparence, conformément aux attentes des parties prenantes.

Non cotée en Bourse, la Mobilière n'est pas soumise aux prescriptions de la directive SIX sur les informations relatives à la gouvernance d'entreprise. Elle adhère néanmoins à ces principes de transparence, ainsi qu'au Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise, tout en prenant la liberté de s'en écarter dans certains cas dûment motivés. La gestion et le contrôle de l'entreprise sont présentés ci-après en suivant pour l'essentiel la directive SIX. Les dispositions visant spécifiquement les sociétés ouvertes au public ne sont traitées que succinctement. Les rémunérations de l'exercice 2020 sont présentées au chapitre «Rémunérations». Lorsque les informations requises sont fournies ailleurs dans le présent rapport de gestion, un renvoi le signale expressément.

La Mobilière adhère, en principe, au Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise.

Structure de l'entreprise et actionnariat

Tant la Coopérative que la Holding sont des sociétés de droit suisse ayant leur siège à Berne, la première détenant la totalité du capital-actions de la seconde. Il n'y a pas de participations croisées au sens de la directive SIX. Les informations sur la [structure de l'entreprise](#), sur [le périmètre de consolidation](#) et sur [la structure de direction opérationnelle](#) sont présentées dans les chapitres correspondants.

Structure du capital

La structure du capital ressort du [bilan de la Coopérative](#) et du [bilan consolidé](#). Les statuts de la Holding ne prévoient pas d'augmentation de capital, ni autorisée ni conditionnelle. Au cours des trois derniers exercices, le capital n'a subi aucune modification. La Coopérative dispose d'un droit de souscription. Le capital-actions de la Holding est entièrement libéré. Les statuts ne prévoient pas l'émission de bons de jouissance ou de participation et l'inscription de nommées, ni l'émission d'emprunts convertibles ou d'options.



La Coopérative Mobilière
compte plus de

1,8
million

de sociétaires.

Plus d'informations sur:

[Les délégués de la Mobilière
Suisse Société Coopérative](#)

Plus d'informations sur:

[Le Conseil d'administration
de la Mobilière Suisse Société
Coopérative](#)

Assemblée des délégués de la Mobilière Suisse Société Coopérative

La Coopérative compte actuellement plus de 1,8 million de sociétaires – personnes physiques ou morales et collectivités publiques –, qui ont acquis cette qualité en concluant un contrat d'assurance avec la Mobilière Suisse Société d'assurances SA. Les sociétaires n'ont pas l'obligation de faire des versements supplémentaires, ni d'autres obligations financières. Leurs intérêts sont défendus par 150 **délégués** (effectif réglementaire) provenant de tous les cantons suisses et de la Principauté de Liechtenstein. Les délégués représentent les régions ainsi que les divers cercles d'assurés, tels que les particuliers, les agriculteurs, les artisans, l'industrie, le commerce, les entreprises de services et les pouvoirs publics. Ils sont élus pour une durée de six ans. Un tiers des mandats environ est renouvelé tous les deux ans. Il n'y a pas de durée de fonction maximale, mais une limite d'âge de 72 ans s'applique.

Les délégués approuvent chaque année le rapport de la Coopérative, les comptes annuels et le rapport annuel. De plus, ils prennent acte des états financiers, établis conformément à la norme comptable reconnue Swiss GAAP RPC. Ils décident également de la répartition du bénéfice résultant du bilan et d'une éventuelle révision des statuts. Enfin, ils élisent les membres du Conseil d'administration de la Coopérative.

L'Assemblée ordinaire des délégués 2020 s'est tenue par écrit, conformément à l'art. 6f, al. 1, let. a de l'ordonnance 2 COVID-19 du Conseil fédéral.

Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative

Conformément aux statuts, le Conseil d'administration de la Coopérative est formé d'au moins quinze personnes, et sa composition souligne la volonté d'un ancrage aussi large que possible dans les régions et les divers cercles d'assurés. Pour des raisons de bonne gouvernance, il doit comporter une majorité de membres ne faisant pas également partie du Conseil d'administration de la Holding.

Au 1^{er} janvier 2021, le Conseil d'administration de la Coopérative comptait 25 membres et celui de la Holding neuf membres. La durée ordinaire du mandat des membres du Conseil d'administration de la Coopérative est de trois ans. La limite d'âge est de 72 ans, et la durée de fonction maximale est de quinze ans. Le Conseil d'administration de la Coopérative compte douze femmes et treize hommes.

Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société coopérative, répartition par durée de mandat

en % et (nombre de membres) au 31.12.2020

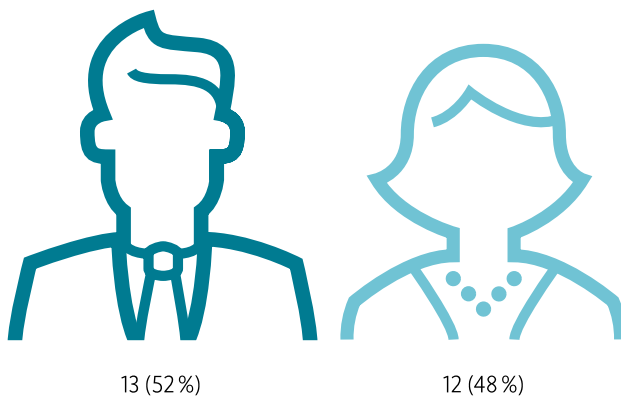


entre 1 et 5 ans: **52%** (13)
entre 6 et 10 ans: **28%** (7)
plus de 11 ans: **20%** (5)

La durée de mandat est de trois ans. La durée de fonction maximale est de quinze ans.

Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative

Répartition hommes-femmes au 31.12.2020



Si un membre du Conseil d'administration de la Coopérative est également élu à celui de la Holding, la durée de son mandat d'administrateur de la Coopérative recommence à courir. Les statuts ne prévoient pas d'échelonnement du renouvellement des mandats.

Aucun membre du Conseil d'administration n'exerce de fonction exécutive. Tous les membres du Conseil d'administration sont réputés indépendants au sens du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise.

Le Conseil d'administration a pour mission d'assurer la conformité de l'orientation de l'entreprise avec les principes de la coopérative. Il est responsable du rapport de gestion, des comptes annuels statutaires, du rapport annuel ainsi que de l'établissement des états financiers de la Coopérative conformément à la norme comptable reconnue Swiss GAAP RPC. En outre, il prend des décisions fondamentales relatives à l'organisation des élections de délégués et exerce les droits d'actionnaire de la Coopérative à l'Assemblée générale de la Holding. En vertu de ces droits, il approuve les comptes annuels et les comptes consolidés, décide de l'utilisation du bénéfice, prend acte du rapport sur les rémunérations, élit le Conseil d'administration de la Holding et lui donne décharge.

Le Conseil d'administration exerce la haute direction ainsi que la surveillance et le contrôle de la gestion opérationnelle de la Coopérative, qui est déléguée à la Holding. Il lui appartient également de prendre les décisions stratégiques de principe relatives au positionnement de la Coopérative auprès du public, notamment de choisir les thèmes de ce positionnement et de définir les conditions-cadres des engagements en faveur de la collectivité qui en découlent.

Pour préparer ses décisions stratégiques de principe et surveiller la mise en œuvre des mesures de positionnement adoptées, le Conseil d'administration a créé en son sein un comité permanent de positionnement de la Coopérative. Comptant cinq membres élus pour un an, ce comité est actuellement placé sous la direction de Dora Andres, ses autres membres étant Urs Berger, président du Conseil d'administration, Thierry Carrel, Martin Michel et Rolf G. Schmid. Durant l'exercice sous revue, il s'est réuni à quatre reprises. Le Conseil d'administration délègue la mise en œuvre de ses décisions stratégiques de principe au Comité de direction de la Mobilière Suisse Holding SA. Il incombe donc à ce dernier de choisir les mesures de positionnement et les

engagements concrets de l'entreprise et de décider de l'affectation des moyens à disposition, compte tenu des conditions-cadres définies par le Conseil d'administration. En règle générale, la CEO ainsi que les responsables Engagement sociétal, Communication d'entreprise et Public Affairs & Développement durable prennent part aux séances du Comité de positionnement de la Coopérative. Le comité ne dispose d'aucun pouvoir décisionnel, mais peut formuler des prises de position et des recommandations à l'intention du Conseil d'administration de la Coopérative. Les tâches relevant de la conduite du Groupe, y compris le positionnement de la Mobilière en tant que groupe d'assurance, sont déléguées à la Holding.

Régulièrement informé de la marche des affaires, le Conseil d'administration de la Coopérative tient habituellement quatre séances par année. En 2020, il ne s'est toutefois réuni qu'à trois reprises. Aucun membre du Conseil d'administration n'exerce de fonction dirigeante dans une autre société d'assurances suisse.

Il existe en outre un Comité de gouvernance, composé du président, du vice-président et de trois autres membres du Conseil d'administration. En juin 2020, suite au départ de Rudolf Stämpfli, alors vice-président du Conseil d'administration, et de Fritz Schiesser, le premier a été remplacé par Irène Kaufmann (vice-présidente) et le second par Yvonne Lang Ketterer. Les deux autres sièges réservés aux membres du Conseil d'administration sont toujours occupés par Christian Krüger et Laura Sadis. La durée du mandat est d'un an. Le Comité de gouvernance a en particulier pour tâche de préparer les décisions de l'Assemblée des délégués et du Conseil d'administration de la Coopérative en matière de nominations, autrement dit de préparer l'élection des délégués et celle des membres du Conseil d'administration de la Coopérative. Il lui incombe aussi d'examiner les décisions de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration de la Holding en matière de nominations, en particulier l'élection des membres dudit Conseil d'administration et la nomination du ou de la CEO. Enfin, il est chargé de contrôler les propositions relatives à la rémunération des délégués et des membres du Conseil d'administration de la Coopérative, ainsi que d'examiner les propositions relatives au système de rémunération et au cadre salarial des divers échelons de fonction du Groupe Mobilière.

Le Comité de gouvernance a pour seul pouvoir décisionnel celui de fixer le montant des rémunérations des membres du Conseil d'administration de la Holding. La responsabilité générale des autres tâches qui lui sont confiées est du ressort du Conseil d'administration de la Coopérative ou de celui de la Holding. Selon les thèmes à l'ordre du jour, la CEO et la responsable Human Development participent aux séances du Comité de gouvernance. Durant l'exercice sous revue, ce dernier s'est réuni à quatre reprises, en particulier pour préparer la nomination de la nouvelle CEO.

Plus d'informations sur:

[Le Conseil d'administration
de la Mobilière Suisse
Holding SA](#)

Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA

Le Conseil d'administration de la Holding doit compter au moins cinq membres. La durée du mandat est de trois ans, et la durée de fonction est limitée à douze ans. Il n'est pas prévu d'échelonner le renouvellement des mandats. La limite d'âge est de 72 ans. La majorité des membres du Conseil d'administration de la Holding doit également faire partie de celui de la Coopérative, ce qui est le cas de tous les membres depuis la restructuration du Groupe Mobilière en 2000. Ces prescriptions s'appliquent aussi aux administrateurs des sociétés opérationnelles du Groupe, soit la Mobilière Suisse Société d'assurances SA et la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA.

Depuis 2000 également, le Conseil d'administration de la Holding présente la même composition que ceux des deux sociétés opérationnelles précitées. De plus, la pratique qui veut que les fonctions de président et de vice-président des Conseils d'administration de la Coopérative, de la Holding et des sociétés du Groupe ci-dessus soient respectivement exercées par une seule et même personne est constamment respectée depuis 2000. Enfin, depuis 2006, les mandats des membres du Conseil d'administration de la Holding coïncident en règle générale avec ceux qu'ils exercent au sein des Conseils d'administration de la Coopérative et des sociétés du Groupe. La gestion et le contrôle de l'entreprise se fondent sur la législation en vigueur et sur les instructions et règlements internes, ainsi que sur la Charte, le Code de conduite et la politique adoptés par le Conseil d'administration de la Holding. [La Charte et le Code de conduite](#) sont publiés sur notre site Internet.

La conduite opérationnelle du Groupe ainsi que l'organisation, les tâches et les compétences des organes de la Holding et des deux sociétés du Groupe sont régies par un règlement d'organisation et par un règlement des compétences édictés par le Conseil d'administration de la Holding. Ces règlements sont régulièrement réexaminés et, si nécessaire, adaptés. Le règlement d'organisation définit en particulier la conduite à suivre en cas de conflit d'intérêts.

Le Conseil d'administration délègue au Comité de direction les tâches relevant de la gestion de la Holding, sauf dispositions contraires de la loi, des statuts ou du règlement d'organisation. De plus, il définit la stratégie d'entreprise et la structure organisationnelle du Groupe, arrête notamment la planification annuelle et pluriannuelle du Groupe et décide des politiques de risque et de placement, ainsi que de la stratégie de placement.

Il définit également la conception de la gestion des risques et du système de contrôle interne. Enfin, font aussi partie de ses attributions la nomination et la révocation du ou de la CEO – chargé-e de la conduite opérationnelle et de la direction globale du Groupe –, des membres du Comité de direction, du responsable de la Révision interne et du secrétaire général.

Le Conseil d'administration se réunit pour délibérer et prendre des décisions aussi souvent que les affaires l'exigent. Durant l'exercice sous revue, il a tenu huit séances ordinaires, pour un total de dix jours de séance. En raison de la pandémie de Covid-19, une partie de ces réunions ont eu lieu en ligne. Les membres du Conseil d'administration se forment continuellement. De plus, tant le Conseil d'administration que ses comités évaluent régulièrement leurs prestations et leur efficacité. Tous les membres du Comité de direction prennent part aux séances du Conseil d'administration lorsque l'examen de la planification annuelle, le reporting ou la clôture des comptes semestriels ou annuels sont à l'ordre du jour. S'agissant d'autres sujets, le Conseil d'administration peut inviter, au besoin, tout ou partie du Comité de direction ainsi que des experts internes ou externes. La CEO assiste en principe toujours aux séances du Conseil d'administration, à moins qu'une clause de récusation s'y oppose ou que certains thèmes doivent être traités à huis clos.

Le Comité de direction informe le Conseil d'administration de la marche des affaires dans le cadre du reporting trimestriel. Chaque trimestre également, l'unité Révision interne présente à ce dernier un rapport sur l'état d'avancement des contrôles et sur leurs résultats, ainsi que sur l'état d'avancement de l'application des recommandations.

En ce qui concerne les autres informations internes ainsi que les instruments de contrôle du Comité de direction, nous renvoyons, entre autres, aux indications relatives à la [révision](#) interne et externe et à la [gestion des risques](#). Enfin, le Conseil d'administration vérifie annuellement la pertinence de la stratégie mise en œuvre et traite de questions d'importance stratégique dans ses séances.

Fit & Proper

Les membres du Conseil d'administration doivent impérativement offrir toute garantie d'une activité irréprochable et jouir d'une bonne réputation. En d'autres termes, ils doivent être «Fit & Proper», c'est-à-dire disposer des connaissances et de l'expertise professionnelles nécessaires (Fit) et présenter une honorabilité sans tache (Proper). Alors que l'exigence d'honorabilité s'applique à chaque membre individuellement, celle de l'expertise doit être considérée du point de vue de la conduite stratégique et opérationnelle dans son ensemble. Cela signifie que le Conseil d'administration doit être composé de manière à être «collectivement» à même d'assurer la surveillance et la haute direction de l'entreprise de manière irréprochable.

Les membres du Conseil d'administration de la Holding disposent de solides connaissances dans des domaines essentiels ainsi que d'une vaste expérience. Le Conseil d'administration vérifie lui-même régulièrement si sa composition et celle de ses comités sont appropriées. De plus, pour s'assurer qu'il réunira les compétences nécessaires et présentera la diversité requise à l'avenir également, il évalue à l'avance de nouveaux membres potentiels.

Les graphiques ci-après présentent la composition du Conseil d'administration selon la durée de fonction et le genre.

Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA, répartition par durée de mandat

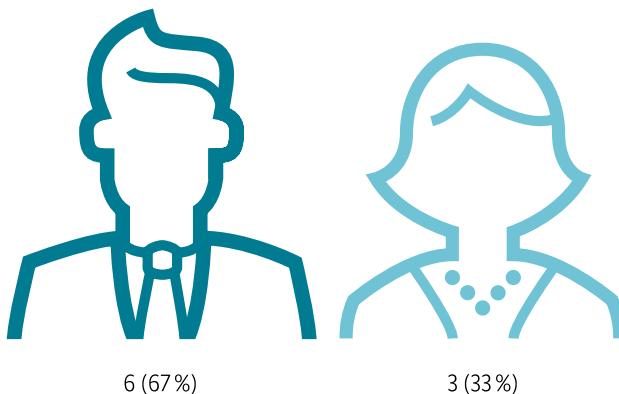
en % et (nombre de membres) au 31.12.2020



La durée de mandat est de trois ans. La durée de fonction maximale est de douze ans.

Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA

Répartition hommes/femmes au 31.12.2020



Le 15 mai 2020, Rudolf Stämpfli (Berne), alors vice-président du Conseil d'administration, a rendu son mandat pour avoir atteint la durée de fonction maximale. Son successeur a été élu en la personne de Heinz Herren (Bolligen), avec qualité de membre. La vice-présidence a été confiée à Irene Kaufmann (Zurich), membre du Conseil d'administration depuis 2014.

Comités du Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA

Pour se faire assister dans ses activités de gestion et de contrôle, le Conseil d'administration de la Holding a constitué en son sein trois comités permanents de trois membres chacun. Actuellement, chaque membre du Conseil d'administration siège dans l'un de ces comités. En règle générale, les comités se réunissent quatre fois par année. En 2020, en raison de la pandémie, le comité Placements et risques a tenu sept séances au total. En cours d'exercice, Barbara Rigassi (Muri bei Bern) est passée du comité d'audit au comité Placements et risques, et Heinz Herren (Bolligen), nouvellement élu au Conseil d'administration, l'a remplacée au sein du comité d'audit. La composition des comités n'a pas connu d'autres changements.

Les comités du Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA



* Président

Le but, le rôle et les tâches des comités du Conseil d'administration sont définis dans le règlement d'organisation. Le Conseil d'administration a en outre édicté un règlement détaillé pour chacun d'entre eux. Faisant régulièrement appel aux compétences de spécialistes internes et, au besoin, externes, les comités approfondissent certains thèmes et questions sur mandat du Conseil d'administration et élaborent des bases de décision à son intention. En règle générale, la CEO participe aux séances des comités en qualité de conseillère. Il en va de même du président du Conseil d'administration pour les séances des comités dont il n'est pas membre. Le Conseil d'administration reste seul responsable des tâches confiées aux comités.

Les comités n'ont pas de pouvoir décisionnel. Ils ont cependant le droit de soumettre des avis et des recommandations au Conseil d'administration et le devoir de l'informer de tout manquement grave et/ou événement particulier qu'ils constateraient.

Le comité Placements et risques assiste et conseille le Conseil d'administration dans les domaines de la congruence actifs-passifs (Asset Liability Management), de la gestion des placements, de la gestion financière et de la gestion des risques (risques d'assurance, de marché, de crédit et de liquidité, ainsi que risque de réputation qui en découle). Le comité d'audit fait de même dans les domaines de la surveillance des comptes, du reporting financier et du respect des lois, statuts et règlements internes (risque opérationnel) ainsi qu'en matière de protection de la réputation (risque de réputation). Enfin, le Comité Transformation numérique évalue le bien-fondé et le caractère approprié des activités de la Mobilière dans le domaine de la transformation numérique et des cyberrisques. Il examine en outre la question des risques opérationnels et, partant, du risque de réputation découlant de la numérisation et fait des recommandations au Conseil d'administration.

En 2020, le Conseil d'administration n'a pas constitué de comité ad hoc. Aucun des membres du Conseil d'administration, ni par conséquent de ses comités, n'exerce de fonction exécutive. De plus, ses membres sont tous réputés indépendants au sens du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise. La composition actuelle du [Conseil d'administration](#) et de ses [comités](#) ainsi que [des informations sur chaque membre](#) sont présentées dans les chapitres correspondants.

Plus d'informations sur:

[Structure de direction et direction](#)

CEO et Comité de direction

Dirigé par la CEO, qui est chargée de la conduite opérationnelle et de la direction globale du Groupe, le Comité de direction met en œuvre les stratégies arrêtées par le Conseil d'administration de la Holding et informe régulièrement ce dernier sur la marche des affaires et les projets importants du Groupe, des secteurs du Comité de direction et des sociétés du Groupe. Le Comité de direction s'efforce de prendre ses décisions par consensus; à défaut, il appartient à la CEO de trancher.

Il n'y a pas de contrats de management. Les contrats de travail de la CEO et des membres du Comité de direction prévoient, sans exception, un délai de congé de six mois.

Droits de participation

Les dispositions statutaires relatives à la participation à l'Assemblée des délégués (Coopérative) et à l'Assemblée générale (Holding), les quorums, les modalités de convocation de ces deux assemblées ainsi que les règles régissant l'ordre du jour sont conformes aux dispositions du droit des obligations. Aucune limitation des droits de vote n'est prévue.

Prises de contrôle et mesures de défense

Les statuts de la Holding ne comportent ni règles concernant l'obligation de présenter une offre, ni clauses relatives aux prises de contrôle.

Révision

La révision fait partie intégrante de la gouvernance d'entreprise. Les activités des organes de révision externe et interne sont surveillées par le Comité d'audit et, en dernière instance, par le Conseil d'administration.

Pour l'exercice 2020, les organes compétents ont de nouveau désigné la société KPMG SA comme organe de révision externe des comptes de la Coopérative, de la Holding et des filiales consolidées. L'organe de révision externe est mandaté pour un an; ses prestations sont évaluées annuellement. Le réviseur responsable participe aux séances du Comité d'audit en particulier lorsque ce dernier discute des plans de révision interne et externe et à celles du Conseil d'administration lorsque celui-ci examine les rapports des organes de révision sur la clôture des comptes annuels. La somme des honoraires de révision facturés durant l'exercice sous revue se monte à CHF 1 192 448.

Afin de garantir son indépendance vis-à-vis du Comité de direction, le responsable de la Révision interne rend compte de ses activités directement au président du Conseil d'administration de la Holding. La Révision interne effectue des contrôles dans toutes les sociétés du Groupe. Elle soutient le Conseil d'administration dans l'exercice de ses responsabilités de gouvernance par l'évaluation indépendante de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et du respect des prescriptions statutaires, légales et réglementaires. Tous les rapports sont mis à la disposition de la CEO, des membres du Comité de direction, des responsables de fonctions de contrôle des risques ainsi que du ou de la responsable de l'unité contrôlée. De plus, les résultats importants de la révision sont régulièrement communiqués au président du Conseil d'administration et au Comité d'audit. Relevons enfin que l'efficacité du travail de la Révision interne est accrue grâce à la coordination de ses activités avec celles de l'organe de révision externe.

Politique d'information

Le Groupe Mobilière informe chaque année les délégués, les administrateurs, les collaborateurs, les médias et le public sur ses résultats annuels et sur la marche de ses affaires dans son rapport de gestion, lors de la conférence de presse du bilan, par des communiqués de presse et sur Internet. Les résultats semestriels sont communiqués aux médias dans le courant du troisième trimestre.

Plus d'informations sur:

mobiliere.ch

De plus, des rapports sur les résultats du premier trimestre, du semestre et des trois premiers trimestres sont remis aux membres du Conseil d'administration de la Coopérative et aux délégués. Les contacts avec les délégués sont entretenus non seulement à l'occasion de leur assemblée annuelle, mais également lors de réunions régionales d'information organisées chaque automne à leur intention. Les délégués y sont informés oralement sur le résultat semestriel ainsi que sur différents thèmes d'actualité ayant trait à la branche des assurances et au Groupe Mobilière. Enfin, nous informons nos clients de la marche de nos affaires et des questions d'actualité concernant le Groupe Mobilière sur notre site Internet et sur divers autres canaux de communication.

Rémunérations

La Mobilière applique une politique de rémunération tenant compte des valeurs inhérentes à l'esprit de coopérative et fait participer ses collaborateurs à son succès.

Suivant volontairement les recommandations de la FINMA, la Mobilière dispose d'un système de rémunération dont les lignes directrices sont conformes aux principes fixés par la FINMA dans sa circulaire «Normes minimales des systèmes de rémunération dans les établissements financiers». Non cotée en bourse, la Mobilière n'est pas soumise aux prescriptions légales de transparence applicables aux sociétés cotées.

Les principes de rémunération du Groupe Mobilière applicables à tous les échelons de fonction sont définis dans la politique de rémunération adoptée par le Conseil d'administration: les rémunérations doivent être appropriées, comparables à celles des autres entreprises de la branche et concurrentielles. De plus, le système de rémunération doit être simple, transparent et compréhensible.

Tous les collaborateurs et les cadres perçoivent un salaire de base et, selon la marche des affaires, une participation au résultat fixée par le Conseil d'administration. La rémunération globale annuelle directe de la CEO et des membres du Comité de direction et de la Direction se compose aussi d'un salaire de base, auquel s'ajoute une part variable définie annuellement. Cette rémunération variable à court terme encourage une culture de la performance et récompense chaque année la réalisation des objectifs de l'entreprise. Elle est cependant nettement inférieure à la rémunération de base, afin d'éviter autant que possible tout comportement dicté par l'attrait du bonus.

La «participation au résultat orientée vers l'avenir» prévue en sus pour la CEO et les membres du Comité de direction et de la Direction (échelons de fonction 1 à 4) met l'accent sur la transformation numérique, la rentabilité future et l'image de la Mobilière. Ces objectifs communs et orientés vers l'avenir (objectifs Z) servent à évaluer les cadres supérieurs chaque année, sur la base du développement atteint au cours des quatre dernières années.

Durant l'exercice sous revue, cette gratification a été versée à 106 ayants droit au total (y compris les bénéficiaires de rentes, qui la perçoivent au prorata du temps), pour un montant total brut de CHF 1 937 466. La Mobilière ne verse ni prime d'embauche au sens de rémunération anticipée de prestations de travail futures, ni indemnité de départ ou «parachute doré».

Modèle salarial et composantes de la rémunération annuelle¹

	Salaire de base fixe	Rémunération variable à court terme	Participation au résultat (initiative patronale)	Participation au résultat orientée vers l'avenir (initiative patronale)
CEO / Comité de direction / membres de la Direction	X	X		X
Cadres	X		X	
Collaborateurs	X		X	

¹ Sites de direction

L'Assemblée des délégués et le Conseil d'administration de la Coopérative fixent eux-mêmes les rémunérations versées à leurs membres. Pour ce qui est de la rémunération des membres du Conseil d'administration de la Holding, il appartient au Comité de gouvernance de la Coopérative d'en décider.

Les indications ci-après sur les composantes de la rémunération et sur les rémunérations versées durant l'exercice sous revue seront commentées et complétées lors de l'assemblée générale de la Holding, dans le contexte de l'examen des comptes annuels et des comptes consolidés.

À cette occasion, un décompte exhaustif des rémunérations – établi selon les dispositions de la circulaire précitée de la FINMA – est présenté au Conseil d'administration de la Coopérative, auquel il appartient d'exercer les droits d'actionnaire de cette dernière lors de l'assemblée générale de la Holding.

Délégués de la Coopérative

La rémunération des délégués se compose d'une indemnité fixe et d'une indemnité forfaitaire pour frais. Les frais de déplacement ne sont pas remboursés. L'indemnité fixe s'élève à CHF 2000 par année. Durant l'exercice sous revue, le total des indemnités fixes et des indemnités forfaitaires pour frais payées aux délégués en fonction a atteint CHF 445 000. Les cotisations AVS/AI/APG/AC afférentes à ces indemnités se montent à CHF 35 700 au total.

Conseil d'administration de la Coopérative

Les membres du Conseil d'administration de la Coopérative, qui siègent également au Conseil d'administration de la Holding, sont rémunérés séparément pour chacun de ces mandats. Leur rémunération d'administrateurs de la Coopérative consiste en une indemnité fixe. Les membres qui sont élus ou se retirent en cours d'exercice perçoivent leur rémunération au prorata du temps. À cette rémunération fixe s'ajoute un jeton de présence de CHF 2000 par séance ou par participation à un atelier du Conseil d'administration.

Les membres qui siègent dans un comité permanent, un comité ad hoc ou un comité de pilotage créé par le Conseil d'administration perçoivent un jeton de présence de CHF 2000 par jour de séance. Ce jeton – qui inclut un montant forfaitaire couvrant la préparation personnelle de la séance – n'est versé qu'en cas de participation effective. Les frais d'hébergement sont remboursés sur présentation d'un justificatif; les frais de déplacement ne le sont pas.

Les rémunérations fixes versées en 2020 sont les suivantes:

- a) Conseil d'administration, président inclus: CHF 660 000
- b) Indemnité totale la plus élevée: Urs Berger, président, CHF 40 000

Durant l'exercice sous revue, ont en outre été versés des jetons de présence pour un montant total de CHF 300 000. Les cotisations AVS/AI/APG/AC afférentes à ces rémunérations se montent à CHF 62 300 au total.

Un membre du Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative a également perçu CHF 25 000 pour le mandat exercé au sein du conseil d'administration de GARAIO REM AG et CHF 30 000 pour celui exercé au sein du conseil d'administration de la société aroov AG.

Conseil d'administration de la Holding

Les principes de la rémunération du Conseil d'administration de la Holding, les différentes composantes de cette rémunération et les règles de remboursement des frais sont arrêtés dans un règlement sur la rémunération édicté par le Comité de gouvernance. La rémunération des administrateurs de la Holding inclut celle à laquelle ils ont droit en tant qu'administrateurs des sociétés du Groupe. La rémunération du vice-président et des membres du Conseil d'administration se compose d'un montant de base fixe, auquel s'ajoute un complément pour le vice-président ainsi que pour les présidents et les membres des comités permanents du Conseil d'administration. Ce dernier décide de la rémunération des mandats spéciaux qu'il confie à ses membres au cas par cas. Aucun jeton de présence n'est versé pour la participation aux séances des comités permanents. Comme dans la Coopérative, les membres d'un comité ad hoc ou d'un comité de pilotage perçoivent, à titre forfaitaire, un jeton de présence de CHF 2000 par jour de séance, qui n'est versé qu'en cas de participation effective.

La participation aux séances du Conseil d'administration in corpore donne également droit à un jeton de présence de CHF 2000 par jour. Les frais de déplacement, d'hébergement et de repas au lieu des séances, à Berne, ne sont pas indemnisés. Le président, le vice-président et les membres du Conseil d'administration ont droit à une indemnité de débours annuelle. Le président perçoit une rémunération annuelle fixe (forfait annuel) qui couvre notamment sa participation aux comités permanents et temporaires du Conseil d'administration et aux comités de pilotage, ainsi que ses jetons de présence. Aucune bonification n'est versée. Les membres qui sont élus ou se retirent en cours d'exercice perçoivent leur rémunération au prorata du temps.

Les rémunérations fixes (rémunérations de base et compléments, sans les jetons de présence) versées en 2020 sont les suivantes:

- a) Conseil d'administration, président inclus: CHF 1 441 300
- b) Indemnité la plus élevée (rémunération forfaitaire): Urs Berger, président: CHF 628 000

Durant l'exercice sous revue, le vice-président et les membres du Conseil d'administration ont en outre perçu des jetons de présence pour un montant total de CHF 156 000. Les cotisations AVS/AI/APG/AC des membres soumis à cotisations se sont élevées à CHF 123 600. Les cotisations AVS/AI/APG/AC de l'employeur afférentes à la rémunération du président ont atteint CHF 86 900. Les cotisations de l'employeur afférentes à la rémunération des membres assurés dans la Caisse de pension de la Mobilière se sont élevées au total à CHF 55 100.

CEO et membres du Comité de direction

La rémunération de la CEO et des membres du Comité de direction du Groupe Mobilière est arrêtée dans un règlement édicté par le Conseil d'administration de la Holding. Elle se compose d'un salaire fixe basé sur la classification individuelle et d'une indemnité variable dépendant des résultats (bonus). Le montant maximal de la rémunération variable est fixé individuellement chaque année. Il s'élève au maximum, pour la CEO et les membres du Comité de direction, à 50% du salaire fixe convenu. Le bonus versé dépend du degré de réalisation des objectifs de l'entreprise (résultats globaux, croissance, satisfaction des clients, coûts).

La CEO et les membres du Comité de direction sont assurés auprès de la Caisse de pension des collaborateurs et auprès de la Caisse de pension complémentaire du Groupe Mobilière.

Aucun apport allant au-delà des cotisations réglementaires de l'employeur n'est prévu. Le cas échéant, ces apports sont considérés comme des indemnités devant expressément faire l'objet d'une proposition au Conseil d'administration. Le remboursement des frais et les indemnités forfaitaires pour frais sont régis par le règlement sur le remboursement des frais du Groupe Mobilière et par le règlement complémentaire sur le remboursement des frais des cadres des échelons de la CEO, du Comité de direction et de la Direction; les deux règlements ont été agréés par l'Administration des contributions du canton de Berne et du canton de Vaud.

La «participation au résultat orientée vers l'avenir» (objectifs Z) est versée annuellement à la CEO et aux membres du Comité de direction et de la Direction (échelons de fonction 1 à 4) et s'élève à 30% au maximum du bonus pour tous les ayants droit, conformément au règlement sur la rémunération.

En 2020, les rémunérations fixes (salaires fixes) et les rémunérations variables (bonus) versées aux membres du Comité de direction, CEO inclus, se sont élevées à CHF 6 900 000 au total. Les cotisations de l'employeur afférentes aux rémunérations des membres du Comité de direction, CEO inclus, ont totalisé CHF 554 849 pour les cotisations AVS/AI/APG/AC et CHF 1 238 582 pour celles des caisses de pension.

Le montant total des rémunérations ci-dessus n'inclut pas la part de la «participation au résultat orientée vers l'avenir» accordée au CEO et aux membres du Comité de direction par le Conseil d'administration.

Autres indications

Sont également considérés comme prestations de l'employeur les rabais collaborateur sur les assurances et les hypothèques ainsi que les gratifications d'ancienneté. Ces prestations sont destinées à l'ensemble des collaborateurs du Groupe Mobilière.

Aucune indemnité n'a été versée à d'anciens membres des organes dirigeants ni à des personnes liées à des membres d'organes dirigeants. En revanche, des prêts hypothécaires ont été accordés à des membres des organes dirigeants aux conditions usuelles, avec, dans certains cas, le même rabais que celui accordé aux collaborateurs du Groupe Mobilière.

Rapport financier

Comptes annuels consolidés	181
Annexe aux comptes annuels consolidés	188
Rapport de l'organe de révision	213

Compte de profits et pertes consolidé

Non-vie

en milliers de CHF	Annexe	2020	2019
Primes brutes	1	3 292 414	3 188 439
Parts des réassureurs		-188 779	-184 682
Primes pour compte propre		3 103 636	3 003 757
Variation du report de primes pour compte propre	2	-13 911	-16 759
Primes acquises pour compte propre		3 089 725	2 986 998
Sinistres payés pour compte propre	2	-1 987 794	-1 778 950
Variation de la provision pour sinistres et des autres provisions techniques pour compte propre	2	106 761	1 422
Charges de sinistres pour compte propre		-1 881 034	-1 777 528
Part d'excédents versées aux preneurs d'assurance		-31 275	-26 531
Frais techniques pour compte propre	3	-891 332	-827 576
Autres charges techniques d'assurance		-18 313	-17 448
Résultat technique non-vie		267 771	337 915
Produits des placements	6	362 998	320 921
Charges des placements	6	-151 696	-81 872
Autres produits financiers	7	111 792	25 169
Autres charges financières	7	-152 541	-59 957
Résultat financier non-vie		170 553	204 260
Mesures structurelles en faveur des caisses de pension	8	0	-68 427
Résultat non-vie avant impôts		438 324	473 748
Impôts	9	-29 760	-24 775
Résultat non-vie après impôts		408 564	448 973

Vie

en milliers de CHF	Annexe	2020	2019
Primes brutes	1	802 314	762 917
Parts des réassureurs		-4 971	-5 050
Primes pour compte propre		797 343	757 867
Variation du report de primes pour compte propre	2	1 424	1 988
Primes acquises pour compte propre		798 768	759 855
Résultats des placements pour le compte et au risque de tiers	4	23 930	75 167
Résultats des placements de capitaux provenant d'opérations de capitalisation	5	1 499	2 573
Prestations d'assurance payées pour compte propre	2	-530 852	-541 240
Variation de la provision pour sinistres pour compte propre	2	-176	37 737
Variation de la réserve mathématique	2	-180 505	-162 226
Variation des provisions pour le compte et au risque de tiers	2	-51 275	-78 080
Variation des provisions pour opérations de capitalisation	2	-5 246	-19 358
Charges de participation des assurés aux excédents		-35 461	-37 043
Frais techniques pour compte propre	3	-129 012	-121 979
Résultat technique vie		-108 331	-84 595
Produits des placements	6	211 682	171 742
Charges des placements	6	-58 722	-25 590
Autres produits financiers	7	53 384	21 683
Autres charges financières	7	-65 037	-38 504
Résultat financier vie		141 307	129 332
Mesures structurelles en faveur des caisses de pension	8	0	-4 573
Résultat vie avant impôts		32 976	40 164
Impôts	9	-3 719	-567
Résultat vie après impôts		29 257	39 598

Récapitulation

en milliers de CHF	2020	2019
Résultat non-vie après impôts	408 564	448 973
Résultat vie après impôts	29 257	39 598
Bénéfice annuel consolidé	437 821	488 571
– Dont parts des minoritaires	–632	–72

Bilan consolidé

en milliers de CHF	Annexe	31.12.2020	31.12.2019
Actifs			
Placements de capitaux	10, 13	18 744 195	18 521 110
Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	11	913 734	862 358
Placements de capitaux résultant d'opérations de capitalisation	12	58 506	42 327
Immobilisations incorporelles	13, 14	44 905	42 942
Immobilisations corporelles	13	245 110	246 784
Actifs immobilisés		20 006 450	19 715 520
Liquidités		250 368	199 996
Créances	15	139 251	123 119
Autres actifs	16	85 838	76 325
Comptes de régularisation		134 199	137 420
Actifs circulants		609 656	536 860
Total des actifs		20 616 106	20 252 380
Passifs			
Provisions techniques non-vie	17	5 529 147	5 616 288
Provisions techniques vie	17	5 845 113	5 663 765
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers		913 675	862 358
Provisions techniques pour opérations de capitalisation		42 002	36 756
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	18	878 403	761 159
Provisions non techniques (financières)	19	578 441	603 723
Prêts à long terme à des parties liées		152 201	151 684
Autres engagements à court terme	20	828 184	801 263
Autres passifs à court terme		93 748	77 303
Comptes de régularisation		131 990	109 019
Capitaux étrangers		14 992 905	14 683 318
Capital-actions	21	200 000	200 000
Réserves de capital	21	575 000	575 000
Réserves de bénéfice		3 277 708	3 445 654
Réserves de réévaluation		1 568 361	1 348 081
Différences de change		168	0
Parts des minoritaires		1 963	328
Fonds propres consolidés		5 623 201	5 569 063
Total des passifs		20 616 106	20 252 380

Tableau de financement consolidé

en milliers de CHF	2020	2019
Bénéfice annuel consolidé	437 821	488 571
Gains (-) / Pertes (+) réalisés / non réalisés sur Participations	-539	0
Placements immobiliers	-2 849	-202
Autres placements de capitaux	-74 023	-84 605
Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	-19 941	-69 299
Placements de capitaux résultant d'opérations de capitalisation	-1 453	-2 534
Créances	-8	82
Autres actifs	-152 784	-39 234
Dettes	346	147
Autres passifs	77 706	27 573
Immobilisations corporelles	1 367	524
Revalorisations (-) / Amortissements (+) de Participations / Organisations associées	11 406	-1 250
Placements immobiliers	-2 324	-1 776
Autres placements de capitaux	46 422	-2 784
Immobilisations incorporelles	11 436	11 185
Immobilisations corporelles	21 120	21 832
Créances	151	-122
Augmentation / Diminution de Provisions techniques	92 116	143 793
Part d'excédents créditées en assurance vie	2 092	2 045
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	-121 952	-164 899
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	51 317	78 145
Provisions techniques pour opérations de capitalisation	5 246	19 358
Créances	-16 275	12 743
Autres actifs	143 141	40 702
Comptes de régularisation actifs	3 221	6 555
Dettes	26 431	28 131
Provisions non techniques (financières)	-73 993	74 096
Autres passifs	-60 700	-16 614
Comptes de régularisation passifs	24 485	6 394
Flux financiers relatifs à l'exploitation	428 982	578 557

en milliers de CHF	2020	2019
Flux financiers relatifs à l'exploitation	428 982	578 557
Achat (-) / Vente (+) de Participations / Organisations associées (sous déduction des liquidités reprises)	-415 721	-49 757
Placements immobiliers	-6 567	-15 039
Autres placements de capitaux	154 251	-532 936
Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	-31 435	-8 846
Placements de capitaux résultant d'opérations de capitalisation	-14 726	-7 653
Immobilisations incorporelles	-13 399	-17 756
Immobilisations corporelles	-22 210	-22 981
Flux financiers relatifs aux activités d'investissement	-349 807	-654 968
Dividendes	-30 000	-25 000
Prêts à long terme	500	1 684
Variations de cours de change sur transactions relatives aux capitaux propres	-1 720	0
Variation des parts de minoritaires	2 266	400
Flux financiers relatifs aux activités de financement	-28 955	-22 916
Variations de cours de change sur liquidités	151	0
Variation des liquidités	50 372	-99 327
Total des liquidités exercice précédent	199 996	299 323
Variation des liquidités	50 372	-99 327
Total des liquidités exercice sous revue	250 368	199 996

Tableau de variation des fonds propres consolidé

	Capital- actions	Réserves de capital	Réserves de bénéfice	Réserves de ré- évaluation	Différences de change	Fonds propres, sans parts des minoritaires	Parts des minoritaires	Fonds propres, y c. parts des minoritaires
en milliers de CHF								
État au 31.12.2018	200 000	575 000	3 207 089	797 560	0	4 779 649	0	4 779 649
Attribution à la provision pour participations futures des assurés aux excédents			-180 000			-180 000		-180 000
Compensation du good- will avec les fonds propres			-45 078			-45 078		-45 078
Dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative			-25 000			-25 000		-25 000
Variation des parts des minoritaires							400	400
Variation des réserves de réévaluation				550 520		550 520		550 520
Bénéfice annuel consolidé			488 643			488 643	-72	488 571
État au 31.12.2019	200 000	575 000	3 445 654	1 348 081	0	5 568 735	328	5 569 063
Attribution à la provision pour participations futures des assurés aux excédents			-220 000			-220 000		-220 000
Compensation du good- will avec les fonds propres			-356 399			-356 399		-356 399
Dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative			-30 000			-30 000		-30 000
Variation des parts des minoritaires							2 266	2 266
Variation des réserves de réévaluation				220 281		220 281		220 281
Différences de change					168	168	2	170
Bénéfice annuel consolidé			438 453			438 453	-632	437 821
État au 31.12.2020	200 000	575 000	3 277 708	1 568 361	168	5 621 238	1 963	5 623 201

Annexe aux comptes annuels consolidés

Informations générales et principes

Principes de présentation des comptes

Les comptes consolidés ont été établis conformément aux recommandations Swiss GAAP RPC et répondent aux exigences de la législation suisse.

Principes de consolidation

Les sociétés opérationnelles dont la Mobilière Suisse Holding SA détient directement ou indirectement plus de 50% du capital ou des droits de vote sont incluses intégralement dans le périmètre de consolidation. Font exception les sociétés immobilières non consolidées, qui sont présentées dans les placements immobiliers et sont portées au bilan à la valeur vénale.

Les organisations dans lesquelles le Groupe Mobilière détient une participation de 20 à 50% sont inscrites au bilan selon la méthode de la mise en équivalence. Les participations majoritaires non opérationnelles sont également comptabilisées par mise en équivalence. Les pertes dépassant la valeur d'acquisition ne sont inscrites au bilan que si le Groupe Mobilière s'engage en droit ou en fait à en assumer une partie ou à participer à un plan d'assainissement en cours d'exécution ou de lancement.

Si le Groupe Mobilière détient moins de 20% du capital d'une société et a l'intention de conserver durablement cette participation, celle-ci est présentée dans les placements au coût d'acquisition, déduction faite des dépréciations de valeur nécessaires.

Le périmètre de consolidation est présenté [ici](#).

Méthode de consolidation

Les actifs et les passifs ainsi que les produits et les charges des sociétés du Groupe sont pris en compte selon la méthode de la consolidation intégrale; les relations intragroupe sont éliminées. Les éventuelles parts du résultat et des capitaux propres revenant aux actionnaires minoritaires sont présentées séparément dans les comptes annuels consolidés. Les bénéfices intermédiaires résultant de transactions intragroupe sont éliminés.

Date du bilan

Le bilan consolidé est établi au 31 décembre sur la base des comptes de l'exercice des sociétés du Groupe, clôturés à la même date et contrôlés.

Consolidation du capital

La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne de l'acquisition. La valeur comptable de la participation est compensée avec la part concernée de ses capitaux propres, évaluée selon des règles uniformes, à la date de l'acquisition. Le goodwill ou le badwill est imputé sur les capitaux propres à la date de l'acquisition. En cas de vente d'activités, le goodwill imputé à une date antérieure est porté au compte de résultat. Les effets d'une activation et d'un amortissement théoriques du goodwill sont présentés dans l'annexe. Lors de la première utilisation des Swiss GAAP RPC (1^{er} janvier 1998), une procédure simplifiée a été appliquée. L'écart qui existait à ce moment-là entre la valeur comptable de la participation et la part concernée de ses capitaux propres a été compensé avec les réserves issues du bénéfice.

Conversion des monnaies étrangères

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en francs suisses. S'agissant des comptes annuels de filiales libellés en monnaie étrangère, les postes du bilan sont convertis dans la monnaie du Groupe au cours du jour de référence, les postes du compte de profits et pertes et du tableau des flux de trésorerie sont convertis aux cours annuels moyens. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites dans les fonds propres sans effet sur le résultat.

Les charges et les produits en monnaie étrangère sont évalués au cours de la date de transaction ou au cours moyen. Les postes du bilan libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours à la date du bilan. Les cours principaux sont les suivants:

Monnaies étrangères

Cours à la date du bilan

en CHF	31.12.2020	31.12.2019
EUR	1,08118	1,08724
USD	0,88375	0,96840

Cours annuels moyens

en CHF	2020	2019
EUR	1,07025	n/a

Principes d'évaluation

L'évaluation est effectuée selon des critères uniformes. Chaque poste d'actif et de passif est évalué individuellement. Si l'évaluation ultérieure des actifs ou des passifs est effectuée non pas à la valeur historique (ou au coût d'acquisition amorti) mais à la valeur actuelle, on se sert, dans des conditions normales d'exploitation, du cours du jour ou de la valeur d'usage.

Titres à revenu fixe

Les titres à revenu fixe sont, en règle générale, détenus jusqu'à l'échéance et portés au bilan selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts si le débiteur a la capacité de payer les intérêts et de rembourser. La variation périodique de la valeur d'amortissement des coûts est présentée au compte de résultat. En cas de doutes fondés quant à la capacité du débiteur de payer les intérêts ou de rembourser, les titres à revenu fixe sont présentés à la valeur actuelle. Si aucune valeur observable ou actuelle n'est disponible, nous déterminons une valeur proche du marché au moyen de notre propre modèle d'évaluation.

Actions et parts de fonds

Les actions et les parts de fonds en CHF sont portées au bilan à la valeur actuelle (cours du jour), la différence positive entre la valeur actuelle et la valeur d'acquisition étant inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite au compte de résultat en tant qu'amortissement des placements. Les augmentations ultérieures de valeur sont également présentées dans le compte de résultat, jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition, en tant que revalorisation des placements. Pour les actions et les parts de fonds en monnaie étrangère, la différence entre les taux de change actuel et historique est comptabilisée dans le compte de résultats, tandis que la différence entre les cours actuel et historique des titres est inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat.

Placements alternatifs (tels que capital-risque, fonds spéculatifs, capital-investissement, dette privée, matières premières)

Les instruments de capitaux étrangers non cotés sont portés au bilan à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les autres placements sont traités comme des actions et des parts de fonds, les instruments de capitaux propres non cotés étant évalués à la valeur actuelle, déterminée par des prestataires tiers indépendants. Si aucune valeur actuelle n'est disponible, l'évaluation a lieu au coût d'acquisition, sous déduction des corrections de valeur nécessaires.

Placements immobiliers

Les placements immobiliers (immeubles de rapport) sont portés au bilan à la valeur actuelle, déterminée sur la base d'estimations périodiques de la valeur vénale par des experts. La valeur actuelle est calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie («discounted cash flow», DCF); elle correspond à la somme des recettes nettes («net cash flows») attendues de l'exploitation des immeubles, actualisées à la date du bilan. La différence positive entre la valeur actuelle et la valeur d'acquisition est inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite au compte de résultat en tant qu'amortissement des placements. Les reprises de dépréciation jusqu'à la valeur d'acquisition sont également portées au compte de résultat.

Prêts/hypothèques

Les prêts et les hypothèques sont portés au bilan à la valeur d'acquisition historique, sous déduction des corrections de valeur nécessaires (pertes prévisibles sur débiteurs).

Autres placements de capitaux

Sont comptabilisés sous ce poste les fonds gérés conformément à la stratégie de placement, mais qui ne sont temporairement pas investis. Il s'agit de dépôts et de dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, d'overnight, de placements au jour le jour, de dépôts à terme et d'avoirs à vue exigibles en tout temps. Font en outre partie des autres placements de capitaux les moyens affectés à l'achat de placements et qui seront investis prochainement dans des placements financiers. Ces placements sont évalués à la valeur actuelle (cours du jour).

Placements et provisions techniques pour le compte et au risque de tiers

Sont inscrits au bilan sous ces postes les assurances vie liées à des participations et les produits d'assurance vie constitutifs de capital pour lesquels la Mobilière ne supporte aucun risque de placement. En ce qui concerne les assurances liées à des participations, les preneurs d'assurance participent pour leur compte et à leur risque au résultat ou à la variation de valeur des placements. Les contrats d'assurance constitutifs de capital sont vendus par l'intermédiaire de banques qui garantissent une rémunération (minimale) du compte d'épargne lié au contrat. Les placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers sont portés au bilan à la valeur actuelle (cours du jour), ce qui détermine dans le même temps le montant des provisions techniques correspondantes.

Placements provenant d'opérations de capitalisation et provisions techniques pour opérations de capitalisation

Les placements provenant d'affaires de capitalisation comprennent aussi bien les positions pour lesquelles la Mobilière assume elle-même le risque de placement que celles pour lesquelles ce risque est supporté par des tiers, que ce soit par le client pour les parts participatives ou par la banque partenaire pour les parts garanties vis-à-vis du client. Les placements provenant d'affaires de capitalisation sont portés au bilan à la valeur actuelle (cours du jour) pour toutes les catégories de placements. Les titres détenus dans le dépôt nostro sont aussi comptabilisés à la valeur actuelle, car destinés à la vente. Les fluctuations de valeur de marché sont présentées dans le compte de résultat en tant que revalorisation ou amortissement des placements provenant d'affaires de capitalisation. Les provisions techniques pour affaires de capitalisation sont actualisées, pour les parts garanties, sur la base de la courbe swap actuelle. Pour les parts participatives, il est tenu compte de la valeur actuelle des placements concernés, afin de garantir l'égalité de traitement des actifs et des passifs.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés comprennent des contrats à terme sur devises et options, des certificats sur indices d'actions ainsi que des futures.

Dérivés utilisés à des fins de couverture

Les contrats à terme sur devises ainsi que les options put (stratégiques) servent à couvrir respectivement les risques de change et les fluctuations de prix du marché. S'agissant des options put stratégiques, la valeur temporelle n'est pas prise en compte. Cette valeur est entièrement amortie ou revalorisée au moment de la prise de couverture ou de la fermeture de la position, avec incidence sur le résultat.

Dérivés non utilisés à des fins de couverture

Les contrats à options tactiques et les certificats sur indices d'actions ainsi que les futures sont utilisés pour améliorer l'efficacité de la gestion (préparation des acquisitions et augmentation des rendements).

Les dérivés sont évalués aux cours du jour. Les valeurs actuelles sont inscrites à l'actif ou au passif du bilan. Les fluctuations de valeur sont comptabilisées avec effet sur le résultat; pour les instruments financiers dérivés utilisés à des fins de couverture, il n'y a pas de compensation avec incidence sur le résultat de l'effet produit sur l'opération sous-jacente.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises et celles créées par l'entreprise elle-même, se trouvant dans le pouvoir de disposition de l'entité, destinées à la commercialisation de licences d'utilisation, ainsi que les logiciels informatiques, sont portées à l'actif lorsqu'elles apportent un avantage mesurable pendant plusieurs années. Elles sont amorties linéairement, en règle générale sur trois à cinq ans; dans des cas justifiés, la période d'amortissement peut toutefois être prolongée jusqu'à 20 ans au plus. La valeur des immobilisations incorporelles est contrôlée chaque année; si des amortissements supplémentaires non planifiés s'avèrent nécessaires, ils sont effectués à charge du résultat de la période correspondante.

Les frais d'acquisition des polices d'assurance ne sont pas portés à l'actif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation et sur la base du coût d'acquisition.

La durée d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations corporelles a été fixée comme suit:

- Mobilier/machines/véhicules: 2 à 10 ans
- Matériel informatique/ réseaux: 3 à 10 ans
- Installations: 10 à 20 ans
- Immeubles d'exploitation: 40 à 50 ans

La valeur des immobilisations corporelles est contrôlée chaque année. Si nécessaire, des amortissements supplémentaires sont effectués à charge du résultat de la période correspondante.

Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux, ainsi que les dépôts et dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, gérés dans le cadre des opérations techniques. Ces postes sont comptabilisés à la valeur actuelle (cours du jour).

Créances et autres actifs/engagements et autres passifs à court terme

Ces postes sont évalués à la valeur historique. Le ducroire est calculé en fonction des échéances et des risques d'insolvabilité identifiables. Outre les corrections de valeur individuelles sur des créances présentant des risques spécifiques connus, des corrections de valeur sont constituées sur la base d'études statistiques sur le risque de défaillance.

Provisions techniques

Les provisions techniques sont calculées de manière prudente, pour chaque contrat d'assurance ou sinistre, en tenant compte des engagements présumés vis-à-vis des assurés et des lésés et/ou selon des méthodes de calcul mathématique/statistique approuvées par les autorités de surveillance; elles comprennent des provisions pour fluctuations suffisantes pour garantir à long terme la capacité d'honorer les engagements souscrits.

- Les provisions pour sinistres à la date du bilan correspondent à une estimation des futures indemnités de sinistres non actualisées. Les provisions pour rentes sont actualisées.
- Les provisions pour sinistres incluent les provisions pour dommages déclarés, les provisions pour dommages survenus mais non encore déclarés et les frais de traitement de sinistres correspondants.
- Les réserves mathématiques correspondent à des valeurs estimées (valeurs actuelles) des prestations et des charges d'assurance, compte tenu des paiements des preneurs d'assurance, des produits d'intérêts et d'autres paramètres économiques et démographiques.
- Le report des primes est déterminé selon la méthode pro rata temporis.

Provisions pour participations futures aux excédents des assurés

- Non-vie: selon ses résultats, la Mobilière – fidèle aux valeurs de la coopérative – rétrocède une part de ses excédents aux assurés non-vie. La dotation des provisions pour participations futures des assurés aux excédents est décidée par l'Assemblée générale; il appartient ensuite au Conseil d'administration de décider chaque année de leur utilisation.

- Vie: en assurance vie, les excédents résultent de différences positives entre le rendement effectivement obtenu et l'intérêt garanti ainsi qu'entre les résultats prévisionnel et effectif des processus de risque et de frais. Les montants correspondants sont affectés les années suivantes aux provisions destinées à financer les futures attributions d'excédents aux assurés, dont le montant est fixé compte tenu des dispositions légales et contractuelles applicables ainsi que de la politique d'excédents propre à l'entreprise. Ces provisions incluent la part des plus-values et des moins-values avec ou sans effet sur le résultat revenant aux assurés, conformément aux dispositions relatives à la quote-part légale applicables dans les affaires de prévoyance professionnelle. La part revenant aux preneurs d'assurance sur les différences d'évaluation entre les comptes consolidés et les comptes individuels établis selon les principes du droit commercial (provenant des réserves issues du bénéfice, des réserves de réévaluation et d'opérations antérieures avec effet sur le résultat) est comprise dans les provisions pour participations futures des assurés aux excédents. Ces différences d'évaluation ont un caractère latent et ne sont pas distribuables.

Provisions (financières) non techniques

Les provisions (financières) non techniques sont des engagements présumés découlant d'événements passés. Le montant et l'échéance de ces engagements sont incertains, mais peuvent être estimés. Le montant des provisions correspond à la valeur estimée des sorties futures de fonds. Le tableau des provisions renseigne sur leur utilisation, leur dissolution et leur constitution. Les provisions pour impôts comprennent uniquement des impôts différés. Les engagements fiscaux à court terme résultant des impôts courants sont présentés dans les autres passifs à court terme ou dans les comptes de régularisation passifs.

Engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être portés au bilan

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être portés au bilan sont évalués en fonction de leur probabilité de réalisation et de l'importance des prestations et des coûts unilatéraux. Les éventuelles contre-prestations garanties sont prises en considération.

Impôts

Les impôts courants sur le revenu ainsi que les impôts sur le capital sont comptabilisés avec effet sur le résultat. Les engagements fiscaux à court terme résultant des impôts courants sont présentés dans les autres passifs à court terme ou dans les comptes de régularisation passifs. Si des principes d'évaluation autres que ceux relevant du droit fiscal sont appliqués, des impôts différés sont calculés sur les différences d'évaluation qui en résultent. Les impôts différés actifs et passifs se compensent, dans la mesure où ils concernent le même sujet fiscal. Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés et présentés dans les autres actifs que s'ils pourront vraisemblablement être compensés avec les futurs engagements fiscaux. Les réductions d'impôts potentielles non prises en compte en raison de reports de pertes sont présentées dans l'annexe. Les impôts différés passifs sont présentés dans les provisions pour impôts. Le taux d'imposition appliqué correspond au taux attendu.

Répercussions économiques des obligations de prévoyance

Les collaborateurs des sociétés du Groupe sont affiliés à des plans de prévoyance conforme au droit suisse. En règle générale, ces plans sont financés par des cotisations annuelles de l'employeur et des employés. Les cotisations de l'employeur sont présentées par période sous les charges de personnel. Les plans de prévoyance sont gérés par des personnes morales juridiquement autonomes et indépendantes de l'employeur. Ces plans à cotisations définies assurent des prestations vieillesse, invalidité et décès, versées conformément au règlement de l'institution de prévoyance. Le Groupe Mobilière calcule les excédents de couverture et les découverts selon la recommandation Swiss GAAP RPC 26 «Présentation des comptes des institutions de prévoyance».

Les excédents de couverture et les découverts sont portés, les premiers, au passif et, les seconds, à l'actif en fonction de l'importance respectivement de l'avantage économique effectif ou des engagements qu'ils représentent pour l'employeur; les variations par rapport à l'exercice précédent sont portées au compte de résultat en tant que charges de personnel.

L'avantage économique ne peut naître que du cumul des quatre conditions suivantes: des réductions ou des exonérations des cotisations sont prévues par les statuts ou par un règlement; l'organe suprême de l'institution de prévoyance a décidé d'une réduction ou d'une exonération des cotisations; les buts de la prévoyance sont garantis et atteints; la mise à jour comptable des prestations de libre passage doit être effectuée comme s'il n'était procédé à aucune réduction ou exonération temporaire des cotisations. Les engagements économiques résultent de l'obligation ou de la volonté de financement (assainissement). En cas de nécessité d'assainissement suite à un découvert, les dispositions de la LPP et de l'OPP 2 prévoient notamment que l'institution de prévoyance puisse percevoir auprès de l'employeur et du salarié des cotisations (à fonds perdus) destinées à combler le découvert pendant toute la durée de ce dernier, ce qui se traduit par un engagement direct de l'employeur. Les réserves de cotisation de l'employeur sont comptabilisées à l'actif (actifs des institutions de prévoyance); les variations par rapport à la période précédente sont présentées sous les charges de personnel, compte tenu des renoncations à l'utilisation, des corrections de valeur et des opérations d'actualisation.

Périmètre de consolidation

Participations		Quote-part en %		Capital-actions en milliers de CHF		Type d'intégration
		31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020
Mobilière Suisse Holding SA, Berne	H	–	–	200 000	200 000	Consolidation complète
Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Berne	N	100	100	148 000	148 000	Consolidation complète
Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA, Nyon	V	100	100	25 000	25 000	Consolidation complète
Limmat Compagnie d'Assurances SA, Berne	N	100	100	10 000	10 000	Consolidation complète
Protekta Assurance de protection juridique SA, Berne	N	100	100	3 000	3 000	Consolidation complète
Mobilière Suisse Asset Management SA, Berne	A	100	100	1 000	1 000	Consolidation complète
Mobi24 SA, Berne	C	100	100	200	200	Consolidation complète
Protekta Conseils-Risques SA, Berne	C	100	100	100	100	Consolidation complète
XpertCenter SA, Berne	C	100	100	100	100	Consolidation complète
Trianon SA, Renens	C	100	100	685	685	Consolidation complète
SC, SwissCaution SA, Nyon	N	100	100	3 000	3 000	Consolidation complète
Mobilière Suisse Services SA, Berne	C	100	100	100	100	Consolidation complète
bexio SA, Rapperswil	C	100	100	618	618	Consolidation complète
Buildigo SA, Berne (01.07.2020)	C	100		1 000		Consolidation complète
Lightbird Ventures SA, Berne (14.12.2020)	C	100		1 000		Consolidation complète
aroov AG, Berne	C	80,0	80,0	100	100	Consolidation complète
Scout24 Suisse SA, Flamatt	C	50,0	50,0	225	225	Mise en équivalence
Seniorenresidenz Talgut Ittigen AG, Ittigen	C	33,3	33,3	10 800	10 800	Mise en équivalence
Ringier SA, Zofingue (13.08.2020)	C	25,0		300		Mise en équivalence
Credit Exchange SA, Zurich ¹	C	23,8	25,0	105	100	Mise en équivalence
Swiss Entrepreneurs SA, Zurich	C	25,0	25,0	100	100	Mise en équivalence
Parkhaus Kesselturm AG, Lucerne	C	23,0	23,0	2 825	2 825	Mise en équivalence
Nexxiot AG, Zurich	C	47,9	23,7	351	242	Mise en équivalence
GARAI0 REM AG, Berne	C	40,0	40,0	107	107	Mise en équivalence
Liiva SA, Zurich (17.12.2020)	C	50,0		100		Mise en équivalence

¹ Au 31.12.2020, la part assortie au droit de vote est de 25%.

La Mobilière détient au Luxembourg, conjointement avec les caisses de pension du Groupe Mobilière, une société d'investissement SICAV-FIS selon le droit luxembourgeois. La part correspondante de la valeur nette d'inventaire est incluse dans les placements du Groupe.

Activité principale

A=Asset Management / C=Conseil/service / H=Holding / L=Vie / N=Non-vie

		Quote-part en %		Capital-actions en Euro		Type d'intégration
		31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020
Companion Holding Limited, Dublin (15.06.2020) ²	H	99,0		126 230		Consolidation complète
Companion Services DAC, Dublin (10.03.2020)	C	99,0		40 000		Consolidation complète
Anavon DAC, Dublin DAC, Dublin (15.06.2020)	N	99,0		1		Consolidation complète
bexio Deutschland GmbH (en liquidation), Berlin	C	100	100	25 000	25 000	Consolidation complète

² Au 31.12.2020, la part assortie au droit de vote est de 96,8%.

Activité principale

A=Asset Management / C=Conseil/service / H=Holding / L=Vie / N=Non-vie

Explications relatives au compte de profits et pertes

1 Primes brutes

en milliers de CHF	2020	2019
Par branche (affaires directes)		
Assurance incendie et autres assurances de choses	1 116 127	1 088 132
Assurance responsabilité civile	323 259	310 529
Assurance véhicules à moteur	1 019 204	1 012 243
Assurance marine, aviation et transport	11 413	10 700
Assurance caution	61 525	62 324
Assurance accidents et maladie	568 332	519 815
Assurance de protection juridique	131 886	123 383
Autres assurances	25 119	27 645
Total affaires directes	3 256 867	3 154 771
Total affaires indirectes (réassurances acceptées)	35 548	33 668
Total primes brutes non-vie	3 292 414	3 188 439
Assurances vie	687 587	653 166
Assurances vie pour le compte et au risque de tiers	107 517	90 735
Assurances vie: opérations de capitalisation	7 210	19 016
Total affaires directes	802 314	762 917
Total primes brutes vie	802 314	762 917

Le Groupe Mobilière opère en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein.

2 Parts des réassureurs

en milliers de CHF	Non-vie		Vie	
	2020	2019	2020	2019
Brut	-15 817	-17 498	1 424	1 988
Parts des réassureurs	1 906	739	0	0
Variation du report de primes pour compte propre	-13 911	-16 759	1 424	1 988
Brut	-2 078 204	-1 856 134	-531 666	-543 432
Parts des réassureurs	90 409	77 184	814	2 192
Paiements pour sinistres/prestations d'assurances payées pour compte propre	-1 987 794	-1 778 950	-530 852	-541 240
Brut	64 529	29 320	-569	35 664
Parts des réassureurs	42 232	-27 898	393	2 073
Variation de la provision pour sinistres et des autres provisions techniques pour compte propre	106 761	1 422	-176	37 737

Dans les assurances vie, il n'y a pas de parts de réassurance dans la variation de la réserve mathématique, ni dans celle des provisions pour le compte et au risque de tiers, ni dans celle des provisions pour opérations de capitalisation.

3 Frais techniques

en milliers de CHF	Non-vie		Vie	
	2020	2019	2020	2019
Frais d'agences et autres frais de distribution	-484 074	-459 346	-46 649	-45 931
Frais d'administration	-451 620	-410 427	-82 363	-76 048
Frais techniques bruts	-935 694	-869 773	-129 012	-121 979
Parts des réassureurs	44 362	42 197	0	0
Frais techniques pour compte propre	-891 332	-827 576	-129 012	-121 979

Les charges de personnel s'élèvent à 481,2 MCHF (exercice précédent: 443,4 MCHF).

4 Résultats des placements pour le compte et au risque de tiers

en milliers de CHF	2020	2019
Produits/bénéfices et pertes réalisées	6 073	8 733
Bénéfices non réalisés	19 765	66 507
Pertes non réalisées	-1 908	-73
Résultats des placements pour le compte et au risque de tiers	23 930	75 167

5 Résultat des placements en capitaux provenant d'opérations de capitalisation

en milliers de CHF	2020	2019
Produits/bénéfices et pertes réalisées	19	36
Bénéfices non réalisés	1 608	2 550
Pertes non réalisées	-128	-13
Résultats des placements de capitaux provenant d'opérations de capitalisation	1 499	2 573

6 Produits / Charges des placements

en milliers de CHF	Non-vie		Vie	
	2020	2019	2020	2019
Produit des titres	70 019	76 616	56 002	64 325
Produit des placements immobiliers	56 511	57 050	27 611	27 280
Produit des prêts aux participations non consolidées	0	3	0	0
Produit de prêts à des organisations associées	142	288	0	0
Produit des participations non consolidées	1 177	976	0	0
Produit provenant d'organisations associées	473	473	0	0
Intérêts sur dépôts	13	227	0	0
Produit de revalorisations	7 656	35 597	2 865	15 522
Produit de revalorisations sur organisations associées	8 631	15 540	0	0
Produit de la réalisation de placements	204 817	119 170	112 154	50 898
Autres produits de placement	13 560	14 982	13 051	13 717
Produits des placements	362 998	320 921	211 682	171 742
Charge des placements immobiliers	-15 001	-19 264	-5 064	-5 220
Amortissements sur placements	-18 593	-22 784	-9 804	-3 088
Amortissements sur organisations associées	-19 436	-5 689	0	0
Pertes provenant de la réalisation de placements	-78 604	-14 346	-33 097	-8 517
Charges de gestion	-18 828	-18 527	-10 298	-8 863
Autres charges de placement	-1 234	-1 262	-458	98
Charges des placements	-151 696	-81 872	-58 722	-25 590

7 Autres produits financiers / charges financières

Les autres produits financiers comprennent des gains de change réalisés / non réalisés sur des postes en monnaies étrangères et d'autres produits d'intérêt. Les autres charges financières comprennent des pertes de change réalisées / non réalisées sur des postes en monnaies étrangères, ainsi que d'autres intérêts passifs.

8 Mesures structurelles en faveur des caisses de pension

Un apport total de 73,0 MCHF a été fourni en 2019 par le Groupe Mobilière pour soutenir les mesures structurelles en faveur des caisses de pension. Ces charges sont supportées par le secteur non-vie à hauteur de 68,4 MCHF et par le secteur vie à hauteur de 4,6 MCHF.

9 Impôts

en milliers de CHF	Non-vie		Vie	
	2020	2019	2020	2019
Impôts courants sur les bénéfices et sur le capital	-36 090	-32 133	-4 406	-2 635
Impôts différés	6 329	7 358	687	2 068
Total Impôts	-29 760	-24 775	-3 719	-567

Le taux d'intérêt différé moyen de 19% correspond au taux prévu par rapport au résultat avant impôts (2019: 19%). Par prudence, il n'est pas tenu compte de réductions d'impôts susceptibles de résulter de reports de pertes fiscales, à savoir des impôts différés actifs de 13,1 MCHF (31.12.2019: 5,5 MCHF).

Explications concernant le bilan

10 Placements de capitaux

en milliers de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Titres à revenu fixe (valeur actuelle 31.12.2020: 6 751 859; 31.12.2019: 7 682 529)	6 373 521	7 302 954
Actions et parts de fonds ^{1,2} 31.12.2020: 3 833 937; 31.12.2019: 3 465 591)	4 964 133	4 538 142
Placements alternatifs (valeur d'acquisition 31.12.2020: 1 736 677; 31.12.2019: 1 361 740)	2 018 362	1 564 121
Placements immobiliers (valeur d'acquisition 31.12.2020: 1 660 535; 31.12.2019: 1 651 809)	2 134 956	2 079 013
Hypothèques	1 546 847	1 465 929
Prêts	1 024 107	1 148 739
Participations non consolidées	74 196	75 244
Organisations associées	144 968	95 172
Dépôts auprès des entreprises d'assurance cédantes	1 493	1 513
Autres placements de capitaux	461 613	250 282
Total Placements de capitaux ³	18 744 195	18 521 110
¹ Dont fonds immobiliers et participations dans des sociétés immobilières	1 540 700	1 460 029
² Dont fonds à investisseur unique Mobifonds Pension Horizon	296 489	190 057
³ Sans liquidités (actifs circulants)	250 368	199 996

Mobifonds Pension Horizon

en milliers de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Titres à revenu fixe	38 363	0
Actions et parts de fonds	219 025	67 231
Placements alternatifs	24 402	0
Autres placements de capitaux (surtout liquidités à vue)	14 698	122 826
Mobifonds Pension Horizon	296 489	190 057

Corrections de valeur

en milliers de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Actions et parts de fonds	-68 718	-38 599
Placement alternatifs	-71 915	-16 005
Participations non consolidées	-38 795	-45 000
Organisations associées	-17 000	-2 444

Instruments financiers dérivés en milliers de CHF	Valeur actuelle active		Valeur actuelle passive	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
Devises/actions				
À des fins de couverture	27 727	11 411	1 958	440
Total	27 727	11 411	1 958	440
Report sur les valeurs inscrites au bilan				
Actions	96	0	0	0
Autres actifs	27 631	11 411	0	0
Autres passifs à court terme	0	0	1 958	440
Total	27 727	11 411	1 958	440

11 Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers

en milliers de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Parts de fonds	810 070	736 494
Autres placements de capitaux	103 664	125 864
Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	913 734	862 358

La valeur des parts de fonds dans le propre portefeuille de la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA se monte à 59 kCHF (31.12.2019 : 0 kCHF).

12 Placements de capitaux résultant d'opérations de capitalisation

en milliers de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Obligations	3 140	3 216
Obligations à zéro	49 844	33 730
Parts de fonds	2 407	2 040
Autres placements de capitaux	3 115	3 340
Placements de capitaux résultant d'opérations de capitalisation	58 506	42 327

La valeur des obligations zéro dans le portefeuille de la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA se monte à 16,2 MCHF (31.12.2019 : 4,1 MCHF).

13 Tableau des actifs immobilisés

en milliers de CHF	Placements immobiliers (placements de capitaux)	
	2020	2019
Valeur comptable nette au 01.01.	2 079 013	2 036 900
Valeurs d'acquisition		
État au 01.01.	1 651 809	1 639 177
Entrées	12 419	15 331
Sorties	-3 693	-2 699
État au 31.12.	1 660 535	1 651 809
Corrections de valeur cumulées		
État au 01.01.	-75 428	-77 054
Amortissements	-4 171	-6 814
Revalorisations	6 415	8 439
État au 31.12.	-73 184	-75 428
Réserves de réévaluation (avant déduction d'impôts différée) 31.12.	547 605	502 632
Valeur comptable nette au 31.12.	2 134 956	2 079 013
- Dont immeubles en construction	7 817	30 780
- Dont terrains non bâtis	26 670	27 900
Différence entre valeurs actuelles et valeurs d'acquisition au 31.12.	474 421	427 204

en milliers de CHF	Participations non consolidées (placements de capitaux)		Immobilisations incorporelles	
	2020	2019	2020	2019
Valeur comptable nette au 01.01.	75 244	72 291	42 942	36 371
Valeurs d'acquisition				
État au 01.01.	120 244	108 788	123 959	110 040
Entrées	4 060	11 455	15 348	18 056
Sorties	-11 312	0	-8 461	-4 137
État au 31.12.	112 992	120 244	130 846	123 959
Corrections de valeur cumulées				
État au 01.01.	-45 000	-36 497	-81 017	-73 669
Amortissements ordinaires	0	0	-11 436	-11 185
Amortissements extraordinaires	-1 259	-8 602	0	0
Revalorisations	817	99	0	0
Sorties	6 647	0	6 512	3 837
État au 31.12.	-38 795	-45 000	-85 941	-81 017
Valeur comptable nette au 31.12.	74 196	75 244	44 905	42 942

en milliers de CHF	Organisations associées (placements)	
	2020	2019
Valeur de bilan au 01.01.	95 172	92 130
Entrées provenant des investissements	63 776	2 251
Part au résultat des organisations associées	-13 508	1 263
Dividendes perçus	-473	-473
Valeur de bilan au 31.12	144 968	95 172

	Immeubles d'exploitation		Installations et équipements		Total immobilisations corporelles	
en milliers de CHF	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Valeur comptable nette au 01.01.	194 851	202 453	51 932	45 480	246 784	247 933
Valeurs d'acquisition						
État au 01.01.	386 192	386 472	117 296	101 127	503 488	487 599
Entrées	2 562	2 420	19 538	20 013	22 100	22 433
Sorties	-2 558	-1 403	-11 795	-5 140	-14 352	-6 544
Reclassification	-1 175	-1 297	1 175	1 297	0	0
Effet de change	0	0	1	0	1	0
État au 31.12.	385 021	386 192	126 216	117 296	511 237	503 488
Corrections de valeur cumulées						
État au 01.01.	-191 341	-184 019	-65 364	-55 647	-256 704	-239 666
Amortissements ordinaires	-7 326	-7 321	-13 794	-14 511	-21 120	-21 832
Sorties	0	0	11 697	4 794	11 697	4 794
État au 31.12.	-198 667	-191 341	-67 460	-65 364	-266 127	-256 704
Valeur comptable nette au 31.12.	186 354	194 851	58 756	51 932	245 110	246 784

14 Goodwill théorique des actifs immobilisés

en milliers de CHF	Goodwill théorique	
	2020	2019
Valeur comptable nette au 01.01.	618 662	675 639
Valeurs d'acquisition		
État au 01.01.	879 018	833 941
Entrées	356 399	45 078
État au 31.12.	1 235 417	879 018
Corrections de valeur cumulées		
État au 01.01.	-260 356	-158 302
Amortissements	-97 796	-84 286
Amortissements extraordinaires	-85 805	-17 768
État au 31.12.	-443 956	-260 356
Valeur comptable nette au 31.12.	791 460	618 662

Le goodwill issu d'acquisitions est directement compensé avec les fonds propres du Groupe au moment de l'acquisition.

L'activation théorique du goodwill aurait les effets suivants sur les comptes consolidés:

Effet sur le compte de profits et pertes

en milliers de CHF	2020	2019
Bénéfice annuel consolidé	437 821	488 571
Amortissement du goodwill	-183 601	-102 054
Bénéfice annuel consolidé théorique, y compris l'amortissement du goodwill	254 220	386 517

Effet sur le bilan

en milliers de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Fonds propres consolidés selon bilan	5 623 201	5 569 063
Activation théorique de la valeur comptable nette du goodwill	791 460	618 662
Fonds propres consolidés théoriques, y compris la valeur comptable nette du goodwill	6 414 661	6 187 725

15 Créances

en milliers de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Créances sur des preneurs d'assurance	194 524	178 795
./. corrections de valeur	-93 974	-81 605
Créances sur des compagnies d'assurances	27 128	14 649
Créances sur des agents et des intermédiaires d'assurance	7 051	9 273
./. corrections de valeur	-211	-211
Créances sur des participations non consolidées et d'autres entreprises et personnes liées	4 733	2 218
Total Créances	139 251	123 119

16 Autres actifs

en milliers de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Autres actifs	86 367	76 844
./. corrections de valeur	-529	-519
Autres actifs	85 838	76 325

17 Provisions techniques

en milliers de CHF	Non-vie		Vie	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
Reports de primes	604 856	590 945	45 577	47 002
Provisions pour sinistres	4 356 541	4 193 545	1 684 924	1 684 749
Réserve mathématique	0	0	4 103 632	3 923 127
Part d'excédents crédités aux assurés	0	0	10 979	8 887
Autres provisions techniques	567 397	631 284	0	0
Provision pour catastrophes	0	200 000	0	0
Provision pour vieillissement, maladie	353	514	0	0
Provisions techniques pour compte propre	5 529 147	5 616 288	5 845 113	5 663 765
Parts des réassureurs	167 407	123 814	15 712	15 319
Provisions techniques brutes	5 696 554	5 740 102	5 860 825	5 679 084

18 Provisions pour participations futures des assurés aux excédents

en milliers de CHF	Non-vie		Vie	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	564 985	472 851	313 419	288 308

19 Provisions non techniques (financières)

en milliers de CHF	Provisions pour impôts	Autres provisions	Total provisions non techniques (financières)
État au 31.12.2018	388 125	50 150	438 274
Utilisation	0	-925	-925
Dissolution	-11 548	-171	-11 719
Constitution	93 544	84 548	178 092
État au 31.12.2019	470 121	133 602	603 723
Utilisation	0	-71 511	-71 511
Dissolution	-11 132	-1 818	-12 950
Constitution	52 812	6 367	59 179
État au 31.12.2020	511 801	66 640	578 441

Les provisions pour impôts concernent des impôts différés sur le revenu. Des impôts différés actifs naissent lorsque des principes d'évaluation autres que ceux fiscalement déterminants sont appliqués pour l'établissement des comptes consolidés. Les engagements fiscaux à court terme figurent dans les autres passifs à court terme ou dans les comptes de régularisation passifs.

Les autres provisions au 31.12.2020 concernent les mesures structurelles des caisses de pension, les achats de participations et les prestations à des collaborateurs ou à des ex-collaborateurs. Les futures prestations à des collaborateurs ou à des ex-collaborateurs sont escomptées au taux de 1,25 % (31.12.19: 1,25 %).

20 Autres engagements à court terme

en milliers de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Engagements en rapport avec des opérations d'assurance	676 071	655 049
Engagements envers des participations non consolidées et d'autres entreprises et personnes liées	152 113	146 214
Autres engagements à court terme	828 184	801 263

Les engagements en rapport avec des opérations d'assurance incluent les primes payées d'avance pour un montant de 637,8 MCHF (31.12.2019: 615,2 MCHF).

21 Capital-actions / réserves de capital

Le capital-actions de la Mobilière Suisse Holding SA est constitué comme jusqu'ici de 2 millions d'actions nominatives de CHF 100 nominal, entièrement libérées. Il est détenu à 100% par la Mobilière Suisse Société Coopérative. Les statuts contiennent des dispositions limitant la transmissibilité des actions nominatives.

Les réserves de capitaux correspondent à l'apport de capitaux provenant de la restructuration du Groupe Mobilière au 1^{er} janvier 2000.

Postes du bilan acquis

		Buildigo SA, Berne
en milliers de CHF		01.07.2020
Actifs		
Liquidités	2	
Actifs circulants		2
Total des actifs		2
Passifs		
Autres engagements à court terme	160	
Autres passifs	0	
Capitaux étrangers		161
Capital-actions	50	
Réserves de bénéfice	-209	
Fonds propres		-159
Total des passifs		2

Autres éléments comptables

en milliers de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Remarques concernant le bilan		
Engagements conditionnels	3 067	928
Engagements d'investissement	647 694	652 879
Autres engagements non portés au bilan	99 987	79 758

Les engagements conditionnels concernent, outre des engagements de garantie en faveur de tiers, d'autres engagements à caractère conditionnel.

Les autres engagements hors bilan comprennent les engagements irrévocables qui découlent de contrats ne figurant pas au passif, d'une durée contractuelle (résiduelle) de plus d'une année, ainsi que d'autres obligations fermes de livraison et d'achat.

Il existe des sûretés constituées en faveur de tiers pour un montant de 107,7 MCHF (31.12.2019: 107,7 MCHF) en garantie de transactions de couvertures et d'obligations financières.

Les sociétés consolidées du Groupe font partie du groupe d'imposition TVA de la Mobilière et répondent solidairement de leurs engagements en matière de TVA envers l'administration fiscale.

Postes au bilan avec des parties liées

en milliers de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Avoirs en compte courant	4 733	2 218
Prêts à long terme (avoirs)	11 244	18 813
Hypothèques octroyées à des membres du Conseil d'administration et à des membres du Comité de direction ¹	6 043	6 466
Dettes en compte courant	152 113	146 214
Prêts à long terme (engagements)	151 701	151 684

¹ Ces hypothèques sont soumises aux mêmes conditions que celles octroyées aux collaborateurs.

Transactions avec des parties liées

en milliers de CHF	2020	2019
Autres produits (frais d'administration imputés)	4 898	5 059
Produit d'intérêts sur prêts à long terme	142	288
Produit d'intérêts d'hypothèques octroyées à des membres du Conseil d'administration et à des membres du Comité de direction ¹	53	58
Charge d'intérêts sur compte courant	1 188	1 163
Charge d'intérêts sur prêts à long terme	1 146	1 125

¹ Ces hypothèques sont soumises aux mêmes conditions que celles octroyées aux collaborateurs.

Indications concernant les engagements de prévoyance

	Sur-/ sous- couverture selon Swiss GAAP RPC 26	Part économique de l'entreprise		Modification avec effet sur le résultat de l'exercice	Contributions pour la période	Coût de la prévoyance dans les charges de personnel	
en milliers de CHF	31.12.2020	31.12.2020	31.12.2019	2020	2020	2020	2019
Institutions de prévoyance sans surcouverture / sous-couverture	0	0	0	0	-5 661	-5 661	-47 528
Institutions de prévoyance avec surcouverture	18 650	0	0	0	-52 972	-52 972	0
Institutions de prévoyance sans actifs propres	0	0	0	0	-105	-105	0
Total	18 650	0	0	0	-58 738	-58 738	-47 528

Événements postérieurs à la date du bilan

Les comptes annuels consolidés ont été approuvés le 2 mars 2021 par le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA. Ils tiennent compte de tous les événements qui étaient connus à la date du bilan et dont l'origine est antérieure à celle-ci.

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Mobilère Suisse Holding SA, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Mobilère Suisse Holding SA, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA



Oliver Windhör
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Philipp Rickert
Expert-réviseur agréé

Zurich, 2 mars 2021

Autres informations

Représentations	216
Où nous trouver	218
Impressum	220

Représentations

État au 1^{er} janvier 2021

Argovie	Aarau Baden Lenzburg Muri (Freiamt) Reinach Rheinfelden Zofingue	Daniel Probst Dominik Sinniger Markus Fisler Rolf Thumm Javier Conde Roger Schneider Raphael Arn
Appenzell Rh.-Ext.	Herisau (Rhodes-Extérieures)	Adrian Künzli
Appenzell Rh.-Int.	Appenzell	Thomas Rechsteiner
Bâle-Campagne	Aesch Liestal	Stephan Hohl Roger Kamber
Bâle-Ville	Bâle	Beat Herzog
Berne	Belp Berne (Berne-Ville) Berthoud Bienne Herzogenbuchsee Interlaken (Interlaken-Oberhasli) Langenthal Liebefeld (Berne-Ouest) Lyss Moutier (Moutier-St-Imier) Ostermundigen (Berne-Est) Spiez Thoune Worb (Emmental)	Manuel Stauffer Ulrich Hadorn Christian Jordi Daniel Tschannen Christian Unger Guido Wittwer Bernhard Meyer Steven Geissbühler Patrick Zahnd David Wahli Beat Klossner Bernhard Bigler Julian von Känel Christoph Zbinden
Fribourg	Bulle Estavayer-le-Lac (La Broye) Fribourg Guin Morat	Jacques Yerly Philippe Arrighi Daniel Charrière Harry Grütter Marc Lehmann
Genève	Genève	Denis Hostettler
Grisons	Coire St-Moritz	Urs Fetz Dumeng Clavuot
Jura	Delémont (Jura)	Olivier Léchenne
Lucerne	Hochdorf (Seetal-Rontal) Lucerne Sursee Willisau (Willisau-Entlebuch)	Christoph Blum Toni Lötscher Herbert Heini Stefan Schärli
Neuchâtel	La Chaux-de-Fonds (Montagnes et Vallées Neuchâteloises) Neuchâtel	Daniel Hugli Pierre-André Praz
Obwald et Nidwald	Sarnen (Obwald et Nidwald)	Roland Arnold

Schaffhouse	Schaffhouse	Philipp Früh
Schwyz	Lachen Schwyz	Roland Egli Stephan Annen
Soleure	Balsthal Olten Soleure	Rita Meister Fabian Aebi-Marbach Hans Jürg Haueter
St-Gall	Buchs (Buchs-Sargans) Flawil Heerbrugg (Rheintal) Rapperswil (Rapperswil-Glarus) Rorschach (Arbon-Rorschach) St-Gall Wil	Patrick Cantieni Steven Stüdli Norbert Büchel Rolf Landis Roman Frei Gian Bazzi Thomas Broger
Tessin	Bellinzone Lugano	Michele Masdonati Michele Bertini
Thurgovie	Frauenfeld Kreuzlingen Weinfelden (Moyenne Thurgovie)	Ernst Nüesch Daniel Bodenmann Franz Koller
Uri	Altdorf (Uri)	Marco Zanolari
Valais	Bas-Valais Brigue (Haut-Valais) Sion	Alex Bender Roland Lüthi Yanis Aymon
Vaud	Lausanne-Nord vaudois Nyon (de La Côte) Riviera	Philippe Paillard Carlo Fracheboud Fabrice Rendina
Zoug	Zoug	Patrick Göcking
Zurich	Affoltern a. A. Bülach Dielsdorf Dietikon (Limmattal) Horgen Meilen Opfikon (Glattal) Uster Wetzikon (Wetzikon-Pfäffikon) Winterthour Zurich	Thomas Naef Max Suter Stefan Bucher Stephan Egli Thomas Schinzel Ronald Bachmann Eric Dobernig Gabriela Battaglia Ramon Strittmatter Andreas Götz Christian Schindler
Principauté de Liechtenstein	Vaduz	Kilian Pfister

Où nous trouver

État au 1^{er} janvier 2021

Siège principal non-vie	Mobilière Suisse Société d'assurances SA Direction	Bundesgasse 35 3001 Berne téléphone +41 31 389 61 11 mobiliere.ch
Siège principal vie	Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA	Chemin de la Redoute 54 Case postale 1260 Nyon 1 téléphone +41 22 363 94 94 mobiliere.ch
Asset Management	Mobilière Suisse Asset Management SA	Bundesgasse 35 3001 Berne téléphone +41 31 389 61 11 mobiliere.ch/asset-management
Direction Affaires Courtiers	Schweizerische Mobiliar Versicherungsgesellschaft AG Direktion Maklergeschäft	Elias-Canetti-Strasse 2 8050 Zurich téléphone +41 44 286 11 11 mobiliar.ch/makler
	Mobilière Suisse Société d'assurances SA Direction Affaires Courtiers	Chemin de la Redoute 54 Case postale 1260 Nyon 1 téléphone +41 22 816 17 60 mobiliere.ch/courtier
Protection juridique	Protekta Assurance de protection juridique SA	Monbijoustrasse 5 3011 Berne téléphone +41 31 389 85 00 protekta.ch
Garantie de loyer	SC, SwissCaution SA	Chemin de la Redoute 54 Case postale 1448 1260 Nyon 1 téléphone +41 848 001 848 swisscaution.ch
Centre de contact	Mobi24 SA	Bundesgasse 35 3001 Berne téléphone +41 31 389 81 81 mobi24.ch
Conseil risques	Protekta Conseils-Risques SA	Monbijoustrasse 5 3011 Berne téléphone +41 31 389 64 02 protekta-risikoberatung.ch
Gestion de sinistres	XpertCenter SA	Monbijoustrasse 5 3011 Berne téléphone +41 31 389 89 50 xpertcenter.ch

Gestion de caisses de pension et gestion administrative du personnel	Trianon SA	Chemin de la Rueyre 118 1020 Renens téléphone +41 800 33 12 34 trianon.ch
	Trianon AG	Monbijoustrasse 5 3001 Berne téléphone +41 31 307 32 20 trianon.ch
	Trianon AG	Elias-Canetti-Strasse 2 8050 Zurich téléphone +41 44 355 60 00 trianon.ch
Location, achat, logement	aroov AG	Laupenstrasse 45 3008 Berne aroov.ch
Location, achat, logement	Buildigo SA	Schwarzenburgstrasse 12A 3007 Berne téléphone +41 31 555 02 62 buildigo.ch
Prestations de service pour PME	bexio SA	Alte Jonastrasse 24 8640 Rapperswil-Jona téléphone +41 71 552 00 60 bexio.com
Assurance add-on	Companion Insurance DAC	The Lennox Building Richmond St S Dublin, D02 FK02, Irlande téléphone +353 1 592 53 33 companionjon.com

Impressum

Mobilière Suisse Holding SA, Berne
Bundesgasse 35
CH-3001 Berne
Téléphone +41 31 389 61 11
mobiliere.ch

Responsabilité générale

Communication financière, Direction Mobilière, secteur Finances
finanzkommunikation@mobiliar.ch

Concept général et visuel, programmation

NeidhartSchön AG, Zurich, neidhartschoen.ch

Rédaction

Communication financière, Direction Mobilière, secteur Finances

Photographie

Dan Cermak Photography, Zurich, dancermak.ch
Photography, Brigitte Batt & Klemens Huber, Fräschels, batt-huber.ch

Traitement de l'image

Stämpfli SA, Berne, staempfli.com

Version française

Service linguistique de la Mobilière, Berne

Tableaux à l'arrière-plan dans le bureau d'accoswiss: Tino Jaun (* 1968), extraits de la série de portraits DIVAS – portraits grosser frauen

Nous adressons nos amicaux remerciements pour leur aide à: Accoswiss AG, Zurich; Galley Fleurs, Marnand; Th. Willy AG Auto-Zentrum, Berne; Carrosserie Stalder AG, Geuensee; Lustenberger AG Autoverwertung, Werthenstein; Rolling Rock, Aarau; Plateforme 10, Lausanne

La Mobilière publie désormais son rapport de gestion selon le principe online first. Le présent rapport de gestion paraît en français et en allemand. En cas de divergences, la version allemande fait foi.

mobiliere.ch/rapportannuel